

LOUIS HÉBERT

louis_hebert@uqar.ca

*SENS ET SIGNIFICATION DU NOM PROPRE
SÉMANTIQUE INTERPRÉTATIVE ET NOM PROPRE*

OCTOBRE 1996

AVERTISSEMENT

Ce document est ma thèse de doctorat sur l'onomastique telle que remaniée en 1996 (Hébert 1996 a).

Le chapitre II de ma thèse (Hébert 1995 b), celui qui présente la sémantique interprétative, et une partie du chapitre I, celle qui traite des modèles du signe, ont été remaniés et publiés dans Hébert 2001. Deux des trois parties du chapitre V de ma thèse ont été publiées en article dans une version remaniée: une analyse onomastique d'un texte du terroir québécois (Hébert 2000), une analyse onomastique d'un roman québécois célèbre (Hébert 1998). Le contenu du chapitre IV se retrouve dans deux publications : Hébert 1995 a, pour la partie sur les paradigmes, et Hébert 1998, pour la partie sur l'homonymie, la paronymie, la polyglossie et le transcodage. Tous ces articles (sauf Hébert 1995 a) remanient donc le remaniement de ma thèse. Les chapitres et parties de chapitres onomastiques inédits dans ma thèse sont: une très large part du chapitre I et une partie (sur le poème « Zone » d'Apollinaire) du chapitre V.

Ma thèse, même remaniée, on le voit, ne présente pas le dernier état de ma réflexion sur le nom propre et sur la sémantique interprétative. Sur demande, je peux donner copie informatique ou papier de mes publications.

RÉFÉRENCES

- (2001), *Introduction à la sémantique des textes*, Paris, Honoré Champion, coll. « Bibliothèque de grammaire et de linguistique », 232 p.
- (2000), « Analyse des espaces représentés dans la littérature. Le récit du terroir « Je m'ennuie de la terre » de Georges Bouchard », *RS/SI*, Montréal, Association canadienne de sémiotique, 19, 2-3, p. 193-215.
- (1998), « Onomastique, homonymie, paronymie et polyglossie. L'exemple de *Prochain épisode* », *Degrés*, Bruxelles, s.n., 26-94, été, d1-d21. Dans cette dernière analyse, je propose une méthode pour rendre compte des transcodages onomastique d'une langue à une autre et des « jeux » onomastiques en général.
- (1996 a), *Nom propre et sémantique interprétative. Sens et signification du nom propre dans le texte littéraire* (remaniement de Hébert 1995, non publié).
- (1996 b), « Fondements théoriques de la sémantique du nom propre », dans LÉONARD, M. et É. Nardout-Lafarge (éd.), *Le texte et le nom*, Montréal, XYZ, p. 41-53.
- (1995 a), « Sens, style et paradigme », *Protée*, Chicoutimi, UQAC, XXIII, 2, printemps, p. 65-76.
- (1995 b), *Nom propre et sémantique interprétative. Sens et signification du nom propre dans le texte littéraire*, Québec, Université Laval, 265 p. (thèse de doctorat en littérature)
- (1994), « Conditions pour les théories de l'asémantisme du nom propre », *Protée*, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, XXII, 3, automne, p. 93-101.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES SYMBOLES ET TABLE DES FIGURES	7
INTRODUCTION	9
CHAPITRE I.....	14
SENS DE «SENS» ET «SENS» DU NOM PROPRE	14
DANS LES SÉMANTIQUES RÉFÉRENTIELLES	14
TYPOLOGIE DES NOMS PROPRES	16
SENS DE «SENS»	17
SYNTHESE DES DÉNOMINATIONS DES POINTES DU TRIANGLE SÉMIOTIQUE.....	19
FONCTIONS DU TRIANGLE SÉMIOTIQUE ÉVOLUÉ	21
TERMES ET PRINCIPALES FONCTIONS DU RECTANGLE SÉMIOTIQUE	22
TABLEAU RÉCAPITULATIF DES TERMES ET FONCTIONS DU RECTANGLE SÉMIOTIQUE	22
STATUT DES TERMES ET FONCTIONS : LANGUE/CONTEXTE.....	22
RELATIONS ENTRE TYPES ET OCCURRENCES.....	23
TYPOLOGIE DES PARCOURS RÉFÉRENTIELS.....	23
RECTANGLE SÉMIOTIQUE ET PARCOURS RÉFÉRENTIEL	24
TYPOLOGIE DES PRINCIPAUX PARCOURS RÉFÉRENTIELS.....	25
TERMES DU SIGNIFIÉ.....	25
DÉCOMPOSITION DU SIGNIFIÉ.....	26
«DÉNOTATION» ET «CONNOTATION» EN LINGUISTIQUE ET EN LOGIQUE	28
SENS DÉNOTATIF.....	28
SENS ET AUTONYMIE	29
SENS ET CLASSIFICATEUR.....	32
SENS ET HOMONYMIE	33
SENS ET MOTIVATION	34
SENS CONNOTATIF	37
CHAPITRE II.....	40
SÉMANTIQUE INTERPRÉTATIVE	40
LE SCHÉMA DE LA COMMUNICATION.....	41
LE SCHÉMA DE LA COMMUNICATION.....	42
L'ÉMETTEUR ET LE RÉCEPTEUR.....	42
LES SYSTEMES	42
L'ENTOUR	43
LE TEXTE	44
LE SIGNE.....	44
TYPOLOGIE DES MORPHEMES	45
TYPOLOGIE DES LEXIES.....	46
LE SEME.....	46
NATURE DU SEME	46
RELATIONS ENTRE SIGNIFIÉ, CONCEPT ET RÉFÉRENT.....	47
TYPOLOGIE DES COMPOSANTS SÉMANTIQUES : SEMES / NOEMES.....	48
TYPOLOGIE DES SEMES : SEMES INHÉRENTS / AFFÉRENTS.....	48

TYPLOGIE DES SYSTEMES PRODUCTEURS DE SEMES	49
RELATIONS ENTRE SÉMEMES	49
TYPLOGIE DES SEMES : SEMES SPÉCIFIQUES / GÉNÉRIQUES.....	50
CONTENU INHÉRENT DES SÉMEMES DU TAXEME DES //COUVERTS//	51
RELATIONS ENTRE TAXEMES, DOMAINES ET DIMENSIONS	51
SEMES GÉNÉRIQUES / SPÉCIFIQUES, INHÉRENTS / AFFÉRENTS.....	51
TYPLOGIE DES COMPOSANTS SÉMANTIQUES.....	52
STRUCTURE DU SÉMEME.....	52
CLASSES SÉMANTIQUES ET CLASSES EMPIRIQUES.....	52
RELATIONS ENTRE UN SIGNIFIANT ET LES SÉMEMES MANIFESTÉS.....	53
TYPES DE SYSTÉMATICTION ET SECTEURS DE REPRÉSENTATION	53
CLASSES SÉMANTIQUES EN LANGUE ET EN CONTEXTE	53
TYPLOGIE DES SEMES : SEMES ACTUALISÉS / VIRTUALISÉS	54
LA PROPAGATION DES SEMES	56
CLASSEMENT ET DÉCOMPOSITION.....	56
«L'ARBRE DE LA SÉMANTIQUE INTERPRÉTATIVE»	57
L'ISOTOPIE.....	57
TYPLOGIE DES ISOTOPIES.....	58
CRITERES QUALITATIFS LIÉS AU TYPE DE SYSTÉMATICTION	58
CRITERES QUALITATIFS LIÉS AUX COMPOSANTS	58
TYPLOGIE DES ISOTOPIES	59
CRITERES QUANTITATIFS.....	59
CRITERES DISTRIBUTIONNELS	59
UN EXEMPLE D'ISOTOPIES ENTRELACÉES	61
TYPLOGIE DES ISOTOPIES EN FONCTION DU CRITERE TACTIQUE.....	61
CRITERE D'INTERRELATION ENTRE ISOTOPIES : POLY-ISOTOPIE / FAISCEAU ISOTOPIQUE.....	62
ANALYSE D'UNE MOLÉCULE SÉMIQUE.....	63
TYPLOGIE DES CONNEXIONS ENTRE ISOTOPIES GÉNÉRIQUES.....	63
L'INTERPRÉTATION.....	63
TYPLOGIE DES INTERPRÉTATIONS.....	64
ÉTAPES DU PARCOURS INTERPRÉTATIF.....	65
LE PARCOURS RÉFÉRENTIEL DANS LA SÉMANTIQUE INTERPRÉTATIVE.....	66
CONCEPT ET SIGNIFIÉ	67
IMAGE MENTALE, SIMULACRE MULTIMODAL, IMPRESSION RÉFÉRENTIELLE, PERCEPTS, OBJET	68
SYSTÉMATICTION DE LA RÉFÉRENCE DANS LA SÉMANTIQUE INTERPRÉTATIVE	72
CHAPITRE III.....	74
SENS ET SIGNIFICATION DU NOM PROPRE	74
DANS LA SÉMANTIQUE INTERPRÉTATIVE.....	74
NOM PROPRE ET SIGNIFICATION	75
NOM SANS CLASSE	75
NOM À UN TYPE DE CLASSE.....	77
NOM À TROIS TYPES DE CLASSE.....	77
FAISCEAUX D'ISOTOPIES SPÉCIFIQUES	79
CONTENU INHÉRENT DES SÉMEMES DE LEXEMES ANTHROPONYMES.....	80

NOM PROPRE, MORPHEME ET LEXIE	81
NOM PROPRE ET MORPHEME	81
LE DÉCOUPAGE MORPHÉMIQUE	82
NOM PROPRE ET LEXIE SIMPLE	83
SÉMÈMES-TYPE ET LEXIES SIMPLES	84
NOM PROPRE ET CLASSE MORPHOLOGIQUE	85
NOM PROPRE ET LEXIE COMPLEXE OU COMPOSÉE	87
SÉMÈMES-TYPE ET LEXIES COMPOSÉES OU COMPLEXES	90
NOM PROPRE ET SENS	90
SYNTHÈSE : CARREFOURS DES SÉMANTIQUES DU NOM PROPRE	91
PREMIER CARREFOUR : SENS DE SENS	91
DEUXIÈME CARREFOUR : UNITÉS ANALYTIQUES	92
LANGUE ET PAROLE	92
MOT, LEXIE, MORPHEME	95
TROISIÈME CARREFOUR : CLASSE MORPHOLOGIQUE ET CLASSE SÉMANTIQUE	97
CHAPITRE IV	100
RÉÉCRITURES PARADIGMATIQUES : HOMONYMIE, PARONYMIE ET POLYGLOSSIE	100
TYPOLOGIE DES PARADIGMES	102
TYPOLOGIE DES RELATIONS ENTRE TOUTS	104
ÉQUIVALENCE INTERSECTIVE	104
ÉQUIVALENCE INCLUSIVE	105
TYPOLOGIE ÉTENDUE DES RELATIONS ENTRE TOUTS	105
PARADIGMES FONDÉS SUR LE SIGNIFIÉ	105
PARADIGMES FONDÉS SUR L'ÉQUIVALENCE DES SIGNIFIÉS	105
PARADIGMES FONDÉS SUR L'IDENTITÉ DES SIGNIFIÉS	106
PARADIGMES FONDÉS SUR LE SIGNIFIANT	109
HOMONYMIE ET SYNONYMIE	110
HOMONYMIE, HOMOPHONIE ET HOMOGRAPHIE	110
PARADIGMES FONDÉS SUR L'IDENTITÉ DES SIGNIFIANTS	110
PARADIGMES FONDÉS SUR L'ÉQUIVALENCE DES SIGNIFIANTS	112
TYPOLOGIE DES PARADIGMES	114
TRANSCODAGE	115
TYPOLOGIE DES TRANSCODAGES	115
CHAPITRE V	119
PRAXIS ONOMASTIQUE	119
«ZONE»	120
CLASSEMENT DES NOMS PROPRES DE «ZONE»	126
«JE M'ENNUIE DE LA TERRE»	128
«TERRE»	129
RÉÉCRITURES DE «TERRE»	129
ESPACE	129
ÉVALUATION DES ISOTOPIES SPATIALES	130
ÉVALUATION DU FAISCEAU SPATIAL	130
ÉVALUATION DES ISOCHRONIES	131

EXISTENCE.....	131
ÉVALUATION DES ISOTOPIES EXISTENTIELLES.....	131
ÉVALUATION DU FAISCEAU EXISTENTIEL.....	132
ÉVALUATION DES ISOTOPIES TEMPORELLES ET EXISTENTIELLES.....	132
«LE JUGE POULIOT».....	132
«BOTREL», «MERCIER», «BAZIN».....	133
«VICTORIAVILLE».....	133
«RENÉ».....	135
<i>PROCHAIN ÉPISODE</i>	136
«K».....	137
«H. DE HEUTZ».....	138
RÉÉCRITURES PAR IDENTITÉ OU ÉQUIVALENCE DES SIGNIFIANTS.....	141
BIBLIOGRAPHIE.....	143
ANNEXE A : ANALYSE MORPHÉMIQUE DE «JE M'ENNUIE DE LA TERRE».....	146
ANNEXE B : SIGNES MAJUSCULÉS DE PROCHAIN ÉPISODE.....	150
GLOSSAIRE.....	156

LISTE DES SYMBOLES ET TABLE DES FIGURES

SYMBOLES

- «signe»
- *signifiant*
- \phème\
- 'sémème' ou 'signifié'
- /sème/ et /isotopie/
- //classe sémantique//
- -> (afférence)
- --> |'réécriture'|

FIGURES

SYNTHESE DES DÉNOMINATIONS DES POINTES DU TRIANGLE SÉMOTIQUE.....	19
FONCTIONS DU TRIANGLE SÉMOTIQUE ÉVOLUÉ	21
TERMES ET PRINCIPALES FONCTIONS DU RECTANGLE SÉMOTIQUE	22
TABLEAU RÉCAPITULATIF DES TERMES ET FONCTIONS DU RECTANGLE SÉMOTIQUE	22
RELATIONS ENTRE TYPES ET OCCURRENCES.....	23
RECTANGLE SÉMOTIQUE ET PARCOURS RÉFÉRENTIEL	24
TYPOLOGIE DES PRINCIPAUX PARCOURS RÉFÉRENTIELS.....	25
DÉCOMPOSITION DU SIGNIFIÉ.....	26
«DÉNOTATION» ET «CONNOTATION» EN LINGUISTIQUE ET EN LOGIQUE	28
LE SCHÉMA DE LA COMMUNICATION.....	42
TYPOLOGIE DES MORPHEMES	45
TYPOLOGIE DES LEXIES.....	46
RELATIONS ENTRE SIGNIFIÉ, CONCEPT ET RÉFÉRENT	47
TYPOLOGIE DES SYSTEMES PRODUCTEURS DE SEMES	49
RELATIONS ENTRE SÉMÈMES	49
CONTENU INHÉRENT DES SÉMÈMES DU TAXÈME DES //COUVERTS//	51
RELATIONS ENTRE TAXÈMES, DOMAINES ET DIMENSIONS	51
SEMES GÉNÉRIQUES / SPÉCIFIQUES, INHÉRENTS / AFFÉRENTS.....	51
TYPOLOGIE DES COMPOSANTS SÉMANTIQUES.....	52
STRUCTURE DU SÉMÈME.....	52
RELATIONS ENTRE UN SIGNIFIANT ET LES SÉMÈMES MANIFESTÉS.....	53
TYPES DE SYSTÉMATIÇITÉ ET SECTEURS DE REPRÉSENTATION	53
LA PROPAGATION DES SEMES	56
CLASSEMENT ET DÉCOMPOSITION.....	56
«L'ARBRE DE LA SÉMANTIQUE INTERPRÉTATIVE»	57
TYPOLOGIE DES ISOTOPIES	59
UN EXEMPLE D'ISOTOPIES ENTRELACÉES	61
TYPOLOGIE DES ISOTOPIES EN FONCTION DU CRITÈRE TACTIQUE.....	61
ANALYSE D'UNE MOLÉCULE SÉMIQUE.....	63

ÉTAPES DU PARCOURS INTERPRÉTATIF.....	65
SYSTÉMATIQUE DE LA RÉFÉRENCE DANS LA SÉMANTIQUE INTERPRÉTATIVE.....	72
FAISCEAUX D'ISOTOPIES SPÉCIFIQUES.....	79
CONTENU INHÉRENT DES SÉMEMES DE LEXEMES ANTHROPONYMES.....	80
LE DÉCOUPAGE MORPHÉMIQUE.....	82
SÉMEMES-TYPE ET LEXIES SIMPLES.....	84
SÉMEMES-TYPE ET LEXIES COMPOSÉES OU COMPLEXES.....	90
TYPOLOGIE DES RELATIONS ENTRE TOUTS.....	104
ÉQUIVALENCE INTERSECTIVE.....	104
ÉQUIVALENCE INCLUSIVE.....	105
TYPOLOGIE ÉTENDUE DES RELATIONS ENTRE TOUTS.....	105
HOMONYMIE ET SYNONYMIE.....	110
HOMONYMIE, HOMOPHONIE ET HOMOGRAPHIE.....	110
TYPOLOGIE DES PARADIGMES.....	114
TYPOLOGIE DES TRANSCODAGES.....	115
CLASSEMENT DES NOMS PROPRES DE «ZONE».....	126
RÉÉCRITURES DE «TERRE».....	129
ÉVALUATION DES ISOTOPIES SPATIALES.....	130
ÉVALUATION DU FAISCEAU SPATIAL.....	130
ÉVALUATION DES ISOCHRONIES.....	131
ÉVALUATION DES ISOTOPIES EXISTENTIELLES.....	131
ÉVALUATION DU FAISCEAU EXISTENTIEL.....	132
ÉVALUATION DES ISOTOPIES TEMPORELLES ET EXISTENTIELLES.....	132
RÉÉCRITURES PAR IDENTITÉ OU ÉQUIVALENCE DES SIGNIFIANTS.....	141

INTRODUCTION

Ce livre tente de répondre à une simple (!) question : quel est le sens du nom propre dans le texte, en particulier littéraire?

Deux domaines peuvent prétendre y répondre, la sémantique et l'onomastique. Or, ni l'une ni l'autre ne nous apportent des réponses suffisamment satisfaisantes.

Si une discipline est un corps de savoir construit par une méthodologie spécifique appliquée à un objet suffisamment propre et autonome, l'onomastique littéraire peut difficilement prétendre à ce titre. Elle s'épuise, en quelque sorte, dans son substrat empirique en une multitude de pratiques analytiques à peu près impossibles à subsumer, et qui souvent, d'ailleurs, ne prétendent à autre chose qu'à une adéquation *ad hoc* pour tel texte (pour une vision synthétique des études onomastiques, on lira Bénard, Léonard et Nardout-Lafarge, 1994, ainsi que Baudelle, 1989). Cependant, bien des lectures présentées comme adéquates ne le sont manifestement pas. Les analyses onomastiques - autonomes ou ancillaires à une étude plus générale du texte - pèchent régulièrement par deux excès, qui ne leur sont pas exclusifs mais qui y sont particulièrement mis en relief. D'un côté, bien des onomatourges, emportés par le caractère «ineffable» du nom propre, s'adonnent, à leur corps défendant, à la «surréaction», pour reprendre l'expression de Riffaterre (1971). De l'autre, pour éviter Charybde, plusieurs tombent en Scylla, et osent à peine de frileuses analyses. La citation qui suit illustre ces deux attitudes productrices d'interprétations inadéquates (dites extrinsèques, par opposition aux interprétations intrinsèques). Le commentaire de Laugesen (1974 : 6) révèle une norme artificielle inductrice de sous-réaction (puisque l'auteur ne saurait être garant de tout le sens des noms propres et toujours) ; tandis que la polémique entre Barthes et Picard (Barthes 1963, Picard 1965 et Barthes 1966) illustre, le sacrifice - ironique pour le second - à une norme artificielle inductrice de surréaction :

«Voilà pourquoi je m'en suis tenu aux exemples «sûrs», ceux pour lesquels la solution est donnée par l'auteur lui-même. Il conviendra de terminer, je pense, en mettant mes compatriotes en garde contre les dangers que présente l'interprétation onomastique, même pour un Français : il ne faut pas se laisser prendre au jeu des noms. M. Roland Barthes ayant écrit sur la tragédie Britannicus : «Comment ne pas savourer la coïncidence onomastique qui fait d'Agrippine le symbole de l'agrippement? et de Narcisse celui du narcissisme?», M. Raymond Picard lui propose ces «thèmes de réflexion concernant la même tragédie : Junie, née en juin (importance zodiacale). Burrhus — bourru. Néron — nez rond (signification physiognomonique). Britannicus — caractère britannique (timidité, réserve), etc., etc.»»

Est-ce à dire qu'on doit désespérer de répondre à notre question initiale? Peut-être pas.

La sémantique interprétative - développée par François Rastier (principalement 1987, 1989, 1991 et 1994) dans le prolongement de celle de B. Pottier - présente de nombreuses qualités susceptibles d'éclairer tant la connaissance du nom propre, en langue et dans le texte, que la pratique interprétative que constitue l'onomastique littéraire.

A notre avis, la plupart des sémantiques peinent à rendre compte et du nom propre et du littéraire parce qu'elles se butent à un ou plusieurs «murs». Nous allons, dans le même souffle, en présenter quelques-uns et les franchir grâce à la sémantique interprétative (aussi appelée *sémantique différentielle unifiée*) :

1. le mur du mot : le mot est un complexe de morphèmes ;
2. le mur du signifié : le signifié se décompose en sèmes ;
3. le mur de l'énoncé : le palier textuel ne se résume pas à une addition d'énoncés (principe de non-compositionnalité absolue), de plus le palier textuel détermine le palier de l'énoncé et non l'inverse (c'est la «détermination principielle du local par le global» (Rastier, 1994 : 326)) ;
4. le mur du contenu dénotatif : le sens résulte de l'interaction des contenus dénotatifs et connotatifs, plus précisément inhérents et afférents ;
5. le mur de la langue : il faut prévoir des mécanismes de conversion, et non pas seulement d'héritage absolu, du contenu en langue en contenu contextuel, par exemple l'actualisation/virtualisation ;
6. le mur du référent : d'une part le sens détermine la référence et non l'inverse, d'autre part les sèmes ne sont pas des répliques des parties du référent ;
7. le mur du «prosaïque» : une sémantique qui ne rend compte que de «Le chat mange la souris» est incomplète.

La sémantique interprétative de François Rastier tente de surmonter ces murs, mais ses propositions sur le nom propre demeurent générales. Nous essaierons de les compléter, et de conjointre sémantique et onomastique. Et l'onomastique et la sémantique interprétative gagneront au rapprochement. L'onomastique littéraire pourra, au

contact d'une théorie éprouvée, se doter de nouveaux outils théoriques, inscrire sa pratique dans un système général du sens et formaliser davantage sa méthodologie. La sémantique interprétative, quant à elle, sera soumise au supplice de la détermination du contenu du nom propre : elle devra développer des propositions à ce jour embryonnaires. Si la sémantique interprétative permet de penser le nom, en retour l'étude du nom se trouvera à enrichir cette sémantique, à en préciser les fondements même, voire à les repenser¹.

* * *

La question initiale se décompose (au moins) en six sous-questions, dont trois sont préalables :

- (1) La nature du nom propre ;
- (2) La nature du sens ;
- (3) La nature du texte littéraire.

La sémantique interprétative distingue deux types de contenus : le contenu en langue, ou signification, formé des sèmes inhérents, et le contenu en contexte, ou sens au sens restreint, composé de sèmes inhérents et afférents actualisés. Stipuler le contenu du nom propre consisterait alors à étudier ces trois autres points :

- (4) En langue, la structure sémantique du nom (présence ou non des quatre types de sèmes inhérents : spécifiques, micro-, méso, macrogénériques) et la dénomination des sèmes inhérents présents (sème /humain/ et /sexe masculin/ dans «Paul»? etc.) ;
- (5) En contexte, la dénomination des sèmes inhérents et afférents actualisés ;
- (6) En contexte, l'impact du nom sur le contenu des autres signes et l'impact des autres signes sur le contenu du nom.

Chacun de ces points est abordé, avec plus ou moins d'ampleur, dans ce livre. Les chapitres I et III s'attardent surtout à la définition du nom propre (point 1), à la définition du mot «sens» (point 2), à la description des structures sémantiques du nom et à la dénomination de ses sèmes inhérents (point 4). La dénomination et l'actualisation d'un sème afférent (point 5) ainsi que l'impact des signes les uns sur les autres (point 6) sont, par nature, imprévisibles dans le détail hors contexte ; de plus la sémantique interprétative de F. Rastier a fort longuement décrit ces mécanismes généraux. Aussi avons-nous concentré leur étude dans les analyses onomastiques du chapitre V, après avoir présenté la sémantique de Rastier au chapitre II. Toutefois, au chapitre IV, nous étudions l'impact sémique de procédés interprétatifs particulièrement sollicités par l'onomastique : les évocations homonymiques ou paronymiques d'un nom propre pourront actualiser des sèmes afférents en son sein et/ou dans d'autres signes (points 4 et 5).

Dans la sémantique interprétative, «Un texte est une suite linguistique empirique attestée, produite dans une pratique sociale déterminée, et fixée sur un support quelconque.» (Rastier, 1994 : 168) Nous ne prétendons pas répondre à la question de la nature du texte littéraire (point 3). Nous analysons au chapitre V des textes réputés, axiomatiquement, littéraires. Cependant, en étudiant l'homonymie et la paronymie au chapitre IV, on touchera certains phénomènes qui, sans être exclusifs au texte littéraire, y sont particulièrement intenses et systématisés. Par ailleurs, les principes de la sémantique interprétative portent pour tout discours, tout genre et tout texte : Rastier analyse, par exemple, des résumés d'observations de cancers thyroïdiens (1989 : 8) ; cependant, le discours et le texte littéraires, en raison de leur complexité, constituent la meilleure épreuve pour ces principes. Suggérons malgré tout quelques pistes. Dans la systématique de Rastier, tout texte relève d'un genre et tout genre d'un discours, et celui-ci d'une pratique sociale donnée au sein d'une culture donnée. Postulons qu'un discours, tout comme un genre (dans le discours médical, ce sont : l'article scientifique, le résumé d'observation, la lettre au collègue) ou un texte, se caractérisent par l'interaction spécifique de ses composantes de l'expression (tactique, médiatique, etc.) et du contenu (tactique, thématique, dialectique, dialogique). Établir cette interaction pour le discours littéraire de notre culture excéderait de loin nos possibilités, seuls certains genres littéraires, comme le récit policier (1989 : 101), ayant été sommairement définis en ces termes. Le discours littéraire apparaît cependant comme le plus riche en types d'interaction et en complexité des interactions (idiolecte fortement

¹ L'étude de ce «monstre» enrichit donc la sémantique interprétative. René Thom (1983 : 128), à propos de l'étude des particules élémentaires et des hautes énergies, critique le recours au marginal pour comprendre le normal : «une telle attitude procède d'un postulat difficile à démontrer : l'étude des conditions toujours plus marginales, toujours plus extrêmes, conduit à une meilleure compréhension de la situation normale.» Certes, il arrive sans doute un moment où l'étude du marginal ne révèle plus rien sur le normal, mais nous ne croyons pas avoir encore atteint ce mur.

systématisé, thématique poly-isotopique, effets tactiques à longue distance, impression référentielle complexe, niveau agonistique comme dans tout texte mythique, etc.).

Détaillons quelque peu chacun des chapitres. La nature scalaire de l'appartenance à une classe morphologique, nous amènera, dans le premier chapitre, à centrer notre étude sur le prototype de la classe, l'anthroponyme spécialisé (par exemple «Paul») en emploi linguistique usuel (par opposition aux emplois particuliers). Nous étudierons alors les conditions pour une théorie linguistique de l'asémantivité du nom propre, particulièrement dans le cadre des sémantiques classiques. Cette partie du premier chapitre servira à préparer nos propositions du troisième chapitre pour une théorie restreinte de l'asémantivité. Nous dégageons d'abord, dans le cadre d'une sémiotique et d'une sémantique générales, les principaux termes et fonctions sémiotiques, et les représentons à l'aide d'un «rectangle sémiotique» (signifiant, signifié, concept, référent, sémantisation, référence, etc.). Ce rectangle permettra une typologie des *parcours référentiels* (du signifiant au référent) postulés par les grandes théories de la référence. L'intérêt du parcours est double : il appert, d'une part, que théorie du sens et théorie de la référence se déterminent mutuellement ; d'autre part, certains de ces parcours apparaissent plus ou moins exclusifs au nom propre (par exemple, le parcours *quasi-nomenclatural* des sémantiques classiques). Le rectangle sémiotique permet également de situer, de distinguer et de montrer la variété des termes et fonction qui ont pu être appelées sens ou signification. Il ressortira que le nom propre ne saurait être vide de «sens», seulement d'un ou de plusieurs «sens». L'absence présumée qui intéresse les sémantiques est généralement celle du sens linguistique «dénotatif». Pour soutenir cette thèse de l'asémantivité, les multiples phénomènes sémiotiques entourant le nom propre doivent être considérés, par une théorie donnée, comme des «non-sens» (l'homonymie, par exemple) ou alors comme s'indexant dans un «sens» autre que dénotatif (par exemple connotatif).

Dans le second chapitre, nous présentons une synthèse, ponctuée d'un certain nombre de précisions et de compléments, des propositions de la sémantique interprétative de F. Rastier (principalement en microsémantique). Là se trouvent les clés pour comprendre les chapitres ultérieurs où figurent nos analyses de textes et notre apport théorique plus substantiel à cette sémantique. Nous avons surtout retenu dans ce chapitre les éléments nécessaires à cette compréhension ; mais nous n'avons pas hésité à en ajouter d'autres, à la fois pour des raisons de cohésion de la présentation et d'exhaustivité.

Le chapitre troisième, dans le cadre de la sémantique interprétative, traite principalement de la signification (le contenu inhérent en langue) du nom propre, et ce pour deux raisons. Les sémantiques convoquées dans le premier chapitre s'attachent à la description du contenu linguistique en langue, et nous voulons confronter nos thèses et les leurs. La seconde raison relève des relations entre sens et signification. Pour la sémantique interprétative, le nom propre, comme le nom commun, fût-il vide en langue, est «plein» en contexte. Or, ce contexte est, par définition, mouvant d'un texte à l'autre et d'une occurrence à l'autre. La difficulté contextuelle réside donc à la fois dans l'inventaire des sèmes et dans la détermination de leur statut inhérent ou afférent. Et il se trouve que les sèmes inhérents sont définis uniquement en langue (bien qu'ils soient actualisés ou virtualisés par le contexte). Pour déterminer le contenu inhérent des noms propres, nous partirons des propositions de Rastier à cet égard. En réaction aux sémantiques extensionnelles - coupables d'un substantivo-centrisme hypostasiant la conception du langage comme nomenclature -, Rastier tente, comme il nous le dit lui-même dans une communication personnelle, de «banaliser» le nom propre, signe parmi d'autres. La seule caractéristique (non exclusive à cette classe, comme nous le verrons) des noms propres, eu égard à leur contenu en langue, serait de contenir peu ou pas de sèmes inhérents (1987 : 237). Nous compléterons cette assertion rapide de Rastier et ajouterons une troisième classe, formée des noms propres à notoriété, dont la structure sémantique est identique à celle des noms communs : ils contiennent les quatre types de sèmes. A l'analyse fondée sur cette unité préthéorique et complexe qu'est le mot, nous substituerons une vision polyscopique du nom propre à partir du principe de la distinction des paliers analytiques et contextuels que sont le morphème, la lexie simple et la lexie composée ou complexe.

L'avant-dernier chapitre tente d'expliquer, dans le cadre théorique que nous nous sommes donné, certaines opérations interprétatives particulièrement sollicitées dans les analyses onomastiques : les réécritures homonymiques («Pierre» --> |«pierre»|), paronymiques («Pierre» --> |«périr»|) et polyglossiques (transcodages) («Pierre» --> |«pier»|, «embarcadère» en anglais). Les réécritures homonymiques et paronymiques reposent sur l'inclusion (et/ou l'induisent) des éléments source et but dans une même classe homonymique (ou classe empirique) ou paronymique. Nous appelons *paradigme d'interprétance* le regroupement des éléments source et but d'une relation de réécriture homonymique ou paronymique donnée dans un texte donné. Les réécritures par polyglossie, quant à elles, font intervenir des morphèmes et des lexies d'une autre langue. Elles enrichissent les paradigmes homonymiques ou paronymiques en introduisant des unités de statut néologique relativement à la

langue contextuelle. Pour arriver à ces conclusions, on avancera une définition générale de ce qu'est un paradigme linguistique, dressera la liste de ses composants minimaux et établira des critères susceptibles de caractériser chaque composant d'un type de paradigme donné. On disposera alors d'une typologie générale classant les différents paradigmes convoqués par la sémantique interprétative, et permettant de prévoir, par déduction, de nouveaux paradigmes, tels les paradigmes d'interprétance.

Le dernier chapitre se veut une praxis. Nous y avons regroupé trois analyses de textes littéraires. Elles assument leur incomplétude et visent chacune un objectif particulier. De toute façon, même limitée au sens intrinsèque, l'analyse peut difficilement être exhaustive. Le principe d'exhaustivité, énoncé par Hjelmslev, est, comme le rappelle Rastier (1989 : 10), «largement illusoire, même pour l'étude d'un texte bref» ; il repose sur une conception contestable de l'immanentisme, liée à une prétendue objectivité du sens (elle-même fondée sur l'objectivité même du texte) : «le sens n'est pas immanent au texte comme message, mais à une situation de communication comprenant en outre un émetteur et un récepteur, comme aussi un ensemble de conditions (des normes, dont le genre textuel, et une pratique sociale déterminée).» (1989 : 16).

La première analyse constitue une mise en oeuvre de la typologie des noms propres dressée dans le troisième chapitre : on y répartit les lexies noms propres du poème «Zone» d'Apollinaire dans l'une ou l'autre des trois classes (noms néologiques, spécialisés, à notoriété). Si notre étude pointe certaines difficultés, force est d'admettre que plusieurs sont inhérentes à toute sémantique tandis que d'autres apparaissent dans toute typologie. Une typologie, par définition, possède un niveau d'abstraction qui la rend inapte à rendre compte de toutes les caractéristiques des phénomènes qu'elle sert à classer et il semble à peu près impossible - pour peu que la typologie ait quelque finesse - qu'il n'y ait ni résidu, ni double classement ni classement incertain.

Suit une démonstration de l'intégration possible d'une analyse onomastique à une description sémantique générale d'un texte, en l'occurrence le récit agriculturiste québécois «Je m'ennuie de la terre» de Georges Bouchard. Nous avons voulu montrer comment le réseau onomastique participe de la cohésion sémantique de l'oeuvre. Pour ce faire, nous avons d'abord dégagé la structure sémantique avant de la faire interagir avec l'ensemble onomastique. Enfin, le chapitre quatre trouve son pendant dans la dernière analyse du chapitre V, celle des réécritures qu'on peut opérer par glissements homonymiques, paronymiques et polyglossiques dans *Prochain Épisode* d'Hubert Aquin. Notre analyse tente de démontrer à quel point les réécritures par homonymie, paronymie et polyglossie peuvent être multiples et ténues sans pour autant verser dans l'interprétation extrinsèque. Elle montre en même temps jusqu'où doit se rendre une analyse qui prétendrait épuiser le sens linguistique des noms propres dans ce texte comme dans bien d'autres...

* * *

Toute réponse apporte au mieux une seule nouvelle question. Nous n'avons pu répondre entièrement à notre interrogation première. Heureusement, peut-être, puisque, comme quelqu'un l'a déjà écrit, la question comporte une force que n'a plus la réponse.

Si la réponse, quelle qu'elle soit, est la destination, nous espérons simplement que le tracé théorique rend compte de la route effectivement parcourue, que nous avons repéré les principaux carrefours, choisi à chaque fois la bonne bifurcation et bien justifié ce choix, et même donné une idée des autres routes aboutissant au même terme, la réponse, quelle qu'elle soit. Peut-être ne pourrions-nous apporter, en définitive, que des questions aux réponses...

CHAPITRE I
SENS DE «SENS» ET «SENS» DU NOM PROPRE
DANS LES SÉMANTIQUES RÉFÉRENTIELLES

Le nom propre pose de façon incisive le problème du sens. La même question se pose depuis deux mille ans : le nom propre a-t-il un sens? Les thèses qui tentent de dépasser l'aporie oscillent de l'asémantisme (Mill, Kripke, Ullman, Lerat, Lyons) à l'hyper-sémantisme (Barthes, Dautat, Bréal, Jespersen).

La diversité de ces réponses provient, entre autres choses :

1. De la définition du nom propre ;
2. De la sous-classe éventuellement considérée ;
3. De la définition du sens².

Ces trois points varient, en premier, d'un champ disciplinaire à l'autre. Les disciplines intéressées par le nom propre se bousculent : la linguistique, en particulier la sémantique (Bréal, Dautat, Jespersen, Ullman, Molino, Rey-Debove, Rastier, Lyons) ; les approches littéraires (Barthes, Nicole, Rigolot, Grivel) ; la logique (Mill, Frege, Russell, Kripke), l'anthropologie (Lévi-Strauss) ; etc³. Toutes parlent du «sens». Nous intéressent ici «le» «sens» de «la» sémantique.

Étant donné la multitude des acceptions possibles du mot «sens», on peut affirmer sans grand danger que le nom ne peut être privé du «sens», seulement d'un «sens». Il nous faudra donc dégager les différents termes et fonctions susceptibles d'être considérés comme des sens - qu'ils soient appelés *sens*, *signification* ou autrement - et les doter si possible d'appellations discriminantes. Nous situerons quelques-uns des ces «sens» en tant que termes ou fonctions du «triangle sémiotique» (formé du signifiant, du signifié et du référent). En vue de tenir compte des dissimulations effectuées par une théorie donnée sur l'un des termes (le concept dégagé du signifié par exemple), il faut prévoir l'ajout d'«angles». Nous utiliserons alors un «rectangle sémiotique». A partir de ce modèle quaternaire, nous étudierons quelques «parcours référentiels» possibles pour rendre compte de la référence en tant que fonction dynamique orientée vers le référent. De la sémiotique, nous passerons à la sémantique proprement dite, dont l'objet est par définition le «sens» et/ou la «signification» linguistiques⁴... Nous approfondirons deux de ces «sens» linguistiques : la dénotation et la connotation, en les dégageant de leurs homonymes logiques.

Il est possible de distinguer les nombreuses sémantiques référentielles, fondées sur la fonction de référence, des quelques sémantiques différentielles (de Greimas, Pottier, Coseriu, Rastier, etc.), fondées sur la relation de différence (par exemple, la *valeur* saussurienne). Dans ce chapitre, nous verrons les conditions qui sous-tendent ou devraient sous-tendre la conception de l'asémantisme dénotatif du nom propre, majoritaire dans les sémantiques référentielles ; l'autre conception, minoritaire, est celle de l'hyper-sémantisme dénotatif. La thèse du vide dénotatif s'accompagne souvent de la thèse de l'hypersémantisme connotatif dont nous ferons état dans la deuxième moitié du chapitre. Différents «sens» doivent être écartés pour soutenir le vide dénotatif du nom propre : principalement, l'autonomie, le classificateur, l'homonymie, la motivation, le sens cognitif.

² Selon Lerat (1983 : 71), «La question de savoir si les noms propres ont un sens n'est difficile à trancher que lorsqu'on ne se donne pas une définition précise du sens.»

³ Pour un aperçu des disciplines concernées par le nom propre, on lira Grimaud (1990). Les termes d'une discipline ne sont pas forcément traduisibles dans ceux d'une autre. Par exemple, on se rappellera cet avertissement de Molino (1982 : 13) qu'il n'y a pas d'articulation identique entre la forme logique et la forme des langues naturelles ; conséquemment, les schémas d'expression linguistique des termes logiques ne leur sont pas exclusifs. Pour Rastier (1989 : 82), c'est à la logique de s'adapter à la souplesse du linguistique : «Les logiques modales ont foisonné depuis les années vingt. Elles sont fort stimulantes pour le linguiste, qui épuise vite les charmes de la logique booléenne. Cependant, aucune à notre connaissance n'est applicable systématiquement hors d'exemples partiels ou factices, à la description des langues. Cela tient à la plasticité des langues (qui les rend irréductibles à des langages formels) : leurs signes ne sont ni des constantes ni des variables, et, tant pour leur contenu que pour leur expression, se modifient imprévisiblement selon leurs occurrences. C'est à la logique de se plier aux langues si elle le peut ; non à la linguistique de régler ses descriptions sur les logiques existantes.»

⁴ Il s'agit des sémantiques proprement dites ou des composantes sémantiques insérées dans une linguistique générale ou dans une étude linguistique quelconque.

Enfin, le corps de notre étude visera le nom propre prototypique : l'anthroponyme en emploi usuel. Cela suppose une conception graduelle de l'appartenance à une classe morphologique et, au moins implicitement, une typologie des sous-classes et une typologie des emplois.

TYPOLOGIE DES NOMS PROPRES

Les différents types et emplois de noms propres, variables selon les théoriciens, sont susceptibles de présenter des comportements sémantiques et morpho-syntaxiques distincts. D'abord, reconnaissons que l'état de nom propre peut subir une articulation scalaire ; le long de cette échelle, d'une théorie à l'autre, on pourra poser des seuils d'acceptabilité en des endroits différents. Reconnaissons également que les critères par lesquels on tente habituellement de définir cette classe - majuscule, absence de marque du pluriel, absence de détermination, absence de signifié, référent unique - ne sont pas convergents et délimitent des ensembles non coextensifs⁵.

Il ne faut toutefois pas « reprocher » au nom propre ce qui relève du système entier : « il n'existe pas de catégories linguistiques bien définies. » (Molino, 1982 : 7) Les classes « bien définies » se retrouvent seulement dans les langages formels. Cependant on peut recourir à la notion de prototype, comme le suggère Molino. Une occurrence donnée appartiendra plus ou moins à une classe donnée, selon qu'elle est plus ou moins conforme au prototype de cette classe. Selon Kleiber (1990 : 185-186) la théorie standard du prototype

« postule une organisation interne des catégories dans laquelle le prototype, conçu comme le meilleur représentant de la catégorie, joue un rôle prédominant. Il fournit directement le principe d'organisation et de représentation des catégories : les catégories sont structurées selon une échelle de prototypicalité qui mène des meilleurs représentants, placés au centre de la catégorie, aux moins bons exemplaires situés à la périphérie. Le prototype fournit en même temps le principe de catégorisation : les entités sont rangées dans une catégorie selon leur degré de ressemblance avec le prototype. Le degré de représentativité devient ainsi équivalent de degré d'appartenance dans des catégories conçues comme ayant des frontières floues. »

Dans le cas du nom propre, le prototype est axiomatiquement l'anthroponyme. Quelles sont alors les autres sous-classes possibles? En faisant la somme des diverses typologies avancées à un moment ou à un autre, on obtient l'extension maximale des sous-classes de noms propres (Molino, 1982 : 6) :

1. Les noms de personnes ou anthroponymes : « Jean », « Homère », etc.
2. Les noms d'animaux : « Médor » (noms non spécialisés : « Hjelmslev »), etc.
3. Les appellatifs et titres : « Papa », « Maman », etc.
4. Les noms de lieux ou toponymes : « Le mont Blanc », « Chicoutimi », etc.
5. Les noms de temps : « midi », « lundi », « septembre », « Pâques », « la Renaissance », etc.
6. Les noms d'institutions : « Bombardier », « P.U.F », etc.
7. Les noms de produits de l'activité humaine : « la 5^e Symphonie », « Madame Bovary », « Ski doo », etc.
8. Les noms de symboles mathématiques et scientifiques : « pi », etc.
9. Les autres noms propres : Molino (1982 : 6) rappelle, tout en doutant de sa pleine valeur explicative ou même descriptive, la conception usuelle selon laquelle tout ce qui intéresse peut recevoir un nom propre : « tout peut, dans certaines circonstances et pour un public donné, recevoir un nom propre ; je peux par exemple appeler ma voiture « Trotinette », etc. »

Évidemment, la plupart des théoriciens élimineront quelques sous-classes, et pas toujours les mêmes (heureusement pour la « diversité théorique »!). Pour Molino (1982), il s'agit de la troisième et de la huitième. Granger (1982) rejette les « pseudo-individus » mathématiques et les toponymes, etc. Peu importe le statut discuté de certaines sous-classes, selon tel ou tel théoricien, remarquons avec Molino que toutes correspondent à l'une ou l'autre des trois dimensions de la deixis : dimension de la personne-*ego* (1,2,3) et de ses productions symboliques ou matérielles (6,7,8), dimension de l'espace-*hic* (4), dimension du temps-*nunc* (5)⁶. En distinguant le sujet de ses productions, nous aurons les quatre grandes sous-classes suivantes :

⁵ La recherche d'une caractérisation morpho-syntaxique du nom propre donne les résultats suivants selon Molino (1982 : 12) : « il n'y a pas de caractérisation définie du nom propre ni dans une langue donnée, ni encore moins dans une perspective générale. On peut apercevoir une tension entre deux mouvements à l'oeuvre dans la langue : le mouvement qui tend à isoler le nom propre ; le mouvement qui vient de l'organisation grammaticale du système linguistique et tend à intégrer morpho-syntaxiquement le nom propre dans ce même système. La tendance à l'isolement s'explique parce que le nom propre est une citation et a valeur autonymique ».

⁶ Molino tire parti plus loin de sa partition des noms propres selon les dimensions de la deixis pour rapprocher noms propres et déictiques. Courtés (1991 : 228) remarque qu'à l'appel nominal on répond par l'une ou l'autre de ces dimensions, soit « Moi » (Lituanie), « Ici » (Allemagne) ou « Présent » (France).

1. Les anthroponymes ;
2. Les réonymes ;
3. Les toponymes ;
4. Les chrononymes.

Plusieurs théories peuvent concourir à raffiner le prototype en proposant des typologies d'emplois. La plupart du temps, elles opposent un emploi habituel, général, à des emplois spécifiques. Notre prototype sera donc l'anthroponyme, en emploi habituel.

Voici, à titre d'exemple, la typologie d'emplois de Meyer et Balayin (1981). Ces auteurs relèvent dix emplois linguistiques possibles du nom propre, c'est-à-dire autant de complexes de caractéristiques graphiques (majuscule), syntaxiques (pluriel et détermination) et sémantiques (signifié ou non, référent unique ou non). Ainsi la nature des noms propres varierait graduellement, selon l'emploi, de nom propre «pur», en emploi premier, à nom propre à signifié, lexicalisé et à comportement morpho-syntaxique de nom commun : absence de majuscule, emploi de déterminants et marque du pluriel. «Harpagon», en emploi premier, s'oppose à «des harpavons», emploi antonomastique. Pour Meyer et Balayin, le nom propre, asémantique en emploi premier et dans les emplois non tropaïques, contracte un signifié dans les emplois tropaïques, où il se rapproche du nom commun : ce sont les emplois antonomastique («Paul est un Grandet», pour «un avare») ; métonymique («une Ford») ; iconique («des Cupidons», pour «des statues représentant Cupidon») et métaphorique («Je suis Atlas»). Outre l'emploi premier, les emplois non tropaïques sont l'emploi familier («Voilà la Jeanne!») ; l'emploi emphatique («les Napoléon, les Jeanne d'Arc ont étonné leur siècle») ; l'emploi quidditif («un Gide n'aurait pas dit cela») ; l'emploi étendu («les Dupont») ; l'emploi spécifié («le Québec français et le Québec anglais»). Dans une représentation scalaire qui va du nom propre en emploi premier au nom commun, les emplois tropaïques sont évidemment situés plus près du nom commun que les emplois non tropaïques.

Autre exemple, Molino (1982) propose une typologie des emplois pragmatiques que nous présenterons en la modifiant :

1. Emploi référentiel unique : «J'ai vu Stéphanie». Il s'agit de l'emploi normal du nom propre. Cet emploi justifie l'existence de la classe morpho-syntaxique. Cependant, on sait que bien des «noms propres» ont des référents multiples («les Écossais») ou des homonymes (les innombrables «Jean») ; tandis que les noms communs peuvent n'avoir qu'un référent, ce sont les *noms singuliers* de Buysens (1973) («la lune»). Cet emploi en présuppose un autre, soit la mise en correspondance d'un nom propre et d'un individu par le baptême (ou dation de nom) ou la présentation, emploi conjonctif qui présuppose le baptême.
2. L'emploi baptismal : «Je te baptise Stéphanie». L'existence d'un nom commun suppose lui aussi un baptême originel, par exemple dans le cas du dégagement d'un nouveau concept, de la duplication d'une nouvelle invention, etc. On peut penser que ce qui est baptisé alors, c'est un «individu conceptuel».
3. L'emploi conjonctif est en fait la connaissance différée du baptême originel intervenu. Il s'agit de la mise en correspondance d'un nom propre et d'un individu par le biais d'un acte déictique : «Ceci est Paris», ou par le biais d'une description définie, «le père de Joseph s'appelle Jules». Cet usage vaut aussi pour les noms communs, notamment dans l'apprentissage de la langue. On peut prévoir une combinatoire avec nom connu/inconnu, propriété connue/inconnue, référent connu/inconnu, relation nom-référent connue/inconnue, etc. Par exemple, on peut prendre connaissance «simultanément» du nom, d'une propriété et d'un référent («Voici Marie la soeur de Paul»).
4. L'emploi interpellatif : «Pierre, viens ici!» Cet usage s'applique également au nom commun : «Petits enfants, venez à moi». L'emploi interpellatif présuppose l'emploi conjonctif et/ou le baptême. Pour Granger (1982), il s'agit de la caractéristique déterminante du nom propre : l'interpellation installe un individu, un «il», en actant virtuel de l'énonciation, en «tu».

SENS DE «SENS»

Le terme de sens, comme tous les termes de quelque intérêt, a reçu de nombreuses définitions, souvent irréconciliables. De plus, «sens» et «signification» sont tantôt mis l'un pour l'autre, tantôt distingués. Dans ce

chapitre nous les emploierons en tant que synonymes, sauf exception ; dans les chapitres subséquents nous les distinguerons : le sens sera le contenu linguistique en contexte et la signification le contenu en langue⁷.

Pour trancher dans l'aporie du «sens» des noms propres, il faut distinguer : (1) différentes acceptions du mot «sens», (2) différents phénomènes sémiotiques susceptibles d'être appelés «sens» ou considérés comme tels et (3) différentes appellations concurrentes pour un même phénomène (ces appellations différentes indiquent souvent des conceptions différentes). Pour ce faire, nous avons développé un modèle général du signe qui permet de situer plusieurs notions sémiotiques en tant que terme ou fonction d'un «rectangle sémiotique» (à verser dans le même paradigme que le «triangle» et le «carré» sémiotiques!).

Comme point de départ, il n'est pas inutile de revenir à l'inévitable triangle de Ogden et Richards (repris en fait d'Aristote, cf. Rastier, 1990)⁸ pour situer certaines acceptions de sens. Nous utiliserons, en la modifiant légèrement, la représentation qu'en fait Eco (1988 : 39) : elle a le mérite de montrer la multitude des dénominations avec lesquelles doit se débattre une approche synthétique⁹.

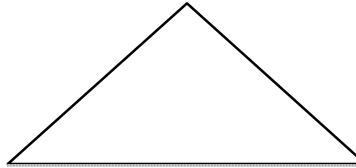
⁷ Voici quelques acceptions de «signification» (en tant que synonyme de «sens», sauf en 5 où on l'oppose sans doute au sens, contenu en langue) : «Parfois, la signification est définie comme [1.] ce qui fonde le signe comme tel, ce qui fait qu'une forme linguistique représente autre chose qu'elle-même. Le terme a alors pour concurrent signifiante. On peut considérer aussi qu'il s'agit de [2.] la relation des formes signifiantes aux objets du monde. Mais pour cette relation les termes de dénotation et de référence apparaissent plus pertinents. Dans une optique saussurienne, la signification sera [3.] la relation du signifiant au signifié ; mais il faut alors faire la place de la valeur, qui est [4.] la relation du signe à ses proches voisins du système. Selon les cas, on l'oppose à la signification, ou on l'y inclut. Pour d'autres enfin, la signification est seulement contextuelle, et n'est que [5.] la somme des emplois d'un signe.» (Mounin, 1993 : 300-301) Ajoutons que le terme de signification peut sous-tendre autant une théorie statique que dynamique : «Comme tous les substantifs de cette sous-classe (cf. description, opération, etc.), la signification est susceptible de désigner tantôt les faire (la signification comme procès), tantôt l'état (ce qui est signifié), révélant ainsi une conception dynamique ou statique de la théorie sous-tendue. De ce point de vue, la signification peut être paraphrasée soit comme «production de sens», soit comme «sens produit.» (Greimas et Courtés, 1979 : 352) La sémantique interprétative de Rastier illustre à elle seule l'instabilité terminologique de toute la discipline, puisque avant *Sens et Textualité* (1989), le sémanticien employait sens pour signification et vice versa. La signification est maintenant le «contenu inhérent défini indépendamment de la situation de communication et du contexte linguistique» ; tandis que le sens est lui relatif à ces facteurs. Par sa nouvelle terminologie, Rastier (1989 : 16) rejoint, comme il le dit lui-même, une longue tradition de Dumarsais à Ducrot, tandis que d'autres comme Charaudeau et Martin maintiennent la terminologie inverse.

⁸ Ogden et Richards, selon Rastier (1991 : 109), en instaurant une relation, fût-elle en pointillé, entre le signifiant et le référent, ajoute à Aristote en pavant la voie à une théorie de la référence directe.

⁹ Quelques commentaires d'Eco (1988 : 39) sur la profusion terminologique autour du triangle sémiotique : «Quelqu'un va même jusqu'à nommer «signifié» ce que nous avons appelé référent, et «sens» ce que nous avons appelé «signifié». Et, par exemple, la *Bedeutung* de Frege a pu être traduite par «signifié» ou «meaning» chez l'un et par «référence» chez l'autre. Tantôt ces différences sont purement terminologiques, tantôt elles dissimulent des divergences de conception radicales. Discuter tous ces choix taxinomiques reviendrait à brosser de la sémantique une histoire vaste et polémique.» A propos du triangle sémiotique on lira avec intérêt la monographie de Rastier «La triade sémiotique, le trivium et la sémantique linguistique».

SYNTHESE DES DÉNOMINATIONS DES POINTES DU TRIANGLE SÉMIOTIQUE

- SIGNIFIÉ (Saussure)
- interprétant (Peirce)
- référence (Ogden-Richards)
- sens (Frege)
- intension (Carnap)
- *designatum* (Morris, 1938)
- *significatum* (Morris, 1946)
- concept (Saussure)
- connotation (Stuart Mill)
- image mentale (Saussure, Peirce)
- contenu (Hjelmslev)
- état de conscience (Buyskens)



- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - SIGNIFIANT (Saussure) - signe (Peirce) - symbole (Ogden-Richards) - véhicule du signe (Morris) - expression (Hjelmslev) - <i>representamen</i> (Peirce) - sème (Buyskens) | <ul style="list-style-type: none"> - RÉFÉRENT (Ogden-Richards) - objet (Peirce) - <i>denotatum</i> (Morris) - <i>Bedeutung</i> (Frege) - dénotation (Russell) - extension (Carnap) |
|---|--|

Retenons les appellations *signifiant*, *signifié* et *réfèrent*. Ces appellations (comme toutes celles du rectangle sémiotique qui suivra) prennent ici, en recouvrant une variété de dénominations, un sens générique. Entre ces trois termes, on instaurera de multiples relations, ou fonctions. Trois grandes fonctions sont possibles : F1 relation du signifiant au signifié ; F2 relation du signifié au réfèrent ; F3 relation du réfèrent au signifiant. On peut ajouter également une relation complexe, F4 relation du réfèrent au signe (composé du signifiant et du signifié seulement, dans la tradition saussurienne), de laquelle, il est possible d'extraire deux relations simples : F3 et F2.

Mais il faut aller encore plus loin : les fonctions peuvent être «vectorialisées», orientées. La notion d'orientation (ou transitivité ou surdétermination ou rection) n'est pas aisée à préciser. Elle englobe l'implication simple, relation forte de la logique de consécution, et la présupposition simple, relation forte de la logique à rebours.

Cette dernière est valorisée par la sémiotique greimassienne, notamment pour les relations entre programmes narratifs de base et d'usage, qui emploie le concept de «mémoire» : la logique de consécution ne permettrait pas d'impliquer assurément le conséquent ni même qu'il y ait conséquent ; à l'opposé, le conséquent retiendrait en mémoire l'antécédent, il le présuppose (cf. Courtés, 1991 : 86-90). Cependant l'orientation ne se limite pas à ces deux relations logiques. Par exemple, Sujet et Objet, en sémiotique, entretiennent une relation de présupposition réciproque : un Objet n'existe que par un Sujet et réciproquement : ils doivent coexister ; cependant, l'orientation syntaxique va du Sujet vers l'Objet (Courtés, 1991 : 77).

Donnons quelques exemples de fonctions orientées du triangle. La relation dite «sémiosis» (F1) est considérée comme une présupposition réciproque. Pour Rey-Debove (1979 : 46), la fonction F2 orientée vers le réfèrent s'appelle «dénotation» ou «désignation», le premier terme ne s'applique que si le réfèrent est un objet singulier du monde réel ; le second, dans tous les cas ; lorsque orientée vers le signifié, on l'appellera «dénomination» (1979 : 42). Le sens a pu être défini, par exemple, comme la fonction F1 - comme présupposition réciproque : «sémiosis» ou comme orientation vers le signifié : la «signifiante» - ou la fonction F2, généralement orientée vers le réfèrent : la «référence»¹⁰ ...

¹⁰ La signifiante est le fait même pour une forme linguistique (un signifiant) de représenter autre chose, d'avoir un sens, d'être un signe. Les explétifs n'auraient pas de signifiante (Mounin, 1993 : 300). La référence, au sens le plus large, c'est le fait même pour un signe (ou un signifié) de renvoyer à l'extralinguistique : «la référence est cette relation, orientée du signe au réel.» (Mounin, 1993 : 284) Cette définition pose pour *relata* le signe et le réfèrent (et non le signifié et le réfèrent comme pour la fonction F2). Certains sont tentés de voir dans la référence (en tant que fonction F2) le modèle de plusieurs relations linguistiques. Par exemple, Greimas et Courtés (1979 : 310-311) distinguent trois types de «références» : 1) celle qui s'établit à l'intérieur de l'énoncé (par exemple dans les anaphores syntaxiques («il») et sémantiques («faire» servant à anaphoriser «coudre»)) ; 2) celle instaurée entre l'énoncé et l'énonciation (par le biais des déictiques) ; 3) celle établie entre l'énoncé et le monde naturel. Rastier (1989 : 274) a cette remarque judicieuse devant sa propre propension à utiliser le terme de «référence» : «Dans cette acception de référer, n'y aurait-il pas un abus de langage?» «Aussi préférons-nous utiliser les termes de

On ajoutera également des fonctions réflexives, qui ont pour relata un seul et même terme ou métaterme. Par exemple la connotation autonymique (Rey-Debove, 1979 : 33) est produite par le fait qu'un signe (terme complexe, ou métaterme), renvoie toujours à lui-même (F5) ; cette relation complexe peut être décomposée en deux relations simples F6 et F7 (du signifiant x au signifiant x et du signifié y au signifié y). Les fonctions réflexives, par définition et contrairement à toutes les autres fonctions vues jusqu'à maintenant, relient des termes de même nature et identiques (par exemple signe z et signe z). On prévoira donc des relations entre termes de même nature mais non identiques. Ainsi la relation F8 ayant pour terme, d'une part, un signifié et, d'autre part, les signifiés équivalents rend compte de la «valeur» saussurienne, qui a reçu elle aussi le nom de «sens», par exemple chez John Lyons (1991 : 167-168) (cf. Mounin, 1993 : 297)¹¹. Bien sûr, par isomorphie on prévoira une relation F9 procédant du plan de l'expression. De tels parcours, qui passent de l'identité (l'autonymie) à l'équivalence, permettent de rendre compte de phénomènes souvent considérés comme connotatifs : l'enrichissement des représentations par les paronymes, les synonymes, etc. (chez Kerbrat-Orecchioni (1990) par exemple)¹². Si l'on peut prévoir une relation procédant de l'identité, une autre de l'équivalence, il en va de même pour l'altérité (ou non-identité non-équivalence). Le cumul des trois types de fonctions englobe le plan entier du contenu, le même principe vaut pour le plan de l'expression.

Par isomorphie, encore, en suivant Greimas dans son hypothèse qui fait du monde naturel une sémiotique (combinant expression et contenu), on peut prévoir les fonctions F10 et F11. Enfin, on pourra distinguer deux types de référents ou de références : par exemple la dénotation (au sens logique que lui donne le *Dictionnaire de linguistique*), en tant que classe, et la désignation (fonction F12), ou référence à un individu ou à une partie d'une classe (cf. Dubois et al., 1991 : 139).

En résumé, le «sens» peut être vu comme résidant dans un terme, ou - vision plus structurale - dans une relation, éventuellement orientée. Tout serait susceptible de «sens», dès lors qu'une fonction est instaurée entre deux éléments¹³. Cette généralisation se trouve également dans la notion de signe: Barthes (1985 : 36) remarque que l'existence d'une relation entre deux relata constitue le dénominateur commun des paronymes «signe», «signal», «symbole», etc. Il faudrait également prévoir que l'établissement d'une fonction produise un «sens» qui soit transféré dans l'un des termes reliés, et non pas dans les deux, voire dans un troisième. Par exemple, l'autonymie (de signe à signe ou peut-être de signifiant à signifiant) produit de la connotation, laquelle est affectée au seul signifié connotatif.

Le tableau suivant illustre les diverses fonctions dégagées :

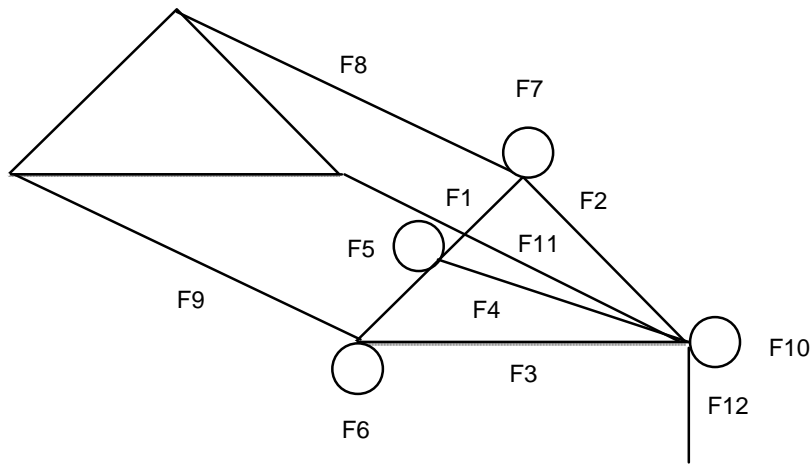
référenciation pour l'appariement entre la perception d'un objet et un signifié, et d'imagisation pour l'appariement entre un signifié et une image mentale.»

¹¹ Pour Greimas et Courtés (1979 : 414), «En linguistique, la valeur peut être, dès lors, identifiée au sème pris à l'intérieur d'une catégorie sémantique (et représentable à l'aide d'un carré sémiotique).» Rey-Debove (1979 : 152) définit ainsi la valeur : «Ce qui, dans le signifié d'un signe, est déterminé par sa relation avec les signifiés des autres signes du même système. La valeur est différentielle et dépend de tous les autres signes ; elle délimite le sens dénotatif.» Le contenu dénotatif (linguistique) se trouverait donc à la jonction de deux fonctions : la valeur et la référence. La valeur définit les traits du référent qui doivent être retenus (tous ne sont pas essentiels pour assurer la distinction des signifiés).

¹² Il faudrait étudier les relations entre les fonctions du langage dégagées par Jakobson et les différentes fonctions que nous proposons ici. Par exemple, la fonction poétique procède au moins en partie de la fonction autonymique.

¹³ Nous disons susceptible car l'intensité de cette relation (sa pertinence) peut être en-deça de ce qui sépare le sens «légitime» du sens «illégitime». C'est ainsi que la sémantique interprétative de Rastier distingue l'interprétation intrinsèque et l'interprétation extrinsèque, laquelle actualise des sèmes non présents dans un texte.

FONCTIONS DU TRIANGLE SÉMIOLOGIQUE ÉVOLUÉ



Même ainsi conçu, le triangle ne suffit pas à rendre compte des définitions du sens et des différents déversoirs où reléguer ce qui relève des sens non pertinents selon une théorie donnée, par exemple le sens éidétique (Rastier) ou sens cognitif (Rey-Debove). En effet, le triangle deviendra rectangle si l'on dégage d'une de ses pointes une notion quelconque. Prenons les connotations. Elles peuvent être affectées à un terme considéré comme interne ou externe à la sémiotique. Certains distinguent deux signifiés dont l'un est connotatif (cf. Rey-Debove, 1979 : 33) ; d'autres considèrent que les connotations sont regroupées dans une partie spécifique du signifié (cf. Pottier (1985 : 30) et son virtuème). Alors on peut prévoir une fonction reliant ces deux parties du signifié ou ces deux signifiés. D'autres pensent que le critère dénотatif/connotatif ne justifie pas le regroupement des traits dans des parties distinctes du signifié (cf. Kerbrat-Orecchioni (1990 : 425) et Rastier (1987 : 53)).

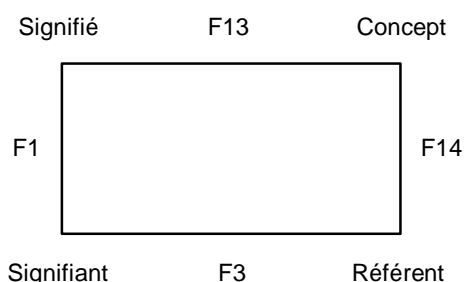
D'autre part, quelques théories, dont la sémantique interprétative (1987 : 25), distinguent le signifié du concept (logique et/ou psychologique) ; tandis que les théories classiques les indistinguent, même lorsqu'elles emploient l'appellation *signifié*. Il devient alors possible d'unir signifié et concept par une fonction. Voici une définition qui assimile signifié et concept : «Le signifié est cette composante d'un signe saussurien à laquelle renvoie le signifiant. Il s'agit d'un concept, résumé de l'intension (ou compréhension) de la classe d'objets évoquée par le signifiant.» (Mounin, 1982 : 301) Pour Greimas et Courtés (1979 : 57), l'assimilation du signifié à un concept n'intervient chez Saussure que «dans une première approximation», éliminée par la suite au profit de la «forme signifiante». Pour Rey-Debove (1979 : 32), le concept se distingue du signifié en ce qu'il est interlingual ; le concept est l'

«Idée générale d'un objet (classe), qui peut s'exprimer par des termes dans une ou plusieurs langues. Le concept doit être distingué du signifié qui est toujours lié à un signifiant particulier [contrairement à la relation de sémiotique, il n'y a pas de présupposition réciproque entre signifiant et concept]. Le concept est une unité controversée ; on peut la concevoir hors langage (purement mentale) ou comme déduite des signifiés de langues différentes. Le concept correspond à un objet réel ou imaginaire. Pour les objets singuliers (notamment désignés par des noms propres), on parle d'«idée».»

En fait, la fortune du mot *concept* explique sa polysémie, et vice versa. Rastier (1991: 125-126) distingue six sens principaux... Comme bien des auteurs juxtaposent ou confondent ses sens ou acceptions, nous l'employons ici volontairement dans un sens vague de construction logique et/ou représentation psychologique. Cependant, nous le distinguons nettement du signifié linguistique.

Le tableau suivant fait état de quelques-unes des nouvelles fonctions que dégage un «triangle rectangle» où se loge le concept :

TERMES ET PRINCIPALES FONCTIONS DU RECTANGLE SÉMIOTIQUE



Enfin, voici un tableau synthétique présentant les principaux termes et fonctions :

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES TERMES ET FONCTIONS DU RECTANGLE SÉMIOTIQUE

TERME ou FONCTION	RELATUM	ORIENTATION	RELATUM	NOM ATTESTÉ
Terme 1				signifiant
Terme 2				signifié
Terme 3				réfèrent
Terme 4				concept
F1a	signifiant	<->	signifié	sémiosis
F1b (F1)	signifiant	->	signifié	signifiante (sémantisation)
F2a	signifié	->	réfèrent	dénotation ou désignation (Rey-Debove), référence
F2b	signifié	->	réfèrent (classe)	dénotation
F2c	signifié	<-	réfèrent	dénomination (Rey-Debove)
F3	signifiant		réfèrent	
(F4)	signifiant	->	réfèrent	
F4	signe	->	réfèrent	référence (Mounin)
F5	signe x	∅	signe x	autonymie (Rey-Debove)
F6	signifiant de x		signifiant de x	
F7	signifié de x	∅	signifié de x	
F8a	signifié de x		signifié(s) équivalent(s)	valeur
F8b	signifié de x		signifié(s) non équivalent(s)	
F9a	signifiant de x		signifiant(s) équivalent(s)	
F9b	signifiant de x		signifiant(s) non équivalent(s)	
F10	réfèrent de x	∅	réfèrent de x	
F11	réfèrent de x		autre(s) réfèrent(s)	
F12	signifié	->	réfèrent individu	désignation
(F6)	signifié	->	réfèrent	
F13 (F2)	signifié	->	concept	(conceptualisation)
F14 (F3)	concept	->	réfèrent	(référenciation)
(F5)	signifiant	->	concept	

NOTE : les parenthèses indiquent des fonctions et des appellations qui seront utilisées pour l'étude du parcours référentiel.

STATUT DES TERMES ET FONCTIONS : LANGUE/CONTEXTE

Le modèle que nous venons de dégager demeure évidemment incomplet. En particulier, on peut tenir compte d'une variable d'une grande portée théorique : l'opposition langue/parole. Elle permet de distinguer entre deux statuts d'un signe (que celui-ci soit conçu comme dyadique, triadique ou tétradique), d'éléments ou de fonctions d'un signe : le type, en langue, et l'occurrence, en contexte. Autrement dit, il existe des termes-type, des termes-occurrence, des fonctions de types, des fonctions d'occurrences et des fonctions mixtes. Un même terme donné

pourra, par nature ou de fait, ne prendre que l'un des statuts possibles (en langue **ou** en contexte), ou les deux (en simultanéité ou en succession, à l'intérieur du même texte ou d'un texte à un autre) ; tandis qu'une fonction donnée pourra prendre l'un des statuts seulement, deux statuts seulement, ou les trois. Soit les variables suivantes et les valeurs qu'elles peuvent prendre :

1. Signe, élément ou fonction d'un signe : X/Y ;
2. Statut : type/occurrence ;
3. Numéro d'occurrence : occurrence I / occurrence II.

Il faut alors prévoir principalement cinq sortes de rapports : (1) entre un type et un autre ; (2) entre le type et son occurrence ; (3) entre un type et une occurrence autre que la sienne ; (4) entre une occurrence et une autre qui relève d'un autre type ; (5) entre une occurrence et une autre qui relève du même type.

RELATIONS ENTRE TYPES ET OCCURRENCES

	FONCTION	RELATUM	RELATUM
1	F. de types	X type	Y type
2	F. mixte	X type	X occurrence
3	F. mixte	X type	Y occurrence
4	F. d'occurrences	X occurrence	Y occurrence
5	F. d'occurrences	X occurrence I	X occurrence II

En faisant subir une telle articulation, par exemple, au rectangle sémiotique, on se trouve à poser très clairement un certain nombre de problèmes théoriques, notamment : un signe ou un élément hérite-t-il automatiquement en contexte de tous ses composants présents en langue? toute sorte de signe possède-t-elle un référent hors contexte? un signe véritablement néologique, n'ayant donc pas de signifié et de concept en langue, en contracte-t-il en contexte? etc. Nous répondrons à ces questions au fil du livre.

TYOLOGIE DES PARCOURS RÉFÉRENTIELS

Nous avons vu comment les termes du triangle sémiotique pouvaient être liés par des fonctions de natures diverses. Réutilisons ce triangle dans le cadre d'une typologie des parcours référentiels. Nous proposons d'appeler *parcours référentiel* l'enchaînement, selon une théorie donnée, des termes et, dans certains cas, des fonctions menant, dans une approche de consécution, du signifiant au référent.

La notion de parcours référentiel englobe et situe les deux débats principaux entourant la référence. Le premier touche le statut du terme aboutissant et soulève des questions comme : le référent est-il déterminé par le sens ou l'inverse? un référent est-il un individu et/ou une classe? est-il «réel» et/ou fictif, sensible et/ou intelligible, interne et/ou externe au signe? Le second débat entoure le nombre et le statut des termes (autre que le référent) et fonctions formant le parcours. Pour caractériser le ou les parcours référentiels posés par une théorie donnée, on envisagera donc le nombre et la nature des termes et fonctions impliqués. Termes et fonctions proviennent en totalité ou en partie d'un modèle du signe implicite ou explicite dans la théorie.

Comme nous l'avons vu, entre les relata d'une configuration donnée - qu'elle soit formée de termes, de métatermes (groupe de plus d'un terme) ou de fonctions¹⁴ - plusieurs types de relations sont susceptibles d'être instaurées. Seules nous intéressent ici les fonctions (et leurs termes) participant du parcours et qui, de ce fait, sont orientées asymétriquement vers le référent. Nous éliminons donc : les relations réflexives¹⁵ (par exemple la *connotation autonymique*) ; les relations formées d'au moins un métaterme ou d'au moins une fonction ; les relations asymétriques rétro-orientées relativement au parcours (par exemple la *dénomination*) et les relations symétriques (par exemple la *sémiosis* entre contenu et expression dans la tradition saussurienne). Il nous reste à

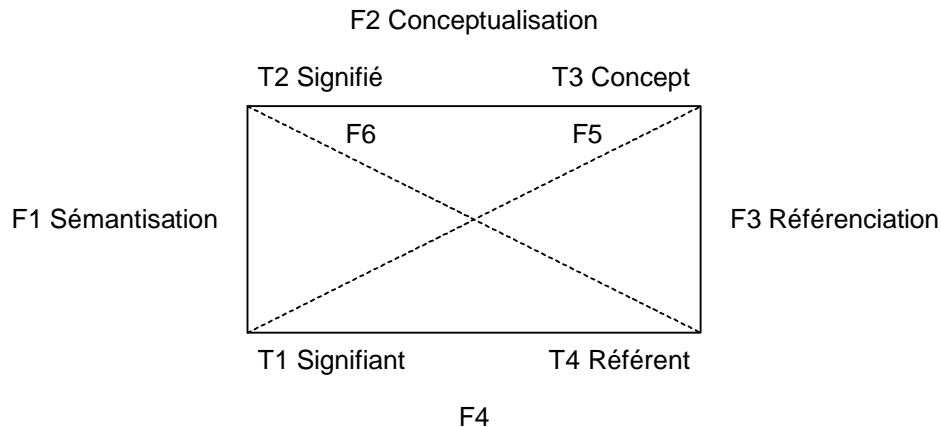
¹⁴ Les relations peuvent être monadiques, dyadiques, etc. ; homogènes (relata fonction et fonction, par exemple) ou hétérogènes (relata fonction et terme, ou terme et métaterme, par exemple). Le principe de compositionnalité n'est pas absolu : une fonction peut ne pas se résumer à la simple somme de ses termes ou de ses fonctions relata.

¹⁵ Il serait sans doute préférable de remplacer cette appellation qui, souvent interdéfinie dans l'opposition réflexif/transitif, présume un caractère orienté aux relations non-réflexives.

nommer pour nos besoins les principales fonctions qui peuvent former un parcours référentiel : appelons F1 *sémantisation*, F2 *conceptualisation*, F3 *référenciation*¹⁶.

Pour simplifier, nous éliminerons les fonctions F4, F5 et F6. Du point de vue du parcours de complexité maximale, le parcours nomenclatural passe sur deux termes absents (et non pas vides), le signifié et le concept (élimination de F4). De même le parcours classique transite sur un terme absent, le signifié (élimination de la fonction F5). Enfin, nous ne connaissons pas de théorie qui à la fois distingue signifié et concept et écarte ce dernier du parcours (élimination de la fonction F6). Appelons *suite de fonctions* un enchaînement d'au moins deux fonctions (entre termes présents). Le parcours référentiel repose sur une suite de fonctions, sauf dans les théories nomenclaturales.

RECTANGLE SÉMIOTIQUE ET PARCOURS RÉFÉRENTIEL



L'appareil ainsi constitué pour rendre compte des grands types de parcours référentiel excède le modèle du signe de chacune des théories convoquées. Les modèles de tradition aristotélicienne sont triadiques ; les modèles de tradition saussurienne sont dyadiques ; les modèles nomenclaturaux sont monadiques. A notre connaissance, il n'existe pas de modèle du signe tétradique réunissant les quatre termes de notre appareil¹⁷. Si l'on convient d'appeler *sémiosis* l'ensemble des termes et relations jugés internes au signe, on qualifiera un parcours référentiel donné d'intra- ou d'extra-sémiosistique selon qu'il se conforme à la *sémiosis* ou l'excède.

Enfin le parcours référentiel sera ou dyadique, ou triadique, ou tétradique. Le parcours minimal, nomenclatural, comportera deux termes et une fonction ; le parcours «classique», trois termes et deux fonctions ; relativement aux termes et fonctions représentés dans ce rectangle, la sémantique interprétative prévoit quatre termes et trois fonctions au parcours.

Les conceptions héritées de Frege proposent un parcours référentiel unique pour les noms communs et les noms propres, le parcours «classique». Dans le parcours classique, tel signifiant implique tel signifié, lequel implique tel référent (classe ou individu). Il faudrait sans doute distinguer, pour prendre un exemple simple, l'arbre-du-monde, indépendant du langage, de l'arbre-référent, partie prenante d'un procès référentiel. En règle générale, la référenciation est l'apanage de certains types de signes, dont les noms propres. Une même théorie peut bien sûr prévoir plusieurs parcours référentiels concurrents, dont l'un sera affecté à un type de signe. Ainsi plusieurs conceptions proposent deux parcours référentiels (Mill, Russell, etc.) : un parcours quasi-nomenclatural pour les noms propres (logiques et/ou linguistiques) ; et un parcours classique pour les autres expressions (par exemple les descriptions définies). Des théories nomenclaturales, les plus anciennes conceptions du langage, perdurent en ère post-saussurienne, sous diverses hypostases, en prônant la référence directe (cf. Morris, Carnap, 1975 et Montague, 1974).

¹⁶ Quelques justifications et explications : (1) *sens* et *signification* sont déjà pris en sémantique interprétative ; (2) Rastier (cf. 1989 et suivants) emploie pour F2 *imagisation* ; (3) mis à part un *distinguo* passager (cf. 1989), il semble utiliser indifféremment *référenciation* et *référence*.

¹⁷ Un modèle tétradique comportant un ou plusieurs termes différents du nôtre est possible. Naturellement, le mur quaternaire peut être défoncé. K. Heger (cité dans Baylon, 1978 : 132), par exemple, propose un parcours référentiel à six termes et cinq fonctions : signifiant -> monème -> signifié -> signification -> concept -> réalité (les flèches indiquent la consécution).

La plupart des sémantiques assimilent signifié (linguistique) et concept (logique et/ou psychologie). Certains, comme Rastier, dégagent les deux termes et intercalent le concept entre le signifié et le référent. Cette distinction assure l'autonomie de la sémantique relativement à la psychologie et à la philosophie du langage : les sèmes ne sont ni des qualités du référent ni des parties d'un concept. En fait, les sèmes, comme traits linguistiques différentiels, constitutifs du sens linguistique, déterminent les parties du concept, constitutives du sens éidétique (ou sens cognitif), et celles-ci les parties du référent. Aucune relation n'unit directement un sème à une partie du référent (Rastier, 1987 : 25). Dans la sémantique de Rastier, il n'y aurait qu'un parcours référentiel, déterminé par le signifié contextuel ou sens, qui correspond ou non au signifié en langue ou signification.

Le dégagement du concept, tout comme celui de la connotation, permet de reporter certains «sens» dans une dimension non linguistique. Ainsi chez Rey-Debove (1979 : 104-105), le nom propre ne possède qu'un sens interlingual, cognitif (sens éidétique ou dénotation au sens logique), mais pas de sens linguistique. En ce cas - dans la mesure où l'on intègre le concept dans le parcours référentiel - on obtient deux types de parcours, dont l'un, celui qu'emprunterait le nom propre, se trouvera à hypostasier le modèle classique en réduisant le signifié au vide et en le «remplaçant» par le concept.

TYPLOGIE DES PRINCIPAUX PARCOURS RÉFÉRENTIELS

1	Tétradique	signifiant	->	signifié	->	concept	->	référent
2	Quasi-classique	signifiant	->	∅	->	concept	->	référent
3	Classique	signifiant	->	-	->	concept	->	référent
4	Quasi-nomen.	signifiant	->	-	->	∅	->	référent
5	Nomenclatural	signifiant	->	-	->	-	->	référent

Notes: ∅ = terme vide; - = terme absent; l'orientation est ici celle de la consécution référentielle

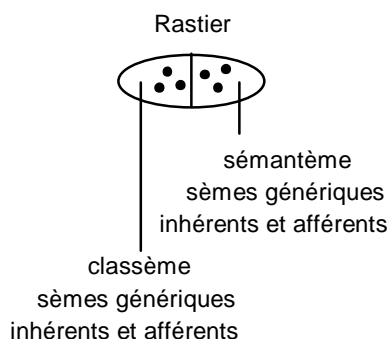
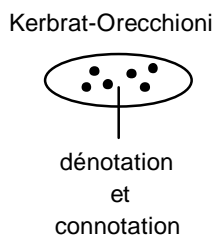
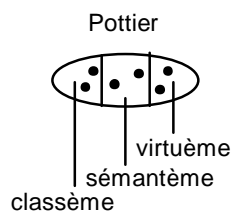
Si l'on se risque à une périodisation, on dégagera une tendance historique à la complexification du parcours référentiel (bien que des théories contemporaines prônent par exemple la référence directe (cf. Carnap, 1975 et Montague, 1974)). Cette complexification procéderait d'abord par un modèle proposant deux parcours - dont l'un, celui que prend le nom propre, ne serait qu'une hypostase du modèle antérieur - avant que n'émerge un modèle unifié donnant un même parcours pour le nom propre et le nom commun. A l'instar de Rastier, on peut penser que l'évolution et l'autonomisation de la sémantique vont de pair avec une complexification du parcours référentiel¹⁸. Évidemment la complexité n'est pas en soi un gage d'adéquation.

TERMES DU SIGNIFIÉ

Il convient maintenant de s'attarder à l'un des angles du rectangle, le signifié. Selon une théorie donnée, chacun des termes du rectangle peut ou non faire l'objet d'une analyse. Il en va ainsi pour le signifié : une théorie sera analytique ou atomiste. Nous voyons principalement deux formes d'analyse, susceptibles, en théorie du moins, de se conjuguer. La première consiste à prévoir la coexistence dans un même signe de deux signifiés, dont l'un sera connotatif (cf. Rey-Debove). La seconde décompose le signifié en traits (cf. Pottier, Greimas, Rastier, Kerbrat-Orecchioni). Ces traits présenteront entre eux, dans le même signe ou d'un signe à l'autre, une relation d'altérité ou d'identité sur la base de leur dénomination (par exemple /humain/ et /pour s'asseoir/). Au surplus, il est possible qu'une théorie les oppose qualitativement, par exemple en les classant en traits dénotatifs et traits connotatifs. Lorsqu'une telle discrimination intervient, le regroupement de traits selon leur valeur qualitative pourra induire un sous-signifié particulier. Ainsi, les traits connotatifs de Pottier sont regroupés dans une partie du signifié appelée *virtuème* ; chez Pottier et Rastier les traits génériques et spécifiques forment, respectivement, le *classème* et le *sémantème* ; chez Kerbrat-Orecchioni, au contraire, les traits dénotatifs et connotatifs ne donnent pas lieu à une partition en sous-signifiés.

¹⁸ Le parcours référentiel de la sémantique interprétative ne se réduit pas aux quelques éléments présentés ici. Il faudrait notamment parler d'*impression référentielle* (cf. 1987), d'*image mentale* (cf. 1989) et de *simulacre multimodal* (cf. 1991). L'objectif comparatiste qui est nôtre ne nécessite pas, dans ce chapitre, de déployer cette complexité.

DÉCOMPOSITION DU SIGNIFIÉ



NOTE : pour compléter le tableau, nous avons représenté les théories qui tout en constatant l'existence d'un phénomène «sémantique» parallèle au signifié, ici les connotations, ne lui attribuent pas le statut de signifié secondaire.

Comme nous allons discuter les thèses de l'asémantivité dénotative et de l'hyper-sémantivité connotative, précisons ce que sont les sens dénotatifs et connotatifs. Nous ne chercherons pas à faire l'historique des termes et des concepts de dénotation et de connotation en logique et en linguistique. De même nous ne plongerons pas dans de subtils distinguos - d'une discipline à l'autre ou d'une sémantique à une autre - entre les concepts recouverts par les mêmes termes ou entre concepts similaires dotés d'appellations distinctes (nous renvoyons le lecteur à des ouvrages comme ceux de Garza-Cuarón, 1991). Nous suffit ici de distinguer les termes de «dénotation» et «connotation» en logique de leur homonyme en linguistique : en effet leurs sens peuvent être différents, voire diamétralement opposés. Nous reviendrons cependant sur ces questions au chapitre deux pour justifier la substitution de l'opposition inhérent/afférent à celle de dénotatif/connotatif.

En logique, la dénotation sera tantôt envisagée comme fonction orientée vers le référent (une opération), tantôt comme le référent lui-même (le résultat de l'opération) (A. Rey cité dans Eco, 1988 : 235). Dans le premier cas, elle correspond à ce qu'on a appelé plus haut la *référence* ou la *référenciation*. Les logiciens contemporains ont ajouté une nouvelle distinction, déjà suggérée par Stuart Mill, en séparant l'extension - ou la dénotation comme classe de tous les objets auxquels le signe peut référer - de l'intension - ou la connotation (au sens logique et non linguistique) comme ensemble des propriétés qui peuvent être attribuées au dénoté (Eco, 1988 : 235-236)¹⁹. La dénotation «est tantôt comprise comme un objet singulier, tantôt comme une classe d'objets» ; certains réservent le terme de dénotation à la référence à des individus et celui d'extension à la référence à des classes (Eco, 1988 : 235-236)²⁰.

¹⁹ Ces propriétés sont celles-là mêmes qui informent le *sens dénotatif* de la linguistique. De même que toutes les propriétés d'un référent donné ne trouvent leur pendant dans les connotations, il faut se demander si ces dernières trouvent toutes leur pendant dans le sens dénotatif. L'inféodation de la linguistique dominante aux théories du langage occulte cette possible distanciation. Dans les deux cas, ce départage doit reposer sur des critères, sur lesquels on s'entre-déchire depuis Aristote.

²⁰ Eco (1988 : 235) tranche la question en soutenant qu'elle constituait en réalité pour Frege une «valeur de vérité».

Comme le constate Mounin (1993 : 100), «En sémantique, l'usage est fluctuant, mais le plus souvent, l'emploi de *dénotation* est proche de celui qui en est fait en logique : on la définit comme la relation qui unit une forme linguistique à une classe d'objets du monde observable ; cette forme a la propriété d'évoquer, dans l'usage de la langue, la classe d'objets qu'elle dénote.» Le *Dictionnaire de linguistique* (Dubois et al., 1991 : 139) considère la dénotation comme une classe d'objets et l'oppose à la désignation (on ne distingue pas signifié et concept) :

«La *dénotation* d'une unité lexicale est constituée par l'extension du concept constituant son signifié. Par exemple, le signe «chaise» étant une association du concept «siège, à quatre pieds, avec un placet, avec un dossier» [intension du concept] et de l'image acoustique *chaise*, la dénotation sera : *a, b, c, ... n sont des chaises*. A ce titre, la dénotation peut être opposée à la désignation : alors que, par la dénotation, le concept renvoie à la classe des objets, dans la désignation le concept renvoie à un objet isolé (ou un groupe d'objets) faisant partie de l'ensemble. La classe des chaises existantes, ayant existé ou possibles constitue la dénotation du signe «chaise», tandis que «cette chaise-ci» ou «les trois chaises» constitue la désignation du signe «chaise» dans le discours.²¹»

Pour Rastier (1987 : 123), au contraire, les dénotations logique et linguistique sont irréconciliables : «Ces deux types de dénotation n'ont donc rien de commun, mais s'opposent, comme la relation qui définit le contenu extensionnel, à celle dont participe le contenu intensionnel.» Pour éviter l'équivoque, nous proposons, à l'instar de Rey-Debove, d'opposer *dénotation* et *sens dénотatif*. Soit ces définitions de Rey-Debove (fortement inspirées de Morris) :

«Le sens appartient à la sémiotique ; il est distinct du référent, et son étude fait l'objet de la sémantique. Le sens dénотatif d'un signe correspond à la dénomination du référent ; le sens connotatif s'y ajoute.» (1979 : 132)

[La dénotation est la] «Relation qui va d'un signe à son *denotatum* (définition d'une classe en extension). La relation inverse est la dénomination.» (1979 : 43).

«Le *designatum* fait partie de la sémiotique, alors que le *denotatum* lui est extérieur» (1979 : 46).

La dénotation est vue comme une fonction dont le terme aboutissant est externe à la sémiotique (du signe au *denotatum*). Il s'agit donc d'une définition homologable à celle de la logique. A première vue, le «sens dénотatif» semble lui aussi externe parce qu'il «correspond» à la dénomination, fonction identique à la dénotation mais orientée à l'opposé (du *denotatum* au signe). Cependant, le sens dénотatif et le sens connotatif ne sont pas différents du sens qui «appartient à la sémiotique», ils en constituent simplement une spécification. La définition suivante confirme que le sens dénотatif et le sens connotatif appartiennent à la sémiotique. Le sens connotatif est, selon Rey-Debove (1979 : 33) (nous soulignons), le

«*sens ou signifié second d'un signe qui s'ajoute au sens dénотatif* (fonction de symbole), essentiellement produit par le signifiant du signe (voir Connotation autonymique), par ce que l'emploi du signe apprend de l'émetteur (fonction de symptôme) ou par l'action que prétend exercer le signe sur le récepteur (fonction de signal). Le sens connotatif est codé ou non codé. Il peut fonctionner dans le partage des codes, ou seulement à l'encodage ou au décodage.»

Il y aurait deux formes de connotation : l'une *mondaine* et l'autre *métalinguistique*, la connotation autonymique ; celle-ci est le statut sémiotique d'une séquence, de dimension égale ou supérieure au signe, qui «dénote le monde et connote les signes produits pour en parler.» (Rey-Debove, 1979 : 33).

Voyons une sémantique qui, contrairement à celle de Rey-Debove, ne distingue pas deux signifiés mais deux types de composants (elle se rapproche en cela de la conception de Rastier), celle de Kerbrat-Orecchioni (1990 : 425) :

«On peut considérer que le contenu sémantique d'une unité linguistique quelconque se décompose en deux types de composantes : les traits dénотatifs, qui seuls interviennent directement dans le mécanisme référentiel, reflètent les propriétés objectives de l'objet dénoté, et sont seuls en principe impliqués dans la valeur de vérité de l'énoncé ; les traits connotatifs, qui jouent certes un rôle non négligeable dans le choix du signifiant, mais dont la pertinence se détermine par rapport à d'autres considérations que celle de la stricte adéquation au référent. On en donnera deux exemples : 1) Le contenu de «fauteuil» s'oppose dénотativement à celui de «chaise» sur la base du trait /avec accoudoirs/ vs /sans accoudoirs/ : ce «sème» est en effet le seul trait véritablement distinctif, dans la mesure où c'est de lui que dépend l'adéquation référentielle du signifiant, quelle que soit la situation de discours. Mais le terme connote en outre l'idée de confort : même si tous les fauteuils ne possèdent pas nécessairement cette propriété, le trait /confortable/ vient s'inscrire

²¹ Rey-Debove (1979 : 46) oppose *denotatum* et *designatum*. Un objet existant est un *denotatum* ; un *designatum* peut ou non renvoyer à un *denotatum* ; un signe a toujours un *designatum*, «Ce à quoi le signe réfère dans l'esprit de l'émetteur ou du récepteur et selon le code. Le *designatum* fait partie de la sémiotique, alors que le *denotatum* lui est extérieur ; c'est une unité socioculturelle, une classe définie en compréhension qui peut avoir plusieurs éléments, un seul élément ou n'avoir aucun élément (classe vide). Le lexique des langues a des *designata* qui organisent le monde extérieur différemment à chaque époque, dans chaque société, et en crée d'imaginaires (ex. : «licorne», «Martien»).»

dans «l'image associée» au concept par la masse parlante, et surdéterminer le contenu sémique de l'*item*. 2) «chaussure» s'oppose dénотативement à «chaussette», mais connotativement à «godasse» : ces deux termes ont en effet la même extension ; ce n'est donc pas la nature du référent qui détermine dans ce cas le choix du signifiant, mais les caractéristiques de la situation de communication (connotation de type «niveau de langue»).²²»

Contrairement à bien des théoriciens qui ne voient la connotation que comme phénomène du contenu (fût-il reconnu comme induit par le signifiant), Kerbrat-Orecchioni distingue signifiant et signifié de connotation. Un signifié de connotation est susceptible d'investir des signifiants de connotation de natures et de dimensions diverses : d'un élément du signe au discours entier, au plan de l'expression ou du contenu. Kerbrat-Orecchioni (1990) rejette ainsi la conception hjelmsléviennne qui veut que l'expression d'un langage connotatif soit toujours constituée de l'ensemble des plans de l'expression et du contenu d'un langage dénотатif. Ne nous intéressent ici que les signifiés de connotation. Voici la typologie que propose Kerbrat-Orecchioni (1990 : 425-426) :

«1. Les connotations qui viennent enrichir la représentation du référent à la faveur de divers mécanismes associatifs (tout mot connote en effet ses propres paronymes, synonymes, ou homonymes), ou de divers jeux sur le signifiant (trope, calembour, allusion, etc.).

2. Les connotations «stylistiques», qui signalent que le message procède d'un sous-code particulier (ou «lecte») : variante diachronique (connotations archaïques ou modernistes), dialectale («septante»), «sociolectale» (termes propres à un milieu socioculturel), «idiolectale» (termes propres à une formation idéologique), ou «typolectale» (termes propres à un type de discours particulier - ainsi «onde» ou «azur» sont-ils marqués d'une connotation «poétique»).

3. Les connotations «énonciatives», qui fournissent des informations sur le locuteur et la situation de communication : on y retrouvera certaines des catégories précédentes (le problème des «niveaux de langue» relevant à la fois du style et de l'énonciation), aux côtés des connotations «axiologiques» (péjoratives ou mélioratives), ou affectives (valeurs «émotionnelles», dont Bally a tenté l'inventaire, et que prétend mesurer le «différenciateur sémantique» d'Osgood).»

En résumé, les sens que nous retenons pour notre étude sémantique du nom propre sont donc le sens dénотатif - que nous éviterons d'appeler dénотation, puisque le terme a généralement en linguistique de forts liens avec son équivalent logique -, composé de traits dénотатifs, et le sens connotatif (ou connotation, au sens linguistique, très différent du sens logique), composé de traits connotatifs. Le tableau suivant permet de voir les correspondances et divergences terminologiques entre linguistique et logique (nous utilisons la liste des couples synonymes de *Bedeutung* et *Sinn* dressée par Eco (1988 : 122-123)) :

«DÉNотATION» ET «CONNOTATION» EN LINGUISTIQUE ET EN LOGIQUE

LINGUISTIQUE	Référence (fonction) Référent (<i>relatum</i>)	Sens dénотатif	Sens connotatif ou connotation
LOGIQUE	<i>Bedeutung</i>	<i>Sinn</i> (Frege)	?
	dénотation	connotation	
	dénотation	signifié (Russell : 1905)	
	référent	référence (Ogden et Richards : 1923)	
	extension	intension	
	extension	compréhension (dans la logique de Port-Royal)	
	<i>breadth</i>	<i>depth</i> (Peirce : 2.418)	

SENS DÉNотATIF

Dans une explication historique de l'aporie asémantisme/hyper-sémantisme du nom propre, Molino lie les théories asémantiques à la conception du nom comme qualité de l'individu dénommé. Soit une définition stoïcienne du nom propre : «un nom propre, comme «Diogène» ou «Socrate», est la partie du discours qui indique une qualité qui appartient à un seul individu» (Diogène Laërce reformulé par Molino (1982 : 13)). On peut tirer, selon Molino, deux conclusions opposées :

²² Ducrot (1972 : 317-318) abonde dans le même sens que Kerbrat-Orecchioni. Le signifié n'est pas le référent : il est constitué uniquement des traits distinctifs essentiels pour le distinguer des autres signes de la langue, et non pas d'une description exhaustive des objets désignés. Ainsi le trait péjoratif de «cabot» appartient au signifié, non au référent, en tant qu'il sert à l'opposer à «chien». Inversement, bien des propriétés du référent ne seront pas incluses dans le signifié parce qu'elles n'interviennent pas dans les classes linguistiques. Le signifié de «homme» ne comporte pas le trait /sans plume/, car la classification «naturelle» du français n'oppose pas «homme» et «oiseau» dans la classe //bipède//, mais «homme» et «bête» dans la classe //animal//. Nous dirons que la valeur limite les traits référentiels pouvant être retenus par le signifié.

1) L'individu étant irréductible à l'une de ses qualités, le nom propre n'est qu'une étiquette formée d'une de ses qualités, soit les syllabes qui constituent son nom.

2) En vertu du principe selon lequel l'intension est inversement proportionnelle à l'extension, le nom propre serait le mot dont l'intension serait la plus dense. Cette hyper-sémantique dénotative est défendue notamment par Bréal (1982 : 182-183)²³.

«On a soutenu que les noms propres, comme «Alexandre», «César», «Turenne», «Bonaparte», formaient une espèce à part et étaient situés en dehors de la langue. Il y a bien quelques raisons en faveur de cette opinion [...]. Néanmoins on peut dire qu'entre les noms propres et les noms communs il n'y a qu'une différence de degré. Ils sont, pour ainsi dire, des signes à la seconde puissance. [...] La différence avec les noms communs est une différence toute intellectuelle. Si l'on classait les noms d'après la quantité d'idées qu'ils éveillent, les noms propres devraient être en tête, car ils sont les plus significatifs de tous, étant les plus individuels. Un adjectif comme «augustus» en devenant le nom d'Octave, s'est chargé d'une quantité d'idées qui lui étaient d'abord étrangères. D'autre part, il suffit de rapprocher le mot «César», entendu de l'adversaire de Pompée, et le mot allemand «Kaiser», qui signifie «empereur», pour voir ce qu'un nom propre perd en compréhension à devenir nom commun. D'où l'on peut conclure qu'au point de vue sémantique les noms propres sont les substantifs par excellence.»

La seconde thèse, contrairement à la première, trouve bien peu de défenseurs ; aussi nous ne considérerons que la première. Posons l'excellente définition que donne Rey-Debove (1979 : 104-105) du nom propre et qui met en lumière la plupart des problèmes de la conception asémantique :

«Substantif servant à dénommer un objet singulier qui relève d'un code de la connaissance (interlingual) et non d'une langue particulière. Le sens cognitif (non langagier) [la dénotation au sens logique (cf. 1979 : 29)] du nom propre correspond à la description définie ; son sens langagier est limité à la connotation autonymique («Goethe» : «ce qui (ou la personne qui) s'appelle «Goethe»»). Le nom propre peut être partagé par plusieurs objets et fonde la classe métalinguistique définie en compréhension des objets appelés *Goethe*»²⁴.

SENS ET AUTONYMIE

Nous intéressent ici les questions suivantes: le nom propre possède-t-il un contenu autonymique? Si oui est-il spécifique au nom propre et s'agit-il d'un contenu dénotatif? Rappelons qu'il y a autonymie quand un signe renvoie à lui-même en tant que signe.

Tout signe linguistique peut être employé métalinguistiquement : la citation, par exemple, posséderait la vertu de convertir tout signe en signe métalinguistique. Cependant, on considère généralement que certaines classes de signes sont caractérisées par leur propension naturelle à l'autonymie : les déictiques²⁵ et les noms propres. L'étude de l'autonymie du nom propre passe donc généralement par la comparaison avec les déictiques (par exemple dans Jakobson, 1981 : chap. IX)²⁶. Nous suivrons la présentation de Maingueneau (1986 : chap. I), puis nous la commenterons.

²³ Dauzat (1956 : 3) reprend l'idée de Bréal : «Les noms propres sont les plus individuels, les plus significatifs de tous ; ce sont les substantifs par excellence : devenant noms communs ils gagnent en extension ce qu'ils perdent en compréhension, et *vice versa*.» On peut également citer Jespersen (1971 : 77) : «le mot «John» prend un sens différent chaque fois qu'il est employé, et seul le contexte permet de le découvrir ; le fait que ce sens soit plus spécialisé dans chacun de ces cas que celui de «pipe» tient à ce qu'un nom propre évoque un plus grand nombre de traits particuliers qu'un nom commun, et c'est là une chose très importante. Je pourrais emprunter à Mill sa terminologie, mais certes pas ses vues, et dire que les noms propres, tels qu'on les emploie effectivement, «connotent» [au sens logique] un plus grand nombre de propriétés.»

²⁴ Le sens linguistique du nom propre est ainsi uniquement connotatif. Remarquons que cette connotation peut constituer une description définie («ce qui s'appelle X») - s'il y a homonymie, cette «description définie» sera sentie comme non pertinente, le sens interlingual devra alors intervenir pour lever l'ambiguïté) -, mais le fait de posséder tel nom n'est généralement pas considéré comme une propriété retenue par le sens dénotatif.

²⁵ On distingue des déictiques personnels («je»), des déictiques spatiaux («ici») et des déictiques temporels («maintenant»). L'ensemble des déictiques peut être plus ou moins étendu, selon les théoriciens. Étendu, il pourra inclure les corrélatifs de «je - ici - maintenant», soit «tu - là - hier», etc. ; les démonstratifs ; et parfois tous les pronoms de la troisième personne... En général, cependant, on exclut les pronoms de la troisième personne. Nous centrerons notre analyse sur le prototype de la classe des déictiques, le «je».

²⁶ Molino (1982 : 12) rapproche également nom propre et déictique sur la base de l'autonymie : «le nom propre est une citation et à valeur autonymique : Jean, c'est seulement celui qui a la propriété de s'appeler «Jean». En cela, le nom propre est proche des pronoms personnels, c'est-à-dire d'éléments appartenant au champ déictique du langage.» D. Kaplan subsume déictiques et noms propres sous l'appellation de *termes directement référentiels*, c'est-à-dire qui réfèrent sans l'intermédiaire d'un sens frégéen (Corblin, 1983 : 201). Enfin, Granger (1982) fonde sa thèse du nom propre comme interpellateur sur sa propriété de faire commuter en «tu» un «il» interpellé par «je».

Les déictiques au sens large sont des expressions dont le référent ne peut être déterminé que par rapport à l'énonciation même : le référent de «je» est «ce qui dit «je»». Cependant, il faut admettre que les déictiques, en particulier les déictiques personnels, ont malgré tout un «sens» stable dans tous leurs emplois, un certain sens en langue donc. A l'opposé des noms communs qui délimitent *a priori* une classe d'objets, «en dehors de telle ou telle énonciation, il n'existe pas de classe d'objets susceptibles d'être désignés par «je». En dernière instance, est «je» celui qui dit «je» dans tel énoncé-occurrence : pour être «je» il faut et il suffit de proférer «je».» Le «il», comme les autres pronoms de la troisième personne, doit être séparé du «je-tu» puisque «c'est le contexte linguistique qui permet de l'interpréter (on le lie à son antécédent, qui lui confère un signifié), alors que les embrayeurs de personne se voient attribuer une interprétation par la seule situation d'énonciation.» (Maingueneau, 1986 : 5) Le sens des embrayeurs fait donc intervenir une forme de réflexivité : le contenu de «je» est «ce qui dit «je»». Les noms propres font aussi intervenir un contenu réflexif, «Fido» désigne «ce qui est dit «Fido» (par je)». Selon Jakobson (1981 : 177-178), «le nom désigne quiconque porte ce nom. L'appellatif «chiot» désigne un jeune chien, «bâtard» désigne un chien de race mêlée..., mais «Fido» ne désigne ni plus ni moins qu'un chien qui s'appelle «Fido».» Cependant la référence du nom propre reste stable (sauf homonymie) à travers une infinité d'énonciations, alors que c'est rarement le cas pour les embrayeurs.

Nous commentons. Le nom propre a souvent été rapproché des pronoms (et plus généralement des mots dits «vides», prépositions, etc.). Les pronoms cependant, en tant qu'anaphoriques, contractent un signifié contextuel (cela est valable autant pour «il» que pour «je») ; le principe de l'anaphorisation ne s'appliquerait pas aux noms propres, et de toute façon il ne s'agirait là que d'un contenu contextuel (la plupart des sémantiques s'attachent, implicitement ou explicitement, à décrire la langue). On pourrait juger que les déictiques et les noms propres forment les seules classes dotées en langue d'un contenu autonymique. Il convient alors de stipuler si ce contenu est dénotatif.

On considère généralement que l'autonymie possède un statut métalinguistique («connotatif») et non mondain, elle ne saurait donc fonder un contenu dénotatif, ne spécifiant même pas un simple classificateur. En conséquence, et même si son type d'autonymie le distingue du déictique, le nom propre demeure asémantique : «son sens langagier est limité à la connotation autonymique», dit Rey-Debove (il faut bien sûr distinguer ce «sens langagier», lié au langage, du «sens dénotatif»). D'autres distinguent le caractère métalinguistique de l'autonymie en général et le caractère mondain de l'autonymie du nom propre. Ainsi, Kleiber (1981: 329) considère que le nom possède un contenu dénotatif en langue, le *prédicat de dénomination* : «Le nom propre représente l'abréviation du prédicat de dénomination *être appelé /N/ (x)*. «Goethe» désignerait alors «un x qui s'appelle Goethe». Ce contenu serait exclusif au nom propre. Pour Martin (1987 : 143), au contraire, la thèse du prédicat de dénomination «a l'inconvénient de valoir pour tout nom, y compris les noms communs. *Le chat* c'est le x qui est appelé «chat»» (cité dans Gary-Prieur, 1994 41).

On peut étendre de la façon suivante les objections de Martin. Tous les signes possèdent soit ce sens d'être (1) ce qui énonce, soit d'être (2) ce qui est énoncé (ou d'être ce à qui on énonce) ; on ajoutera que tout signe possède aussi ce sens d'être (3) ce qui est énoncé *tel* («je», ou «Fido», ou «chien»). Il s'agit clairement, dans ce dernier cas, de ce que Rey-Debove appelle *connotation autonymique* : tout signe et tout élément sémiotique étant également (ou avant tout) signes d'eux-mêmes. Un déictique personnel comme «je» posséderait donc trois formes de sémantité : celle d'être ce qui dit ; celle d'être ce qui est dit ; et celle d'être ce qui est dit tel (ici «je», au lieu de «chien» ou «Fido»...). Le nom propre, comme les autres signes non déictiques, ne posséderait que les deux dernières formes de sémantité, qu'on pourra appeler *connotation autonymique générique* (être dit) et *connotation autonymique spécifique* (être dit tel)²⁷. Enfin, un nom commun posséderait les mêmes sens que le nom propre, avec au surplus un quatrième type de sens : le contenu dénotatif. Ce sens dénotatif constituerait un deuxième niveau de sémantité qui viendrait se superposer, si l'on veut dans le cadre d'une sorte de parcours génératif du sens, à un premier niveau, la connotation autonymique générique et spécifique. Nous inversons ainsi l'ordre génératif habituel qui voit la connotation comme élément «second», s'ajoutant à la dénotation qu'elle présuppose. Rey-Debove (1979 : 33 et 132), par exemple, épouse la conception habituelle. «Fauteuil» aurait alors les sens suivants : «ce qui est dit», «ce qui est dit «fauteuil»» et 'fauteuil', son contenu dénotatif. Dans ces conditions, on ne peut plus soutenir l'asémantité absolue du nom propre par rapport au nom commun, mais seulement l'absence du dernier type de sens. L'absence de ce quatrième sens «mettrait en vitrine» le contenu autonymique, présent dans tout signe.

²⁷ Tout comme pour les déictiques, la position d'expressions comme «il», «ceci», «amour», ou «Napoléon» est déterminée relativement à l'énonciation, mais de façon négative : ce sont des non-déictiques, des termes déictiquement non marqués.

Toutefois, selon Gary-Prieur²⁸, l'objection de Martin était déjà désamorcée par Kleiber (cité dans Gary-Prieur, 1994 : 42) : «Nous défendrons donc l'idée d'un *s'appeler*, expression métalinguistique lorsqu'il s'agit de noms communs, et d'un *s'appeler*, expression non métalinguistique lorsqu'il s'agit des noms propres.». Toujours selon Gary-Prieur, le prédicat de dénomination saisisrait bien la différence entre nom propre et déictique, d'une part, et nom propre et nom commun, d'autre part. Aucune condition n'est imposée au référent d'un déictique : quiconque peut se désigner comme «je» en prenant la parole. A l'opposé un nom commun stipule une série de propriétés du référent auxquels ils conviennent. Entre les deux se trouve le nom propre, qui comme le nom commun - mais par une seule propriété, être un *x* appelé /Np/ - stipule son référent et qui à l'instar du déictique est réflexif : «Le prédicat de dénomination exprime en somme assez bien le statut des noms propres, dont la signification est à mi-chemin entre celle d'un nom (prédicat définissant une contrainte référentielle) et celle d'un embrayeur (présence du signifiant dans la signification).» (Gary-Prieur, 1994: 43) Cette position n'est pas sans poser problème. A partir du moment où l'on accepte que le signifié puisse ne contenir qu'un seul trait, pourquoi retenir un trait métalinguistique et rejeter un trait mondain comme /chien/ dans «Fido», comme l'évoque l'exemple de Jakobson? Nous touchons par là au problème du classificateur (cf. plus bas).

Kripke (1972 et 1982) accorde une fonction particulière au nom propre logique, dont font partie les noms propres linguistiques, celle de désigner rigidement. Il introduit le concept de désignateur rigide en réaction à l'assimilation par Russell (1905) des noms propres aux descriptions définies. Selon Russell (Russell, 1989 : 217), le nom propre abrège une description définie, autrement dit nom propre et description définie peuvent être en relation d'identité :

«Où sinon dans un livre de logique quelqu'un peut-il jamais vouloir dire que «*x* est *x*»? Et cependant l'assertion de l'identité sous des formes telles que «Scott était l'auteur de *Waverley*» et «Vous êtes l'homme» est quelque chose de fréquent.»

La fonction de désignation rigide distingue nom propre et description définie. Si le nom propre est désignateur rigide, c'est justement parce qu'il est irréductible à une description définie ou à un faisceau de descriptions définies. Pour Kripke, le nom propre désigne le même individu dans tous les mondes possibles, à travers toute modification de ses propriétés²⁹. Ainsi «Aristote» ne fait pas que désigner «le précepteur d'Alexandre» (description définie), mais également le même individu dans tous les mondes possibles, même dans celui où il n'aurait pas été précepteur d'Alexandre³⁰. Si l'on considère le nom propre comme une propriété de l'individu, il faut admettre que le nom puisse désigner, dans un monde possible, un individu qui n'a plus cette propriété de posséder ce nom...

Appliquée à la linguistique, une telle théorie incite à voir le nom propre comme asémantique. Il faut alors considérer comme non pertinent le «sens» extrait d'un nom propre par analyse morpho-sémantique - «Dartmouth» n'équivaut pas à «Dart mouth», «l'embouchure de la Dart» - ou par analyse morpho-sémantique

²⁸ Nous ne pouvons faire état avec l'ampleur qu'ils mériteraient des ouvrages récents de M. N. Gary-Prieur (1994) et de K. Jonasson (1994). Quelques mots cependant du premier livre. Gary-Prieur oppose le contenu dénotatif du nom en langue, son prédicat de dénomination, susceptible d'être le seul activé en contexte, à d'autres contenus uniquement contextuels. Certains de ces contenus sont exclusifs au nom propre. Gary-Prieur (1994 : 39-40) distingue «sens» et «contenu». Elle entend par «sens» «une propriété qui caractérise le nom propre en tant qu'unité de la langue», et qui est représentée par le *prédicat de dénomination* de Kleiber (1981) ; quant au contenu, il s'agit «des propriétés qui caractérisent le nom propre en tant qu'il est lié à son référent initial». Le nom commun ne posséderait que du sens. Les exemples suivants illustrent, respectivement, le sens et le contenu : (1) «C'est elle qui a épousé *ce Neville Strange* dont je t'ai parlé» et (2) «Les globules blancs sont son *Albertine*». Gary-Prieur analyse : «S'il suffit, pour comprendre (1), de savoir que *Neville Strange* désigne un *x* qui s'appelle Neville Strange», on ne comprend rien à (2) si l'on ne connaît pas le personnage de Proust.». Au prédicat de dénomination peuvent s'ajouter, en contexte, des connotations (au sens linguistique) (1994 : 52-57). «Les connotations relèvent du signe tandis que le contenu relève du référent.» (Gary-Prieur, 1994 : 57) En résumé, la spécificité du nom propre réside dans une sorte particulière de contenu en langue, le prédicat de dénomination, et dans des formes particulières de contenus contextuels.

²⁹ La théorie des mondes possibles a été créée par Leibniz et formalisée par Hintikka et Kripke. Molino voit deux façon d'utiliser le concept de désignateur rigide : «on peut concevoir la notion de désignateur rigide de deux façons différentes : on parlera d'un côté de désignateur rigide déictique, dans le mesure où le nom propre maintient l'invariance de la référence à l'individu à travers toutes les modifications spatiales, temporelles et personnelles de l'individu désigné (et ce n'est pas le sens dans lequel Kripke a introduit la notion) ; il s'agit d'un autre côté d'un désignateur rigide modal, qui assure la continuité entre le monde réel et les différents mondes possibles de la sémantique modale.» (Molino, 1982 : 15) N. Salmon distingue «*désignateur obstinément rigide* ou *désignateurs obstinés* et *désignateur rigide de manière persistante* ou *désignateurs persistants*. Les désignateurs obstinés désignent la même chose dans tous les mondes indépendamment du fait qu'elle existe ou pas. Par exemple, «le seul nombre premier pair» est un désignateur obstiné. Un désignateur persistant désigne la même chose dans tous les mondes où elle existe.» (Nef, 1990 : 607)

³⁰ Il en va de même pour les descriptions, définies ou non, devenues noms propres (en lexie simple, composée ou complexe) : ainsi, «l'Université du Québec à Chicoutimi» n'est pas une description et l'on peut affirmer, selon Kripke, que cette université n'est pas à Chicoutimi sans se contredire (c'est ce qui se produit dans ce monde, puisqu'elle est aussi à Sept-Iles!).

d'une description définie présumée équivalente - «Aristote» n'équivaut pas «au précepteur d'Alexandre». Autrement dit le nom propre, comme le croit Lerat (1983 : 71), ne résisterait pas à la paraphrase :

«Si l'on admet la conception instrumentale selon laquelle le sens est un invariant qui résiste à la paraphrase «dans tous les mondes possibles», il est clair que, parmi les noms, seuls ceux que l'on appelle fort opportunément «commun» ont cette propriété. Aussi bien, proposer une définition d'un nom propre n'est concevable qu'au prix d'une périphrase situationnelle, et non pas d'une paraphrase linguistique : si je remplace «Phèdre» par «la fille de Minos et de Pasiphaé», il s'agit nécessairement de l'épouse de Thésée et non pas d'une autre femme qui pourrait porter le même nom.»

L'élargissement du concept de rigidité permettra de mieux saisir la spécificité du nom propre par rapport à d'autres classes morpho-syntaxiques auxquelles on le compare souvent, les noms communs et les pronoms déictiques. Toutes sont dotées d'une rigidité, mais elle s'applique à des constituants différents du procès linguistique. La rigidité, dirons-nous simplement, est la propriété pour un élément linguistique de maintenir un invariant malgré les variables. On peut alors concevoir le système linguistique comme le «flux d'une rigidité» circulant dans au moins trois processus : l'énonciation, la signification - au sens de production de sens - et la désignation. Du déictique au nom commun, la rigidité se déplace de l'énonciation à la signification, cet invariant qui résiste à la paraphrase ; du nom commun au nom propre, elle passe de la signification à la désignation. Cette rigidité résiderait, respectivement et par rapport au référent, dans la position du référent relativement à l'énonciation («je» est un véritable «énonciateur rigide»), dans la classe de référent (la dénotation), et dans l'individu référentiel désigné. Ces diverses rigidités - qui peuvent bien sûr être flouées, «fautueil» pouvant servir à désigner un roman, par exemple - constituent les points fixes de toute l'organisation du langage.

Une telle conception fait apparaître le triangle (infernale pour tout sémioticien) énonciation-signification-désignation, où chaque terme présuppose le précédent, du moins dans la perspective de Frege où le sens détermine la référence. On peut corrélérer chaque pointe du triangle à l'une des trois classes morpho-syntaxiques étudiées et également à l'un des trois champs linguistiques définis par Molino dont elles constituent chacune le prototype : ce sont le champ déictique, tout ce qui se rattache à moi, ici et maintenant ; le champ de la représentation, noms communs et verbes ; et le champ du nom propre. Molino (1982 : 19) ajoute donc le champ du nom propre comme intermédiaire des deux champs déjà dégagés par Bühler (1933) :

«Il nous semble que le nom propre constitue un autre champ linguistique, qui occupe une place intermédiaire entre les deux autres : en effet le nom propre est un nom, mais son fonctionnement morpho-syntaxique, sémantique et pragmatique le rapproche des déictiques, des pronoms personnels par exemple. C'est cette place intermédiaire qui permet, croyons-nous, de résumer et d'expliquer ses propriétés linguistiques : le nom propre, désignant l'individu dans son identité et sa continuité spatio-temporelle, utilise le champ de la représentation selon des modalités proches du fonctionnement du champ déictique en faisant d'un signifiant la marque propre d'une singularité.»

Cette médiation que constitue le nom propre entre le champ déictique et le champ de la représentation peut d'ailleurs se lire implicitement chez Granger (1982) pour qui la spécificité du nom propre est d'être un «il» (champ de la représentation) commutable en «tu», et donc subséquemment en «je» (champ déictique), dans le cadre d'une interpellation effective ou potentielle. Remarquons que le pronom «il» ne constitue pas le prototype du champ de la représentation, il tend à passer dans le champ déictique : comme pour «je», son contenu se précise en contexte.

SENS ET CLASSIFICATEUR

Si l'on considère que le contenu linguistique d'un nom propre est rendu par une expression du type «un chien qui est dit «Fido»», il faudra préciser le statut du sujet prédiqué : constitue-t-il un classificateur analytique intégré au contenu dénotatif du nom propre? En raison de l'argumentation générale, qui vise à comparer et à distinguer nom commun («chien») et nom propre («Fido»), on dira que Jakobson n'intègre pas dans le contenu de «Fido» le classificateur «chien». Alors, un élément présumé vide de sens, comme un démonstratif, aurait pu remplacer «chien». Le contenu d'un nom propre néologique eût pu être décrit ainsi par Jakobson : «Jxjqpx» signifie «**ce** qui s'appelle «Jxjqpx»». Rey-Debove, en illustrant le contenu autonymique du nom propre, utilise concurremment les deux formes de représentation du sujet, avec le démonstratif et avec un nom commun : «Goethe» : «**ce** qui (ou la **personne** qui) s'appelle «Goethe»». Là non plus le classificateur n'est pas intégré dans le contenu puisque la théoricienne considère que le nom propre ne possède pas de sens linguistique (qu'un sens «langagier»).

Selon le *Dictionnaire de linguistique* (Dubois et al., 1991 : 397), «le nom propre n'a pas d'autre signifié que le nom (l'appellation) lui-même»; cependant les noms propres, «sémantiquement, se réfèrent à un objet

extralinguistique, spécifique et unique, distingué [identifié] par sa dénomination des objets de même espèce³¹.» Le nom propre interviendrait donc au deuxième temps (la désignation par la dénomination) d'une procédure de discrimination procédant d'abord par un classificateur (la «même espèce»). Pourtant le nom propre est dit vide de sens dénotatif : c'est donc que le classificateur n'intègre pas le contenu linguistique ; que la désignation ne fait pas intervenir, au moins dans le cas du nom propre, de traits dénotatifs. D'ailleurs, plusieurs soutiennent, comme Searl (1972 : 223), qu'à chaque nom propre est associé analytiquement (en logique) un terme général :

«Ma réponse à la question : «les noms propres ont-ils un sens?» - si elle équivaut à demander si oui ou non les noms propres sont utilisés pour décrire ou spécifier les caractéristiques des objets - sera donc : «non». Mais si elle équivaut à demander si oui ou non les noms propres sont logiquement reliés aux caractéristiques de l'objet auquel ils réfèrent, la réponse est : «oui de façon assez lâche.»»

Ce classificateur est-il interne et/ou externe à la sémiosis? Là est la question. Il est externe selon le *Dictionnaire* (et chez Ullman (1959 : 24-25)). Lerat (1983 : 73) réfute l'existence même du classificateur (du moins en sémantique). Cela indique qu'il se croirait obligé de l'inclure chaque fois dans la sémiosis, contrevenant par là à son hypothèse du nom propre vide de sens : le nom propre n'est pas «une «description identifiante» (Searl), mais une identification sans description.» Dans la citation suivante, Molino (1982 : 16) rend compte de la théorie du classificateur :

Il est souvent associé, explicitement ou implicitement, à un classificateur qui indique la classe à laquelle appartient l'objet individuel désigné par le nom : «Médor», parce que le nom fait partie d'une catégorie spécifique, signifie «le chien qui porte le nom «Médor»».

Pour Ducrot (1972 : 321-322), certains noms propres, dits spécialisés, intègrent dans leur contenu linguistique un classificateur : «Fido» (ou «Médor» si vous préférez) aurait pour contenu le classificateur «chien». Les noms propres font partie, selon Ducrot (1973 : 317-324), de l'ensemble des classes d'éléments linguistiques qui réfèrent, ensemble constitué des noms propres, des déictiques et descriptions définies (les démonstratifs auraient une fonction auxiliaire par rapport aux descriptions définies). Pour Ducrot tout nom est descriptif en contexte et même en langue : «Dupont» signifierait «le «Dupont» que tu connais». Deux choses caractérisent son approche : l'introduction d'un sujet réflexif (le nom propre lui-même) et d'un prédicat qui ne fait plus état de la propriété de porter le nom, mais indique que le référent est connu de l'allocutaire. Le déictique contenu («tu») ancre sur le contexte et permet la référence (pour Ducrot la référence passe toujours par un déictique explicite ou non). Comme Jakobson, Ducrot utilise un nom propre possiblement spécialisé (incluant le classificateur «humain»). Comme pour Jakobson, nous pouvons présumer que Ducrot eût décrit ainsi le sens d'un nom néologique : «Jxjqpx» signifierait «le «Jxjqpx» que tu connais». Cette description est donc pour Ducrot le contenu minimal d'un nom propre, contenu auquel peut s'ajouter un contenu «normal» dans le cas des noms spécialisés («Dupont», «Médor», etc.) (il faudrait se demander si ce classificateur intégré est l'ensemble des traits du sème 'chien' ou seulement le sème /chien/). En conséquence, «le nom propre n'est qu'idéalement non descriptif» (1973 : 291). En contexte, le nom propre possède toujours un sens :

«il est anormal d'employer un nom propre si l'on ne pense pas que ce nom «dit quelque chose» à l'interlocuteur, si donc l'interlocuteur n'est pas censé avoir quelques connaissances sur le porteur de ce nom. On peut alors considérer comme le sens d'un nom propre pour une collectivité donnée, un ensemble de connaissances relatives au porteur de ce nom, connaissances dont tout membre de la collectivité est réputé posséder au moins quelques-unes.» (1973 : 321)

Mais on ne précise pas le statut de ce «sens» : s'agit-il d'un sens cognitif ou bien linguistique mais contextuel?

SENS ET HOMONYMIE

Quelles sont les positions que le tenant de l'asémantité, générale ou limitée, doit soutenir à ce point de notre exposé? Le nom propre contient une connotation autonymique, mais la connotation n'est pas un contenu linguistique pertinent, voire pas un contenu linguistique du tout. Tout nom propre pourrait être associé à un classificateur analytique, mais celui-ci serait externe à la sémiosis et ne produirait pas de pendant interne, même dans le cas des noms propres spécialisés. Les tenants d'une asémantité limitée, dont nous sommes, ne nient pas la présence d'un «classificateur linguistique» dans bon nombre de noms.

³¹ Selon le *Dictionnaire de linguistique* (Dubois et al., 1991 : 397), le nom propre n'aurait de «référence» que son appellation : «Le nom propre n'a pas d'autre signifié que le nom (l'appellation) lui-même. Par exemple, le nom propre «Jean» se réfère à autant de personnes particulières qu'il y a d'individus nommés «Jean», la seule référence de «Jean» est l'appellation «Jean.»»

Autre phénomène sémiotique à écarter du contenu dénotatif, l'homonymie. Nous avons jusqu'à maintenant négligé ce phénomène, cependant les noms spécialisés le mettent en lumière puisque la spécialisation présuppose une homonymie généralisée. L'homonymie pose doublement problème aux théories de l'asémantisme : en tant qu'elle fonde une classe ; et en tant que cette classe puisse regrouper des éléments dotés de traits référentiels identiques, ce deuxième problème est patent dans le cas des noms spécialisés.

L'homonymie s'inscrit dans une typologie des relations entre un signifiant invariant et des signifiés variables. Traditionnellement on oppose homonymie et polysémie. L'homonymie est la «Relation existant entre deux (ou plusieurs) formes linguistiques ayant le même signifiant, mais des signifiés radicalement différents.» (Mounin, 1993 : 164) Lorsque «les signifiés différents sont tout de même perçus comme présentant des traits sémantiques communs», on parle de polysémie : *le palais de Versailles, le palais de Justice* (polysémie) vs *le palais (dans la bouche)* (homonymie) (264-265). Dans les conceptions asémantiques du nom propre, l'homonymie ne peut se définir relativement au contenu dénotatif. Nous dirons qu'il s'agit plutôt de sens éidétiques ou cognitifs, ou encore d'individus référentiels, radicalement différents manifestés par des signifiants identiques. Notons que contrairement à l'homonymie de nom commun, qui pour une même forme touche un nombre limité de sens dénotatifs distincts, l'homonymie de nom propre englobe, dans le cas des noms spécialisés, un très grand nombre de sens cognitifs distincts. De la même façon, une unité-type en langue englobe une multitude d'unités-occurrence. Cette unité-type peut être homonyme d'une autre unité-type.

Dès qu'un nom est utilisé pour deux sens cognitifs distincts et plus, on pourrait envisager la rétention, par un trait dénotatif, de la propriété de posséder tel signifiant, propriété partagée par tous les signes inclus dans ce paradigme homonymique. On rétorquera qu'il ne s'agit que d'un paradigme fondé sur l'identité de la connotation autonymique, que d'une «classe métalinguistique» (cf. Rey-Debove), c'est-à-dire non pertinente au point de vue du sens dénotatif. Le deuxième problème est plus difficile à congédier élégamment. Au sein d'une classe homonymique, des traits cognitifs seront forcément partagés par certains signes, voire tous les signes dans le cas de traits de grande généralité comme les classificateurs. Ne retenons que les classificateurs : pourquoi ne serviraient-ils pas à produire des traits dénotatifs³²? Cette sémantisme procéderait du principe suivant : dès qu'un nom propre néologique est utilisé pour un deuxième individu (homonymie) marqué par le même classificateur, il tendrait à intégrer ce classificateur dans son contenu dénotatif. Cette sémantisation serait parfaitement achevée dans les noms spécialisés. Peut-être le rejet habituel de cette hypothèse relève-t-il de la cohérence théorique : en reconnaissant un contenu en langue au nom propre, on se trouverait (en apparence du moins, puisque la dénomination sémémique assure à elle seule la distinction des sémèmes, comme nous le verrons plus loin) à contrevenir au principe de la dissimilation en langue de tous les signifiés, ce principe a déjà quelques siècles d'existence et est l'un des corollaires du principe de la solidarité entre signifiant et signifié. En effet, dans la mesure où ce classificateur serait le seul élément de contenu dénotatif, deux noms spécialisés comme «Antoine» et «Bernard» constitueraient de parfaits synonymes...

SENS ET MOTIVATION

Les théories de l'asémantisme du nom propre doivent considérer, d'une part, que la motivation n'est pas le sens et, d'autre part, qu'aucun des termes d'une relation de motivation ne peut être le sens dénotatif d'un nom propre.

Proposons une définition large de la motivation. Postulons que la motivation suppose 1) une relation d'identité-équivalence établie entre un élément ou assimilé d'un signe (signifiant, signifié, concept, sème, noème, phème, connotation, référent, etc.) et un autre élément ou assimilé de ce signe ou d'un autre signe ; et 2) la surdétermination de cette relation par le terme /naturel/ de la catégorie anthropologique naturel/culturel³³. Dans une représentation scalaire, on placera les termes polaires d'identité totale et d'altérité totale, entre les deux

³² Certains «dictionnaires» des noms propres tentent de spécifier les propriétés communes des titulaires d'un nom donné. On y apprend que les Adolphe sont tous gentils, francs, honnêtes et merveilleux... On bricole en quelque sorte le nom propre en nom commun. L'appartenance à la même classe homonymique ancre ainsi toute présomption de ressemblance et pourra induire une véritable «fraternité» (comme c'est le cas avec les signes astrologiques) : «Jadis, souvenons-nous, le port d'un même prénom créait entre homonymes une quasi-parenté et, en certaines régions, ils constituaient des groupes de fraternité, de solidarité.» (Zonabend, 1980 : 15)

³³ Greimas et Courtés (1979 : 240) considèrent qu'on confond deux choses dans les motivations intrinsèques (entre les signes et les autres éléments de la même sémiotique, par opposition à la motivation extrinsèque (entre les signes et la réalité extralinguistique) : les relations structurelles normales de la sémiotique linguistique ; et les savoirs du sujet parlant sur l'existence de telle ou telle relation. Le deuxième phénomène est métasémiotique (l'attitude d'une société à l'égard de ses propres signes), et relève de la problématique des connotations sociales : «suivant les cultures, il est possible de reconnaître tantôt la tendance à «naturaliser» l'arbitraire en le motivant, tantôt à «culturaliser» le motivé en l'intellectualisant (R. Barthes).»

s'étend le champ de l'équivalence (au sens large). On pourra articuler ce champ, dans l'ordre, en équivalence (au sens restreint), contrariété, contradiction³⁴. La contradiction semble plus proche de l'altérité que la contrariété en ce que les deux termes contradictoires peuvent difficilement coexister : c'est ainsi que le carré sémiotique prévoit un métaterme entre les contraires, mais pas entre les contradictoires, ce qu'on pourrait par ailleurs critiquer. Sur un carré sémiotique, le terme contraire résulte d'un parcours syntaxique enchaînant une négation, produisant le contradictoire, et une affirmation, produisant le contraire à partir de ce contradictoire (par exemple : en passant de «vie» à «non-vie» puis à «mort»). Cela pourrait laisser croire que le contradictoire est plus proche du terme de départ que le contraire ; en réalité l'affirmation produisant le contraire le rapprocherait du terme de départ. En général, on ne considère la motivation que sous l'angle de l'identité ou de l'équivalence (au sens restreint), toute relation placée au-delà du seuil d'équivalence ne pourrait servir qu'à fonder une relation d'arbitrarité. On peut toutefois prévoir une motivation au sens large : elle qualifie non seulement une relation d'identité ou d'équivalence (un Lebon bon), mais également une relation de contrariété (un Lebon mauvais) ou de contradiction (un Lebon non bon). Le terme d'arbitrarité au sens restreint (corrélatif de la motivation au sens large) qualifiera seulement la relation entre deux éléments appartenant à des axes sémantiques différents, en relation d'altérité donc (un Lebon roux) ; il faut bien sûr une surdétermination par la catégorie anthropologique. Chacun de ces types de relations produira évidemment un «effet» de motivation différent. On pourra raffiner le modèle, par exemple en articulant les oppositions naturel/culturel et motivé/arbitraire à l'aide du carré sémiotique.

Regardons maintenant quelques types de motivation, que nous illustrerons par des cas de relations d'identité-équivalence et à l'intérieur d'un même signe (la motivation au sens habituel). Distinguons deux types, selon qu'on fasse appel ou non à l'assimilation morpho-sémantique pour produire un trait. L'assimilation morpho-sémantique procède de la sémiosis et est le processus menant à la sélection réciproque d'un signifiant et d'un signifié. Lerat nous fournit deux exemples de motivation en dehors de l'assimilation morpho-sémantique. Pour lui la motivation (au sens étroit de son exemple) n'est pas le sens : elle n'appartient pas au domaine linguistique, mais à celui des «représentations mentales» ou «connotations psychologiques» (Lerat, 1983 : 98). On distinguera deux choses dans ce passage, la connotation et la motivation ; la relation de motivation est établie entre un trait connotatif et un trait du référent³⁵ :

«la motivation n'est pas le sens, et la reconnaissance d'un ou de plusieurs composants lexicaux n'a d'effet que sur la représentation ; ainsi, *Savigny* et *Savignac* évoquent des régions différentes de la France sans que l'on puisse pour autant voir ici un sème «méridionalité» et là un sème «septentrionalité». De même, rien n'autorise à parler du «signifié» d'un nom de pâtes italien comme le fait R. Barthes : l'«italianité» est inférable du signifiant, qui peut être interprété comme un indice sémiologique, mais n'est en aucune façon un élément du contenu du nom propre (un signifié lexical, c'est-à-dire un sémème).» (Lerat, 1983 : 72).

Abordons maintenant le deuxième type de motivation. Par assimilation morpho-sémantique, on produira des traits dénотatifs ou connotatifs et les comparera aux traits du référent de ce signe. Si l'on souscrit à la thèse de l'asémantisme, les seuls traits du nom propre qui puissent prendre part à ce type de motivation sont connotatifs. Ils sont produits lorsqu'on «identifie mal» les morphèmes en cause, au sein d'une classe homonymique ou empirique (fondée sur l'identité des signifiants) - en passant de «Jean» à |«gens»| ou de «Jean» mon voisin à |«Jean»| l'évangéliste - ou au sein d'une classe paronymique (au sens large, fondée sur l'équivalence des signifiants) - par exemple en extrayant |«amor»| de «Roma» ou |«meurt»| de «Meursault» (*L'étranger*) ou |«bon»| de «Lebon» (le véritable morphème en synchronie étant «Lebon», selon nous). Nous intégrerons ici l'exemple de Kripke (1972 : 255) analysant «Dartmouth» en «Dart-mouth» et rejetant le lien éventuel de motivation, le fait que «Dartmouth» soit ou non à l'embouchure de la Dart :

«At least, it is not part of the *meaning* of the name «Dartmouth» that the town so named lies at the mouth of the Dart. Someone who said that Dartmouth did not lie at the Dart's mouth would not contradict himself.»

Puisque Lerat et Kripke considèrent que des expressions complexes comme «Montagne Blanche» sont asémantiques, nous dirons que la production de traits comme /montagne/ et /blancheur/ à partir de ces

³⁴ Dans le chapitre quatre, nous présenterons un autre modèle de l'équivalence lequel procédera du quantitatif et non pas, comme c'est le cas ici, du qualitatif.

³⁵ Voici comment Lerat (1983 : 72) distingue nom propre et nom commun : «Alors que le nom commun renvoie à la fois à un concept (en langue) et à une réalité désignée (dans le processus de la parole), le nom propre n'a de référence qu'individuelle.» Il faut se rappeler qu'il existe pour lui deux types de référence, la référence au concept (au signifié) et la référence à la réalité. Lerat relègue aux représentations mentales (ou «connotations psychologiques») l'apparent sens linguistique du nom propre : «Ce qui peut donner l'impression que des éléments de sens sont attachés à des noms propres n'est que la stabilité relative des représentations. L'appartenance à une même culture favorise la formation d'associations mentales spécifiques de chaque nom propre». (1983 : 74) Et même dans le cas de noms différents désignant la même entité, dans le cas des noms de plume par exemple, les associations seront différentes.

expressions procède par substitution au sein de classes homonymiques (en passant d'un nom propre vide à un nom commun ou à un adjectif).

Les autres classes (verbes, noms communs, adjectifs) n'ont pas cette limitation structurelle, leurs traits peuvent être dénotatifs ou connotatifs. Dans plusieurs cas, certains sèmes dénotatifs, voire tous, ne correspondent pas ou plus aux traits du référent : par exemple, si «fauteuil» désigne en contexte un «homme», ou si «l'homme au chapeau rond», ne porte pas, ne porte plus, n'a jamais porté un chapeau rond et est en réalité un ticket de métro... Ici la motivation prend le sens de valeur de vérité. En transférant au niveau sémique les propositions de Donnellan (1972), on dira que les sèmes dénotatifs sans contrepartie référentielle n'ont plus d'usage attributif et que le signe n'a alors qu'un usage référentiel. Rappelons brièvement la thèse de Donnellan (1972 : 378) :

«If a speaker says «a is \emptyset », where a is a name, the question of what he referred to does not hinge on what he can supply in the way of descriptions - though what description he does give, if any, can constitute an important datum. It may be possible to answer the question, «To what would he on this occasion attribute the predicate «is \emptyset »?», without any backing of descriptions.»

Granger (1982 : 30) reformule ainsi Donnellan :

«Dans son usage «attributif» une description est intentionnellement descriptive : elle vaut dans la mesure où l'objet décrit possède les propriétés qu'elle exhibe. Dans son usage «référentiel» au contraire, l'adéquation n'est pas essentielle, car la description n'est qu'un moyen d'orienter l'interlocuteur vers un objet désigné. «L'homme au chapeau rond» est une expression qui peut suffire à désigner un individu déterminé, alors qu'il ne porte pas, ne porte plus, voire même n'a jamais porté un tel couvre-chef.»

Une expression quelconque dont aucun des sèmes dénotatifs n'aurait de contrepartie référentielle constituerait donc une sorte de nom propre ; mais à la différence de celui-ci, elle serait sentie comme arbitraire du point de vue de l'assimilation morpho-sémantique dénotative (ce pourrait être le cas de notre «fauteuil»). Au contraire, le nom propre ne sera ni motivé ni arbitraire relativement à ce type de motivation : il n'a pas de sens dénotatif qui permette d'établir et de qualifier la relation. Cette situation est à distinguer de celle où une relation formerait le terme neutre sur un carré articulant la catégorie motivation/arbitrarité ; mais elle se rapproche de celle où une relation n'aurait subi encore aucun procès d'évaluation de la motivation et ne serait, en conséquence, pas encore placée sur le carré de la motivation. Le nom propre prototypique serait donc, au point de vue sémantique seulement (excluant les aspects morpho-syntaxiques), une expression linguistique dont on convient qu'elle n'a qu'un usage référentiel.

Ce type de motivation intervient aussi dans le débat sur le contenu du nom propre lorsqu'on présume que ce contenu est rendu par l'analyse morpho-sémantique d'une description définie paraphrastique - et non plus par l'analyse morpho-sémantique du nom propre lui-même - comme dans la conception de Russell. Si je dis que le contenu d'«Aristote» est la description définie 'le précepteur d'Alexandre' : dans un autre monde cette description pourra ne plus, ne pas être adéquate, c'est-à-dire motivée.

Les conceptions asémantiques traditionnelles doivent reconnaître que tous les signes utilisés pour former un nom propre ne sont pas au départ nécessairement asémantiques. Ils seraient cependant vidés de leur sens dénotatif au terme du procès de désémantisation que constitue le baptême, l'un des emplois pragmatiques du nom propre (cf. Molino, 1982). Cet emploi aurait des incidences linguistiques en retirant le nom propre de l'usage attributif. La notion de baptême fonde la théorie causale des noms propres, utilisée notamment par Kripke : les noms propres doivent être transmis de personne à personne en fixant la référence pour ne pas que s'interrompe la connaissance de cette référence. Mais il en va de même pour tout signe, comme en conviennent les tenants de la théorie. Il nous semble qu'il faudrait également insister sur la désémantisation que devrait opérer le baptême. A cette désémantisation correspond symétriquement le procès de resémantisation du nom propre que constitueraient l'onomastique littéraire ou scientifique, ou le simple calembour d'un enfant... Ce procès peut évidemment être mis en abyme dans le texte par le texte grâce à une *annomination* (*Gradus*) («Je te dis que tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Église»). Ces resémantisations permettent de nouveau de juger de la motivation par assimilation morpho-sémantique, mais ce sens retrouvé, connotatif, n'a pas le même statut que le sens perdu, dénotatif. On peut noter deux formes de resémantisation : celle de l'onomastique scientifique, qui retourne ou prétend retourner au véritable sens prébaptismal, notamment par l'intervention des états synchroniques antérieurs et des transcodages en langues étymologiques ; et celle qui génère du sens sans se soucier de retourner au véritable sens prébaptismal.

En résumé, les théories asémantiques doivent prétendre qu'une description comme «Le-bon» voire «l'homme au chapeau rond» a perdu son sens. Trois solutions s'offrent alors : la «destruction» du sens ; le passage dans un

«sens» non pertinent, par exemple la connotation ; la virtualisation du sens, dans la mesure où l'on distingue virtualisation, l'un des statuts possibles de l'existence, et néantisation. On peut bien sûr prévoir des possibilités complexes : le passage du sens à la connotation sera causé par une virtualisation du contenu dénotatif ou accompagné par elle, etc.

SENS CONNOTATIF

Dans la mesure où l'on reconnaît l'existence de la connotation, on doit se demander de façon générale, au sein d'une théorie sémantique donnée, si en langue et/ou en contexte tout signe, toute classe morphologique et tout nom propre en possèdent. Nous répondrons précisément à ces questions dans le chapitre sur la sémantique interprétative³⁶. Par ailleurs, en tant qu'elle constitue une évaluation globale des propriétés d'une classe, la réponse est susceptible d'être contredite lors d'une observation ponctuelle : par une sous-classe donnée de noms propres, noms néologiques, spécialisés, désignant un titulaire célèbre, etc. ; ou par une réalisation textuelle donnée, par exemple un texte pourra exacerber la connotation des prépositions (pourquoi pas!) et neutraliser, du moins ne pas exploiter, celle des noms. On peut évidemment proposer des réponses spécifiques variables en tenant compte de typologies des connotations, des emplois, des sous-classes de signes, etc.

Pour peu que l'on admette l'existence de la connotation, il semble difficile de soutenir que le nom propre n'en possède pas. Alors si l'on considère que la connotation est interne à la sémiosis, le nom propre n'est pas dépourvu de sens linguistique. Il ne peut qu'être éventuellement privé d'un contenu dénotatif. Deux conceptions de la structure de la connotation du nom propre pourraient s'opposer, peu importe la présence ou non d'un contenu dénotatif et le statut interne ou externe qu'on accorde à la connotation :

1) Le nom propre possède les mêmes propriétés connotatives que toute classe morpho-syntaxique (dont celle des noms communs) ;

2) Le nom propre possède de plus grandes propriétés connotatives que les autres classes morpho-syntaxiques.

La deuxième conception trouve de nombreux défenseurs³⁷. C'est celle, bien sûr, de l'onomastique littéraire traditionnelle. C'est aussi celle de Barthes (1974 : 34) : «Un nom propre doit toujours être interrogé soigneusement, car le nom propre est, si l'on peut dire, le prince des signifiants ; ses connotations sont riches, sociales et symboliques.» De Granger (1982 : 34) : «il nous semble que découle de la nature essentiellement pragmatique de sa fonction la possibilité toujours ouverte de *connoter* des significations.» Voilà en quoi, selon lui, le nom propre peut être dit porteur de sens. Certaines utilisations du nom propre, proches d'une description ou d'une définition de l'objet, s'éloignent d'autant du nom propre pour se rapprocher du nom commun, «en acquérant un sens premier non connotatif.» (1982 : 35). Et de Molino (1982 : 16) : «Il induit une série indéfinie d'interprétants [au sens peircien] plus riches et plus chargés d'affectivité que ne le sont les interprétants des noms communs, comme l'indique la fonction littéraire et poétique des noms propres.»

Il est possible d'envisager plusieurs causes à cette thèse de l'hypersémantisme connotatif du nom propre. Nous ne convoquerons ici ni la philosophie, ni la psychanalyse, ni la psychologie, ni l'anthropologie. Contentons-nous de pointer deux facteurs linguistiques en particulier, reliés à la thèse de l'asémantisme dénotatif. Si l'on considère que le nom propre possède un contenu dénotatif nul, cette caractéristique pourrait influencer sur la description de la connotation de deux façons (qui peuvent se conjuguer)³⁸ :

1) En mettant en relief la connotation ;

³⁶ La réponse sera fonction de la typologie des matériaux connotatifs. Deux exemples, si on admet l'existence de la connotation autonymique, tous les signes possèdent de la connotation ; Lerat (1983 : 74) considère que le nom propre génère des «représentations mentales» particulièrement riches et stables, à cet égard, il serait hypersémantique.

³⁷ Force est d'admettre que le nom propre est susceptible de véhiculer, en tant que source de signifiants de connotation, tous les types de signifiés de connotation de la typologie de Kerbrat-Orecchioni (1990) : l'enrichissement des représentations (homonymie...), les connotations stylistiques (variantes diachroniques...), les connotations affectives (les noms hypocoristiques...).

³⁸ Nous avons déjà fait état de la relation de «vases communicants» entre les sens dénotatif et connotatif : on relègue souvent à la connotation une foule de «sens» jugés non pertinents : autonymie, homonymie, motivation, etc. Rien n'empêche, tellement le concept de connotation, tel que formulé dans la plupart des sémantiques, est un fourre-tout, d'y placer le sens cognitif, le classificateur, etc. On pourrait considérer que ce classificateur est ce qui, dans la connotation, se rapproche le plus de la dénotation, si l'on veut produire une articulation graduelle du statut de la connotation (et réciproquement de la dénotation).

2) En causant la production de connotations résiduelles des tentatives d'assimilation morpho-sémantique.

La mise en vitrine de la connotation pourrait faire crier à hyper-sémantisme là où il n'y aurait qu'une connotation «normale» : cela ne réfute pas nécessairement l'hyper-sémantisme puisqu'elle pourrait être magnifiée en plus par le vide de sens dénotatif. La «mise en vitrine» expliquerait également pourquoi on croit le nom propre seul doté d'un type de connotation autonymique (chez Jakobson, par exemple).

Le nom propre est souvent assimilé au signe inconnu (cf. Rey-Debove, 1978 : 270) : il résisterait au processus d'assimilation morpho-sémantique (en tant qu'appariement d'un signifiant et d'un signifié dénotatif). Les hypothèses d'assimilation morpho-sémantiques seraient converties en sens connotatifs : «le nom propre est un signe opaque qui offre le degré de résistance maximal à l'assimilation morpho-sémantique. Ce sera donc le défi lancé par le poète de briser la résistance du nom au sens» (Rigolot, 1977 : 12). Briser cette résistance, ce serait doter le nom propre de connotations. Par là, le nom propre porterait une prédisposition remarquable : il se conforme autant au réseau de relations du texte, au plan de l'expression et au plan du contenu, que l'on peut conformer celui-ci à celui-là. Ce sont, dirait Rigolot (1977 : 14), les axes onomasiologique - le nom conforme en transformant - et sémasiologique - le nom se conforme en se transformant - de l'onomastique.

CHAPITRE II
SÉMANTIQUE INTERPRÉTATIVE

Ce chapitre permettra de comprendre à la fois nos positions sur le contenu du nom propre (le chapitre suivant) et les analyses particulières que nous présenterons (le dernier chapitre). Il constitue une synthèse des positions théoriques et méthodologiques de la sémantique interprétative de F. Rastier. Nous puiserons principalement aux ouvrages *Sémantique interprétative* (1987) et *Sens et textualité* (1989). On trouvera à la fin de la section sur le sème une représentation visuelle synthétique des décompositions et classements du signe et de ses éléments : «l'arbre de la sémantique interprétative».

La sémantique interprétative est une sémantique intensionnelle³⁹, componentielle, différentielle et dynamique :

«1. Elle est *componentielle*, bien qu'elle récusé les principaux postulats de la sémantique componentielle «classique» [cf. 1987 : chap. I]»⁴⁰.

2. Elle est *différentielle*, car le sens y procède de la valeur (dans l'acception saussurienne du terme). Les différences linguistiques pertinentes y déterminent les phénomènes de référence - ou plus précisément d'impression référentielle - et secondairement les effets de vérité (au sens faible).

3. Elle est *dynamique*, car elle se fixe l'objectif de décrire les parcours interprétatifs, aussi bien dans les transformations contextuelles des unités types de tous rangs que dans les remaniements interrompus des représentations au cours du texte.» (1989 : 8)

Cette sémantique nous semble particulièrement susceptible de résoudre plusieurs problèmes relatifs à la signification et au sens du nom propre. Relevons quelques-unes de ses forces.

1. Ce n'est pas une sémantique extensionnelle. Délestée du poids du référent, elle envisagera plus sereinement le contenu linguistique du nom propre.

2. Ce n'est pas une sémantique du mot (lexie simple), ni même une sémantique du signe (morphème). Elle peut traiter du contenu à tous les paliers : morphème, mot, lexie, syntagme, énoncé, texte : la sémantique interprétative propose une méthodologie unifiée du sème au texte et ne se limite pas à l'énoncé.

3. Elle est en mesure : de décrire le contenu inhérent et afférent en langue et en contexte ; de décrire la signification (les sèmes inhérents en langue) et le sens (les sèmes inhérents et afférents actualisés en contexte) ; de rendre compte, par une théorie des actualisations et virtualisations sémiques, des différences de contenu en langue ou en contexte entre une unité-type et une unité-occurrence et entre deux unités-occurrence relevant du même type.

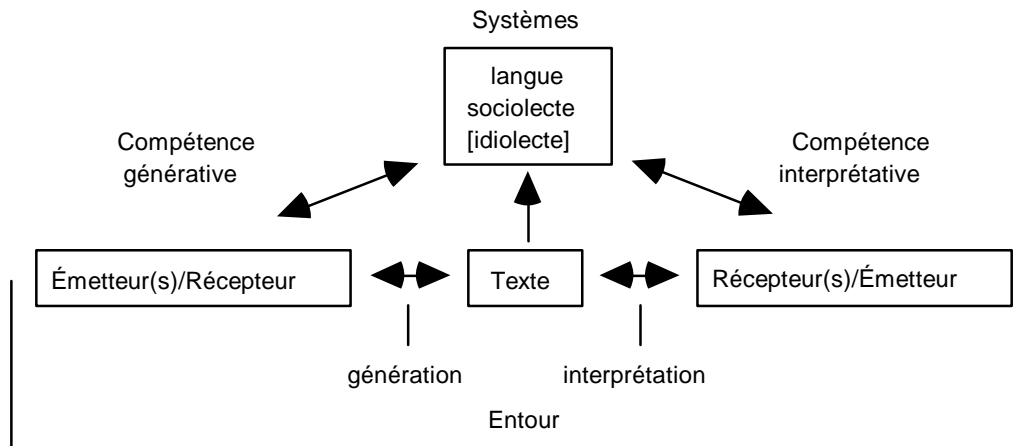
LE SCHÉMA DE LA COMMUNICATION

Au coeur de la sémantique interprétative, nous placerons «le schéma de la communication» proposé par F. Rastier (1989 : 47-53). Ce schéma ne prétend pas présenter la situation archétype de communication, comme le fait celui de Jakobson, «mais seulement inventorier les conditions nécessaires de la communication.» (1989 : 47)

³⁹ «Dessais de l'extension, la sémantique [interprétative] devient pour ainsi dire tellement intensionnelle qu'elle ne mérite plus ce qualificatif (puisque *intension* et *extension* sont interdéfinies).» (1989 : 87). Le nom de *sémantique interprétative*, titre de l'ouvrage fondateur, ne lui convient lui aussi plus tout à fait, puisque l'unification que propose cette sémantique englobe les deux *perspectives* que sont la production et l'interprétation. Rastier dans ses deux derniers livres (1991 et 1994) parle de la *sémantique différentielle unifiée*.

⁴⁰ On sait que les sémantiques componentielles reposent historiquement sur le postulat d'isomorphie (Hjelmslev) entre contenu et expression (mais il n'y a pas conformité) qui permet d'appliquer *mutatis mutandis* les connaissances acquises dans la description d'un plan à l'autre. Ainsi, l'analyse sémique, au moins historiquement, constitue une transposition de la méthode phonologique.

LE SCHÉMA DE LA COMMUNICATION



L'ÉMETTEUR ET LE RÉCEPTEUR⁴¹

«L'Émetteur et le Récepteur sont en premier lieu des *places* occupées par des acteurs (et non des personnes).» (1989 : 47) Ils peuvent être humains ou non (systèmes informatiques) ; doués ou non d'intentionnalité ; individuels ou collectifs et correspondre ou non à des personnes douées d'une existence historique attestée ou non (Homère, les auteurs des *Mille et une nuits*) (1989 : 48). Ces acteurs entretiennent des rapports complexes avec les acteurs de l'énonciation représentée : «Par exemple, à l'Auteur de la *Recherche* correspondent deux acteurs de l'énonciation représentée : le Narrateur et Marcel.» (1989 : 48) La majuscule permet de distinguer les instances construites (les acteurs) des instances empiriques (les personnes) : par exemple, l'Auteur (instance sémiolinguistique) de l'auteur (personne) ; ou l'Émetteur de l'émetteur. L'Émetteur et le Récepteur constituent une médiation entre le texte et les personnes participant à la situation de communication : «Le texte n'est donc pas l'expression simple et immédiate d'une subjectivité (malgré les poncifs modernes et post-modernes, sur l'art comme cri, par exemple).» (1989 : 48-49)⁴²

LES SYSTEMES

Le contenu linguistique d'un texte résulte de l'interaction de plusieurs systèmes :

1. La langue fonctionnelle ou dialecte (par opposition à la langue historique) : les prescriptions et interdictions de ce système sont considérées comme impératives, mais il faudrait leur adjoindre les licences, qui font l'objet d'une *grammaire permissive* (Donat) (1989 : 49).

2. Un sociolecte⁴³ : dans le cadre d'une langue fonctionnelle, un sociolecte consiste en prescriptions positives ou négatives. Il est lié à des pratiques sociales (plutôt qu'à un groupe social). En effet,

«nous possédons tous plusieurs compétences sociolectales liées à ces pratiques (sport, politique, enseignement, etc.). Chacune a son lexique structuré en domaine sémantique, et ses genres textuels propres (commentaire de match, profession de foi, cours magistral, etc.).» (1989 : 49)

3. «L'idiolecte est un système de normes textuelles propres à un émetteur.⁴⁴» (1989 : 49) Tous les locuteurs ont leurs particularités, mais tous ne possèdent pas de compétence idiolectale systématisée. Un tel système peut en effet contrevenir à un sociolecte (en transgressant les règles d'un genre, par exemple), voire à la langue :

⁴¹ Entre l'Émetteur et le texte d'autres fonctions peuvent être logées, avec des implications théoriques diverses: la création, la genèse, etc.

⁴² Plutôt que de parler de *lecteur idéal* du texte, il faut faire intervenir la notion de foyer interprétatif. Le lecteur idéal devient ainsi synchrétique: il cumule les compétences de tous les foyers interprétatifs du texte. Par exemple, la littérature jeunesse possède souvent deux foyers: l'un *jeune* et l'autre *adulte* (où s'indexent les «clins d'oeil» qui passent au-dessus de la tête des jeunes).

⁴³ Rastier considère que la présence de plusieurs sociolectes dans un texte est exceptionnelle (cf. Rabelais, Joyce).

«C'est dans les textes littéraires que l'on trouve les exemples les plus achevés de formations idiolectales. Tous les textes ne présenteraient pas de telles formations ; d'autant plus que certains genres les écartent (la lettre administrative, par exemple).» (1989 : 49).

Une certaine ambiguïté semble entourer la notion d'idiolecte. En effet, comme les sèmes afférents ne sont pas définis par le dialecte et qu'il n'existe que deux types de sèmes afférents, tout sème afférent non sociolectal serait idiolectal. Or, Rastier inclut dans l'idiolecte les sèmes afférents résultant de toute prédication ou qualification dans un texte : «Enfin, le dernier type de systématisme est celui des normes idiolectales. Par qualification ou par prédication, elles peuvent adjoindre à la signification d'un mot les traits sémantiques les moins prévisibles⁴⁵.» (1990 : 22). Tout texte (y compris les lettres administratives) manifesterait donc un idiolecte. Peut-être faut-il distinguer les paliers de manifestations : tout texte manifeste un idiolecte au palier du morphème, mais pas nécessairement au palier textuel.

L'ENTOUR

L'entour est l'«ensemble des phénomènes sémiotiques associés à une suite linguistique ; plus généralement, [le] contexte non linguistique, dit parfois pragmatique.» (1989 : 278) Il englobe le texte, l'émetteur et le récepteur et «contient les interprétants nécessaires à l'actualisation de contenus du texte.» L'entour se dispose en trois zones d'étendue croissante :

- «1. Les sémiotiques associées au texte (mimiques, gestuelles, graphies, typographies, diction, musique, images, illustrations, etc.).
2. La situation de communication et notamment la pratique sociale où le texte prend place, et qui rend compte du choix de son genre, comme des autres formations sociolectales.
3. Les connaissances encyclopédiques de la société où la communication a lieu ; et, englobant les précédentes, sur cette société. Elles incluent bien entendu toutes les connaissances disponibles sur l'émetteur et le récepteur.» (1989 : 50-51)

Toutes les connaissances encyclopédiques ne sont pas retenues dans l'interprétation : on ne retient que celles qui sont requises par des instructions textuelles ou génériques (relatives au genre) et/ou qui renforcent la cohésion de la lecture.

Si l'entour change, le contenu du texte aussi, puisque ce contenu «est immanent à une situation de communication maintenant modifiée.» (1989 : 51) Une lecture productive réinterprète le texte pour qu'il corresponde à des situations et référents nouveaux, quitte à le réécrire partiellement⁴⁶. Une lecture descriptive vise à «restituer le contenu du texte en reconstituant l'entour de la communication initiale. En tant que discipline scientifique, seule la sémantique interprétative peut y prétendre.» (1989 : 52)

L'entour n'est pas le référent : «Outre que le problème de la référence relève plutôt de la philosophie du langage que de la linguistique, il se pose après la (re)construction du sens et dépend donc non seulement du texte et du système, mais de leurs interrelations avec l'entour et les interlocuteurs.» (1989 : 52) Les définitions extensionnelles du contenu linguistique se trouveraient donc à inverser le rapport entre sens et désignation. Rastier (1987 : 21) rejoint ici Frege, en appliquant aux sèmes la thèse selon laquelle le *Sinn* détermine la *Bedeutung* : «un signe n'est pas pourvu de [signification] parce qu'il désigne un référent, mais il peut désigner un référent parce qu'il est pourvu d'[une signification] (par le système linguistique) ; et encore le rapport entre [signification] et désignation ne se réduit-il pas à un inventaire de conditions de dénotation.» Rastier (1990 : 23) précisera ultérieurement que, contrairement à ce que pensait Frege, c'est le sens et non la signification qui détermine la référence.

⁴⁴ Rastier (1990 : 22) précise ailleurs : «Par idiolectales j'entends non seulement les normes individuelles, mais les normes collectives privées (langage câlin, familial, etc.).»

⁴⁵ Bien sûr, certains sèmes afférents ne sont produits par aucune qualification ou prédication (du moins dans le texte analysé) : ainsi Rastier (1989 : 233) démontre que 'écume' contient dans plusieurs poèmes de Mallarmé le sème mésogénérique /littérature/, cet interprétant l'autorise à actualiser le sème dans ce sémème de *Salut*. Il s'agit bien ici d'une manifestation d'un idiolecte systématisé.

⁴⁶ Les proverbes comportent «dans leur genre même une instruction généralisée de réécriture symbolique» (1989 : 51). Nous le verrons plus loin dans le cas d'un énoncé comme «une femme est une femme».

LE TEXTE

Le texte est défini par Rastier (1989 : 281) comme une «suite linguistique autonome (orale ou écrite) constituant une unité empirique, et produite par un ou plusieurs énonciateurs dans une situation de communication donnée. Les textes sont l'objet empirique de la linguistique.»

Il faut distinguer le texte comme objet empirique du texte comme grandeur du contexte linguistique et du texte comme palier d'analyse. En effet, le texte comme objet se prête à des analyses à divers paliers : le morphème, la phrase et le texte. Entre le morphème et la phrase on peut placer la lexie et le syntagme. A chacun des trois paliers principaux correspond une sémantique attachée à la description des phénomènes particuliers qui s'y manifestent : ce sont la microsémantique, la mésosémantique et la macrosémantique (ne pas confondre ces expressions avec celles de sèmes micro-, méso- ou macrogénériques). Par cette tripartition du sémantique, Rastier (1990a : 33) remet en cause la bipartition sémantique / syntaxique :

«L'absurde division entre syntaxe et sémantique doit être remise en cause. Il n'y a pas entre elles une différence de niveau mais de palier : la syntaxe dite profonde peut être considérée comme la sémantique propre au palier de la phrase. L'étude du contenu linguistique se diviserait alors en microsémantique (palier du sémème), mésosémantique (alias «syntaxe profonde»), et macro-sémantique (palier du texte). La morphosyntaxe ou «syntaxe de surface» serait alors dévolue à l'étude de l'expression.»

Les matériaux analytiques dégagés par une sémantique de palier inférieur sont ressaisis par la sémantique du palier supérieur : par exemple la microsémantique fournit les matériaux nécessaires à la mésosémantique et à la macrosémantique. Nous travaillerons principalement en microsémantique. Cependant, il faut garder à l'esprit que le contexte linguistique permettant de définir le contenu d'un sémème en microsémantique est le texte entier : par exemple, un sème afférent contracté par un sémème-occurrence donné se propagera, par défaut, à toutes les occurrences de ce sémème, qu'elles soient dans une position tactique (linéaire) antérieure ou postérieure.

Quatre composantes systématiques structurent le niveau sémantique du texte comme palier : la thématique, la dialectique, la dialogique, la tactique. La thématique est l'«étude des contenus investis et de leurs structures paradigmatisées.» (1989 : 281) ; la dialectique «articule la succession des intervalles dans le temps textuel, comme les états qui y prennent place et les processus qui s'y déroulent» (1989 : 278) ; tandis que la dialogique «articule les relations modales entre univers et entre mondes» (1989 : 278) ; enfin, la tactique «règle la disposition linéaire des unités sémantiques.» (1989 : 281) Dans nos analyses de textes, nous nous situerons parfois en macrosémantique, nous nous intéresserons alors surtout à la composante thématique⁴⁷.

LE SIGNE

Le texte est signe et formé de signes. Nous reconstituerons ici la typologie des signes et des éléments du signe qu'utilise la sémantique interprétative. Cette section est d'autant plus importante qu'il existe, d'une sémiotique et d'une sémantique à l'autre, de nombreuses acceptions (au sens non technique) différentes des mêmes termes⁴⁸.

Dans la systématique saussurienne, le signe est constitué d'un signifiant (ou expression) et d'un signifié (ou contenu). L'étendue du signe va du morphème au texte entier. Le morphème est un «signe minimal, indécomposable dans un état synchronique donné.» (1989 : 279) Un morphème est dit libre ou lié selon que le mot qu'il sert à former comporte un seul ou plusieurs morphèmes autonomes. Il existe deux espèces de morphèmes libres ou liés : le lexème, «morphème appartenant à une ou plusieurs classes ouvertes» (1989 : 279) et le grammème, «morphème appartenant à une classe fermée, dans un état synchronique donné.» (1989 : 278) C'est ainsi que les pronoms personnels sont des grammèmes (libres), en ce que leur inventaire est fixe en langue pour une synchronie donnée et ne dépend pas de la vraisemblance situationnelle. Au contraire, la composition d'une classe comme celle des sièges repose sur cette vraisemblance :

⁴⁷ Nous toucherons en particulier à l'archithématique, «section de la thématique qui rend compte de la division des univers sémantiques en espaces valués.» (1989: 277)

⁴⁸ Rappelons, par exemple, que lexème et sémème, dans la terminologie de Greimas (1979 : 334), sont des unités du contenu, un lexème pouvant englober plusieurs sémèmes (polysémémie). Le lexème est alors l'ensemble des contenus possibles d'un morphème lexical. Pour Rastier le lexème est un type de morphème, donc un type de signe minimal, et le sémème, le contenu d'un morphème (grammème ou lexème).

«Alors que les sémèmes manifestés par des grammèmes relèvent pour la plupart de classes finies et invariables en synchronie, les sémèmes manifestés par des lexèmes relèvent de classes définies par des normes sociales, et qui peuvent varier en synchronie. Elles regrouperont les «termes vraisemblablement utilisables».» (1987 : 51)

Par exemple, le mot «agriculteur» se décompose en trois morphèmes : deux lexèmes liés, «agri-» et «cult-», et un grammème lié, «-eur» ; «portefeuille» se divise en deux lexèmes liés, «port-» et «-feuille», et un grammème lié, «-e-» ; «amour» n'est formé que d'un lexème (libre, forcément) ; la préposition «à», la conjonction «et», l'adverbe «toujours» sont des grammèmes libres⁴⁹. Toutefois, dans la description, il faut tenir compte des phénomènes de syncrétisme morphémique. Soit le verbe anglais «am», on pourrait croire qu'il ne s'agit que d'un lexème contenant les traits /être/, /première personne/, /singulier/, /présent/, et /indicatif/. Mais «Chacun des éléments mentionnés est en fait un sémème distinct : contenu d'un lexème pour /être/ et des grammèmes pour les autres «éléments». C'est le syncrétisme de leurs expressions qui crée l'illusion d'avoir affaire à un seul contenu complexe.» (1987 : 17) Plus précisément, tous ces traits représentent le sémantème de leur sémème respectif. Ainsi le sémème complet indiquant le nombre serait composé du sémantème /singulier/ et du trait générique /nombre/ (trait microgénérique). En fait, seuls certains morphèmes ne relèveraient d'aucun syncrétisme : par exemple «fort-» dans «fortes», le féminin et le pluriel étant reportés sur les grammèmes liés, «cour-» dans «courir», etc. Voici donc la typologie des morphèmes :

TYPOLOGIE DES MORPHEMES

Morphème			
Lexème		Grammème	
libre	lié	libre	lié
eau	eau- agri- -cult-	à	-x (eaux) -er (aimer)

La sémantique interprétative distingue morphème, mot et lexie. Rastier définit le mot comme un «groupement intégré de morphèmes» (1989 : 279)⁵⁰. Cela englobe autant les groupements de morphèmes liés (avec ou sans syncrétisme), comme «march-eur», que les mots à morphème libre, comme «saut» (il contient par syncrétisme un lexème et des grammèmes du genre et du nombre, voilà pourquoi on parle de groupement de morphèmes). La lexie, «groupement stable de morphèmes, constituant une unité fonctionnelle» (1989 : 279), «est tout à la fois une unité de comportement syntagmatique et de commutation paradigmatique.» (1990 : 9) Selon Pottier (1985 : 265-269), la *lexie simple* est un mot («chat», «automobile», «portefeuille») ; la *lexie composée* est le «résultat d'une intégration sémantique qui se manifeste formellement» («brise-glace») ; la *lexie complexe* est «une séquence en voie de lexicalisation à des degrés divers» («rendre compte», «tour Eiffel», «en avoir plein le dos», «dès lors que», «la guerre froide»)⁵¹ ; enfin, la *lexie textuelle* est une «lexie complexe qui atteint le niveau d'un énoncé ou d'un texte» (hymne national, prière, tirade, devinette, proverbe).

Une lexie complexe comme «sauter la clôture», au sens de faire une infidélité, ressaisit trois mots et plusieurs morphèmes libres ou liés. Ce sont : «saut-», «-er», «l-a», «clô-», «-ture». Seuls les morphèmes «saut-» et «clô-» ne relèveraient d'aucun syncrétisme, les autres manifestent divers sémèmes comme le genre, le nombre, le mode, etc. L'analyse en morphèmes procède notamment par la confrontation des lexies de même classe morphologique et de signification rapprochée. Ainsi «la» se décompose en «l-a» en raison de l'existence de «le» ; «clôture» est segmenté en «clô-ture» parce qu'il existe des lexies comme «clore», «clos», etc.

⁴⁹ Voici, par exemple, comment Rastier (1989 : 152) analyse le contenu d'un grammème (lié) : «le morphème «-s» correspond à un sémème qui a pour classème le sème générique /nombre/ et pour sémantème le sème spécifique /pluralité/.»

⁵⁰ La sémantique ne peut prendre le mot pour unité : «cette unité n'est pas simple : son contenu peut être constitué d'un ou de plusieurs sémèmes. Mieux vaudrait prendre pour base de réflexion le morphème, dont le contenu - dans un contexte univoque - consiste en un seul sémème.» (1987 : 175)

⁵¹ Selon Rastier (1990 : 16), la lexie est une «unité d'analyse comprenant au moins un lexème», ce qui exclut les grammèmes libres (les prépositions par exemple). Comme le sémanticien considère que le contenu en langue des morphèmes libres doit être décrit dans des lexies, au sens où il l'entend, on pourra opposer «à» et «de» dans des «lexies» comme «à Paris» et «de Paris», mais aussi «à», «par» et «sur» dans le paradigme «à terre», «par terre», «sur terre».

Voici la typologie des lexies avec quelques exemples, nous classons également quelques morphèmes (L = lexème libre, G = grammème libre, l = lexème lié, g = grammème lié, Ø = présence de grammèmes zéro en synchrétisme):

TYPOLOGIE DES LEXIES

Lexie		
simple	composée	complexe
saut (LØ) donc (G) saut-er (l-gØ) agri-cult-eur (l-l-gØ)	saute-mouton porte-monnaie	saut de puce sauter la clôture parce que

Décomposons le signe selon les plans qui le fondent. Le signe linguistique, comme chacun le sait, possède deux types de signifiants, selon la nature de leur substance : le signifiant graphique et le signifiant phonique⁵². Le signifiant graphique se décompose en graphèmes et le signifiant phonique en phonèmes. Graphèmes et phonèmes se décomposent à leur tour en traits graphiques ou phoniques, appelés phèmes. Ainsi le phonème *a* est constitué de plusieurs phèmes dont le phème \grave\ ; à l'opposé, le phonème *i* comporte le phème \aigu\ . Pour désigner précisément le signifiant d'un signe donné, on parlera du signifiant d'un morphème, d'un lexème, d'un grammème, d'un mot, d'une lexie, etc.

Le signifié est le contenu linguistique d'un signe, par opposition à d'autres formes de contenu, par exemple le contenu conceptuel. Le contenu d'un morphème s'appelle sémème ; celui d'une lexie, sémie. Tout contenu se décompose en sèmes. La récurrence d'un sème, d'un sémème à un autre sémème occupant une autre position tactique, forme une isotopie. La signification⁵³ est le «contenu d'une unité linguistique, défini en faisant abstraction des contextes et des situations de communication» (1989 : 20) (c'est l'ensemble des sèmes inhérents de l'unité-type) ; tandis que le sens est, lui, relatif au contexte et à la situation de communication (c'est l'ensemble des sèmes inhérents et afférents actualisés dans l'unité-occurrence). Quelques propositions de Rastier (1989 : 16) touchant les relations entre sens et signification :

«le sens ne s'ajoute pas à une signification déjà là. Au contraire, la signification résulte d'une abstraction opérée par le linguiste à partir du sens. Une preuve : l'identification des sémèmes dépend de la situation de communication ; si l'on n'en tient pas compte, on crée une polysémie, ou plus précisément, une indétermination artificielle. [...] Retenons que la signification *immanente à la phrase* est un artefact des linguistes, et qu'elle demeure inévitablement équivoque. Alors qu'à l'inverse, son sens, réputé oblique, difficile à cerner, reste généralement univoque dans un contexte et une situation donnée.»

L'interprétation est l'«assignation d'un sens à une suite linguistique.» (1989 : 279). En tant que résultat, elle constitue l'aboutissement d'un «parcours interprétatif», ou «suite d'opérations cognitives permettant d'assigner un sens à une séquence linguistique.» (1989 : 280). Nous sommes maintenant prêts à entrer dans le cœur du cœur de la sémantique interprétative : le sème.

LE SEME

NATURE DU SEME

Selon Rastier, bien des apories des sémantiques extensionnelles (et des sémantiques intensionnelles pour qui le sème est l'homologue d'une partie du référent, comme chez Greimas) proviendraient d'une assimilation entre des objets relevant de disciplines distinctes : le contenu (linguistique), le concept (philosophie ou psychologie), et le référent (logique, philosophie du langage)⁵⁴.

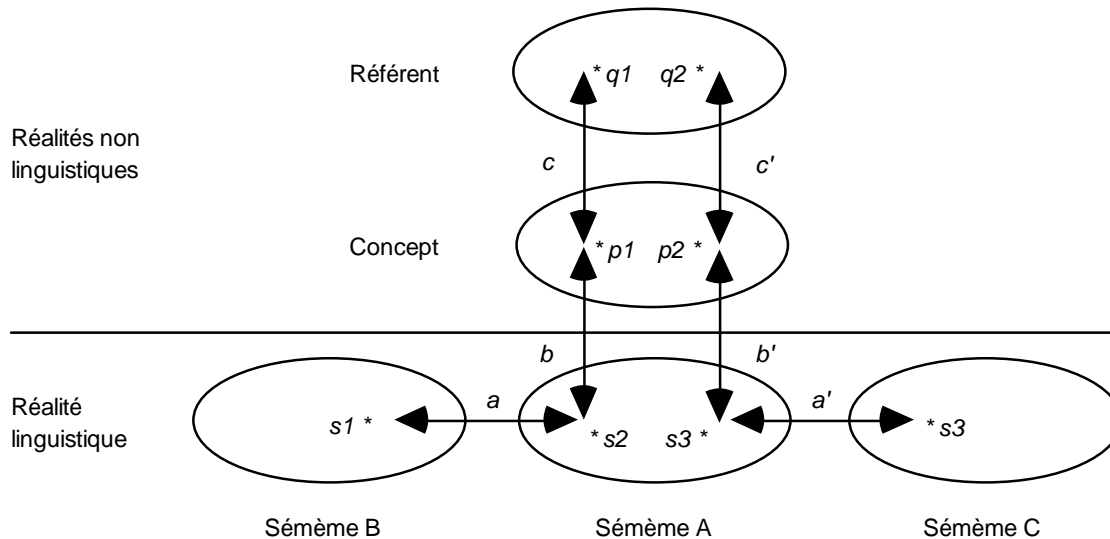
⁵² Rappelons qu'«Il existe une controverse concernant le caractère dérivé ou autonome de l'écriture par rapport à l'expression orale : les tenants du statut dérivé (R. Jakobson, par exemple) s'appuient sur les données de l'histoire de l'écriture, alors que l'affirmation de son autonomie (L. Hjelmslev) infléchit les recherches dans le sens de l'établissement d'une typologie.» (Greimas et Courtés, 1979 : 115)

⁵³ Avant *Sens et Textualité* (1989), le sémanticien employait sens pour signification et vice versa. Nous employons ici la dernière terminologie de Rastier et corrigeons au besoin, avec des crochets, les citations de textes antérieurs.

⁵⁴ L'analyse linguistique des contenus en condition de dénotation amène des difficultés insurmontables, Rastier (1987 : 21) en relève les principales : «1) Elle ne permet véritablement qu'une linguistique du signe, mais non de l'énoncé ni du texte. 2) Elle ne permet pas un traitement unifié du contenu de tous les signes, et ne peut présider qu'à une sémantique des noms, voire des noms propres. 3) Elle ne permet pas de définir, dans le cadre de la linguistique, les traits ou conditions qui garantiraient une dénotation supposée correcte.»

Pour la sémantique interprétative, le contenu linguistique est constitué de sèmes, or le sème n'est ni une qualité du référent ni une partie d'un concept⁵⁵, mais un «élément d'un sémème, défini comme l'extrémité d'une relation fonctionnelle binaire entre sémèmes.» (1989 : 280) Comme nous l'avons déjà dit, les sèmes (comme traits linguistiques différentiels), constitutifs du sens linguistique, déterminent les parties du concept, constitutif du sens éidétique, et celles-ci les parties du référent. Aucune relation n'unit directement un sème à une partie du référent.

RELATIONS ENTRE SIGNIFIÉ, CONCEPT ET RÉFÉRENT



s1, s2, s3 : sèmes
 p1, p2 : «sens» éidétique
 q1, q2 : qualités supposées du référent
 a : relation d'incompatibilité entre deux sèmes spécifiques
 a' : relation d'identité entre deux sèmes génériques
 b, b', c, c' : déterminations

La relation a détermine la relation b, et la relation a' détermine la relation b'. Ces déterminations rendent compte du sens éidétique des sèmes.

Les relations b et b' déterminent respectivement les relations c et c', qui appartiennent à l'objet de la sémantique logique extensionnelle.

Il n'y a pas de relation qui relie directement des sèmes à des parties du référent. La sémantique linguistique se cantonne dans les relations a et a'. (1987 : 25)

Le sème n'est pas dépourvu de sens éidétique, cependant le sens linguistique détermine le sens éidétique. Le sens éidétique peut donc appartenir à l'objet de la sémantique, au sens large. (1987 : 24) Voici un exemple de distinction entre sens linguistique et sens éidétique au point de vue des sémèmes :

⁵⁵ Comme le constate Rastier (1987 : 22-23) même la sémantique de Greimas (1986 : 27) conçoit le sème comme une qualité du référent : «Force nous est donc de rester sur le plan phénoménologique, c'est-à-dire linguistique, et de postuler, avec Russell [dans *Signification et vérité*], que les qualités définissent les choses, c'est-à-dire que le sème s est un des éléments constituant le terme-objet A, et que celui-ci, au bout d'une analyse exhaustive, se définit comme la collection des sèmes s1, s2, s3, etc.» Si bien que la sémantique de Greimas, tout en excluant de son objet le référent, par le principe d'immanence, commet l'erreur de considérer les sèmes comme des répliques des qualités du monde. L'homologation que cette sémantique instaure entre langue naturelle et monde naturel est particulièrement sensible dans la partition du contenu en figuratif et thématique.

«si par exemple un aveugle de naissance parle de sa canne blanche, le sens éidétique du sémème 'blanche' est sans doute différent pour lui de ce qu'il est pour les voyants. Mais le sens opératoire de 'blanche' n'est pas amoindri pour autant, et ce sémème fonctionne de la même façon dans ses paroles que dans celle des voyants.» (1987 : 24)

TYPOLOGIE DES COMPOSANTS SÉMANTIQUES : SEMES / NOEMES

Si le sème est le terme aboutissant de relations sémémiques au sein d'un système, c'est reconnaître qu'il n'est valide *a priori* que pour ce système :

«Par exemple, l'opposition sémique /intra-urbain/ vs /extra-urbain/ n'existe en français que parce qu'elle permet de distinguer des sémèmes comme 'train' et 'métro', 'route' et 'rue, autocar' et 'autobus'. Et il est fort douteux que cette opposition sémique existe dans les langues amazoniennes, par exemple.» (1987 : 27)

On est alors amené à distinguer sèmes et noèmes (ou primitifs)⁵⁶. Le noème est une unité du métalangage sémantique, il constitue «un universel de méthode : un trait de sens posé par l'analyste indépendamment de toute langue naturelle.» (Rastier dans Greimas et Courtés, 1982 : 153). Rastier donne l'exemple du trait /animé/ qu'on peut poser comme universel.

TYPOLOGIE DES SEMES : SEMES INHÉRENTS / AFFÉRENTS

Rastier rejette les concepts de dénotation et de connotation et, par là, l'existence de sèmes dénotatifs ou connotatifs. Principalement, il pointe l'absence d'un critère de départage et récuse la hiérarchisation *a priori*.

REMARQUE : Par le concept de connotation, Rastier (1987 : 123) remarque que, depuis Occam, qui utilisa le terme bien avant Mill, jusqu'à présent, on conserve : 1) la distinction entre deux sens du signe, 2) une hiérarchie ou un ordre entre ces deux sens. La typologie isotopies dénotées/connotées ne serait donc qu'un des nombreux avatars des théories du double sens, opposant sens littéral/figuré, contenus manifeste/latent (Freud), contenus figuratif/thématique (Greimas et Courtés, 1979), etc. Or Rastier (1987 : 174-175) critique les postulats même de ces théories : le dédoublement (double sens), le voile, la prééminence du voilé. (1) De nombreux textes possèdent plus de deux isotopies génériques en relation d'incompatibilité (poly-isotopie au sens restreint). (2) Il n'y a pas de critères permettant *a priori* de diviser les isotopies génériques en deux classes. (3) On ne peut conférer *a priori* à une isotopie générique une prééminence sur les autres, bien qu'une hiérarchie évaluative puisse être constatée dans un texte donné. (4) Enfin, aucune isotopie ne peut être dite *voiler* une autre. Toutes les isotopies se situent au même niveau analytique : il n'existe pas d'isotopies profondes recouvertes par des isotopies superficielles. Toutes procèdent d'un parcours interprétatif, constitué d'opérations plus ou moins spécifiques et plus ou moins nombreuses, dont les différences ne peuvent *a priori* servir à valoriser ou dévaloriser une isotopie. Toutes les théories du double sens relèveraient historiquement de l'exégèse biblique qui opposa très tôt sens littéral et figuré en homologuant cette opposition à celle de corps et âme (Augustin reprend d'Origène cette homologation). Le deuxième terme de ces oppositions est valorisé (cf. saint Paul : «la lettre tue et l'esprit vivifie» (II Cor. III, 6)) (1987 : 169)

Ni les théories extensionnelles ni les théories intensionnelles ne peuvent proposer de critère recevable de départage entre sèmes dénotés/connotés. Le contenu d'un signe est la résultante des sèmes qui le constituent. Or les sèmes échappent à la notion de dénotation, pour deux raisons :

1. Si on la définit dans le cadre d'une sémantique extensionnelle, parce que les sèmes ne sont ni des qualités d'un référent, ni des parties d'un concept ;
2. Si on la définit dans le cadre immanentiste comme la relation sémiotique entre contenu et expression (Hjelmslev), parce que le sème note une relation entre sémèmes, interne donc au plan du contenu (1987 : 123-124). La relation sémiotique entre les plans est la même dans les deux cas : une solidarité, une présupposition réciproque. La relation s'appelle dénotation quand aucun des deux plans unis n'est un langage, et connotation lorsque le plan de l'expression est lui-même langage : «Seule donc diffère la structure interne d'un des *relata*, mais non la relation elle-même.» (1987 : 125)

Et même si l'on arrivait à produire un critère distinctif, il faudrait tenir compte de la constatation de M. Arrivé : «Il est extrêmement fréquent que des contenus signifiés, en certains points au niveau de la connotation, le soient en d'autres point au niveau de la dénotation» (cité dans Rastier, 1987 : 125). Ainsi, en général dans les textes de quelque étendue, une isotopie est constituée de l'itération d'un sème tantôt inhérent tantôt afférent, «si bien que regrouper les premières en une isotopie «dénotée» et les secondes en une isotopie «connotée» conduirait à scinder arbitrairement ce phénomène.» (1987 : 113) En fait, le caractère contextuel et syntagmatique de l'isotopie interdirait toute distinction sur la base du système producteur : «Comme les isotopies sont des phénomènes contextuels et relèvent uniquement de la syntagmatique, elles comprennent indifféremment des traits inhérents et/ou des traits afférents.» (1987 : 82)

Enfin, aucun type de sème (dénoté/connoté ou inhérent/afférent), aucun des systèmes (dialecte/sociolecte/idiolecte) dont ils relèvent, et aucun type d'isotopie ne sont *a priori* valorisés supérieurement à un autre ; c'est la description qui hiérarchise ses critères selon ses objectifs. On ne peut surtout pas rejeter un système puisque les isotopies relèvent de

⁵⁶ Emprunté à Husserl (tout comme *éidétique*), le terme de noème est utilisé en sémantique par K. Heger, R. Martin et B. Pottier, notamment. Puisqu'il est une composante universelle, métalinguistique, le noème semble assimilable à une partie d'un concept.

leur interaction (1987 : 124). La valorisation positive ou négative de la dénotation (en général positive dans le discours scientifique par exemple) ou de la connotation (en général positive dans le discours littéraire) repose sur deux valorisations. D'abord, celle de l'impression référentielle qu'est censée produire la dénotation. Pour Rastier, la représentation d'un état de chose que produirait la dénotation est en fait liée à une particularité des isotopies génériques : «les isotopies génériques, induisent une *impression référentielle*, parce qu'elles syntagmatisent des sèmes appartenant à une même classe sémantique, socialement délimitée comme une région de l'«univers».» (1987 : 127) Ensuite celle du type, du nombre et de la complexité des opérations interprétatives impliquées dans la production des inférences et des afférences. L'isotopie connotée pourrait être décrite comme une isotopie composée uniquement de sèmes afférents : «Dans ce cas, au caractère «secondaire», méthodologiquement parlant, de l'isotopie connotée, correspondraient les médiations argumentatives diverses nécessaires à l'actualisation des sèmes afférents.» (1987 : 127) Rastier (1987 : 124-125) rejette ainsi les deux règles méthodologiques ordinairement observées : 1) la description de la dénotation (et donc des isotopies dénotées) doit être séparée de celle de la connotation (et des isotopies connotées), et 2) elle doit intervenir en premier.

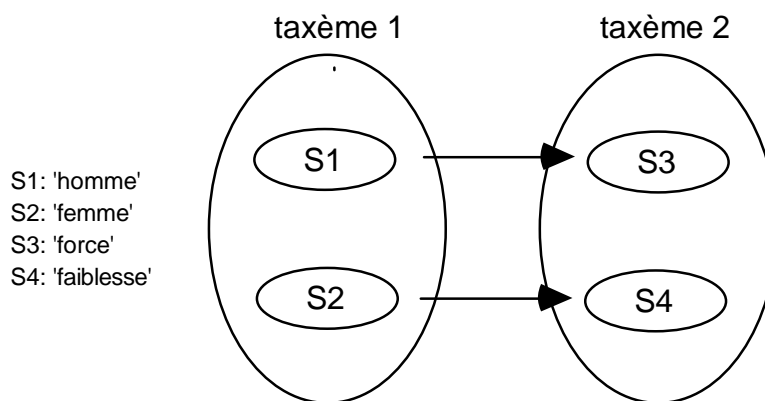
La bipartition sèmes inhérents/afférents invalide donc celle de sèmes dénotés/connotés (et par là celle d'isotopies dénotées/connotées). Comme critère typologique des sèmes, Rastier propose le système producteur de sèmes. Les sèmes inhérents relèvent du système fonctionnel de la langue (par opposition à la langue historique) ou «dialecte» ; les sèmes afférents des deux autres systèmes impliqués dans l'interprétation : les sociolectes («usage d'une langue fonctionnelle, propre à un groupe social déterminé») (1989 : 280) et les idiolectes («usage d'une langue et d'autres normes sociales propres à un énonciateur») (1989 : 279)). Le tableau suivant situe chacun des systèmes (1987 : 40) :

TYPLOGIE DES SYSTEMES PRODUCTEURS DE SEMES

INSTANCES IMMANENTES DE CODIFICATION			PHÉNONÈNE MANIFESTÉ
1. fonctionnel	2. Norme	3. Usage	
«Dialecte»	Sociolecte	Idiolecte	Texte (écrit, oral, ou autre) (Acte, chez Hjelmslev)

Le sème inhérent est défini comme un «sème que l'occurrence hérite du type, par défaut. Ex. : /noir/ pour 'corbeau'.» (1989 : 280) Tandis qu'un sème afférent est l'«extrémité d'une relation antisymétrique entre deux sèmes appartenant à des taxèmes différents.» (1989 : 280). Voici des exemples des deux sortes de sèmes (où S : sème) (1987 : 47) :

RELATIONS ENTRE SÈMEMES



La relation symétrique S1 <-> S2 détermine des sèmes inhérents (spécifiques), par exemple respectivement /sexe masculin/ et /sexe féminin/, tandis que la relation antisymétrique S2 -> S4 détermine un sème afférent (spécifique) socialement normé dont l'interprétant est un topos («axiome normatif sous-tendant une afférence socialisée» (1989 : 281)) : «La femme est un être faible» (peu importe, bien sûr, ce qu'on en pense personnellement), que l'on retrouve à l'oeuvre, par exemple dans cette phrase de Zola : «Guillaume était la femme dans le ménage, l'être faible qui obéit, qui subit les influences de chair et d'esprit» (*Madelaine Férat*)⁵⁷.

⁵⁷ La relation d'afférence est dite antisymétrique en ce que seul un des deux sèmes enregistre le sème afférent (par exemple, 'faible' ne contient pas le sème afférent /femme/). Par ailleurs, «Le fait que deux classes sémantiques soient nécessaires pour définir une afférence explique que l'on considère les traits afférents comme des connotations (au sens large : prise en charge, par un système «second», de contenus articulés par un système «premier»).» (1987 : 47)

L'interprétant constitue un «élément linguistique ou sémiotique permettant d'établir une relation sémique» (1989 : 279), c'est-à-dire d'actualiser des sèmes inhérents ou afférents (1989 : 30). Il peut appartenir au plan du contenu ou à celui de l'expression (1987 : 55) et être interne ou non au texte.

Pour qu'un sème soit inhérent, il doit noter l'appartenance d'un sémème à une classe sémantique en langue, ou encore servir à distinguer ce sémème au sein de cette classe. C'est une conséquence du principe d'économie du langage :

«Même si tous les francophones convenaient que le prédicat qui a les poils très doux était vrai de tous les chats, ce prédicat n'en serait pas pour autant un sème du sémème 'chat'. Pour qu'il le soit, il faudrait ou bien qu'il existe en langue un taxème regroupant les désignations des animaux à poils doux, ou encore que ce prédicat permette de distinguer 'chat' de 'hamster', ou de 'pékinois' (qui appartiennent au même taxème que lui). Si l'analyse sémique enregistre les identités et les oppositions entre les sémèmes relevant d'un même taxème, elle n'a aucune raison d'en créer où il n'y en a pas : elle s'arrête «là où la langue s'arrête.» (1987 : 30)

Les sèmes dénotatifs/connotatifs, contrairement aux sèmes inhérents/afférents, ne peuvent être définis par les systèmes dont ils relèvent, puisque certains traits dits connotatifs sont en fait inhérents et relèvent donc du système de la langue⁵⁸ : ainsi, Rastier (1987 : 125-126) note que le sème /vulgarité/ est un trait inhérent (spécifique) à 'flic' puisqu'il permet de le distinguer de 'policier'.

TYOLOGIE DES SEMES : SEMES SPÉCIFIQUES / GÉNÉRIQUES

Un autre critère typologique, servant à la fois pour les sèmes et les isotopies, se trouve dans le statut spécifique/générique (micro-, méso- ou macrogénérique). Ce statut sémique est défini relativement aux classes (ou paradigmes) sémantiques que sont le taxème, le domaine et la dimension⁵⁹.

1) Le taxème est une «classe de sémèmes minimale en langue, à l'intérieur de laquelle sont définis leurs sémantèmes, et leur sème microgénérique commun.» (1989 : 281) La composition des taxèmes reflète des situations de choix : par exemple, 'autobus' et 'métro', d'une part, et 'train' et 'autocar', d'autre part, relèvent de deux taxèmes distincts (on oppose les transports intra-urbains aux transports extra-urbains) (1994 b : 94).

2) Le domaine est un «groupe de taxèmes, lié à l'entour socialisé, et tel que dans un domaine déterminé il n'existe pas de polysémie.» (1989 : 278) Ainsi 'canapé' peut appartenir aux domaines //alimentation// ou //habitation//⁶⁰. Les indicateurs lexicographiques sont souvent en fait des indicateurs de domaines (par exemple, acoust. : //acoustique// ; admin. : //administration//, etc.). La composition et l'inventaire des domaines relèvent de normes sociales, par exemple, 'hostie' et 'ciboire' appartiennent au domaine //religion// et non //alimentation// (1987 : 50). On compterait dans les langues écrites des pays développés entre 300 et 400 domaines (1994 b : 94).

3) La dimension est une «classe de sémèmes de généralité supérieure, indépendante des domaines. Les dimensions sont groupées en petites catégories fermées». (1989 : 278) Les dimensions sont articulées entre elles par des relations de disjonction exclusive (contrairement aux autres ensembles) (1987 : 50) : par exemple, //animé// vs //inanimé// ou //humain// vs //animal// ou //concret// vs //abstrait// ou //potentiel// vs //irréel// ou //réel// vs //représenté//, etc. Les dimensions sont souvent grammaticalisées et lexicalisées (par exemple en français 'ça' vs 'on', 'bouche' vs 'gueule'). Les dimensions divisent les domaines. (1994 b : 94).

⁵⁸ Kerbrat (1989 : 425) semble prévenir cette objection en disant que certaines connotations sont codées en langue : «Mais il ne faudrait pas pour autant ramener toutes les connotations à des faits de «parole» : si certaines d'entre elles sont individuelles (propres à un sujet, ou à un idiolecte textuel), d'autres sont en revanche codées en langue.» Soit, mais disparaît alors la possibilité d'un départage par l'appartenance ou non des traits au système fonctionnel de la langue.

⁵⁹ L'existence de ces classes assure que tous les sémèmes d'une langue ne sont pas interdéfinis tous ensemble : on n'a pas à interdéfinir, comme le fait Todorov, 'petits pois', 'chaise' et 'montagne' (Rastier, 1987 : 32)

⁶⁰ Rastier (1987 : 49) rappelle qu'il ne faut pas confondre un domaine avec une situation socialement codifiée (comme les *situationnal scripts* de Schank) : «par exemple, dans un cocktail *canapé* peut manifester un sémème du domaine //alimentation// ou du domaine //habitation//.» Les grammèmes, sauf les anaphoriques en contexte, sont indifférents aux domaines (1989 : 56). Rastier (1994 b : 94) a récemment introduit la notion de champ, distincte de celle de taxème : «Un domaine comprend plusieurs champs ; par exemple le domaine //transports// comprend celui des moyens de transports, celui des voies de communication, etc.»

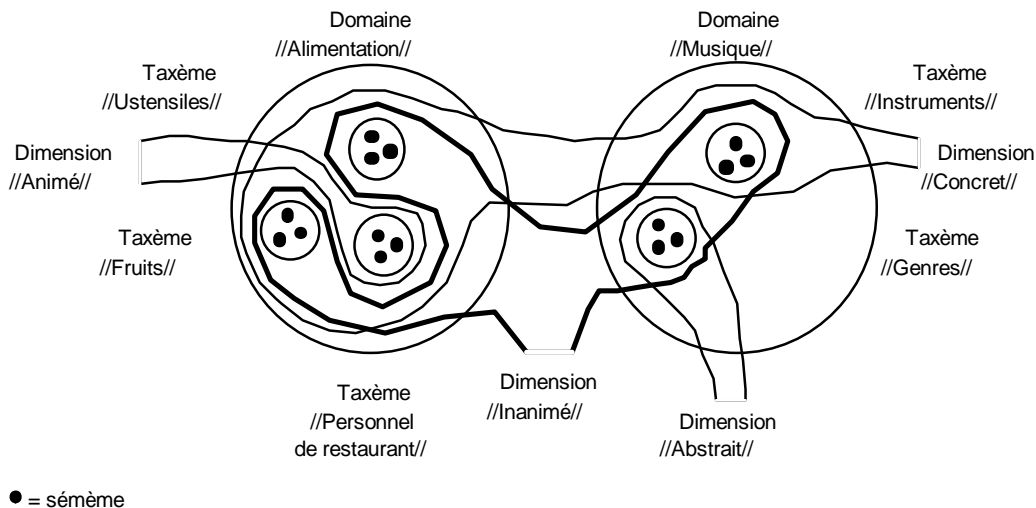
L'appartenance d'un sémème à une classe sémantique est notifiée par un sème générique, appelé, respectivement selon la classe concernée, microgénérique, mésogénérique, ou macrogénérique. En outre un sémème reçoit un ou plusieurs sèmes spécifiques qui l'opposent à un ou plusieurs sémèmes du taxème auquel il appartient. Ainsi, le sémème 'cuillère' a pour sèmes génériques : «/couvert/, notant l'appartenance à un taxème ; /alimentation/, notant l'appartenance à un domaine ; /concret/ et /inanimé/, notant l'appartenance à des dimensions.» (1987 : 50) Un sème n'est générique que dans la mesure où tous les sémèmes du taxème considéré l'incluent, autrement il ne s'agit que d'un sème spécifique : «Par exemple, si dans le taxème //couvert// les sémèmes 'cuillère' et 'fourchette' ont relativement à 'couteau' le sème applicatif /pour prendre/, cela n'entraîne évidemment pas qu'il existe en français un taxème //couvert-pour-prendre//» (1987 : 52). Voici une description du contenu du taxème des //couverts// :

CONTENU INHÉRENT DES SÉMÈMES DU TAXÈME DES //COUVERTS//

classe sémantique produisant les sèmes	type de sèmes inhérents	sémème 'couteau'	sémème 'fourchette'	sémème 'cuillère'
dimension	macrogénérique	/concret/ /inanimé/	/concret/ /inanimé/	/concret/ /inanimé/
domaine	mésogénérique	/alimentation/	/alimentation/	/alimentation/
taxème	microgénérique	/couvert/	/couvert/	/couvert/
taxème	spécifique	/pour couper/	/pour piquer/	/pour contenir/

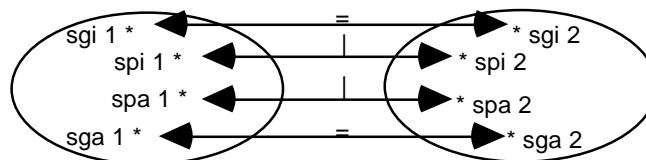
Le tableau qui suit représente ce taxème en illustrant les relations entre les différentes sortes de classes sémantiques :

RELATIONS ENTRE TAXÈMES, DOMAINES ET DIMENSIONS



Combinons les critères inhérent/afférent et spécifique/générique dans une courte description sémique (1987 : 54). Dans le titre *Le Rouge et le Noir* (Stendhal), on trouve les traits suivants produits par les taxèmes //couleur//, pour ce qui est de l'inhérence, et //carrière//, pour ce qui est de l'afférence :

SEMES GÉNÉRIQUES / SPÉCIFIQUES, INHÉRENTS / AFFÉRENTS



Notations : sp : sème spécifique ; sg : sème générique (microgénérique) ; i : inhérent ; a : afférent ; = : identité ; | : incompatibilité.

sgi1 et sgi2 : /couleur/
 spi1 : /rougeur/ ; spi2 : /noirceur/⁶¹
 sga1 et sga2 : /carrière/
 spa1 : /armée/ ; spa2 : /église/

	'rouge'	'noir'
sèmes (inhérents) et isotopie microgénériques	/couleur/	/couleur/
sèmes (inhérents) spécifiques	/rougeur/	/noirceur/
sèmes (afférents sociolectaux) et isotopie microgénériques	/carrière/	/carrière/
sèmes (afférents sociolectaux) spécifiques	/église/	/armée/

En résumé, voici la typologie globale des composants sémantiques selon Rastier (1987 : 52) :

TYPLOGIE DES COMPOSANTS SÉMANTIQUES

composants			
linguistiques			méta-linguistiques
inhérents		afférents	
génériques	spécifiques	génériques	spécifiques
noèmes ou primitifs			

La distinction entre sèmes génériques et sèmes spécifiques mène à la bipartition du sémème en classème et sémantème. Le sémantème est l'ensemble des sèmes spécifiques d'un sémème et le classème l'ensemble de ses sèmes génériques. Rastier, à la différence de Pottier, place les sèmes afférents («traits connotatifs» chez Pottier) dans le classème et dans le sémantème plutôt que de les regrouper dans une classe *ad hoc*, le *virtuème* (1987 : 53). Le tableau suivant illustre la structure du sémème (1987 : 53) :

STRUCTURE DU SÉMÈME

sémème			
classème		sémantème	
s. génériques inhérents	s. génériques afférents	s. spécifiques inhérents	s. spécifiques afférents

CLASSES SÉMANTIQUES ET CLASSES EMPIRIQUES

La notion de classe sémantique découle d'une perspective onomasiologique. Cependant, il faut également tenir compte de la perspective sémasiologique et aborder les relations des sémèmes au sein d'autres paradigmes, empiriquement constitués : «les classes de sémèmes manifestés par un même signifiant» (1987 : 64) Ces relations sont les emplois, les acceptions, les sens et les homonymes⁶² :

⁶¹ On pourra trouver tautologique que 'noir' soit distingué par le sème /noirceur/. D'une part, les sémantiques différentielles n'ont besoin, justement, que de différences sans nécessité de les spécifier ontologiquement, comme l'exprime très bien Courtés (1991 : 184) : «Soit les deux sémèmes 'fils' et 'fille' : nous les opposerons l'un à l'autre eu égard à la catégorie sémique masculin/féminin, sans trop nous soucier du contenu positif de ces deux unités ; à la différence de la biologie par exemple, ou de la psychanalyse, qui se doivent de définir positivement ce qu'est le «masculin» et le «féminin», la sémantique ne conçoit cette opposition que sous son aspect discriminatoire, sans soulever de problèmes ontologiques.» D'autre part, nous touchons à la question méthodologique de la dénomination des sèmes. Rappelons quelques principes. Les sèmes, à la différence des noèmes, sont propres à une langue et peuvent recevoir une dénomination dans cette langue (1987 : 36). Comme l'indique Pottier (1992 :73, cf. aussi) «le sème doit se dire avec autant de mots de la langue naturelle qu'il faut pour bien mettre en relief le trait distinctif relatif à l'ensemble considéré. La dénomination du sème est un *discours périphrastique à vocation métalinguistique* (ad hoc).» Avant de crier à la circularité, il suffira «de discerner la différence entre un morphème, un sémème qu'il contient, et un sème qui décrit son sémantème. *Humain*, 'humain' et /humain/ sont par exemple trois unités totalement différentes.» (1987 : 37)

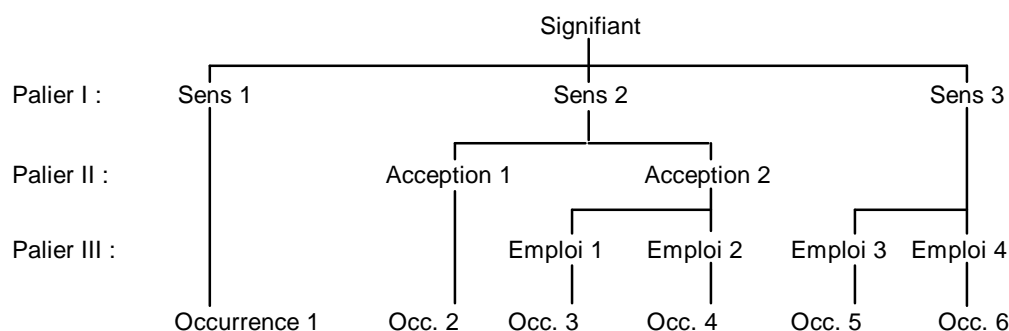
⁶² On considérera que les classes empiriques sont indifférentes à la classe morphologique, elles incluront donc les homonymes qui n'identifient pas «naturellement» la classe morphologique, par exemple : «crevasse», substantif et synonyme de «mourusse» (le verbe au subjonctif).

«Les emplois diffèrent par au moins un sème afférent en contexte. Sème spécifique : ex. «convoi» : suite de véhicules/suite de voitures de chemin de fer. Sème générique : ex. «cuirasse» : partie de l'armure/attitude morale. Les acceptions diffèrent par au moins un sème afférent socialement normé. Ex. «minute» : soixantième partie d'une heure/court espace de temps. Les sens⁶³ diffèrent par au moins un sème inhérent ; ex. : «blaireau» : mammifère carnivore/pinceau. Les homonymes diffèrent au moins par tous leurs sèmes spécifiques inhérents [ex : «faux» instrument/opposé de vrai].» (1987 : 69)

Donnons quelques précisions. Les deux 'minute' différeraient uniquement par le sème spécifique afférent /court/. Ce sème est sociolectal, «comme le montrent les combinaisons lexicales (*cocotte minute, serpent minute*) et la phraséologie tant orale (*en avoir pour une minute*) qu'écrite (cf. *ces longues minutes*, fréquentes dans les romans médiocres, et d'autant plus longues en apparence qu'elles sont courtes en réalité).» (1987 : 67) Les deux 'blaireau' s'opposent par leurs traits macro-, méso- et microgénériques, ils partageraient cependant quelques sèmes spécifiques : par exemple /pelage/, /clair/ ou /foncé/ (le pinceau étant fait de poils de blaireau).

Le schéma suivant rend compte des six types possibles de relations entre un signifiant et les différents sémèmes qu'il peut manifester à travers ses diverses occurrences (1987 : 70) :

RELATIONS ENTRE UN SIGNIFIANT ET LES SÉMÈMES MANIFESTÉS



A chaque palier correspondent des composants typiques relevant de types de systémativité différents. La représentation de ces composants appartient à différents secteurs théoriques (1987 : 70) :

TYPES DE SYSTÉMATIVITÉ ET SECTEURS DE REPRÉSENTATION

PALIER	COMPOSANTS TYPIQUES	TYPE DE SYSTÉMATIVITÉ	SECTEUR DE REPRÉSENTATION
I	Sèmes inhérents	Système fonctionnel	Linguistique restreinte
II	Sèmes afférents	Sociolecte	Lexicologie évoluée
III	Sèmes afférents localement	Idiolecte	Analyse textuelle

Précisons que la représentation de ces paliers est cummulative : l'analyse textuelle doit prendre en charge la représentation de tous les types de composants ; la lexicologie évoluée, seulement celle des deux premiers types.

CLASSES SÉMANTIQUES EN LANGUE ET EN CONTEXTE

Par hypothèse, Rastier (1987 : 77) invite à distinguer classes sémantiques en langue et en contexte. En effet, la présence d'un sème afférent donné résulterait de l'inclusion du sémème, en contexte, dans la classe relative à ce sème.

⁶³ L'appellation de «sens» s'intègre moins bien à la terminologie actuelle de Rastier, postérieure à celle de *Sémantique interprétative* ; il faudrait maintenant plutôt dénommer «significations» les sémèmes distincts par au moins un sème inhérent dans une classe empirique.

Classes systématique et contextuelle peuvent s'avérer identiques. C'est le cas de la classe des //couverts// dans une énumération comme «As-tu placé les couteaux, les fourchettes et les cuillères?» A l'opposé, les distinguos et les coq-à-l'âne, par exemple, définiront des classes contextuelles différentes des classes systématiques.

Exemple de classe contextuelle générique différente. Dans «Interdit aux juifs et aux chiens» (pancarte apposée dans les lieux publics en France pendant l'occupation nazie), le trait macrogénérique /animal/ de 'chien' est incompatible avec /humain/ dans 'juif'. L'entour favorise le parcours interprétatif qui affecte à 'juif' le trait afférent /animal/, en virtualisant ainsi le trait /humain/ (plutôt que celui qui actualiserait le sème /humain/ dans 'chien') (1987 : 78)⁶⁴. Ainsi deux sémèmes qui appartiennent nettement à des classes systématiques distinctes se retrouvent dans la même classe contextuelle.

D'autre part, si des sémèmes appartenant en langue à divers taxèmes peuvent être conjoints par parataxe ou coordination, des sémèmes d'un même taxème peuvent être séparés en contexte (1987 : 79). Soit ce mot, prêté à Talleyrand, «C'est pis qu'un crime, Sire, c'est une faute» :

«'Crime' et 'faute' appartiennent au taxème //infraction// (cf. *Le Petit Robert*, qui renvoie de «faute» à «attentat», «crime», «délit», «forfait»...), 'faute' se distinguant de 'crime' par une moindre gravité. Ici, l'entour «pragmatique» permet d'indexer 'crime' dans le domaine //morale// et 'faute' dans le domaine //politique//, puis de leur adjoindre en conséquence les traits mésogénériques correspondants. Or la hiérarchie évaluative entre ces deux domaines est telle que la gradation inhérente en langue se trouve inversée, en sorte que 'crime' /moral/ < 'faute' /politique/. Cette afférence repose sur le topos : «La politique l'emporte sur la morale» conforme au cynisme dont on crédite à bon droit ce politicien archétype. Ici le contexte modifie aussi bien le classème que le sémantème des sémèmes étudiés.» (1987 : 79-80)

Nous approfondirons ces questions dans le chapitre IV.

TYPOLOGIE DES SEMES : SEMES ACTUALISÉS / VIRTUALISÉS

La sémantique interprétative fait intervenir deux modalités d'existence sémique - un sème sera actualisé ou virtualisé - ce qui lui permet de rendre compte du différentiel sémique entre signification et sens, entre unité-type et unité-occurrence, et entre deux occurrences relevant du même type. L'actualisation est une opération interprétative permettant d'identifier un sème en contexte (1989 : 277) et la virtualisation, la neutralisation d'un sème en contexte (1989 : 281). Au contraire du sème inhérent, actualisé par défaut (sauf instruction contextuelle de virtualisation), un sème afférent est actualisé par instruction contextuelle. La nature et le nombre des sèmes d'un sémème peuvent varier selon les occurrences puisque :

- 1) Tout sème peut être virtualisé par le contexte ;
- 2) Tout sème peut être actualisé par le contexte ;
- 3) Tout sème n'est actualisé qu'en fonction du contexte ;
- 4) Aucun sème n'est actualisé en tout contexte. (cf. 1987 : 82)

Conséquemment, trois types des transformations (les deux derniers peuvent être combinés) sont possibles entre la représentation du sémème-type (en langue) et celle du sémème-occurrence (en contexte)⁶⁵ :

- «1) La conservation : le sémème est identique à lui-même en langue et en contexte.
- 2) La déletion : un trait inhérent en langue est virtualisé en contexte sous l'effet de normes sociales ou idiolectales.
- 3) L'insertion : un trait afférent est actualisé en contexte sous l'effet des mêmes normes.» (1987 : 83)

Deux formes particulières d'actualisation induisent l'isotopie et l'allotopie élémentaire (1987 : 82), ce sont respectivement l'assimilation et la dissimilation. L'assimilation est l'«actualisation d'un sème par présomption d'isotopie.» (1989 : 277), tandis que la dissimilation est l'«actualisation de sèmes afférents opposés dans deux occurrences du même sémème, ou dans des sémèmes «parasynonymes.»» (1989 : 279) Actualisation, virtualisation, assimilation et dissimilation forment les «opérations interprétatives élémentaires». Plus

⁶⁴ Rastier (1987 : 78) donne cette mise en garde : «Pour construire l'isotopie générique entre 'juif' et 'chien' il faut donc produire le topos «Les juifs ne sont pas des hommes» conforme à la théorie de l'*Untermensch*. La propagande est donc intégrée au parcours interprétatif : ou l'on ne comprend pas ; ou, pour comprendre, on doit (quoi qu'on pense) formuler un topos de l'axiologie nazie.»

⁶⁵ Il s'agit, selon Rastier (1987 : 83), des quatre types de relations entre sémème et épisémème distinguées par Pottier (1980 : 22). Dans le mouvement inverse allant de la représentation du sémème-occurrence à celle du sémème-type, «il faudrait définir les opérations d'insertion des sèmes inhérents non actualisés en contexte, et de déletion des sèmes afférents actualisés en contexte.»

précisément, actualisation, virtualisation et propagation des sèmes obéissent aux règles de la dissimilation et de l'assimilation, qui augmentent ou diminuent les contrastes sémantiques (1990).

Exemple de virtualisation réglée par la loi d'assimilation : le contexte 'cassé' dans «bouteille cassée» virtualise le trait inhérent /récipient/ dans 'bouteille'⁶⁶ (1987 : 81). La lecture inhibe les traits incompatibles et ne laisse substituer que les sèmes compatibles.

Exemple de virtualisation réglée par la loi de dissimilation :

«dans «fromage ou fromage blanc» (formule attestée à la carte d'un restaurant) la première occurrence de «fromage» reçoit une acception restrictive relativement à «fromage ou dessert» : tous les traits afférents à «fromage» et spécifiques de «fromage blanc» s'y trouvent inhibés.» (1990 : 25)

Exemple d'actualisation réglée par la loi d'assimilation⁶⁷ :

«le trait /debout/ n'appartient pas à la signification de 'bergère' : il est simplement un des traits virtuels que l'on peut inférer du trait inhérent /humain/. Pourtant, dans le contexte «Bergère ô tour Eiffel», /debout/ est actualisé par la présence du trait inhérent /verticalité/ de 'tour'.» (1990 : 26)

Trois parcours élémentaires d'assimilation sont possibles :

«1) D'un sème inhérent à un autre sème inhérent. Ex. le trait /inchoativité/ [début d'un processus] dans 'aube', 'allume' et 'source' : «L'aube allume la source» (Eluard).

2) D'un sème inhérent à un sème afférent. Ex. : dans «Bergère ô tour Eiffel (...)», le trait inhérent /verticalité/ dans 'tour' permet d'actualiser /verticalité/ dans 'bergère' si bien que les lecteurs les plus divers se représentent la bergère *debout*.

3) D'un sème afférent à un sème afférent. Ex. : dans ces vers de G. Herbert «Love is that liquor sweet and most divine/wich my God feels as bloud ; but I, as wine», le trait /sacralité/, socialement afférent à 'bloud', y est actualisé dans le contexte 'God' ; il permet à son tour d'actualiser le même trait dans 'wine', qui occupe une fonction syntaxique identique et un rôle narratif homologue, conformément à la norme religieuse codifiant le rapport «symbolique» entre 'wine' et 'bloud'.

Ces trois parcours élémentaires sont présentés dans un ordre de plausibilité décroissante, car ils requièrent un nombre croissant d'interprétants contextuels.» (1987 : 82-83)

Exemple d'actualisation réglée par la loi de dissimilation : dans «une femme est une femme», le sème afférent /spécifique/ est actualisé dans la première occurrence de *femme* ; tandis que le sème afférent /générique/ est actualisé dans la seconde (1987 : 229-230)⁶⁸. Dans cette syllepse, les deux occurrences du même lexème reçoivent des traits distinctifs qui en font les occurrences de deux acceptions contrastées.

La propagation des traits touche les sèmes afférents en contexte. Soit cette analyse par Rastier (1990 : 26) de la notation de Julien Gracq (*Lettrines*, II) :

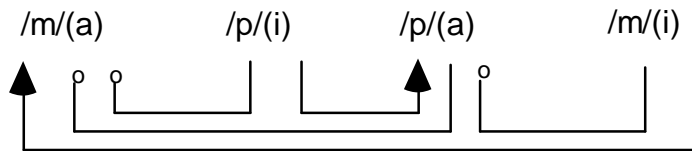
⁶⁶ Autre exemple, dans le titre *Neige Noire* (Hubert Aquin) le sème 'neige' voit son trait inhérent spécifique /blancheur/ à la fois virtualisé et remplacé par le trait afférent idiolectal /noirceur/.

⁶⁷ Dans un texte plus récent, Rastier (1990 : 24-25) indique que l'activation permet l'actualisation des traits ; elle n'intéresse pas les traits inhérents qui sont actualisés par défaut sauf inhibition. Il précise que «la présomption d'isotopie est une propagation de traits par assimilation.»

⁶⁸ Soit cette phrase de Zola : «Guillaume était la femme dans le ménage, l'être faible qui obéit, qui subit les influences de chair et d'esprit» (*Madelaine Féral*). Le sème afférent /faiblesse/ est actualisé parce qu'il est récurrent dans l'apposition définitionnelle 'l'être faible' sous forme de sème inhérent spécifique (principe d'assimilation). Par contre le sème inhérent /sexe féminin/ n'est pas actualisé, parce qu'incompatible avec le trait /sexe masculin/ inhérent à 'Guillaume'. Le sème est virtualisé : «Il demeure dans ce que Saussure appelait la mémoire associative, et les lecteurs restent libres d'estimer que Guillaume, s'il n'est pas une femme, n'est pas tout à fait un homme, un «vrai», pourvu des qualités et/ou des défauts que les normes sociales attribuent à la virilité. Mais l'important reste que ce genre d'inférence demeure dépourvu de pertinence sémantique, si l'on s'en tient à la phrase décrite.» (1987 : 81)

LA PROPAGATION DES SEMES

Écrivain ou plumitif, percheron ou pur-sang

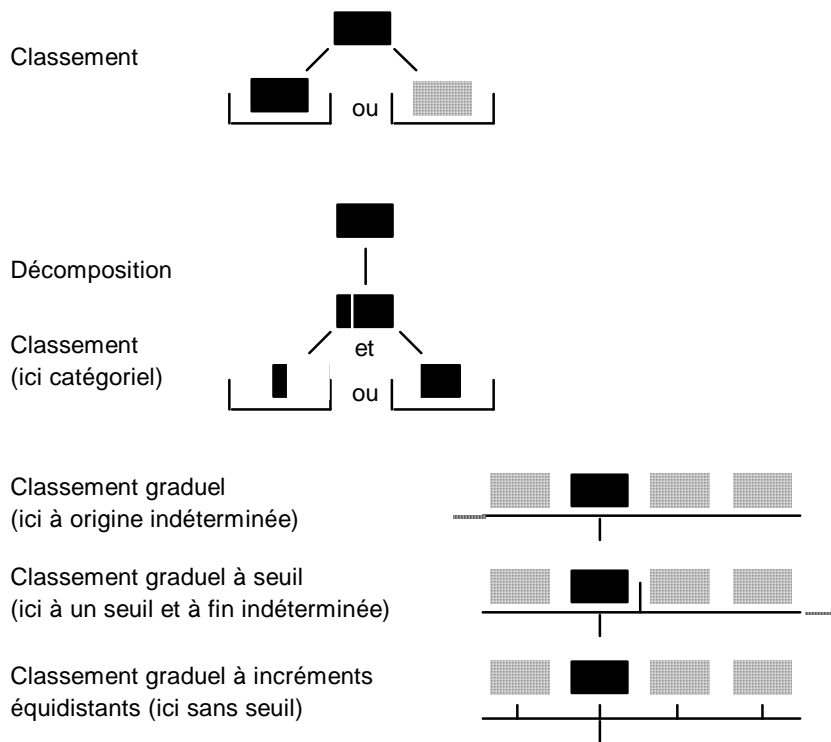


où /p/ : /péjoratif/ ; /m/ : /mélioratif/ ; (a) : afférent ; (i) inhérent ; -> : renforcement positif ; --o : renforcement négatif. Rappelons qu'un percheron est un cheval de trait.

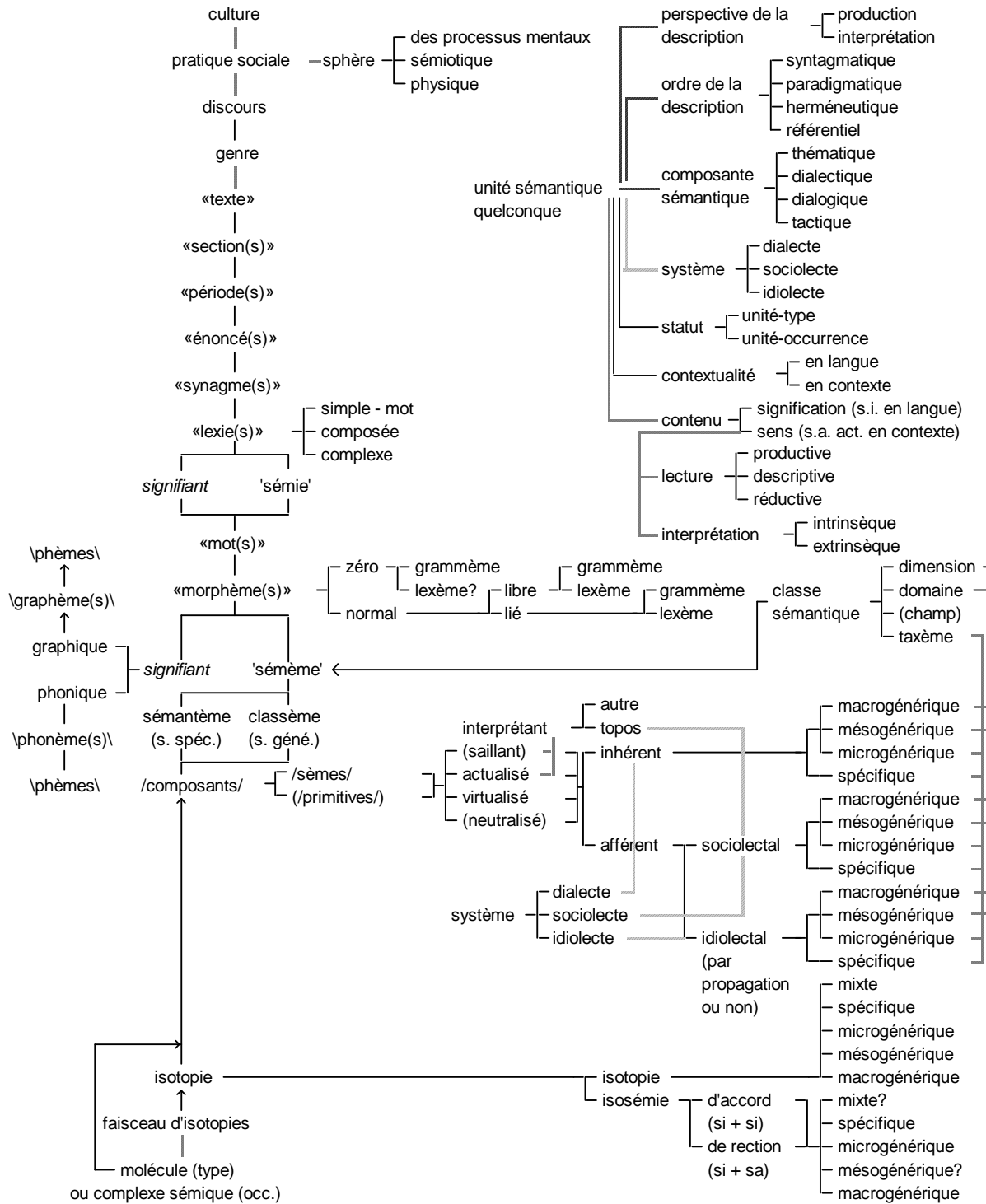
'Écrivain' ne contient en inhérence ni le trait /mélioratif/ ni le trait /péjoratif/. Mais dans ce contexte, «Le trait /mélioratif/ inhérent à 'pur-sang' et le trait /péjoratif/ inhérent à 'plumitif' permettent l'afférence du trait /mélioratif/ dans 'écrivain', le premier par assimilation, le second par dissimilation. Le trait /péjoratif/ afférent à 'percheron' renforce négativement cette afférence». (1990 : 26-27)

Pour faire saisir l'interrelation entre les concepts vus jusqu'à maintenant, nous proposerons un «arbre de la sémantique interprétatif». Il représente les principales décompositions et les principaux classements, du texte au sème. Il faut distinguer classer et décomposer : par exemple, je peux classer une phrase en interrogative, ou exclamative, ou affirmative, etc. ; je peux également la décomposer en mots ; ces mots peuvent à leur tour être classés en verbe, ou nom, etc. ; et ainsi de suite jusqu'aux plus petites unités.

CLASSEMENT ET DÉCOMPOSITION



«L'ARBRE DE LA SÉMANTIQUE INTERPRÉTATIVE»



— trajectoire verticale: décomposition, traj. horiz.: classement, ligne fléchée: décomposition
 — relations diverses — aspects possibles de la description système dont relève l'unité

Note : certains éléments de l'arbre seront expliqués dans la section sur le parcours référentiel.

L'ISOTOPIE

Au sens élargi, l'isotopie est l'itérativité d'unités linguistiques, manifestées (en phonologie ou en morphosyntaxe) ou non (sème), appartenant soit au plan de l'expression (signifiant), soit à celui du contenu (signifié). Nous ne faisons état ici que des isotopies sémantiques (sémiques).

L'isotopie sémantique est l'«effet de la récurrence syntagmatique d'un même sème⁶⁹. Les relations d'identité entre les occurrences du sème isotopant induisent des relations d'équivalence entre les sèmes qui les incluent.» (1989 : 279). Un sème possédant un sème donné s'indexe sur l'isotopie définie par ce sème.

Rastier (1987 : chap. V) utilise plusieurs critères pour produire des typologies isotopiques. Nous verrons les critères qualitatifs liés au type de systématisme et aux composants, les critères quantitatifs, les critères distributionnels ainsi que les critères d'interrelations entre isotopies.

TYPOLOGIE DES ISOTOPIES

CRITERES QUALITATIFS LIÉS AU TYPE DE SYSTÉMATISME

Les isotopies sémantiques peuvent être subdivisées en isotopies sémantiques, au sens restreint, ou isotopies facultatives, et isosémies. L'isosémie est une «isotopie prescrite par le système fonctionnel de la langue (ex. : accord, rection).» (1989 : 279) Ainsi, il y a isosémie du sème /genre féminin/ dans «une femme» (et pas dans «un femme»)⁷⁰. On peut les dire obligatoires en ce qu'elles sont liées à des conditions de grammaticalité :

«Toutes les autres sortes d'isotopies pourraient être dites *facultatives*, relativement au système fonctionnel de la langue. Mais elles n'en sont pas moins prescrites par d'autres types de systématisme, en premier lieu des normes socialisées. Ces prescriptions toutefois sont moins fortes : d'une part le choix des morphèmes n'est pas binaire ni même limité *a priori* à un nombre strict et invariable en synchronie, puisqu'il s'exerce sur des classes faiblement finies [les lexèmes] ; et le choix d'un morphème une fois opéré, l'occurrence à sa droite d'un ou plusieurs morphèmes avec lesquels il posséderait un sème commun n'est en rien nécessaire, même si elle peut être prévisible. Les prescriptions sémantiques obligatoires qui rendent compte des isosémies sont réputées ressortir à la grammaticalité. Celles qui rendent compte des isotopies facultatives relèveraient de l'acceptabilité.» (1987 : 114)

Un énoncé comme «Le train disparu, la gare part en riant à la recherche du voyageur» (Char) présente une isotopie facultative tout en transgressant des règles d'isosémie. 'Train', 'gare' et 'voyageur' relèvent du domaine //transport//, les autres sèmes sont compatibles avec ce domaine et n'appartiennent à aucun autre. Cependant, 'gare' contient le sème générique inhérent /inanimé/, lequel est en allotopie avec le sème générique /animé/ inhérent dans 'riant'. Il s'agit d'une rupture d'isosémie. (1987 : 157 ; cf. chap. VII)

Dans cette étude nous ne tiendrons généralement compte que de l'isotopie sémantique, au sens restreint, que nous appellerons dorénavant isotopie tout court.

CRITERES QUALITATIFS LIÉS AUX COMPOSANTS

Il existe quatre types d'isotopies, définis relativement aux trois types de classes sémantiques :

1. Taxèmes : isotopies spécifiques et isotopies microgénériques ;
2. Domaines : isotopies mésogénériques ;
3. Dimensions : isotopies macrogénériques.

Rappelons que les sèmes spécifiques n'existent qu'au sein d'un taxème, c'est pourquoi seule cette classe sémantique est à même de sous-tendre des isotopies spécifiques.

1) Exemple d'isotopie microgénérique : la récurrence du trait inhérent /degré de cuisson/ dans «Et l'entrecôte, bleue, saignante, à point, bien cuite?»

⁶⁹ L'isotopie minimale suppose deux sèmes occupant deux positions tactiques (et non pas deux sèmes superposés). La lexie simple est l'unité la plus petite pouvant rencontrer ces critères. Par exemple, dans l'espagnol «chiquito», le contenu des morphèmes «chiqu-» et «-it-» comprend le sème inhérent /petitesse/ (1987 : 129). D'autre part, «Il n'est pas exclu qu'un sème puisse comprendre au moins deux sèmes identiques. Par exemple 'épouser' comprend le trait /humain/ dans chacun de ses deux actants internes, tels qu'ils sont représentés dans son sémantème. Toutefois, il ne s'agit pas là d'une récurrence, mais d'une seule occurrence, occupant une seule position syntagmatique.» (1987 : 129)

⁷⁰ Cependant, «On aurait tort de penser qu'elles [les isosémies] ne concernent que le contenu des grammèmes : l'actualisation du contenu des grammèmes peut en effet dépendre du contenu des lexèmes voisins» (1987 : 114).

2) Exemple d'isotopie mésogénérique : la récurrence du trait inhérent /navigation/ dans «Matelots, carguez les voiles!»

3) Exemple d'isotopie macrogénérique : la récurrence du trait inhérent /animé/ dans «Le hérisson insectivore n'est pas de la même famille que le porc-épic».

4) Exemple d'isotopie spécifique⁷¹ : la récurrence du trait inhérent /inchoatif/ (début d'un processus) dans «L'aube allume la source» (Éluard).

Aucun trait n'est par nature spécifique ou générique, un sème générique dans un sémème peut fort bien être récurrent comme sème spécifique dans un autre sémème, formant une isotopie mixte. (1987 : 113).

5) Exemple d'isotopie mixte : la récurrence du sème spécifique /inanimé/ de l'adjectif (qui constitue en fait son sémantème entier) comme sème générique dans la «tautologie» *une pierre inanimée* (1987 : 135).

Le critère du type de systèmes producteurs de sèmes ne peut servir, selon Rastier, à fonder une typologie isotopique : un sème de même dénomination, qu'il soit inhérent ou afférent, participe de la même isotopie. Certaines isotopies sont constituées uniquement par la récurrence d'un sème inhérent : /inchoatif/ dans «L'aube allume la source» ; d'autres par celle d'un sème afférent, le trait /carrière/ dans le titre *Le Rouge et le Noir*. En général cependant, une isotopie d'un texte de quelque étendue comporte des sèmes inhérents et afférents. La proportion de sèmes inhérents ou afférents d'une isotopie joue sur le parcours interprétatif :

«Le degré de complexité du parcours interprétatif permettant de (re)construire une isotopie est fonction notamment de la proportion relative des occurrences où le sème isotopant est inhérent, ou afférent : plus souvent le sème isotopant est inhérent, plus ce parcours est simple, et plus les procédures de validation de l'isotopie sont aisées.» (1987 : 113)

Si l'on combine le critère des systèmes au critère précédent, on obtient six types d'isotopies attestés (1987 : 113) :

TYPLOGIE DES ISOTOPIES

Type/ Critère	1	2	3	4	5	6
i. inhérente	-	-	+	+	+	+
i. afférente	+	+	-	-	+	+
i. spécifique	+	-	+	-	+	-
i. générique	-	+	-	+	-	+

CRITERES QUANTITATIFS

Les critères quantitatifs intéressent le nombre de récurrences d'un sème isotopant, et donc le nombre des sémèmes (ou de sémies) indexés sur l'isotopie (Rastier, 1987 : 114).

La *densité* d'une isotopie s'établit en rapportant, dans une étendue tactique donnée (tout le texte ou un extrait), le nombre des sémèmes ou de sémies indexés au nombre total des sémèmes ou des sémies (1987 : 115, voir également 1989 : 117). Pour définir une *hiérarchie quantitative*, on peut rapporter le nombre d'occurrence constituant une isotopie au nombre de celles qui en constituent d'autres (Rastier, 1987 : 115).

CRITERES DISTRIBUTIONNELS

Dans l'étude distributionnelle, Rastier utilise «un critère de *lexicalisation*, sensible au rapport entre sémèmes et morphèmes ; et un critère de *tactisme*, sensible au rapport entre morphèmes et positions.» (Rastier, 1987 : 183)

Ces critères permettent de distinguer des isotopies locales / globales ; lexicalisées / partiellement lexicalisées / non lexicalisés ; homopositionnelles / hétéropositionnelles ; entrelacées / successives.

⁷¹ Les isotopies génériques, du fait qu'elles sont liées, en général, aux paradigmes codifiés en langue ou socialement normés, induisent une forte impression référentielle. «Les isotopies spécifiques, en revanche, ne sont pas liées aux paradigmes codifiés, puisqu'elles sont constituées par la récurrence de sèmes spécifiques, précisément déclarés tels parce qu'ils ne marquent pas l'appartenance des sémèmes à des paradigmes, mais au contraire les singularisent en leur sein.» (1987 : 112)

REMARQUE : Ces valeurs, en principe, peuvent caractériser une isotopie ou une relation isotopique générique ou spécifique. De même, elles les caractériseront dans un contexte de poly-isotopie au sens large ou restreint, exception faite de la non-lexicalisation et de la lexicalisation partielle, qui supposent des connexions symboliques et donc une poly-isotopie au sens restreint. Toutefois, Rastier se sert surtout de ces critères pour caractériser les relations poly-isotopiques au sens restreint.

Selon que l'étendue de leur validité est inférieure ou égale ou supérieure à une grandeur tactique de référence (texte ou partie de texte), une isotopie sera dite *locale* ou *globale* :

Dans un texte poly-isotope, des isotopies globales ou locales génériques peuvent être dites *superposées* si l'une est lexicalisée et au moins une ne l'est pas (1987 : 115 et 1989 : 280) : par exemple /animal/ et /humain/ dans «Le chien du commissaire aboie». «La construction des isotopies non lexicalisées s'opère en établissant des connexions symboliques.» (1989 : 280) Cette construction produit des sémèmes non lexicalisés.

REMARQUE : En pratique, un sémème est lexicalisé dans la mesure où il n'est pas le sémème-but d'une connexion symbolique, c'est-à-dire s'il appartient pleinement au texte-objet et non pas seulement en propre au texte-interprétation. A cet égard, il faut considérer comme lexicalisés les sémèmes de morphèmes zéro. Une difficulté terminologique apparaît si l'on prend en compte d'autres utilisations du terme. Par exemple, Rastier (1989 : 56) estime que l'opposition 'bouche' vs 'gueule' «lexicalise» les dimensions //humain// et //animal//. Autre difficulté, celle du statut des molécules sémiques. Les molécules sémiques sont des groupements sémiques non nécessairement lexicalisés en chacune de leurs occurrences. Toute cooccurrence répétée de sèmes ne s'assimile pas pour autant à une molécule, sinon la seule «superposition» d'une isotopie macrogénérique et d'une isotopie mésogénérique, par exemple, formerait une ribambelle d'occurrences moléculaires. Il faut sans doute la présence d'un *réseau associatif*, «ensemble des relations qui permettent d'identifier la récurrence d'une molécule sémique.» (1989 : 280), dont le statut reste à préciser. Lorsqu'elle n'est pas lexicalisée dans une occurrence donnée au sein du texte-objet, la molécule sémique, en tant qu'unité englobante, nous apparaît *quasi non lexicalisée* si l'on peut dire. En effet, il semble qu'il faille - tout comme pour les unités englobées (sèmes actualisés, saillants, virtualisés, neutralisés) - établir une échelle complexe d'intensité de manifestation des unités englobantes (molécule, sémème, sémie, etc.) dans un texte. Par ordre croissant, on aura : (1) la non-lexicalisation radicale (il n'y a pas même cooccurrence répétée de sèmes donnés) ; (2) la non-lexicalisation forte (la cooccurrence répétée ne forme pas molécule) ; (3) on trouve ensuite l'échelon de lexicalisation propre aux molécules dites non lexicalisées ; (4) la non-lexicalisation au sens restreint (dans le cas de connexions symboliques) et la lexicalisation. Dans la suite, nous retournons à l'opposition binaire lexicalisé/non lexicalisé ; dans ce contexte, l'expression *partiellement lexicalisée* désigne alors une isotopie où au moins une unité englobante est lexicalisée et au moins une autre ne l'est pas.

Les molécules et les connexions symboliques entre sémèmes (dont l'un seulement est lexicalisé) touche le concept de lexicalisation.

En pratique, un sémème est lexicalisé dans la mesure où il n'est pas le sémème-but d'une connexion symbolique, c'est-à-dire s'il appartient pleinement au texte-objet et non pas seulement en propre au texte-interprétation. A cet égard, il faut considérer comme lexicalisés les sémèmes de morphèmes zéro. Les molécules sémiques sont des groupements sémiques non nécessairement lexicalisés en chacune de leurs occurrences. Toute co-récurrence de sèmes ne s'assimile pas pour autant à une molécule, sinon la seule «superposition» d'une isotopie macrogénérique et d'une isotopie mésogénérique, par exemple, formerait une ribambelle d'occurrences moléculaires. Il faut encore que le groupe soit structuré et sa présence signalée par un *réseau associatif*, «ensemble des relations qui permettent d'identifier la récurrence d'une molécule sémique» (1989 : 280). Le statut théorique de ce réseau reste à préciser. Lorsqu'elle n'est pas lexicalisée dans une occurrence donnée au sein du texte-objet, la molécule sémique, en tant qu'unité englobante, nous apparaît *quasi non lexicalisée* si l'on peut dire. En effet, il semble qu'il faille - tout comme pour les unités englobées (sèmes actualisés, saillants, virtualisés, neutralisés) - établir une échelle complexe d'intensité de manifestation des unités englobantes (molécule, sémème, sémie, etc.) dans un texte. Par ordre croissant, on aura : (1) la non-lexicalisation radicale (il n'y a pas même cooccurrence répétée de sèmes donnés) ; (2) la non-lexicalisation forte (la cooccurrence répétée ne forme pas molécule) ; (3) on trouve ensuite l'échelon de lexicalisation propre aux molécules dites non lexicalisées ; (4) la non-lexicalisation au sens restreint (dans le cas de connexions symboliques) et la lexicalisation. Dans la suite, nous retournons à l'opposition binaire lexicalisé/non lexicalisé ; dans ce contexte, l'expression *partiellement lexicalisée* désigne alors une isotopie où au moins une unité englobante est lexicalisée et au moins une autre ne l'est pas.

Les isotopies locales et lexicalisées (au moins partiellement) peuvent être aussi *entrelacées* (si elles sont fortement discontinues) ou *successives* (Rastier, 1987 : 115). Elles sont entrelacées si leurs sémèmes respectifs alternent dans des séquences inférieures à la dimension de la période. (1994 : 222), et successives si les sémèmes alternent dans des suites égales ou supérieures à la période⁷². (1989 : 280)

⁷² Le glossaire de 1989 parle plutôt d'une dimension supérieure à l'énoncé. Cependant, nous ajustons la définition de *successive* en tenant compte de la nouvelle définition d'*entrelacée* fournie dans le glossaire de 1994.

Par exemple, dans le vers : «Bergère ô tour Eiffel le troupeau des ponts bêle ce matin» («Zone» d'Apollinaire), on retrouve, entrelacées, les isotopies entrelacées mésogénériques /ville/ et /campagne/. Elles ressortissent d'une poly-isotopie au sens strict, puisque les sèmes fondateurs génériques sont incompatibles.

UN EXEMPLE D'ISOTOPIES ENTRELACÉES

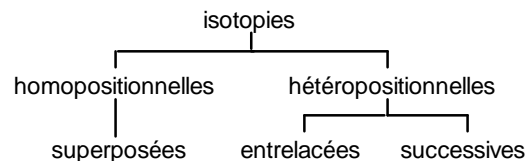
Isotopie mésogénérique /campagne/	1	Bergère					troupeau			bêle		
Sémèmes anisotopes		ô			le		des			ce		
Isotopie 2 mésogénérique /ville/			tour	Eiffel				ponts				matin

Les *sémèmes neutres* (ou anisotopes) sont ici des grammèmes libres (pour simplifier les grammèmes liés n'ont pas été dégagés). 'Matin' est indexé sur l'isotopie 2, car c'est là, nous dit Rastier, que se situe le *hic* et *nunc* de l'énonciation représentée.

Cette analyse ne tient pas compte des *sémèmes non-lexicalisés* en connexion symbolique. On pourrait en effet réécrire, d'une part, 'troupeau' par '|automobiles|' (/ville/), 'bêle' par '|klaxonne|' (/ville/) et, d'autre part, en interprétant 'troupeau des ponts' comme apposition (un troupeau fait de ponts), 'ponts' en '|moutons|' (/campagne/). Enfin, 'Bergère' et 'Tour Eiffel' sont en connexion métaphorique, ce qui interdirait leur indexation sur l'isotopie incompatible ; sinon toute connexion métaphorique impliquerait une connexion symbolique dans la même position tactique. Les réécritures métaphoriques - tout comme les *sémèmes-but* des connexions symboliques - ne sont pas lexicalisées dans le texte-objet mais dans le texte-interprétation. Des isotopies entrelacées ou successives peuvent ne pas entretenir de connexions symboliques et/ou métaphoriques, à preuve l'énoncé suivant, de style magasin général, entrelaçant les isotopies domaniales /pêche/ et /alimentation/ : «Il me faut un moulinet, des vers ; une tomate, du maïs ; un hameçon, une ligne ; du persil et de l'ail.» La superposition, l'entrelacement ou la succession d'isotopies sont donc, comme nous le faisons remarquer plus haut, *a priori* indépendantes de la poly-isotopie au sens strict.

En résumé, le critère tactique permet de discerner trois cas remarquables (Rastier, 1987 : 184) :

TYPOLOGIE DES ISOTOPIES EN FONCTION DU CRITERE TACTIQUE



Le critère de lexicalisation fait ressortir également trois situations :

- 1) Le texte comporte plusieurs isotopies, mais au moins l'une d'entre elles n'est pas lexicalisée.
- 2) Au moins une des isotopies n'est pas entièrement lexicalisée.
- 3) Toutes les isotopies sont entièrement lexicalisées.» (Rastier, 1987 : 185)

A ces trois cas remarquables de lexicalisation correspondent trois types de parcours interprétatifs :

- 1) Non-lexicalisation. «Dans ce cas, les interprétants permettant de sélectionner l'isotopie générique 2 sont *externes* au texte : ils résident dans le contexte sémiotique mais non linguistique (images associées au texte par exemple), ou plus généralement dans les conditions de sa réception (situation, compétence particulière du récepteur, etc.)» (Rastier, 1987 : 185)

2) Lexicalisation partielle. «Dans ce cas, les sémèmes dont partent les flèches (figurant les instructions de réécriture) sont les interprétants qui permettent d'identifier les autres sémèmes.» (Rastier, 1987 : 186)

3) Lexicalisation totale. «Dans ce cas les opérations interprétatives ne comportent pas de réécritures, mais seulement des extractions de sèmes communs» (Rastier, 1987 : 186).

CRITERE D'INTERRELATION ENTRE ISOTOPIES : POLY-ISOTOPIE / FAISCEAU ISOTOPIQUE

Dans un texte comportant plusieurs isotopies (poly-isotopie au sens large), deux types fondamentaux d'interrelations isotopiques sont possibles : la poly-isotopie (au sens restreint) et le faisceau.

1) La poly-isotopie, au sens restreint du terme, est la «propriété d'une suite linguistique comportant plusieurs isotopies génériques dont les sèmes isotopants sont en relation d'incompatibilité» (1989 : 280) : «Si le contexte comprend plusieurs types d'interprétants, plusieurs actualisations différentes, voire contradictoires, seront possibles pour définir le contenu d'un même signifiant, si bien qu'il pourra recouvrir plusieurs sémèmes.» (1987 : 83-84)

Pour bien faire comprendre l'exemple qui va suivre, introduisons les notions d'allotopie et de sémème anisotope. L'allotopie est définie comme une «relation contextuelle de disjonction exclusive entre deux sémèmes (ou deux groupes de sémèmes) comprenant des sèmes incompatibles.» (1989 : 277) Elle peut exister entre sèmes génériques ou spécifiques. Voici des exemples d'allotopie spécifique (notre exemple de poly-isotopie comportera une allotopie générique /animal/ vs /humain/) : dans «Un cercle carré», 'cercle' et 'carré' appartiennent en langue au même taxème et s'opposent par leur sème spécifique (qui représente aussi tout le sémantème) /circulaire/ et /carré/, respectivement ; dans «La flamme est un feu liquide», 'liquide' contient le sème spécifique inhérent /liquide/ tandis que 'feu', en contexte, contracte le sème afférent spécifique /sec/ (1987 : 134). Toute allotopie n'indique pas la présence d'une poly-isotopie, puisque l'allotopie spécifique ne peut servir à fonder une poly-isotopie. Enfin, anisotope «se dit, relativement à une isotopie, d'un sémème dépourvu du sème de cette isotopie, et de tout sème incompatible avec lui.» (1989 : 277).

Exemple de poly-isotopie : «Le chien du commissaire aboie».

- Isotopie 1 : Le trait inhérent macrogénérique inhérent /animal/ est actualisé dans 'chien' et 'aboie'.

- Sémèmes anisotropes : Les autres sémèmes sont neutres à l'égard de cette isotopie.

- Isotopie 2 : «les deux sémèmes 'chien' et 'aboie', en présence d'un interprétant (linguistique, comme une anaphore, ou sémiotique, comme une ostentation) pourront être pourvus du trait macrogénérique afférent /humain/», incompatible avec leur trait /animal/ (1987 : 178). «Les sémèmes indexés sur la première [isotopie] sont lexicalisés ; les sémèmes indexés sur la seconde ne le sont pas. Pour les lexicaliser il faut procéder à une réécriture des sémèmes de la première isotopie» : 'chien' --> ['secrétaire'] et 'aboie' --> ['crie'] (1987 : 178). La réécriture permet de lexicaliser les traits /subordination/ et /humain/ afférents à chien (cf. «Je ne suis pas ton chien!»)⁷³ (1987 : 178).

2) Le faisceau. Si les sèmes isotopants sont liés par une relation de conjonction ou d'implication, les isotopies définies par ces sèmes constituent un *faisceau* d'isotopies ou un *faisceau* isotopique (1987 : 115). En fait, le faisceau est un «ensemble d'isotopies induites par la récurrence d'une même molécule sémique.» (1989 : 278) La molécule sémique est définie pour sa part comme un «groupement stable de sèmes non nécessairement lexicalisé, ou dont la lexicalisation peut varier.⁷⁴» De plus, une molécule peut n'avoir de nom dans aucune langue (1989 : 279).

⁷³ Une troisième isotopie est présente. Le trait péjoratif afférent est actualisé dans 'chien' et 'aboie' dans le contexte 'humain' (1987 : 178).

⁷⁴ Un réseau associatif est l'«ensemble des relations qui permettent d'identifier la récurrence d'une molécule sémique.» (1989 : 280) Les molécules peuvent servir à rendre compte de multiples phénomènes : par exemple, les acteurs et les thèmes (quand ceux-ci peuvent être définis sémantiquement) ne sont autres que des molécules sémiques (1989 : 279). Ce concept permet également d'expliquer sémantiquement un des préceptes de la modernité : le non-dit. Ainsi, l'idiote de Mallarmé se caractérise par «sa volonté explicite de ne pas lexicaliser les molécules sémiques» : le poète n'a-t-il pas écrit «Nommer un objet, c'est supprimer les trois quarts de la jouissance du poème, qui est fait du bonheur de deviner peu à peu ; le suggérer, voilà le rêve». (1989 : 237)

Par exemple, dans le vers d'Éluard «l'aube allume la source», une molécule de cinq sèmes compte trois occurrences (elle est lexicalisée chaque fois différemment), ce qui donne une forte cohérence au vers. Dans ces trois occurrences, le statut des sèmes varie d'inhérent à afférent (les parenthèses signalent les afférences). Ce faisceau d'isotopies spécifiques, induit par la molécule, est indépendant des classes lexicales, et notamment des taxèmes en cause (/l'aube', 'crépuscule// ; //allumer', 'éteindre// ; //source', 'embouchure//) (1991 : 202-203). De plus cette molécule «n'a pas de nom» en ce qu'aucun sémème de ce texte ou de la langue ne contient en inhérence ces cinq sèmes :

ANALYSE D'UNE MOLÉCULE SÉMIQUE

	/flux/	/clarté/	/pureté/	/processus/	/temps 0+1/
'aube'	(+)	+	(+)	+	+
'allume'	(+)	+	(+)	+	+
'source'	+	(+)	+	+	+

TYPOLOGIE DES CONNEXIONS ENTRE ISOTOPIES GÉNÉRIQUES

Les relations entre isotopies génériques ne se limitent pas à l'incompatibilité entre leurs sèmes isotopants (1987 : 186), il faut également parler de connexion. La connexion est la «relation entre deux sémèmes appartenant à deux isotopies génériques différentes» (1989 : 277), c'est-à-dire à deux isotopies en relation de poly-isotopie. On distingue deux types de connexions : symbolique et métaphorique.

La connexion symbolique est définie comme une «connexion entre deux sémèmes (ou groupes de sémèmes) telle qu'à partir d'un sémème (ou d'un groupe) lexicalisé, on puisse lexicaliser un autre sémème (ou groupe de sémèmes)» (1989 : 277) Il faut bien saisir que le sémème qu'on lexicalise n'appartient pas au texte-source mais uniquement au texte-but, qui a le statut d'une *lecture*. Cette lexicalisation intervient par une réécriture. Toutefois :

«Une fois la réécriture opérée, la connexion symbolique entre deux sémèmes se ramène à une connexion métaphorique : elle en a les propriétés, y compris pour ce qui touche à la sélection réciproque des sèmes. La seule différence tient au fait que les sémèmes connectés appartiennent à deux textes différents.» (1987 : 193)

La connexion métaphorique, quant à elle, est une «connexion entre sémèmes lexicalisés, telle qu'il y ait une relation d'incompatibilité entre au moins un de leurs traits génériques, et une relation d'identité entre au moins un de leurs traits spécifiques.» (1989 : 277) A la différence de la connexion symbolique qui n'a, dans le texte, qu'une position tactique (celle du sémème-source), la connexion métaphorique en a deux (celles des sémèmes source et but). Il n'est ni nécessaire (et ni suffisant) que la connexion métaphorique soit dans un contexte équatif («Achille est un lion») ni que les sémèmes soient contigus : «Pour qu'une connexion symbolique ou métaphorique soit établie entre deux sémèmes, il faut et il suffit (1) qu'ils possèdent au moins deux sèmes génériques incompatibles [phénomène d'allotopie], et (2) au moins deux sèmes spécifiques identiques.» (1987 : 207)

Voici des exemples de connexions symboliques :

Sèmes microgénériques : 'fourchette' --> |'mangeur'| (au sein du même domaine //alimentation//).

Sèmes mésogénériques : 'boeuf' /agriculture/ --> |'apôtre'| /religion/ (il y a également incompatibilité de sèmes macrogénériques), dans l'exemple bien connu d'Augustin (*Doctr. Chrét.* II, X, 15, dans Rastier 1987 : 186) :

«Nous disons «un boeuf» et comprenons par ces deux syllabes l'animal qu'on a coutume d'appeler de ce nom. Mais en revanche, cet animal nous fait songer à l'Évangéliste [Luc] que l'Écriture, selon l'interprétation de l'Apôtre [Paul], a désigné par ces mots : «Tu ne mettras pas de frein au boeuf qui foule le grain» (I, Cor., IX, 9).»

Sèmes macrogénériques : 'aboie' /animal/ --> |'crie'| /humain/, dans «Le chien du commissaire aboie».

Voici un exemple de connexion métaphorique (pour simplifier, en contexte équatif) :

Sèmes macrogénériques : «Je (/animé/) suis un vieux boudoir (/inanimé/).»

L'INTERPRÉTATION

TYOLOGIE DES INTERPRÉTATIONS

La sémantique interprétative privilégie une *herméneutique matérielle*, une aporétique interprétation sans recours à un sujet psychologique ou philosophique : «non pas dire qui donne du sens et pourquoi, mais quelles sont les conditions et contraintes linguistiques qui s'imposent alors à quiconque, qu'il les néglige ou qu'il en tienne compte.» (1994 : 21)⁷⁵. Nous terminerons cette synthèse des propositions de la sémantique interprétative par une étude de la typologie des interprétations.

Fondamentalement, il existe deux types d'interprétation, caractérisés par leurs opérations de réécriture. L'interprétation intrinsèque est une «interprétation mettant en évidence les sèmes (inhérents et afférents) actualisés dans une suite linguistique.» (1989 : 279) ; tandis que l'interprétation extrinsèque produit des sèmes non actualisés. L'interprétation extrinsèque présuppose l'interprétation intrinsèque (sauf dans certains types types d'interprétation que nous verrons plus loin). Plus une isotopie indexe de sémèmes produits par une interprétation extrinsèque, moins elle est valide. Cependant, «La lecture qui «révèle» une isotopie entièrement ou principalement extrinsèque n'en perd pas pour autant son intérêt propre, ni, pourquoi pas, sa beauté.» (1987 : 242)

Comme le souligne Rastier (1987 : 221), «Le mot intrinsèque ne doit cependant faire oublier que l'actualisation de certains sèmes et l'identification de leurs interprétations dépend de normes sociales autres que le système fonctionnel de la langue, ainsi que des conditions pragmatiques.» La distinction intrinsèque/extrinsèque est indépendante *a priori* des oppositions littéral/figuré : c'est ainsi qu'un sens figuré, par exemple, peut relever d'une interprétation intrinsèque. (1987 : 221)

Exemple d'interprétation intrinsèque et extrinsèque. Soit le dicton «Une femme est une femme» (il s'agit d'un sous-entendu codifié) :

1. interprétation intrinsèque : une /spécifique/ femme /concret/ est une /générique/ femme /abstrait/.
2. interprétation extrinsèque : cette femme /concret/ est une /générique/ femme /abstrait/

Cette interprétation extrinsèque comporte des sèmes communs avec l'interprétation intrinsèque. De l'interprétation intrinsèque à l'interprétation extrinsèque, on note que certains sémèmes sont conservés ; le premier 'femme' est transposé (il manque /spécifique/) tandis que 'cette' constitue une substitution (ou peut-être une transposition). Par contre il peut arriver que les deux interprétations ne possèdent aucun sème commun, comme dans cet exemple (sous-entendu non codifié) :

««Il fait froid» pourrait signifier «Fermez la fenêtre», quand cette phrase est dite par un général à son ordonnance ; ou «Ne soyez pas si bête» quand elle est dite par une coquette à un benêt. Or «Il fait froid» ne comporte aucun contenu commun avec ces deux réécritures, qui formulent des interprétations extrinsèques, sans réutiliser des composants d'une interprétation intrinsèque. A moins d'être formulées dans des textes, ces «réinterprétations pragmatiques» excèdent l'objet de la sémantique linguistique.» (1987 : 230)

Les opérations de transformation propres à l'interprétation intrinsèque des sémèmes sont les suivantes :

- «1) L'analyse : mise en évidence de tous les sèmes composant un sémème-source donné. Un sémème-source sera réécrit par plusieurs sémèmes-but, qui dénomment ses sèmes.
- 2) La conservation : le sémème-but est identique au sémème-source.
- 3) La condensation : plusieurs sémèmes-source sont réécrits par un seul sémème-but (qu'on appelle parfois métasémème).» (1987 : 221)

Quant à l'interprétation extrinsèque, elle se caractérise par :

⁷⁵ Rastier rejoint Barthes (1966 : 57), pour qui la science de la littérature «ne pourra être une science des contenus (sur lesquels seule la science historique la plus stricte peut avoir prise), mais une science des *conditions* du contenu, c'est-à-dire des formes : ce qui l'intéressera, ce seront les variations de sens engendrées, et, si l'on peut dire, *engendrables*, par les oeuvres : elle n'interprétera pas les symboles, mais seulement leur polyvalence ; en un mot, son objet ne sera plus les sens pleins de l'oeuvre, mais au contraire le sens vide qui les supporte tous.»

«4) La transposition : le sémème-but contient au moins un sème commun avec le sémème-source, et au moins un sème que celui-ci ne possède pas⁷⁶.

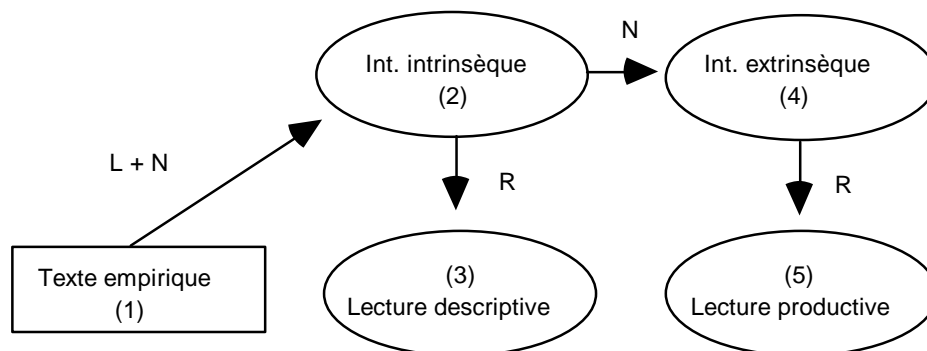
5) La substitution : le sémème-but ne contient aucun des sèmes de sa source.

6) La déletion : un sémème du texte-source n'est pas transformé dans le texte-but [note de Rastier : «Ni conservé, puisqu'on définit ici la conservation comme une des transformations possibles.»].

7) L'insertion : un sémème du texte-but ne transforme aucun sémème du texte-source.» (1987 : 221)

Chaque type d'interprétation produira un type de lecture différent. Rastier (1989 : 279) entend par *lecture* un «texte produit par transformation d'un texte-source, qu'il est censé décrire, scientifiquement ou non». Deux cas-limites sont prévisibles : la lecture descriptive, qui procède exclusivement d'une interprétation intrinsèque, et la lecture productive, qui procède au moins partiellement d'une interprétation extrinsèque. (1987 : 231) Le schéma qui suit représente les principales étapes du parcours interprétatif (1987 : 232) :

ÉTAPES DU PARCOURS INTERPRÉTATIF



L: système fonctionnel de la langue
N: normes
R: réécriture
Texte empirique: suite phonique,
graphique ou autre

Rastier ne représente pas les relations 1 --> 3 et 1 --> 5, qui ne sont pas des lectures mais des transcodages (au sens courant du terme et non au sens que nous utiliserons dans le chapitre IV) partiels. Le sémanticien donne comme exemple de 1 --> 3 le transcodage en braille et comme exemples de 1 --> 5 les réécritures oulipienne par la méthode S+7 ou la «lecture» pulsionnelle de Mallarmé par Kristeva (1974 : 209-263) (elle accorde une valeur psychanalytique préétablie à des phonèmes ou groupe de phonèmes) (1987 : 232). Le parcours ainsi représenté est récursif :

«(1) l'interprétation intrinsèque peut faire l'objet de plusieurs interprétations extrinsèques ; (2) de même pour l'interprétation extrinsèque, qui peut être réinterprétée à son tour ; (3) les lectures peuvent elles-mêmes être prises pour textes-objets. La problématique de l'isotopie ne se limite pas à l'interprétation extrinsèque». (1987 : 232)

Les normes qui servent à produire une interprétation intrinsèque procèdent du sociolecte et de l'idiolecte. Qu'entend Rastier par normes extrinsèques? Les instructions extrinsèques, par opposition aux instructions intrinsèques, sont des artefacts. Elles «déclenchent l'application de règles propres aux doctrines interprétatives, et définies indépendamment du texte-objet (ce qui n'empêche pas qu'elles puissent lui être adéquates).» (1987 : 247). Lorsque ces règles ne s'appliquent pas correctement, un écart apparaît. «Par illusion empiriste, cet écart est perçu comme une instruction interne au texte, et il suscite l'application de règles particulières.» (1987 : 247) Par exemple, la *norme de cohérence* s'exprime par deux principes : (1) si le texte ne satisfait pas aux exigences idéologiques de l'interprète, il faut procéder à une dissimulation d'isotopie ; (2) si la distinction de deux isotopies

⁷⁶ Rastier (1987 : 230-231) formule ainsi la limite absolue de la sémantique interprétative à rendre compte d'une interprétation donnée : «l'interprétation extrinsèque doit comporter au moins un sème commun avec l'interprétation intrinsèque, que ce sème appartienne ou non à une réécriture ; sans quoi l'évaluation de sa validité n'est plus du ressort de la sémantique.»

paraît inadmissible, il faut procéder à leur assimilation. Ainsi M.-J. Durry procède par «dénégation des ambiguïtés lexicales» en ne retenant que le sème mésogénérique /pêche/ dans 'Anges' (sorte de poisson) du vers d'Apollinaire «Anges frais débarqués à Marseille hier matin», refusant même la possibilité d'un éventuel sème /religion/ (1987 : 249-250).

Si la sémantique interprétative peut rendre compte des interprétations extrinsèques, son objectif premier réside dans la production d'interprétations intrinsèques. C'est aussi cet objectif qui nous guidera dans nos analyses de textes au chapitre V.

LE PARCOURS RÉFÉRENTIEL DANS LA SÉMANTIQUE INTERPRÉTATIVE

La sémantique interprétative de F. Rastier se veut une synthèse et un prolongement des *sémantiques linguistiques autonomes* (de Pottier, Greimas, Coseriu, etc.). Elle impose à la fois un remembrement théorique et disciplinaire et un remembrement de l'objet sémantique (1994 : 26-27). Ce remembrement se manifeste notamment par une forme d'unification des trois paradigmes épistémologiques de la référence (d'origine aristotélicienne), de l'inférence (d'origine augustinienne) et de la différence (d'origine sophistique) (1994 : 38-40). Rastier (1994 : 38) propose non pas «de faire fusionner les trois paradigmes, mais de traiter, dans le cadre d'une sémantique différentielle, de l'inférence et de la référence.» Par exemple, l'inférence est traitée (au palier microsémantique) par la théorie des sèmes afférents. La référence est abordée par les concepts d'impression référentielle et de simulacre multimodal⁷⁷. Notre objectif ici est d'établir le *parcours référentiel* et sa systématique au sein de la sémantique interprétative, en détaillant les explications sommaires données au chapitre premier. En gros, Rastier écarte d'une part la thèse - illustré par Morris mais répudiée déjà par Thomas d'Aquin (Rastier, 1990 : 23) - que le signifiant ait par lui-même une référence, et d'autre part la thèse que les signifiés réfèrent directement et sans condition, comme le laisse croire le modèle d'Ogden et Richards (Rastier, 1989 : 251). Il existe un terme médiateur, le simulacre, lequel est tributaire, comme les autres, de la situation de communication et de modalités culturels.

Pour représenter les principales relations de classement, de décomposition et de dépendance de la systématique de la sémantique interprétative, nous avons proposé *l'arbre de la sémantique interprétative*. Détaillons la structure de sa cime :

«1 - Les textes attestés dans des conditions réelles de communication constituent l'objet empirique de la linguistique. 2. Les textes sont produits et interprétés au sein de pratiques sociales [activité codifiée, qui met en jeu des rapports spécifiques entre les trois sphères (1994 : 224)]. 3. A chaque type de pratique sociale correspond un type de discours (ex. politique, technique, littéraire). 4. Chaque discours se subdivise en genres (ex. dans le discours médical : l'article scientifique, le résumé d'observation, la lettre au collègue). Tout texte procède d'un genre, et par là relève d'un discours et d'une pratique sociale.» (1994 : 4)

Par ailleurs, «une culture peut très bien être définie comme un système hiérarchisé de pratiques sociales.» (1994 : 211) Toute pratique sociale se développe dans trois sphères : 1. Une *sphère physique* constituée par les interactions matérielles qui s'y déroulent. 2. Une *sphère sémiotique* constituée des signes (symboles, icônes et signaux) qui y sont échangés ou mis en jeu. 3. Une *sphère des processus mentaux* propres aux agents et en général fortement socialisés (1994 : 4, cf. aussi Rastier, 1991 : 237-243).

La spécificité de la langue - relativement par exemple à un langage formel, défini par le seul ordre syntagmatique, ou à un code symbolique, comme la signalisation routière, défini par le seul ordre référentiel - est de faire intervenir simultanément quatre ordres de description : 1. L'*ordre syntagmatique* est celui de la linéarisation du langage, dans une étendue spatiale et/ou temporelle. 2. L'*ordre paradigmatique* est celui de l'association codifiée. 3. L'*ordre herméneutique* est celui des conditions de production et d'interprétation des textes. 4. L'*ordre référentiel* nous intéresse particulièrement ici : «La référence [...] est un processus complexe d'appariement entre une classe de percepts, une classe de représentations (simulacre multimodal), et une classe de signifiés (associée à une classe de signifiants). Cet appariement suscite l'impression référentielle, qui constitue pour le sujet une objectivité.» (1994 : 19) Ces ordres de description interagissent de façon complexe. Une théorie donnée - à tort ou à raison - pourra mettre l'accent sur un ou plusieurs ordres et les unir par diverses relations de dominance.

⁷⁷ Les trois relations se distinguent notamment par l'identité (l'inférence et la différence) ou l'altérité (la référence : d'un concept à un objet) de statut de leurs relata. Bien qu'elle s'applique ailleurs, la relation de différence apparaît clairement dans la dissimulation des relata quasi-identiques, par exemple dans les doubles occurrences du même type (notamment dans les tautologies comme *une femme est une femme*), dans la paronymie ou dans les classes sémantiques minimales (taxèmes). La notion saussurienne de *valeur*, qui met en lumière le caractère systématique de la différence, a été étendue à la parole par Rastier (1991 et 1994).

Dans la sémantique interprétative, l'ordre herméneutique régit les trois autres ordres, et l'ordre référentiel est régi par tous les autres ordres. Au sein de l'*ordre référentiel*, la détermination d'une référence présuppose donc l'interaction des trois autres ordres (1994 : 19).

Rastier distingue, notamment, la référence *intersémiotique* au sein de la sphère sémiotique - rapport du texte aux autres sémiotiques en jeu dans la pratique (par exemple le rapport du textuel au gestuel dans un rituel religieux) - , de la référence *extrasémiotique* - rapport de la sphère sémiotique de la pratique à sa sphère représentationnelle (qui inclut la perception de sa sphère physique⁷⁸) (1994). La première appelle le développement de la *sémiotique multimodale*, qui étudie «L'interaction entre le contenu linguistique et les contenus véhiculés par d'autres modalités sémiotiques» (Rastier et Cavazza, 1994 : 212)⁷⁹. La référence extrasémiotique est l'objet des recherches sur l'*impression référentielle*. (1994 c : 327)⁸⁰ et, ajouterons-nous, sur le parcours référentiel. Participent directement de ce parcours, outre le signifiant et le signifié, les termes suivant : l'*impression référentielle* (1987), l'*image mentale* (1989), le *simulacre multimodal* (1991), les *percepts* (1991) ; on peut également distinguer les *percepts* de leur *objet*. Ces cinq notions de même que leurs relations restent pour une part à éclaircir. Mais d'abord parlons du *concept*. Ce terme est exclu du parcours tant en raison de sa polysémie que des conceptions théoriques qu'il charrie.

CONCEPT ET SIGNIFIÉ

Rastier distingue pour *concept* cinq acceptions, réparties en trois niveaux et diversement confondues en IA et en sémantique. La sixième acception est celle qu'il réserve au terme.

A) A un premier niveau, **le concept 1** est une «représentation mentale, générale et abstraite d'un objet. Ce concept-là, philosophique et logique, est posé sans aucun rapport nécessaire avec les langues ni avec les autres systèmes de signes.» (1991 : 125)

B) Au deuxième niveau, **le concept 2** - nommé, en linguistique, *primitive* (Wierzbicka) ou *noème* (cf. Heger, 1969 ; Martin, 1976 ; Pottier, 1979). et, en IA, *primitive* (cf. Wilks, et Schank) - est «un universel de représentation qui appartient au langage, mais n'est dépendant d'aucune langue déterminée. Il relève de la sémantique universelle.» (1991 : 125)

REMARQUE : Les *primitives*, en tant qu'unités langagières, sont situées dans le métalangage linguistique (R. Martin, 1983) ou dans l'appareil cognitif ; en tant qu'unités purement conceptuelles elles sont des catégories, au sens philosophique du terme (cf. la théorie des structures conceptuelles chez Sowa) (1991 : 142). Il faut distinguer la microsémantique au sens strict de la théorie des primitives, qu'on appelle *sémiotique fondamentale* (Greimas), *noémique* (Pottier) ou *noématique* (Heger) : «Pour la linguistique, microsémantique et théorie des primitives ne sont pas indépendantes mais toutefois autonomes. On ferait par exemple une erreur en estimant que certaines unités d'une langue sont des primitives» (cf. Hatakeyama *et alii*, 1984 : 12-13) (1991 : 142)

Le concept 3 est le «corrélât psychique hypothétique» du concept 2. Plusieurs indistinguent ou confondent le niveau *noémique* (concept 2) et le *niveau conceptuel* (concept 3). Rastier tient à cette distinction puisqu'il considère comme non encore argumentée l'«hypothèse très forte» que les universaux métalinguistiques soient des universaux de la pensée. (1991 : 125)

⁷⁸ Comme nous distinguons le percept de l'*objet*, la référence traverse les sphères sémiotiques et représentationnelles pour aboutir à la sphère physique.

⁷⁹ Rastier et Cavazza (1994) distinguent *multimédia*, *multimodalité* (de l'anglais *multimodal*, Birdwhistell) et *polysémiotique*. Le terme de *multimodalité* confond deux sortes d'interaction : celle de canaux perceptifs différents et celle de systèmes sémiotiques différents. En effet, l'interaction de canaux perceptifs différents peut ne convoquer qu'un seul système de signes (une même langue, par exemple, dans les conversions automatiques graphèmes-phonèmes). Comme les notions de multimodalité et de multimédia ne réfèrent qu'au plan de l'expression, il faut faire intervenir la notion de *polysémiotique*. Une relation multimodale n'est pas nécessairement polysémiotique, mais une relation polysémiotique est-elle forcément multimodale? D'autre part, le terme de *polysémiotique* semble s'appliquer non pas seulement aux relations entre sémiotiques mais aussi à celles entre des sous-systèmes d'un système sémiotique quelconque. Ainsi, la langue possède un caractère polysémiotique : un signe de ponctuation ne fonctionne pas comme un morphème ; un type de morphème comme un autre type de morphème ; un morphème comme une lexie ; etc. (1994 : 213)

⁸⁰ On opposera encore : la *référence extralinguistique* (inter- ou extrasémiotique) - dont relèvent l'hyponymie, l'hypéronymie, l'antonymie et les relations entre sémèmes appartenant au même domaine, mais à des taxèmes différents - à la *référence intralinguistique* (on y verra un type de relations *intrasémiotique*), dont l'anaphore «syntaxique» constitue une manifestation grossière ; les références intratextuelles et extratextuelles (1989 : 274). Enfin, l'*entour* n'est pas le référent, mais l'«ensemble des phénomènes sémiotiques associés à une suite linguistique ; plus généralement, [le] contexte non linguistique, dit parfois pragmatique.» (1989 : 278) Il englobe le texte, l'émetteur et le récepteur et contient les interprétants nécessaires à l'actualisation de contenus du texte.

C) Au troisième niveau, le **concept 4** est «le signifié d'un morphème d'une langue. En sémantique différentielle, on le nomme *sémème* (cf. Coseriu, Pottier, Martin, Pasch, Wotjak, Schifko). En IA, on le nomme généralement *concept* ou, plus spécifiquement, *formula* (Wilks, 1977 : 152), voire *frame* » (cf. Charniak, 1983 : 184) (1991 : 125)

REMARQUE : Rastier, quelques lignes plus haut, dit entendre par *signifié* «l'ensemble des relations sémantiques relatives à un signe linguistique (*sens* et *signification*).» (1991 : 125) *Signifié* se distingue alors nettement de *sémème* : le *sémème* n'est que le contenu d'une sorte de signe, le morphème. D'autre part, malgré ce que peut laisser croire la définition (*l'ensemble... sens et signification*), le signifié, comme le *sémème*, est soit une unité-type, soit une unité-occurrence. Remarquons également que le *sémème*, en tant qu'espèce de signifié, semble alors défini comme l'extrémité d'un réseau de relations plutôt que comme collection de sèmes (eux-mêmes extrémités de relations).

Le **concept 5**, défini en linguistique par Saussure, est un corrélat psychique du concept 4. En linguistique, en IA et dans les recherches cognitives, on ne le distingue généralement pas des autres concepts. La notion de *simulacre multimodal*, introduite par Rastier, précise la nature du concept saussurien.

Les trois niveaux - conceptuel (au sens strict), langagier et linguistique - font l'objet de réductions diverses :

A) La réduction du niveau conceptuel au niveau linguistique, «conséquence extrême de l'hypothèse du déterminisme linguistique», se trouve formulée dans certains textes de Whorf (Rastier, 1991 : 126).

B) La réduction du linguistique au conceptuel, articulée par exemple par le cognitivisme orthodoxe, s'opère en deux étapes : «la réduction du linguistique au langagier, par le moyen des grammaires ou des sémantiques universelles. Puis celle du langagier au conceptuel, par l'hypothèse réaliste sur les universaux [...] C'est en général aux niveaux langagiers et linguistiques que l'on discute du caractère psychologique - et non plus seulement logique - des concepts.» (1991 : 126)

En se maintenant au niveau linguistique, Rastier propose une définition différente du concept : «Un **concept 6** est un *sémème* construit, dont la définition est stabilisée par les normes d'une discipline, de telle façon que ses occurrences soient identiques à son type. La validité conventionnelle de ces normes disciplinaires permet la traduction des concepts, qui échappent de ce fait à la variété des langues comme à la diversité des contextes.» (1991 : 126) Le sémanticien, par ailleurs, utilise des *primitives*. Sèmes et primitives constituent les deux sortes de *composants*⁸¹ linguistiques (1994 : 221). Les primitives, catégories descriptives plutôt qu'unités de la langue, sont des universaux de méthode propres à la linguistique générale, c'est-à-dire des principes de représentation ; les sèmes sont des unités propres à une langue (1994 : 56). Les cas sémantiques (par exemple, *ergatif* ou *attributif*) - qui ne se confondent pas avec les fonctions morphosyntaxiques - sont des primitives (1994 : 221).

La question fondamentale est celle de l'existence et de la nature du niveau conceptuel.

Rastier, à l'instar de Saussure (cf. par exemple *Le Cours*, p. 144), distingue le signifié, de nature sémantique, du concept, de nature psychologique ou logique. La réduction du signifié au concept logique est à la base de la sémantique vériconditionnelle ; la réduction au concept psychologique est à celle de la sémantique «psychologique» ou cognitive (cf. par exemple Jackendoff dans *Semantics and Cognition*). Et Rastier de conclure : «Si l'on convient de son existence, on doit reconnaître cependant qu'il n'est pas spécifique à des langues, ni aux langues, ni même aux systèmes de signes.» (1991 : 73-74)

IMAGE MENTALE, SIMULACRE MULTIMODAL, IMPRESSION RÉFÉRENTIELLE, PERCEPTS, OBJET

La notion d'*image mentale*, trop restrictive, se voit précisée par celle, postérieure, de *simulacre multimodal*⁸² (1991 : 207). Elle s'interprète alors de trois manières. Dans la mesure où les modalités sensorielles sont indissociables des modalités culturelles⁸³ (1991 : 207), on peut la considérer, au sens restreint, comme l'une des

⁸¹ Auparavant Rastier opposait composant et primitive (1991 : 142).

⁸² Le choix de *simulacre* renvoie à Épicure et à Lucrèce. H. - Pour une discussion, cf. Denis, 1989, p. 43-44. discussion sur image ou sur simulacre (1991 : 207).

⁸³ Rastier distingue des modalités sensorielles réelles, liées aux «objets» dont les signifiants ; des modalités sensorielles «imaginaires», attachées aux simulacres ; et des modalités culturelles : «Un simulacre multimodal n'est pas nécessairement indépendant du langage, qui

espèces de simulacre multimodal : il s'agit d'une représentation *sensoriellement* monomodale, visuelle évidemment⁸⁴. On peut encore la considérer comme la partie d'un simulacre multimodal qui met en jeu la modalité visuelle. Enfin, en vertu de l'importance chez l'homme de la modalité visuelle, elle devient, au sens large, synonyme de *simulacre multimodal*⁸⁵. Nous retiendrons le premier sens pour nommer l'un des termes du parcours *simulacre multimodal*, mais nous nous appuyerons sur le troisième pour la fonction appelée *imagination*. Un certain flottement semble subsister dans la notion d'*impression référentielle*, dont l'appellation fut préférée à celle, inutilement péjorative, d'*illusion référentielle* popularisée par Barthes et Riffaterre (1989 : 245). Elle est tantôt assimilée au simulacre - «représentation mentale contrainte par l'interprétation d'une suite linguistique. Cette représentation peut s'interpréter comme un *simulacre multimodal*.» (1994 : 222, au glossaire) -, fût-ce comme l'une de ses espèces - «L'impression référentielle, simulacre multimodal à caractère perceptif, est le produit d'une élaboration psychologique des signifiés.» (1991) -, tantôt produite par un appariement dont participe le simulacre - comme dans la citation plus haut⁸⁶. Dans la représentation proposée du parcours nous avons sélectionné la troisième interprétation.

A partir de son sens trivial le plus large (incluant les animés), on définira l'objet comme un individu sensoriellement et réellement multimodal voire panmodal (dans le cas d'un feu de bois par exemple). Un simulacre multimodal ne simule pas nécessairement un *objet* : il lui faut encore simuler l'individualité. Dans la représentation que nous ferons du parcours référentiel, nous placerons, pour simplifier, un objet comme terme aboutissant.

Même s'ils peuvent simuler l'individualité et/ou l'unicité, dans le cas des simulacres associés à un anthroponyme, par exemple, les simulacres possèdent le statut de types : «Relativement aux percepts, ce sont des *types*. Ils permettent la *catégorisation* des percepts occurrences. A la différence des conclusions de Rosch, la catégorisation ainsi conçue est un processus descendant fortement socialisé.» (1991 : 212) Cependant, un simulacre ne participe pas nécessairement d'une simple *reconnaissance* : il peut simuler des phénomènes jamais perçus auparavant (1991 : 212). De plus, bien que stéréotypés, les simulacres ne varient pas moins individuellement (1991 : 211). Enfin, le contexte contraint l'imagerie, puisqu'il contraint la signification : «Le caractère différentiel des unités sémantiques peut être apprécié aussi bien sur l'axe paradigmatique que sur l'axe syntagmatique. Le principe interprétatif d'assimilation générique rend ainsi compte de la modification des images mentales par le contexte, et d'abord le contexte immédiat : ainsi l'image mentale du poisson dans *le canari et le poisson* n'est-elle pas la même que dans *le cormoran et le poisson*, car *l'impression référentielle* dépend du contexte.» (1991 : 211)

Le problème de la référence extrasémiotique varie avec les paliers de complexité (morphème, mot, énoncé, texte notamment) et les types d'isotopie et/ou de sème impliqués (mésogénérique, microgénérique). Du morphème en langue au mot en contexte, Rastier (1994 : 60) voit trois stades de fixation de la référence, c'est-à-dire de construction de l'impression référentielle :

« (i) Les morphèmes isolés tels qu'ils sont définis par le système fonctionnel de la langue n'ont pas de référence déterminable. (ii) Les mots isolés tels qu'ils sont composés par les normes sociolectales peuvent être pourvus d'une ou plusieurs références. Mais alors ils ne réfèrent au mieux qu'à une ou plusieurs *classes* d'individus. En quoi ils sont nécessairement équivoques, puisque coupés de leur contexte. (iii) En revanche, un mot en contexte peut référer à un individu, dans une situation déterminée. Et cela, même s'il est réputé posséder une signification générique. Dans une famille qui en possède un, *le chat* renvoie généralement à un et un seul félin domestique [normes idiolectales]. »

peut mettre en jeu plusieurs modes (visuel, auditif, mais aussi - pourquoi pas - moteur), mais n'est lié à aucun mode en particulier. [...] Il conviendrait toutefois de distinguer la modalité de présentation du signifiant (visuel ou verbal) et son traitement (génération ou interprétation) des modalités «imaginaires» associées au signifié - évocateur de simulacres multimodaux. [...] En outre ces percepts ne doivent pas être rapportés seulement à leur modalité sensorielle : à ces modalités physiologiques se surimposent, inséparablement, des modalités culturelles». (1991 : 208) Un simulacre résulte d'une élaboration psychologique des signifiés linguistiques, produits culturels. Ainsi, les structures sémantiques d'un message «définissent les conditions socialisées de la production des simulacres» (1991 : 211).

⁸⁴ En ce cas, un simulacre peut s'avérer sensoriellement monomodale, et ce type de simulacre pourrait reposer sur une modalité autre que visuelle. Ajoutons qu'il n'existe pas, selon la sémantique interprétative, de niveau conceptuel amodal (1991 : 212).

⁸⁵ Par exemple, précise Rastier à propos du *traitement imaginaire* (par opposition au traitement perceptif), «*Imaginaire* est ici pris au sens «multimodal» du terme ; même si, comme le suggère la formation même de ce mot, la modalité visuelle a chez l'homme une importance primordiale.» (1991 : 212)

⁸⁶ La citation suivante rassemble les trois notions problématiques : la référence «s'établit par la constitution d'impressions référentielles, sortes d'images mentales que nous avons définies comme des *simulacres multimodaux*.» (1994 : 18). Plus précisément, «la construction d'une impression référentielle est une condition, nécessaire et non suffisante, à l'établissement d'une *référence*.» (1991 : 210)

L'unité minimale à l'origine d'un parcours référentiel apparaît donc être le signifiant d'un mot (plus précisément d'une lexie). En effet, qui dira la référence des morphèmes «-e» ou «am-» (que l'on trouve dans les lexies «amant», «amour») ? Il convient de préciser que certains morphèmes libres (plus précisément les lexèmes libres), comme «eau», semblent dotés de référence⁸⁷. Rastier paraît prévoir cette possibilité (1991 : 82). D'autre part, ajoutons-nous, hors contexte - et à plus forte raison en contexte - les lexèmes de certains noms à notoriété réfèrent à un individu.

Contrairement à l'opinion de Frege, ce n'est pas la signification, mais le sens (contenu en contexte) qui détermine la référence : les morphèmes en langue, seuls pourvus de signification, sont dépourvus de sens, et par là de référence (1994 : 61). Cela précise le statut des termes du rectangle sémiotique dans la sémantique interprétative. Les quatre termes, en particulier le signifié et le concept, ont le statut d'occurrence⁸⁸. Il existe deux grandes façons de concevoir la relation entre type et occurrence. (1) Soit comme un simple héritage par l'occurrence des caractéristiques du type (détermination absolue par le type). (2) Soit comme une contrainte (mot sans doute trop fort) révocable. La sémantique interprétative privilégie la seconde approche. Par exemple, notamment dans une définition antiphrastrique, un morphème-occurrence peut, par virtualisation, ne plus contenir aucun de ses sèmes définis en langue (sèmes inhérents) ; au surplus *tout* sème peut y être actualisé en afférence (sèmes afférents). L'*élasticité* du type à l'occurrence est donc *a priori* absolue (du moins en termes de composants).

En quoi l'impression référentielle produite, pour l'essentiel, à partir du palier de la lexie diffère-t-elle de celle des autres paliers d'importance, l'énoncé et le texte ?

«(i) Au palier du syntagme, et particulièrement du mot, une ou plusieurs impressions référentielles peuvent être évoquées ; elles correspondent aux *sens* et *acceptations* répertoriés dans les dictionnaires, comme à des *emplois* non répertoriés. (ii) Au palier de l'énoncé, les impressions possibles sont généralement restreintes par l'établissement d'une isotopie générique qui rend compte de la sélection réciproque des sèmes en contexte. Exceptionnellement, dans les cas de figure mentionnés plus haut, on pourra construire plus d'une isotopie générique ou l'on n'en pourra construire aucune. (iii) Au palier du texte, et surtout dans le cas de textes mythiques (littéraires et/ou religieux notamment), la production des impressions référentielles peut se complexifier à nouveau, non plus par une absence de déterminations (comme au niveau du mot isolé), mais par pluralité de déterminations. A l'incidence du contexte immédiat viennent en effet s'ajouter diverses incidences du contexte lointain. En somme, aux paliers du mot, de l'énoncé et du texte, les impressions référentielles diffèrent. Au premier palier, elles sont potentiellement les plus diverses, par absence de détermination du contexte. Au troisième palier, elles sont potentiellement plus riches, par surcroît de déterminations venant du contexte.» (1989 : 272-273?)

Enfin, l'impression référentielle varie selon le type d'isotopie et/ou de sème impliqué :

«L'effet des isotopies génériques varie selon les classes qu'elles manifestent. Les isotopies dimensionnelles (liées aux dimensions) sont responsables des tons (niveaux de langue) et des points de vue globaux (univers). Les isotopies domaniales sont responsables de l'impression référentielle globale. Les isotopies taxémiques, de l'impression référentielle locale. Pour leur part, les isotopies spécifiques assurent la conservation des formes, qu'elles soient ou non l'effet de faisceaux anaphoriques. D'où un effet de cohésion textuelle. Cette conservation des formes sémantiques ne les rend pas invariables (comme le montrent les cas d'anaphore sans coréférence), mais permet toutefois de les identifier à travers leurs déformations.» (1994 : 129)

Illustrons le phénomène d'impression référentielle. Au palier mésosémantique, *Une paupière pavée paraît presbytéralement* (Martin) n'induit pas d'impression référentielle, car ses lexèmes ne sont pas indexés dans un même domaine (classe sémantique qui définit un sème mésogénérique). *A contrario*, les lexèmes de *La truite fario se pêche à la mouche et au lancer léger* (Rastier) s'indexent tous dans le même domaine par leur sème mésogénérique /pêche/. Enfin, un énoncé peut induire une impression référentielle complexe. Ainsi *Bergère ô tour Eiffel le troupeau des ponts bêle ce matin* (Apollinaire) entrelace les domaines //campagne// et //ville//. La multiplicité de l'impression référentielle s'accompagne d'un affaiblissement de son intensité : «L'impression référentielle peut être multipliée et, en même temps, affaiblie, voire annulée, dans le cas où le texte renvoie à plusieurs domaines : ainsi, par exemple, dans les textes «métaphoriques» où l'on peut établir plusieurs isotopies génériques.» (Rastier, 1989: 153)

Les termes participant directement du parcours référentiel étant présentés, il s'agit maintenant d'étudier l'enchaînement des fonctions qui forme ce parcours. Convenons en premier lieu des dénominations suivantes :

⁸⁷ A moins de considérer que les morphèmes zéro (en particulier du genre et du nombre) qui s'ajoutent au lexème «eau» dans la lexie «eau» sont nécessaires à la production d'une référence. Alors la lexie «eau» serait dotée d'une référence, pas le lexème.

⁸⁸ Sans doute faut-il prévoir des classes-occurrence et des classes-type.

F1, du signifiant au signifié : *sémantisation*. Dans la sémantique interprétative sens et *signification* possèdent déjà des... *significations* précises.

F2, du signifié au simulacre : *imagination*. Il faut entendre ici cette appellation au sens large, c'est-à-dire sensoriellement multimodal. A l'origine elle vise l'appariement entre un signifié et une image mentale (1989), mais on lui appliquera le même élargissement qu'à *image mentale*. A défaut, on peut retenir le nom de *simulation*.

F3, du simulacre au percept : *référenciation*. A l'origine Rastier oppose *imagination* et *référenciation*, appariement entre l'image mentale et le percept (1989). Par la suite il utilise plus volontiers le terme de *référence*. Pour des raisons d'uniformité nous utiliserons ici *référenciation*.

F4, du percept à l'objet : *objectivation*.

F5, suite de fonctions, du signifiant à l'objet : *parcours référentiel*.

F6 et T6 : *impression référentielle*. L'impression référentielle naît d'un appariement entre tous les termes du parcours (cf. la citation plus haut), sauf l'objet. Parler d'appariement fait ressortir une propriété du parcours, la rémanence des termes et fonctions qui assure une *présence du passé*, pour reprendre saint Augustin. Nous considérerons que l'impression référentielle n'est pas (seulement) le nom du parcours référentiel moins l'objet, une fonction, mais un effet de cet appariement interprétable comme création d'un terme.

La suite de fonctions qui forme le parcours, pour être orientée, n'en demeure pas moins susceptible d'ajustements rétroactifs, et ce avant même le bouclage d'un cycle complet. La sémantique interprétative rompt - dans le parcours comme dans les relations entre composantes sémantiques (thématique, dialectique, dialogique et tactique, cf. 1989 : 104) - avec un séquentialisme et un modularisme stricts, pour qui la sortie d'un module commute pour devenir l'entrée d'un autre sans possibilité de rétroaction. En outre, et cela semble corrélatif à la rétroaction, plutôt que de *déterminations* d'un terme sur un autre et de *règles* qui en rendent compte, il faut parler de *contraintes* et de *normes*⁸⁹ :

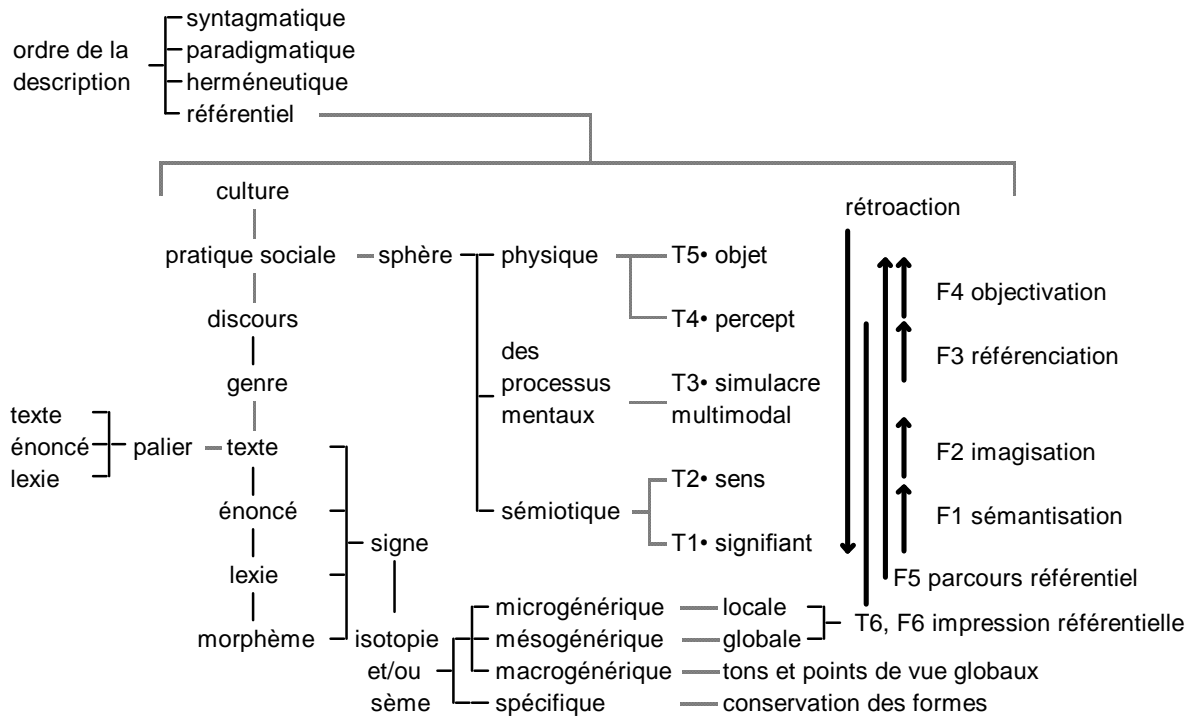
«Pour l'instant, nous formulons l'hypothèse que le système sémantique (si complexe soit-il) [il est formé de l'ensemble des sous-systèmes sémantiques linguistiques et autres] contraint aussi bien l'activité perceptive (création de signifiés à partir de signifiants) que l'imagerie (création de «concepts» à partir de signifiés). Ces contrôles ne sont pas unidirectionnels, puisque dans le premier cas on observe des créations de signifiants à partir de signifiés, dans les lapsus, par exemple) et dans le second une rétroaction des images sur l'interprétation sémantique (cf. le rôle des représentations dans l'établissement de la cohérence textuelle).» (1991 : 210)

Dans la sémantique interprétative, la sphère sémiotique médie les relations entre la sphère physique et la sphère représentationnelle. Cela ressort de la constitution même du signe : le signifiant a des corrélats privilégiés dans la sphère physique ; le signifié, dans la sphère représentationnelle (Rastier, 1994 : 5). Si le parcours référentiel débouche sur la sphère physique, il la fait donc également intervenir à l'origine, par les corrélats du signifiant. Une conception étriquée de la science voudrait bien court-circuiter le parcours pour ne considérer que son entrée et sa sortie, en ce qu'elles correspondent, par leur caractère perceptif sensoriel «immédiat», au parangon de l'objet scientifique. La sémantique interprétative s'intéresse surtout à ce qui se passe dans la «boîte noire» du parcours, notamment en émettant l'hypothèse d'une analogie entre la perception sensorielle et la perception sémantique, toutes deux fondamentalement différentielles (cf. Rastier, 1991). Cette invariance, au moins partielle, donne sa cohérence théorique au parcours référentiel, à travers les trois sphères, et explique peut-être qu'il puisse s'établir (cf. 1991 : 212)⁹⁰.

⁸⁹ Il convient d'éclairer les définitions de *contrainte* et de *détermination*. Les termes s'opposent notamment par l'intensité, comme dans les distinguos rastiériens *autonomie/indépendance* et *norme/règle* : une contrainte est une détermination atténuée. De ce fait, elle semble plutôt négative que positive ; elle restreint les possibles plutôt qu'elle ne les stipule. En ce sens, comme ceux de présupposition et de détermination, le terme de contrainte s'applique plutôt à des cas de sélection que de transformation. Il est possible de hiérarchiser, dans un sens ou dans l'autre, une contrainte (ou une détermination) bidirectionnelle. Cette hiérarchisation peut reposer notamment sur un critère de séquentialité (normale ou à rebours). La *rétroaction*, forme de contrainte bidirectionnelle séquentialisée, introduit la notion de cycle. Dans la rétroaction (par exemple l'effet Larsen en acoustique), l'output d'une «boîte» commute partiellement ou complètement, en fin de cycle (ou si l'on veut au début du suivant), pour devenir l'input de la même boîte. Si l'on prend en compte plus d'un cycle, l'output considéré comme terminal apparaît alors comme *déterminé* ou *contraint* par les outputs des cycles rétroactifs antérieurs. Faut-il voir une contrainte rétro-orientée dans la remarque suivante de Rastier : «Au demeurant, la flèche qui va du signifié au référent devrait parfois être inversée: souvent, la présence, dans la situation de communication, d'un référent possible pour un signe donné permet d'identifier le signifié de ce signe» (1989 : 251)?

⁹⁰ Sur le parcours référentiel interviennent donc, notamment, les problèmes de la signification, de l'imagination et de la référenciation. Or, l'imagination pose le problème de la fiction, dont est subsidiaire celui de la référenciation. La philosophie du langage tient compte des énoncés

SYSTÉMATIQUE DE LA RÉFÉRENCE DANS LA SÉMANTIQUE INTERPRÉTATIVE



Ligne pleine à orientation verticale: relation de décomposition (non nécessairement exhaustive),
ex.: un signe se décompose en isotopies et/ou sèmes

Ligne pleine à orientation horizontale: relation de classement (non nécessairement exhaustive),
ex.: un signe se classe en texte ou énoncé, etc.

Ligne pointillée: relations diverses

Ligne épaisse: fonction ou rétroaction

fictionnels dans la mesure où elle peut leur attribuer une valeur de vérité (fût-ce par l'intervention de mondes possibles ou contrefactuels) ; à l'opposé, «pour la sémantique différentielle, tout énoncé, tout texte est analysé comme fictionnel. En d'autres termes, son sens est purement intensionnel. Dans certains cas particuliers, on peut attribuer à un énoncé une valeur de vérité. Même alors, c'est sa signification qui détermine sa désignation.» (1991 : 211)

CHAPITRE III
SENS ET SIGNIFICATION DU NOM PROPRE
DANS LA SÉMANTIQUE INTERPRÉTATIVE

Les principes de la sémantique interprétative ont été exposés dans le chapitre précédent. Nous pouvons dès lors étudier le contenu du nom propre dans le cadre de cette sémantique. Notre recherche s'articulera en deux temps : nous traiterons d'abord de la signification du nom propre (son contenu inhérent en langue), ensuite de son sens (ses sèmes inhérents et afférents actualisés en contexte). Nous viserons principalement la sous-classe des anthroponymes, cependant les toponymes seront mis à contribution dans l'étude de la signification des lexies complexes.

NOM PROPRE ET SIGNIFICATION

Selon la sémantique interprétative, tous les signes appartenant à une des classes morphologiques possèdent une signification - sauf, dans certains cas, les noms propres. Ceux-ci «ne contiennent pas ou peu de sèmes inhérents» ; en contexte donc «le contenu des noms propres est principalement composé de traits afférents». En cela résiderait «la différence de structure sémantique des noms propres et des noms «communs».» (Rastier, 1987 : 237).

Des questions (encore) surgissent : quels types de noms propres ne possèdent pas de sèmes inhérents? Et qu'entend-on par peu de sèmes inhérents? A la première question, on cherchera en vain des réponses précises dans l'oeuvre de Rastier. Nous dirons que seuls les noms propres néologiques ou assimilés sont vides de signification, encore faut-il s'entendre sur la notion de néologie. La seconde question implique les quatre types de sèmes : spécifiques, micro-, méso- et macrogénériques. En effet, les anthroponymes ne contiendraient que des sèmes macrogénériques inhérents : le contenu des «noms propres de personnes [...] (hors quelques traits génériques inhérents comme /sexe masculin/ pour 'Guillaume') n'est constitué que de sèmes afférents en contexte.» (Rastier, 1990 : 27). Il nous semble qu'il faille ajouter un troisième type de noms propres : ceux dont la structure sémantique est identique à celle des noms communs.

Relativement au contenu en langue, nous postulons qu'il existe trois types de lexèmes (avec les grammèmes, l'un des deux types de morphèmes) participant d'un nom propre, c'est-à-dire trois sortes de structures sémantiques susceptibles d'être investies de sèmes de différentes dénominations :

1. Les noms néologiques ou assimilables aux néologismes, comme «Jxpty», sont vides de signification ;
2. Les noms spécialisés (lorsqu'ils ne désignent pas un titulaire célèbre) contiennent en inhérence seulement des sèmes macrogénériques : /humain/ et /sexe masculin/ pour «Guy» ;
3. Les noms à notoriété possèdent en inhérence, à l'instar de bien des noms communs, les quatre types de sèmes : «Achille», lorsqu'il désigne le héros, contient des sèmes (1) macrogénériques (/humain/, /sexe masculin/), (2) mésogénérique (/mythologie/), (3) microgénérique (/héros grecs/) et (4) spécifiques (/le plus brave/, etc.).

Les sèmes du premier type n'appartiennent évidemment à aucune classe sémantique en langue ; ceux du second type ne se trouvent que dans des dimensions ; tandis que les sèmes du dernier type seraient inclus dans les trois espèces de classes, taxème, domaine, dimension.

En contexte, grâce à l'actualisation de sèmes afférents, tous les types de noms propres sont susceptibles de contenir les quatre types de sèmes : spécifiques, micro-, méso- et macrogénériques. La dénomination des sèmes investissant une structure sémantique variera, en langue, selon le nom considéré et, en contexte, selon le nom et le texte analysés.

NOM SANS CLASSE

Puisque les sèmes inhérents, définissant la signification, sont produits au sein des classes sémantiques, un morphème est vide de signification dans la mesure où il n'appartient, en langue, à aucune de ces classes ;

évidemment de tels morphèmes participeront de classes contextuelles. L'existence de morphèmes uniquement contextuels s'inscrit dans une interrogation générale : quelles sont les unités-occurrence dépourvues d'unité-type (en langue donc)? Nous ne prétendons pas répondre exhaustivement à cette délicate question sur laquelle s'échinent toutes les sémantiques...

Les morphèmes néologiques et assimilés n'auraient d'existence que contextuelle et n'appartiendraient pas à la langue fonctionnelle. Nous dirons qu'il existe trois sortes de «néologie de forme», par opposition à la «néologie de contenu»⁹¹ :

1. Le nouveau morphème ;
2. La nouvelle lexie simple ;
3. La nouvelle lexie composée ou complexe.

Une même forme néologique peut appartenir à la fois au type 1 et au type 2 : «Jxypt» est à la fois nouveau morphème et nouvelle lexie. D'autre part, une unité néologique à un palier donné peut fort bien être formée d'unités non néologiques à un palier inférieur, «frite-crème» n'existe pas en langue (c'est à souhaiter pour nos estomacs!) comme lexie complexe ; ses morphèmes, oui. La néologie s'inscrit dans l'ensemble de la compétence productrice d'un locuteur, celle-ci décroît selon trois paliers, l'énoncé, le syntagme, la lexie et devient nulle au palier morphémique, à plus forte raison pour les unités de seconde articulation. Ainsi comme le rappelle Rastier (1990 : 21), «S'il n'a pas normalement la compétence de créer des morphèmes tout locuteur a celle de créer des mots.»

Pour qu'un nom propre soit vide d'inhérence, il doit être néo-morphémique (si l'on me passe le néologisme...) ou assimilé. Un nom propre comme «Jxpty» n'a pas de signification. Plus précisément son lexème n'a pas de sèmes inhérents, mais en tant que mot manifeste-t-il des grammèmes à signifiant zéro qui en posséderaient? Une lexie incluse en langue comporte automatiquement des grammèmes relatifs au genre et au nombre et porteurs de sèmes inhérents. On peut croire qu'une lexie uniquement contextuelle manifeste automatiquement ces grammèmes ; ce qui suppose que les morphèmes à signifiant zéro doivent être décrits en langue en tant que morphèmes, et non pas uniquement les grammèmes liés qui peuvent les manifester. Par ailleurs, des afférences sont possibles en contexte avec pour interprétant le signifiant même du nom: par exemple /modernité/ ou /technicité/ pour «Jxpty» (communication personnelle de Rastier).

A ces noms hapax, on ajoutera les morphèmes qui, bien que plus largement attestés, peuvent difficilement prétendre à une existence dans le système de la langue fonctionnelle (par exemple «Leyde», «Jersey» ou «Thyane» dans «Zone»). Ces morphèmes peuvent néanmoins appartenir au lexique d'un sociolecte.

Enfin, on distinguera les signes néologiques ou assimilés des signes translétés. Il faut opposer la classe morphologique en langue à la classe morphologique en contexte. En effet, un signe peut appartenir ou non à la même classe en langue et en contexte ; autrement dit, signe-type et signe-occurrence relèveront ou non de la même classe morphologique. Si les deux classes sont différentes, on dira qu'il y a translation (Tesnière). Cette translation synchronique s'oppose à la translation diachronique, par laquelle un élément inclus dans une classe morphologique donnée passe, en langue, à une autre classe (par exemple «blanc» adjectif devenant nom de famille dans «Blanc»). Les noms propres néologiques ou assimilés comme «Jxpty» et les noms de translation synchronique comme «Sémillante» (nom de la chienne dans «Une Vendetta» de Maupassant) n'appartiennent qu'en contexte à la classe des noms propres ; «Jxpty», par ailleurs, ne relève, évidemment, d'aucune translation. En cas de translation synchronique, le contenu inhérent du signe-type passe par défaut au signe-occurrence. Les sèmes incompatibles seront virtualisés en contexte⁹². A strictement parler, les noms propres de translation échappent ici à notre préoccupation, la signification du nom propre : ils ne sont pas en langue des noms propres, bien qu'ils aient un contenu en langue. Les noms propres néologiques, quant à eux, n'appartiennent en langue à aucune classe morphologique, si bien qu'on ne peut les ranger que dans une classe morphologique contextuelle ; de plus, contrairement aux noms de translation - dont, en théorie, les sèmes inhérents compatibles subsistent en contexte - les noms à morphèmes néologiques ou assimilés ne sauraient contenir de sèmes inhérents.

⁹¹ On distingue généralement deux grands types de néologies : «La néologie de forme consiste à fabriquer pour ce faire de nouvelles unités ; la néologie de sens consiste à employer un signifiant existant déjà dans la langue considérée en lui conférant un contenu qu'il n'avait pas jusqu'alors - que ce contenu soit conceptuellement nouveau ou qu'il ait été jusque-là exprimé par un autre signifiant.» (Dubois et al, 1991 : 334-335)

⁹² Il existe une autre façon d'expliquer le passage du contenu du signe au contenu du signe translété : la translation fonctionne comme un interprétant général virtualisant tous les sèmes inhérents ; les sèmes virtualisés pourraient éventuellement réparaître en afférence.

D'autres unités que néologiques peuvent-elles être vides d'inhérence? C'est peut-être le cas des lettres euphoniques (*l'* dans *si l'on...* ; *t* dans *y a-t-il...*), vides également de traits afférents. Cependant, tous les éléments non néologiques ou assimilés appartenant à une classe morphologique en langue (nom, nom propre, adjectif, adverbe, etc.) possèdent un contenu inhérent et, en contexte, des sèmes afférents.

NOM À UN TYPE DE CLASSE

Les noms propres spécialisés - sauf s'ils désignent un titulaire célèbre - ne comportent que des traits inhérents macrogénériques comme /animé/, /humain/, /sexe féminin/, etc.⁹³. Ils s'approchent en cela des grammèmes, réputés «indifférents aux domaines». Ils s'en distinguent cependant par leur possibilité de contracter des sèmes mésogénériques afférents et leur non-inclusion dans un taxème en langue. Ces noms ne possèdent donc pas de sèmes microgénériques et spécifiques inhérents.

Comme les seuls sèmes susceptibles de différencier le contenu des noms spécialisés sont macrogénériques, les noms propres spécialisés peuvent constituer de parfaits «synonymes»⁹⁴ (en langue) : les sèmes macrogénériques /humain/ et /animal/ permettent de distinguer 'Guillaume' et 'Fido' - mais pas 'Guillaume' et 'Paul' ou 'Médor' et 'Fido' - ; les sèmes /sexe féminin/ et /sexe masculin/ peuvent distinguer 'Guillaume' et 'Manon' - mais non 'Manon' et 'Thérèse'. En contexte, ces synonymes se distingueront par leurs sèmes afférents et, plus rarement, par des sèmes inhérents virtualisés chez l'un et actualisés chez l'autre.

Les signes désignant les homonymes référentiels différeront en contexte uniquement par leur contenu afférent (sauf si l'un des noms désigne un titulaire célèbre). Soit ce couple de sémèmes noms de famille⁹⁵ : 'Pascal' (mon voisin) et 'Pascal' (mon épicier). Tous deux possèdent le trait inhérent macrogénérique /humain/. Ils ne sont départageables qu'en contexte et sur la base de l'afférence. Ainsi dans «Pascal m'a prêté du sel», le sème afférent spécifique /voisin/ est actualisé ; c'est plutôt /épicier/ qui serait actualisé dans l'énoncé «Pascal m'a vendu du sel». Relativement aux classes empiriques, ces deux 'Pascal' homonymes manifestent deux *emplois* du même sémème. Nous avons vu que les emplois diffèrent par au moins un sème afférent en contexte (Rastier, 1987 : 69).

NOM À TROIS TYPES DE CLASSE

Nous croyons que les noms désignant des titulaires célèbres participent, tout comme les noms communs par exemple, des trois types de classes sémantiques en langue. Ils ne se distinguent donc pas, à cet égard, des autres classes morphologiques, à l'exclusion de celles manifestées par des grammèmes libres, qui ne possèdent pas de sèmes mésogénériques : ils contiennent des sèmes spécifiques et des sèmes micro-, méso- et macrogénériques.

Soit Pascal, mon voisin, et Pascal, l'homme de lettres⁹⁶. En tant qu'il participe des noms propres spécialisés, 'Pascal' contient en inhérence les traits macrogénériques /humain/ et /sexe masculin/. Dans la mesure où il désigne l'homme de lettres, il participe aussi des noms propres désignant un titulaire célèbre. Rastier (1987 : 162) analyse ainsi la prose *Pascal est à la fois le Mozart et le Léonard de Vinci des lettres françaises* (*Le Monde*, 12.7.1983) :

⁹³ On sait qu'un sème peut être spécifique dans un sémème et générique dans un autre. /Sexe masculin/ est spécifique dans 'homme' et le distingue de 'femme', qui fait partie du même taxème. Ce même sème est générique dans 'Guillaume' et note son appartenance à une dimension. Comme les dimensions sont groupées en catégories fermées, ce sème macrogénérique s'oppose à celui de 'Nicole' qui indique son appartenance à la dimension opposée.

⁹⁴ Les dimensions figurent en nombre plus réduit que les domaines et encore plus que les taxèmes, ce qui multiplie les possibilités de synonymie entre noms propres.

⁹⁵ Nous préférons l'expression *nom de famille* à celle de *patronyme* étant donné les possibilités de filiation matriarcale dans les législations occidentales modernes. Nous postulons que ces noms ne contiennent pas en inhérence, contrairement à bien des prénoms, les sèmes relatifs au sexe.

⁹⁶ Le nom désignant un titulaire célèbre se trouve réduit parfois à un prénom : par exemple, «Diane» (la déesse), «Jean» (l'Évangéliste)... Par contre, c'est «Pascal» et non «Blaise» qui désigne en langue l'homme de lettres. Les sèmes autres que macrogénériques seront afférents dans «Blaise» désignant Pascal.

«Pour interpréter cet énoncé, on neutralise les incompatibilités entre les domaines sémantiques //littérature//, //musique//, et //peinture//, comme y engage sa structure syntaxique, qui fait ici fonction d'enclosure⁹⁷. Ensuite, comme cette publicité s'adresse aux gens cultivés (mais pas trop), il ne leur reste plus qu'à sélectionner les traits spécifiques afférents à 'Pascal' et 'Mozart' d'une part (/précoce/, par exemple); à 'Pascal' et 'Léonard de Vinci' d'autre part : /mathématicien/, /ombrageux/?»

Le sémanticien ne spécifie pas le caractère inhérent ou afférent des sèmes mésogénériques, mais il précise que les traits spécifiques sont afférents. Nous pensons, quant à nous, que le sème mésogénérique est inhérent dans ce sémème. Si tel est le cas, il faudra prévoir l'appartenance aussi aux domaines //philosophie// et //science//, comme le suggère la «définition» suivante de «Pascal» : «Savant, penseur et écrivain français» (*Le Petit Robert II*). Relativement à une classe empirique, les trois sémèmes appartenant à des domaines distincts seraient entre eux en relation de «sens différents», si ce n'est d'homonymie (différence d'au moins tous les sèmes spécifiques inhérents). Limitons-nous au domaine //littérature// (qui nous touche particulièrement!) et tentons de composer le taxème et par la suite de dégager les traits spécifiques.

Proposons trois taxèmes, incluant plus ou moins de sémèmes. Le taxème le plus large serait celui des //écrivains//. On sait que des taxèmes de noms communs peuvent comporter un très grand nombre de sémèmes, comme celui des //couleurs//⁹⁸. A l'opposé, comme le domaine littéraire est traditionnellement segmenté selon la langue, les genres et les époques, on pourrait proposer le taxème //essayistes français du XVIIe siècle//, qui comprendrait : 'Lejeune', 'Descartes', 'La Rochefoucauld', 'Madame de Sévigné', 'Bossuet', 'La Bruyère' et 'Fontenelle' (nous nous fondons sur une liste de lecture fournie aux étudiants par le département de lettres de l'Université de Montréal et regroupant ces auteurs sous cette rubrique)⁹⁹. Cette taxinomie nous semble un peu fine pour rendre compte des classes linguistiques fonctionnelles. Alors, plus vraisemblablement, le taxème pourrait être celui des //écrivains français//¹⁰⁰.

Quels seront les sèmes spécifiques en langue de 'Pascal'? La décomposition d'un sémantème s'avère parfois difficile. Heureusement, une sémantique différentielle peut et doit souvent s'en passer. Ainsi, comme nous l'avons vu, Rastier oppose-t-il 'rouge' et 'noir' sur la base des sèmes /rougeur/ et /noirceur/. De la même façon, on pourra représenter le sémantème de 'Pascal' par /Pascal/¹⁰¹. Cela suffit pour certaines descriptions en langue ou en contexte. Dans la description en contexte, en particulier, l'analyste est affranchi d'une conception erronée de l'exhaustivité : il n'a pas à rendre compte de tous les sèmes inhérents actualisés ; de plus, dans le parcours interprétatif, le caractère inhérent ou afférent des sèmes intervient souvent dans une seconde étape : par présomption d'isotopie on considère que certains sèmes sont actualisés, ensuite on détermine leur statut inhérent ou afférent dans les sémèmes. Il nous semble qu'un sème comme /auteur des *Pensées*/ constitue un sème spécifique inhérent fort plausible pour le sémème 'Pascal' (réciproquement, le titre de l'oeuvre contiendra comme trait spécifique, sans doute afférent, /oeuvre de Pascal/). Ce sème est totalement spécifique, nous voulons le distinguer par là de sèmes qui peuvent être spécifiques tout en étant partagés par certains sémèmes du même taxème (par exemple, /pour prendre/ ne distingue pas entre eux 'fourchette' et 'cuillère', mais il les oppose à 'couteau').

Prenons maintenant un cas peut-être plus favorable à la définition des traits spécifiques, celui des personnages mythologiques :

«dans le sempiternel «Achille est un lion», le trait spécifique /courage/ constitue une isotopie entre 'Achille' et 'lion' alors que ces deux sémèmes ne relèvent pas du même domaine sémantique, ni a fortiori du même taxème. [...] En revanche,

⁹⁷ L'enclosure (par exemple «sorte de» dans «Paul est une sorte de poisson fou») est un «opérateur réduisant le degré d'allotopie des sémèmes d'une séquence. Les enclosures participent à la connexion des isotopies génériques.» (Rastier, 1987 : 274)

⁹⁸ A moins qu'il ne s'agisse d'un champ, articulé en divers taxèmes : ainsi la classe //brun// regrouperait 'marron', 'châtain', etc. (*Le petit Robert* donne l'énumération suivante sous la rubrique «brun» : *Bistre, brunâtre, châtain, chocolat, kaki, marron, mordoré, tabac, terreux*).

⁹⁹ Nous incluons dans notre taxème un sémème appartenant à une dimension opposée à celle des autres sémèmes : 'Madame de Sévigné' (/sexe féminin/). Même si un taxème est généralement homogène relativement aux dimensions, nous ne voyons pas de nécessité théorique à en faire une règle absolue.

¹⁰⁰ On sait que Rastier (1994 b) a introduit récemment la notion de champ, classe sémantique intermédiaire du domaine et du taxème. Il faudra voir comment cette nouvelle classe transforme la description. Ainsi, la prise en compte du champ modifierait la définition du taxème englobant 'Pascal' : //littérature française//, par exemple, pourrait être un champ dans lequel figurerait le taxème des //écrivains//.

¹⁰¹ Selon le domaine considéré, la composition taxémique variera forcément et donc, généralement, les traits spécifiques, bien que certains puissent être conservés. Évidemment la représentation du sémantème par /Pascal/ masquera les éventuelles différences d'un domaine à l'autre.

ils possèdent un trait macrogénérique commun /animé/, qui participe aussi à la connexion métaphorique.» (Rastier, 1987 : 112)

Les traits de 'Achille' nous semblent tous inhérents. Ce sémème relèverait de la dimension //animé//, du domaine //mythologie// et du taxème //héros grecs// ('lion', de la même dimension, du domaine //zoologie// et du taxème //grands félidés//). Le trait /courage/ serait l'un des sèmes spécifiques (ou /courage/ et /intensité/ : «le plus brave et le plus puissant guerrier pendant le siège de Troie», dit *Le Robert II*)¹⁰². Ce taxème comprend en outre 'Ulysse', 'Ménélas', 'Agamemnon', etc., dont /ruse/, /époux d'Hélène/ et /chef suprême/ constituent, respectivement, des traits spécifiques.

Une autre analyse de Rastier, impliquant elle aussi des noms de personnages mythologiques, appuie nettement notre thèse de l'appartenance des noms propres désignant des titulaires célèbres aux trois classes systématiques. Soit ce sonnet d'Étienne Jodelle (1523-1573), dédié à la maréchale Claude-Catherine de Retz, tel que présenté par Rastier (1989 : 113) (N.B. : *lustre* : éclat ; *cuide* : croit ; *son foudre* : sa foudre ; *rets* : filet ; *griefs* : douloureux ; *questant* : pourchassant ; *genant* : torturant) :

*Des astres, des forests, et d'Archeron l'honneur,
Diane, au Monde hault, moyen et bas preside,
Et ses chevaux, ses chiens, ses Eumenides guide,
Pour esclairer, chasser, donner mort et horreur.*

*Tel est le lustre grand, la chasse, et la frayeur
Qu'on sent sous ta beauté claire, promte, homicide,
Que le haut Jupiter, Phebus et Pluton cuide,
Son foudre moins pouvoir, son arc, et sa terreur.*

*Ta beauté par ses rais, par son rets, par la craincte
Rend l'ame esprise, prise au martyre estreinte :
Luy moi, pren moy, tien moy, mais hélas ne me pers.*

*Des flambans forts et griefs, feux, filez, et encombres,
Lune, Diane, Hecate, aux cieux, terre, et enfers
Ornant, questant, genant, nos Dieux, nous, et nos ombres.*

Le sémanticien dégage trois domaines, //cieux//, //terre// et //enfers//, et il y indexe les sémèmes, soit par inhérence soit par afférence, mais sans préciser pour chaque sémème si le sème est inhérent ou afférent. Puis il «met en évidence les récurrences sémiques sur lesquelles se fonde la cohésion» de chaque classe (1989 : 116), en décrivant les isotopies spécifiques liées à chaque domaine (ces isotopies forment des faisceaux). Il note, pour chaque sémème indexé dans un domaine, la présence ou l'absence et le statut inhérent ou afférent d'un sème spécifique donné. Les tableaux suivants se fondent sur ceux de Rastier, mais ne font état que des noms propres (les parenthèses signalent un sème afférent) :

FAISCEAUX D'ISOTOPIES SPÉCIFIQUES

//cieux//	/luminosité/	/intensité/	/altitude/	/éval. positive/
'Jupiter'	+	+	(+)	+
'Phébus'	+	+	+	+
'Lune'	+	(+)	+	

//terre//	/position moyenne/	/poursuite/	/capture/	/éval. négative/
'Diane'	+	(+)		

//enfers//	/obscur./	/intens./	/pos. basse/	/éval. nég./	/mort/	/crainte/
'Archéron'	+		+	+	+	+
'Euménides'	(+)	+	(+)	+	+	+
'Pluton'	+	+	+	+	+	+
'Hécate'	(+)	(+)		+		+

Notons deux caractéristiques de cette analyse : il s'agit d'une analyse contextuelle, où des sèmes inhérents recherchés peuvent, en théorie, avoir fait l'objet d'une virtualisation dans un sémème donné et donc ne pas être répertoriés ; de plus «les traits relevés n'épuisent pas le contenu [actualisé] de chaque sémème.» (Rastier, 1989 :

¹⁰² Le sème /courage/ est évidemment afférent dans 'lion'.

117). Autrement dit, une description des noms propres en langue révélerait éventuellement un plus grand nombre de sèmes spécifiques¹⁰³. Peu nous importe ici, car telle quelle l'analyse suffit à étayer notre thèse.

Écartons une objection quant au statut de certains noms propres : 'Jupiter', 'Pluton', 'Lune' et 'Phébus' relèvent ici d'anthroponymes et non de noms d'objets célestes, «noms communs» problématiques pour les sémantiques extensionnelles : leur référent est unique... Certes les signifiants qui les manifestent pourraient instituer une poly-isotopie /animé/ vs /inanimé/ qui permettrait de lire et le sémème anthroponyme et son homonyme nom d'objet céleste. Toutefois, l'analyse de Rastier porte sur des sémèmes d'anthroponymes, comme l'indique, par exemple, le sème inhérent spécifique /position basse/ de 'Pluton' : il ne s'agit donc pas de l'astre, d'ailleurs découvert seulement en 1930...

De surcroît, un morphème comme «Diane» ne peut appartenir qu'aux anthroponymes, et pourtant son sémème contient le sème spécifique inhérent /position intermédiaire/. Si un sème spécifique est inhérent, il faut bien que le sème microgénérique le soit. Reste à déterminer le statut du sème mésogénérique /terre/. Nous dirons qu'il est afférent. En effet, il semble que le taxème en langue est celui des //dieux grecs//, intégré dans le domaine //mythologie//. Le sème spécifique /position intermédiaire/ sert alors à distinguer 'Diane' de 'Phébus' et de 'Pluton', par exemple. Bref, ce nom contient en inhérence plus que les sèmes macrogénériques, seuls traits inhérents dévolus par Rastier aux anthroponymes spécialisés...

Nous sommes maintenant en mesure d'étudier les relations d'homonymie entre les noms spécialisés et les noms de notoriété. 'Diane' désignant votre voisine et 'Diane' désignant la déesse relèvent de sémèmes-type distincts. Seul le second sémème possède des sèmes inhérents spécifiques, micro- et mésogénériques. Les deux sémèmes incluent des sèmes macrogénériques inhérents. Ils appartiennent tous deux à la dimension //sexe féminin// ; cependant, l'un figure dans la dimension //humain// et l'autre pas. Terminons avec les relations entre les sémèmes 'Pascal' votre voisin et 'Pascal' le célèbre. Au point de vue de l'inhérence, le second 'Pascal' inclut tous les sèmes macrogénériques du premier ; en outre il possède des traits domaniaux et taxémiques dont l'autre est dépourvu. En conclusion, la relation entre des sémèmes de même dénomination dont l'un désigne un titulaire célèbre et l'autre un quidam rencontre, au moins indirectement, la définition de l'homonymie au sein des classes empiriques, à savoir une différence d'au moins tous les sèmes spécifiques inhérents. Dans une approche dynamique, on peut articuler en deux temps principaux le parcours interprétatif établissant le contenu d'un nom propre spécialisé désignant un titulaire célèbre : d'abord on aura la seule mise en évidence du contenu du nom spécialisé, puis l'adjonction des sèmes propres au nom du titulaire célèbre. Soit ce texte à deux énoncés : «Pascal eut une idée. Il venait d'inventer la machine à calculer.» Dans le processus de l'interprétation, la prise en compte seulement du premier énoncé dégage les sèmes /humain/ et /sexe masculin/ ; celle du second vient compléter le sémème en l'identifiant comme celui désignant «l'homme au roseau pensant».

Où se situe la frontière entre un nom propre spécialisé et un nom propre spécialisé désignant un titulaire célèbre? C'est là une des difficultés de toute sémantique : sur quels critères se baser pour postuler l'existence d'un sémème en langue, d'une part, et d'autre part, de deux sémèmes-type de même dénomination? «Achille», «Pascal» et «Diane», assurément, appartiennent à la classe des noms propres désignant des titulaires célèbres. Mais qu'en est-il de «Aquin» (Hubert de son prénom, l'auteur québécois) et de «Bazin» (l'auteur agriculturiste français)? Nous dirons qu'ils n'en sont pas. Enfin, un nom propre peut-il désigner un titulaire célèbre sans posséder pour autant un homonyme nom spécialisé? C'est possible, en théorie, mais la célébrité, justement, tend à produire un nom propre spécialisé. Un nom comme «Aristote» pourrait ne pas être aussi nom spécialisé.

CONTENU INHÉRENT DES SÉMÈMES DE LEXÈMES ANTHROPONYMES

¹⁰³ Certains noms propres manifestent des sémèmes très typiques de la molécule induisant le faisceau d'isotopies spécifiques (si l'on fonde le degré de typicalité sur le nombre de sèmes et la prévalence des sèmes inhérents sur les afférents). Par exemple, dans le premier domaine, seul 'Phébus', parmi tous les sémèmes, possède en inhérence les quatre sèmes retenus ; seuls 'Pluton' et 'enfers' possèdent en inhérence les six sèmes liés au troisième domaine.

classe sémantique produisant les sèmes	type de sème inhérent	sémème 'Jxpty'	sémème 'Guy'	sémème 'Achille'
dimension	1. macrogénérique	nil	/humain/ /sexe masculin/ autre?	/humain/ /sexe masculin/ autre?
domaine	2. mésogénérique	nil	nil	/mythologie/
taxème	3. microgénérique	nil	nil	/héros grecs/
taxème	4. spécifique	nil	nil	/le plus brave/ /le plus puissant/

NOM PROPRE, MORPHEME ET LEXIE

Le signe minimal n'est pas le mot, mais le morphème. Aussi toute description du contenu du nom propre doit tenir compte de la décomposition morphémique. Jusqu'à présent, dans ce chapitre, nous avons analysé des lexèmes présumés libres, faisant l'économie de toute une série de difficultés, par exemple, pourquoi ne pas découper «Pascal», comme pour l'adjectif, en «Pasc-al», dégageant ainsi un grammème lié? En prenant véritablement comme unité analytique le morphème, plusieurs problèmes se présentent et la méthode choisie pour les surmonter conditionnera la description. Voici les principales difficultés :

1. La discrimination des morphèmes. Où couper et comment tenir compte des syncrétismes morphémiques?
2. L'établissement des sémèmes-type en langue. Ce point touche les relations entre le palier du morphème et celui de la lexie. Un morphème lié et un morphème libre «identique» («René» et «René-» dans «Renée»), d'une part, et deux morphèmes liés identiques entrant dans des lexies différentes («Paul-» dans «Paulette» et «Paul-» dans «Paulot»), d'autre part, relèvent-ils de sémèmes-type distincts et possèdent-ils un contenu inhérent différent? Les mêmes questions se posent pour les couples suivants : un morphème appartenant à une lexie simple et un morphème «identique» au sein d'une lexie composée ou complexe («Pierre» et «Pierre» dans «Marie-Pierre» ; «Eiffel» et «Eiffel» dans «tour Eiffel»).
3. Le palier de description des classes morphologiques. Qu'est-ce qui est véritablement un nom propre : un morphème, un mot ou une lexie (simple, composé ou complexe)?

NOM PROPRE ET MORPHEME

La distinction des morphèmes s'avère particulièrement malaisée dans la classe morphologique des noms propres, notamment parce que les variantes orthographiques foisonnent, même dans les cas en apparence simples:

«L'analyse en morphèmes est délicate encore plus que pour les noms communs, même dans le cas des diminutifs, car dans les noms propres ils sont fortement intégrés (Pierrette n'est pas plus petite que Perrine, ou Jeannette que Jeanne, même si le contexte peut remotiver: les Jeannette sont un mouvement de jeunesse, vs les Jeanne de Brel qui sont plutôt mûres).» (Rastier, communication personnelle)

Certaines lexies ne sont constituées à l'évidence que de morphèmes libres («Paul», «Jean-Luc», «tour Eiffel»). Mais plusieurs lexies sont propices à des découpages morphémiques concurrents. Nous ne prétendons pas couvrir ici tous les principes de l'analyse en morphèmes ni tous les cas de figure exploités dans les noms propres, mais simplement montrer comment surmonter les principales difficultés. Voici quelques-unes des règles qui nous guident :

- De façon générale, l'analyse en morphèmes procède surtout par la confrontation des lexies de même classe morphologique et/ou de signification rapprochée.

Par exemple, la confrontation de «Paul», «Paulo», «Paulette», «Pauline» dégage les morphèmes «Paul» et «Paul-» et les grammèmes liés «-ot», «-ette», «-ine». L'anthroponyme «Pascal», selon nous, n'est constitué que d'un morphème. L'adjectif se présente dans trois formes, «pascal», «pascale», «pascaux», qui dégagent le morphème «pasc-» ; mais l'anthroponyme prénom prend les formes «Pascal» et «Pascale» (les «Pascal-in» et «Pascal-ine» ne changent rien au raisonnement), qui dégagent plutôt les morphèmes «Pascal» et «Pascal-e», en s'appuyant sur la règle générale de la marque du genre féminin par le grammème «-e». Dans «Marie», il faudrait voir «Mari-e» en vertu de l'existence des prénoms masculins «Mari-us» et «Mari-en», relativement courants. Dans «Victoriaville», nous décelons quatre morphèmes : «Victor-ia-vill-e». «Victoria» et «ville» existent comme lexies simples, ce qui les dégage nettement au sein de cette lexie composée. «Ville» se décompose en «vill-e»

(cf. «vill-age»). D'autre part, la lexie «Victoria» se décompose en «Victor-ia» (à preuve «Victor», «Victorin», «Victorine»).

- Le découpage en morphèmes et la mise en évidence du contenu sont fonction l'un de l'autre. Ainsi, c'est la reconnaissance du morphème «René» dont le contenu inhérent est /humain/ et /sexe masculin/ qui interdit l'«actualisation» des morphèmes «Re-» et «-né», attestés dans le système linguistique par le participe passé «rené» (à vrai dire, la majuscule oriente immédiatement vers la classe des anthroponymes et nom celle des verbes). Évidemment, un texte donné pourra exploiter concurremment un autre découpage morphémique : les «mauvais morphèmes» servent alors d'interprétant en autorisant l'actualisation de sèmes afférents, par exemple /itérativité/ et /naissance/ sur la base d'un jeu paronymique avec le participe passé «rené». Le principe de la sélection réciproque des morphèmes et du contenu inhérent permet de soutenir que «Lebon» est un morphème libre, puisque que /humain/ constitue le seul trait inhérent du sémème (le sexe est indéterminé en langue : on trouve indifféremment en contexte M. ou Mme «Lebon»). Dans cet exemple, subsistent visiblement les morphèmes d'un état synchronique antérieur. Mais cette translation diachronique les a justement «virtualisés»¹⁰⁴.

- Dans le cas des prénoms, le sème inhérent /sexe féminin/ ou /sexe masculin/ est manifesté par un grammème lié ; à défaut de grammème lié, ces sèmes appartiendront au lexème.

- Un prénom ou un nom de famille ne manifestent pas d'isotopie inhérente. Dans le cas des noms spécialisés, cela signifie que les sèmes macrogénériques inhérents /humain/ ou /sexe masculin/ ou /sexe féminin/ ne se trouvent que dans un seul morphème. En confrontant «Fernand», «Fernande», «Ferdinand» et «Ferdinande», on pourrait être amené à dégager les morphèmes «Fer-di-nand-e». 'Fer-' contiendrait alors /humain/ et '-e', /sexe féminin/ ; quel serait alors le contenu des autres morphèmes? Nous ne croyons pas qu'il y ait ici une isotopie minimale inhérente comme celle qu'on retrouve, par exemple, dans l'espagnol «chiquito», où le contenu des morphèmes «chiqu-» et «-it-» comprend le sème inhérent /petitesse/ (Rastier, 1987 : 129). Nous pensons plutôt que les quatre noms se décomposent comme suit : «Fernand», «Fernand-e», «Ferdinand» et «Ferdinand-e». En suivant la même règle, on procédera aux découpages suivants : «Hugolin-e», «Hug-ues», «Hug-o», «Hug-lette» ; par contre on ne retrouve qu'un morphème dans «Line» («Lin»* n'étant pas attesté)¹⁰⁵.

Voici un tableau présentant quelques analyses morphémiques (l'astérisque indique un découpage selon nous incorrect, exception faite de réécritures paronymiques) :

LE DÉCOUPAGE MORPHÉMIQUE

1.	René	Re-né*
		Ren-é*
2.	Renaude*	Renaud-e
3.	Lebon	Le-bon*
4.	Pascal	Pasc-al*
5.	Marie*	Mari-e
6.	Hugoline*	Hugolin-e
		Hugo-lin-e*
		Hugo-line*
7.	Line	Lin-e*
8.	Victoriaville*	Victoria-ville*
		Victor-ia-vill-e
9.	Fernande*	Fernand-e
		Fer-nand-e*
10.	Ferdinand	Fer-di-nand*

L'analyse des morphèmes «apparents» ne suffit pas, il faut prendre en compte les phénomènes de syncrétismes. Ainsi, le nom propre est toujours constitué de plusieurs morphèmes : cela vaut pour «René-e», mais également pour «René» ou «Jxpty». Dans ces deux derniers noms interviennent des syncrétismes : un lexème plus des grammèmes à morphème zéro touchant le genre et le nombre. Autrement dit, même un nom néologique ou assimilé possède une signification, bien que son lexème puisse en être vide : toute lexie, néologique ou non,

¹⁰⁴ Nous présumons que le morphème «Lebon» existe en langue. Si l'on admet qu'il ne contient en inhérence que /humain/, il faut considérer : soit que les sèmes inhérents de 'le' et de 'bon' ont été virtualisés au sein de la lexie, mais cela n'expliquerait pas le caractère inhérent de /humain/ ; soit que les deux morphèmes distincts ont fusionné diachroniquement, hypothèse à laquelle nous souscrivons.

¹⁰⁵ Nous considérons que «Hugo» n'est pas senti comme une forme abrégée de «Hugolin». Au contraire, peut-être, d'un nom comme «Lou» relativement à «Louis». La forme abrégée est une variante contextuelle qui hérite du contenu inhérent du nom qu'elle abrège.

comporte des grammèmes (à morphème zéro ou non). En définitive, notre recherche ne vise pas directement les grammèmes, mais les lexèmes.

NOM PROPRE ET LEXIE SIMPLE

Pour comprendre les relations entre le palier morphémique et le palier lexical, nous devons poser plusieurs des principes fondamentaux de la sémantique interprétative. La citation suivante de Rastier (1990 : 15-16) servira de point de départ :

«dans le paradigme *courir, sauter, marcher*, 'saut-' est défini par le trait générique /déplacement/ et par les traits spécifiques /verticalité/ et /itérativité/ (afférent). Mais qu'en est-il dans d'autres paradigmes comme dans *sauteuse* (vs *poêle, faitout, marmite*) ou *sauterie* (vs *raout, réception, soirée, partie*)? Si ces traits peuvent être «conservés», ils changent de statut : ils ne sont plus des constituants de la signification (traits inhérents) mais des traits afférents dont l'interprétant est précisément l'analogie des signifiants. Une conclusion s'impose, qui touche les fondements méthodologiques de l'analyse sémique : les sémèmes des morphèmes liés ne peuvent être interdéfinis contrastivement qu'au sein des paradigmes groupant des unités de rang supérieur, mots ou lexies. En outre, ces unités doivent relever d'une classe morphologique identique ou équivalente. Le mot (ou lexie simple) est donc le contexte minimal de l'analyse sémique, bien qu'elle ne définisse que les significations de morphèmes, et non de mots.»

Dégageons les principes suivants :

1) Les classes sémantiques (du moins les classes systématiques) ne regroupent que des sémèmes participant de lexies d'une classe morphologique identique ou équivalente. Nous dirons qu'il s'agit du principe de l'homogénéité de la classe morphologique. Tout se passe comme si la partition du contenu par les classes sémantiques intervenait «après» la partition selon les classes morphologiques. Que faut-il entendre par classe «identique ou équivalente» : par exemple, noms et noms propres ; anthroponymes et toponymes ; prénoms et noms de famille relèvent-ils de classes identiques, équivalentes ou différentes au point de vue de l'analyse sémique? Comme nos analyses de tous ces couples de sémèmes de même dénomination¹⁰⁶ aboutissent à distinguer deux sémèmes-type, nous dirons, en conformité avec le principe de l'homogénéité morphologique, que tous ces couples contiennent des lexies appartenant à des classes morphologiques différentes.

2) Le contexte minimal et suffisant de description en langue des sémèmes est, selon nous, la lexie simple¹⁰⁷. Nous justifierons plus loin cette limitation à la lexie simple.

3) Un sémème libre et un sémème lié de même dénomination ('saut' et 'saut-', par exemple) ne peuvent se retrouver dans le même taxème, puisque les sémèmes liés ne sont interdéfinis en langue que dans des classes de lexies. Toutefois, une classe sémantique peut regrouper en même temps des sémèmes de morphèmes libres ou liés ('saut-' dans «sauteuse» appartient à la même classe que 'poêle' dans l'exemple de Rastier).

Nous ajouterons ces autres principes :

4) Un sémème existe en langue dès qu'il est inclus dans au moins une classe sémantique systématique, ce qui exclut les noms néologiques ou assimilés dont nous avons parlé.

5) Advenant une identité en langue entre tous les sèmes de deux sémèmes différents, c'est l'inclusion dans un taxème différent et/ou l'enveloppe sémémique qui assurent la coexistence de deux sémèmes distincts. En effet, deux taxèmes distincts peuvent produire malgré tout des sèmes identiques, ce serait le cas du couple 'circul-' et 'cercle'. Les noms propres spécialisés de même contenu appartiennent exactement aux mêmes classes sémantiques, aux mêmes dimensions ; il faut alors que quelque chose malgré tout les distingue : nous donnerons le nom d'*enveloppe sémémique* à ce qui préserve l'identité à soi de chaque sémème, même dans le cas d'une identité du contenu sémique (nous y reviendrons au chapitre IV).

¹⁰⁶ A proprement parler, un couple de sémèmes nom commun (ou adjectif) - nom propre ne peut jamais posséder la même dénomination à l'écrit, puisque la majuscule les distingue.

¹⁰⁷ Rastier (1990 : 15-16) ajoute cette remarque : «Si l'on applique fermement le principe qu'un morphème ne peut être défini qu'au sein d'un paradigme qui détermine sa signification (notamment le partage entre ses traits spécifiques et génériques), alors les morphèmes libres doivent être interdéfinis dans le cadre des lexies. On pourra opposer à *et de* dans à *Paris* et *de Paris* (cf. *il vient à Paris, il vient de Paris*) mais aussi à *par* et *sur* dans le paradigme à *terre, par terre, sur terre*.»

6) Deux sémèmes de même dénomination relèvent de sémèmes-type distincts dès que l'un des deux possède au moins un sème inhérent différent et/ou qu'ils se trouvent dans des taxèmes différents (par exemple 'Pascal' /littérature/ et 'Pascal' quidam ; 'saut' et 'saut-' dans «sauter» pourraient en théorie posséder les mêmes sèmes mais appartenir à des taxèmes différents). On considérera que 'saut' et 'saut-' dans «sauter» sont de même dénomination, mais pas 'Pierre' et 'pierre'.

Ressaisissons la question des sémèmes-types distincts grâce aux oppositions suivantes servant à comparer deux sémèmes en langue :

- 1) Dénominations sémémiques : identiques/différentes ;
- 2) Classes morphologiques : identiques/différentes
- 3) Classes de liaison des morphèmes : identiques/différentes
- 4) Contenus inhérents : identiques/différents (au moins un sème) ;
- 5) Sémème-type : un/deux (les sémèmes-type ne peuvent-êtré qualifiés d'«identiques», on peut seulement constater que le sémème-type est le même pour deux sémèmes donnés).

Le tableau suivant illustre les combinaisons attestables ou éventuellement attestables, selon nous. Les chiffres de 1 à 5 renvoient dans l'ordre aux cinq points observés ; le signe d'égalité indique une identité ; le nombre de sémèmes-type est indiqué au point 5.

SÉMÈMES-TYPE ET LEXIES SIMPLES

	Sémèmes au sein de lexies simples quelconques		Sémèmes au sein de lexies simples anthroponymes		1	2	3	4	5
1.	fauteuil	fauteuil	Paul Paul- (Paulette)	Paul Paul- (Paulot)	=	=	=	=	1
2.	saut	saut- (sauterie)	Paul (prénom)	Paul- (Paulette)	=	=	≠	≠	2
3.	blaireau /animal/	blaireau /instr./	Pascal /litté./	Pascal	=	=	=	≠	2
4.	mille (adj.)	mille (/distance/)	Pascal (prénom)	Pascal (n. de famille)	=	≠	=	≠	2
5.	saut	saut- (sauter)	Pascal- (Pascale)	Pascal (n. de famille)	=	≠	≠	=	2
6.	?		?		=	≠	≠	≠	2
7.	carré (adj.)	carré- (carrée)	?		=	≠	≠	=	2
8.	saut (nom)	saut- (sauteur)	?		=	=	≠	=	2
9.	fauteuil	saut- (sauter)	Paul Paul (l'Apôtre)	beau- beauté) (la paul- (paulinien)	≠	≠	≠	≠	2
10.	circul- (circulaire)	cercle	Pascal (n. de famille)	Paul- (Paulette)	≠	≠	≠	=	2
11.	fauteuil	bleu (adj.)	Pierre Paul- (Paulette)	pierre paul- (paulinien)	≠	≠	=	≠	2
12.	fauteuil	saut- (sauteuse)	Paul- (Paulot)	Guillaume	≠	=	≠	≠	2
13.	fauteuil amour	chaise lion	Paul	Diane	≠	=	=	≠	2
14.	?		Paul	Guillaume	≠	=	=	=	2

Couples 1 : «Paul-» entre indifféremment dans la composition de «Paulot» ou de «Paulette» : pour cette même raison, les sèmes /sexe masculin/ ou /sexe féminin/ seront afférents dans 'Paul-', plutôt que d'être éventuellement virtualisés dans la lexie.

Couples 2 : Le sème /sexe masculin/ est inhérent seulement à 'Paul'.

Couples 3 : Les sémèmes anthroponymes se distinguent par tous leurs sèmes inhérents sauf les macrogénériques.

Couples 4 : Seul le sémème prénom contient le sème inhérent /sexe masculin/ puisque le nom de famille 'Pascal' peut désigner autant un homme qu'une femme.

Couples 5 : Pour que le contenu des deux morphèmes soit identique, il faut que les sémèmes appartiennent exactement aux mêmes classes (c'est le cas de certains noms propres spécialisés) ou que, les sèmes méso- et macrogénériques étant par ailleurs identiques, les mêmes sèmes spécifiques soient définis dans des taxèmes différents. Cela ne semble possible que si les éléments taxémiques correspondent un à un : à 'saut-', 'march-', 'cour-' dans un taxème de verbes doivent correspondre 'saut', 'march-' («marche») et 'cour-' («course») dans un taxème de noms communs. Considérons que ces conditions sont remplies pour ces deux taxèmes. Il n'est pas sûr que ce soit toujours le cas, c'est pourquoi nous avons placé la combinaison numéro six.

Couple 7 : En vertu du principe de l'homogénéité du statut libre/lié, les deux morphèmes relèveraient de deux sémèmes-type.

Couples 8 : Tout comme pour les couples cinq, les deux sémèmes, bien que ne se retrouvant pas dans les mêmes taxèmes, posséderaient le même contenu inhérent.

Couples 9 : L'anthroponyme et le nom commun ne possèdent aucun sème inhérent commun. Trouve-t-on au moins un sème différent entre «Paul» et «paul-»? Oui. En respectant le principe du contexte minimal, un sème comme /humain/ ne peut faire partie de 'paul-', ce sémème relevant d'un adjectif («paulinien» ne s'applique pas qu'à des humains).

Couples 10 : 'Pascal' nom de famille et 'Paul-' possèdent exactement le même contenu : les sèmes macrogénériques /animé/ et /humain/. 'Cercle' et 'circul-' posséderaient, selon Rastier (1987 : 132), le même sémantème : cela implique qu'à chaque nom («cercle», «carré», «rectangle»...) corresponde un adjectif («circulaire», «carré», «rectangulaire»...). Nous présumons que tous leurs sèmes sont identiques.

Couples 11 : Les sémèmes 'Pierre' et 'pierre' s'opposent par leurs sèmes macrogénériques : /animé/ vs /inanimé/¹⁰⁸. De plus 'pierre' contient d'autres types de sèmes. 'Paul-' ne contient que des sèmes macrogénériques, contrairement à 'paul-' dans «paulinien».

Couples 12 : Le sème /sexe masculin/ est inhérent seulement dans 'Guillaume'.

Couples 13 : Les sèmes macrogénériques /sexe masculin/ et /sexe féminin/ opposent 'Paul' et 'Diane'.

Couples 14 : Le contenu des deux sémèmes anthroponymes est rigoureusement identique ('Paul' contrairement à 'Paul-' contient /sexe masculin/), seule l'enveloppe sémémique permet de les distinguer. Il ne semble pas que le même phénomène se produit au sein d'autres classes morphologiques ou d'une classe à une autre.

En conclusion, nous dirons que deux sémèmes de même dénomination tendent à relever de sémèmes-type distincts s'ils appartiennent : 1) à des classes morphologiques différentes et/ou 2) à une classe de statut de liaison différente et/ou 3) à des lexies simples distinctes (par exemple 'saut-' dans «sauteuse» et «sauterie»). Mais ces caractéristiques ne sont pas totalement déterminantes : par exemple, 'blaireau' /animal/ et 'blaireau' /objet/ ne répondent à aucun des trois critères. D'autre part, il semble possible que deux sémèmes appartiennent à des taxèmes différents tout en possédant le même contenu inhérent, c'est le cas, par exemple, de 'cercle' et 'circul-' dans «circulaire», inclus tous deux dans un taxème //formes géométriques// à la fois dans les noms et dans les adjectifs.

NOM PROPRE ET CLASSE MORPHOLOGIQUE

Une théorie du nom propre cohérente doit préciser : qu'est-ce qui est nom propre? une lexie? un mot? un morphème? Le traitement de cette difficulté affecte peu la description des lexies simples formées d'un morphème libre, comme «Claude». Par contre, il est susceptible d'influer grandement sur la description et des lexies simples contenant des morphèmes liés («Victor-ia-vill-e») et des lexies complexes («mont Blanc»).

¹⁰⁸ Les deux sémèmes sont-ils inclus dans une même dimension /concret/ opposée à la dimension /abstrait/? Incidemment, ces dimensions sont homologues à l'opposition figuratif/thématique, appliquée au discours, chez Greimas et Courtés (1979).

Dans la sémantique de Pottier, dont découle la sémantique interprétative, l'unité morphologique pertinente est la lexie (simple, composée ou complexe). Nous épouserons ce point de vue :

«Bernard Pottier propose que la distinction traditionnelle des parties du discours prenne pour unité la lexie et non plus le mot. En effet, le comportement syntaxique de *avoir peur*, *machine à coudre*, *dès lors que* encourage à classer ces lexies dans les catégories grammaticales respectives : verbe, nom, conjonction.» (Dubois et al., 1991 : 297)

Le morphème n'a donc de classe morphologique qu'en vertu de son intégration dans une lexie¹⁰⁹. On peut considérer que la classe morphologique se trouve distribuée sur tous les morphèmes de la lexie : le morphème «saut» est nom dans les lexies «saut» et «saut de puce» ; «saut-» est verbe dans «saut-e», nom dans «saut-eur» et verbe dans «saut-er la clôture» (lexie complexe) ; «peur» est nom comme lexie simple mais verbe dans «avoir peur» ; «crén-» est nom dans «crén-eau» et verbe dans «monter au créneau». Mais à proprement parler, ce qui appartient à une classe morphologique, c'est une lexie.

Nous croyons que l'unité morphologique pertinente pour la composition des classes sémantiques est la même que celle qui constitue le contexte minimal et suffisant de description sémique : la lexie simple, fût-elle ressaisie dans une lexie composée ou complexe. Cela signifie que le sémème 'peur' manifesté par le morphème «peur» dans la lexie complexe «avoir peur» relève du même sémème-type que dans la lexie simple. Dans les deux cas, au point de vue de la composition des classes sémantiques en langue, il s'agit d'un nom commun. De même qu'un sémème subit des virtualisations au sein de la lexie complexe, l'appartenance morphologique est modifiée - phénomène de translation - de la lexie simple à la lexie complexe, sans qu'il faille postuler l'existence de deux sémèmes-type. Comme cette sorte de lexie complexe existe en langue, le changement de classe ne constitue pas une translation synchronique, laquelle apparaît uniquement dans un texte donné (cf. «Sémillante»). Il s'agit d'une translation en langue de la classe morphologique. Cependant ce changement n'est pas du même ordre que celui qui produit diachroniquement un nouveau sémème, par exemple, en introduisant «Blanc» à partir de l'adjectif.

Puisque le nom propre n'existe vraiment qu'au palier de la lexie, pour qu'il soit sans signification, il faut donc qu'il se compose uniquement de néo-morphèmes ou assimilés. Par exemple, en admettant que «-ié» soit un néo-morphème, le nom propre «Paul-ié», posséderait malgré tout un contenu inhérent, puisqu'un de ses morphèmes révèle au moins un trait, /humain/. De la même façon seraient vides de signification «Jxptw» et «Jxptwié» ; mais non «Jxptw-ette», qui contient /sexe féminin/, du moins dans un texte où se côtoieraient «Jxptw» et «Jxptw-ette», permettant ainsi la discrimination du grammème lié ; un couple «Jxptw» et «Jxptw-ié» autoriserait la discrimination des morphèmes, sans dégager pour autant un contenu inhérent : ces morphèmes sont uniquement contextuels¹¹⁰. Une lexie peut très bien être composée d'un morphème n'appartenant pas à la langue et d'un autre qui lui appartient. C'est le cas de ««Jxptwette». Le phénomène est fréquent dans les adjectifs dérivés des noms propres de statut néologique, par exemple «jxptwien» (relatif à Jxptw). Par ailleurs, cette lexie n'existe pas en langue et est donc uniquement contextuelle.

La lexie constitue le premier palier où s'opèrent les interactions sémémiques (les autres paliers étant le syntagme, l'énoncé et le texte). Dès que deux sémèmes entrent en interaction, dans une unité-type ou une unité-occurrence, des phénomènes d'actualisation/virtualisation des sèmes inhérents/afférents sont susceptibles d'intervenir. La sémie-type (en langue) et la sémie-occurrence (en contexte) résulte de ces interactions¹¹¹ : par exemple la sémie-type de «sauter» contient les traits inhérents /déplacement/ et /verticalité/ et le trait afférent /itératif/ (également des traits grammémiques). La sémie-occurrence héritera généralement de ces traits, mais ils pourront aussi ne pas faire partie du contenu de l'occurrence. Au point de vue terminologique, il faudrait donc distinguer le «contexte en langue» que constituent les diverses grandeurs de la lexie du contexte comme réalisation langagière dans un texte donné.

¹⁰⁹ La classe morphologique est souvent indiquée par les grammèmes liés : «saut-er», «saut-eur», «saut-euse», «saut-euse» (adj., cf. «espèces sauteuses»), «saut-erie».

¹¹⁰ Il faut se rappeler que des termes en apposition, comme dans «Monsieur Jxptw», ne forment pas, en principe, une lexie (du moins une lexie en langue) au contraire des morphèmes de «Paul Jxptw».

¹¹¹ Cas-limite : des lexies uniquement contextuelles, comme les néologismes lexies simples ou lexies composées (sauf les lexies néo-morphémiques), ou encore lexies complexes (par exemple, «avoir souffrance» sur le modèle de «avoir peur» ou «avoir faim»). Ces lexies uniquement contextuelles sont à distinguer de ce que Pottier (1985 : 267) appelle lexies variables. La lexie figée est une séquence mémorisée invariable, par exemple «à vol d'oiseau», tandis que «la lexie variable se compose d'un cadre stable et d'une zone instable», par exemple «le premier / dernier / nouveau né».

Nous voyons plusieurs façons de concevoir le contenu en langue des noms propres en tenant compte de la lexie («Paul», «Paulette», «Marie-Claude», «tour Eiffel»). Si l'on ne tient pas compte de l'interaction des sémèmes, interaction produisant éventuellement la virtualisation de sèmes inhérents et l'actualisation de sèmes afférents, ce contenu peut être cherché dans :

1. La somme des sèmes inhérents de tous les morphèmes.
2. La somme des sèmes inhérents de tous les lexèmes.

Si l'on tient compte de l'interaction des sémèmes, ce contenu peut être :

3. La somme des sèmes inhérents non virtualisés.
4. La somme des sèmes inhérents non virtualisés et des sèmes afférents actualisés, ce contenu s'appelle sémie¹¹².

Nous parlons de sèmes inhérents non virtualisés et de sèmes afférents en vue d'englober dans notre propos les lexies composées et complexes. En réalité, dans les lexies simples, il ne saurait se trouver, en langue, de virtualisation de sèmes inhérents (nous postulons que les grammèmes liés et les grammèmes à morphèmes zéro ne subissent et ne font subir aucune virtualisation) ; en outre, faire état d'actualisation en langue de sèmes inhérents n'a pas de sens pour les lexies simples : ce n'est qu'en contexte plus large (lexie composé, lexie complexe ou texte) qu'ils seront actualisés ou virtualisés (par contre des sèmes afférents peuvent être actualisés, comme dans «sauter»).

La dernière façon d'aborder le contenu du nom propre nous semble la plus précise : le contenu en langue d'un nom propre est constitué de tous les sèmes inhérents et afférents actualisés. A strictement parler, tant pour les sémèmes que pour les sémies, il faudrait distinguer le contenu en langue, constitué de sèmes inhérents et éventuellement afférents, de la signification, constituée uniquement des sèmes inhérents. Comme le défi n'est pas tant de démontrer la présence de tel sème dans le sémème ou dans la sémie mais bien d'établir s'il est inhérent ou afférent, nous avons mis l'accent, dans notre recherche, sur la détermination du statut des sèmes, et donc sur la signification.

NOM PROPRE ET LEXIE COMPLEXE OU COMPOSÉE

Le principe de la lexie comme contexte de la description des sémèmes vaut pour les sémèmes au sein de lexies simples, qu'elles soient constituées de morphèmes liés («saut-er», des «port-e-feuille-s», «René-e») ou d'un morphème libre («saut», «feuille», «René»). Toutefois, faut-il, le cas échéant, étendre le contexte minimal aux lexies composées et complexes? Par exemple, le contexte minimal de description de 'dos' dans «en avoir plein le dos» est-il le mot (la lexie simple «dos» ressaisie dans la lexie complexe) ou la lexie complexe? De même le contexte minimal de 'crén-' (à preuve «crén-elée» et «crén-eler») dans «monter au créneau» est-il le mot («crén-eau») ou la lexie complexe? Nous croyons que la lexie simple constitue le contexte minimal et suffisant. Cela signifie que l'intégration d'un sémème dans une lexie composée ou complexe ne justifie pas à elle seule de postuler l'existence de deux sémèmes-type.

En clair, dans la comparaison, en langue, des sémèmes-type de même dénomination au sein d'un morphème et d'une lexie, trois situations se présentent :

1. D'un morphème libre à la lexie simple qu'il constitue, tous les sèmes sont maintenus et ils sont tous inhérents. «Saut» morphème libre et «saut» lexie simple relèvent, évidemment, du même sémème-type.
2. D'un morphème libre à son homonyme lié au sein d'une lexie simple : les sèmes compatibles sont maintenus ; les sèmes incompatibles anihilés (et non pas simplement virtualisés) ; de nouveaux sèmes inhérents peuvent s'ajouter ; des sèmes afférents s'actualiser. Il y a deux sémèmes-type distincts, ce qui ne veut pas dire automatiquement que leur contenu inhérent soit différent par au moins un sème. Ainsi, 'saut' ne se retrouve pas

¹¹² La sémie peut résorber une isotopie présente au niveau morphémique en coprésence des sèmes : alors que les sémèmes permettant de constituer la sémie occupent plusieurs positions tactiques, la sémie n'en occupe qu'une. Contrairement au sémème, la sémie peut regrouper plusieurs fois le même sème. Ainsi, la sémie de «Renée» contient les sèmes inhérents /humain/ et /sexe féminin/ et le sème afférent /sexe féminin/, qui est actualisé dans 'René-' au contact du sémème '-e'.

dans le même taxème que 'saut-' dans «sauteur» ou que 'saut-' dans «sauter». 'Saut' ne contient aucun sème afférent, tandis que 'saut-' dans «sauter» contient, en langue, le sème afférent /itératif/ comme l'indique Rastier¹¹³.

3. D'un morphème (libre ou lié) à sa lexie composée ou complexe, les sèmes inhérents incompatibles seront virtualisés ; des sèmes afférents actualisés. Dans une lexie, nous dit Rastier (1989 : 215) sans préciser quel type, les «constituants sont affectés par des neutralisations sémiqes», ainsi «dans *monter au créneau*, le trait générique /architecture militaire/ [du sémème 'crén-'] est ordinairement neutralisé.» Le *ordinairement* signifie, selon nous, qu'une sémie-occurrence peut passer outre la virtualisation en langue et actualiser malgré tout le sème : comparez les énoncés «Rocard monte au créneau» où il y a virtualisation et «Bayard monte au créneau» où le sème inhérent est actualisé¹¹⁴. Cette actualisation signifierait sans doute que l'énoncé ne contient plus une lexie complexe, mais un syntagme quelconque. Autre exemple, dans la lexie complexe «sauter la clôture» (au sens de faire une infidélité, par exemple), les sèmes inhérents /déplacement/ et /verticalité/ de 'saut-' sont virtualisés, de même que le sème afférent /itératif/. Des sèmes afférents peuvent être actualisés.

Procédons à quelques analyses de lexies composées et complexes de la classe des noms propres.

Soit «blanc» et «Mont Blanc», lexie complexe de notoriété. 'Blanc' et 'blanc' sont nettement hétérogènes eu égard à la classe morphologique en langue : il faudrait donc les décrire séparément. On ne peut se contenter de recourir au principe de la virtualisation des sèmes inhérents incompatibles, puisqu'on dégage aisément au moins un sème inhérent différent : il s'agit de deux sémèmes-type¹¹⁵. Les deux sémèmes sont inclus dans les trois types de classes sémantiques. Dans un énoncé comme «Le blanc du tableau de Malevitch me blesse les yeux», le sémème 'blanc' contient en inhérence le sème microgénérique /couleur/, le sème spécifique /blancheur/, le sème mésogénérique /peinture/ et le sème macrogénérique /inanimé/. Quant à 'Blanc', nous dirons qu'il figure dans le taxème des //montagnes// et que son sémantème peut-être décrit par /Blanc/ (plus précisément par /plus haut sommet des Alpes/ ou /France/, qui l'opposent, par exemple à 'Everest'). Il appartient au domaine //géographie// et contient lui aussi le sème macrogénérique /inanimé/¹¹⁶. Le trait /blancheur/ n'est bien sûr aucunement inhérent dans ce sémème ; il peut cependant être afférent dans un texte, avec comme interprétant justement l'homophonie des morphèmes. D'autre part, l'anthroponyme «Blanc» ne contient que des sèmes inhérents macrogénériques ; ils sont d'ailleurs opposés à ceux du toponyme (/animé/ et /humain/ vs /inanimé/), ce qui suppose que l'anthroponyme relève d'un sémème-type différent. Enfin, le sémème 'Blanc' dans le toponyme «lac Blanc», désignant un plan d'eau quelconque, ne relève que d'un nom propre contextuel. De ce fait, le sémème translaté hérite du contenu de 'blanc' : par exemple, le sème /blanc/ s'oppose au sème /noir/ de «lac Noir», autre toponyme sans notoriété (on trouve de multiples «lac Noir» au Québec). Les noms de notoriété relèvent *ipso facto* d'un autre sémème-type : 'Blanc' dans «mont Blanc» est un sémème-type distinct de 'Blanc' dans «lac Blanc» ou dans l'anthroponyme. Par ailleurs, le contenu de 'blanc' dans «lac Blanc» ne subirait aucune virtualisation.

Le principe de la virtualisation des sèmes de la lexie simple dans la lexie complexe, et donc de l'unicité du sémème-type, s'applique, en apparence, pour un couple comme «Eiffel», lexie simple anthroponyme, et «tour Eiffel», lexie complexe toponyme¹¹⁷. En effet, les sèmes inhérents de la lexie simple seraient virtualisés dans la lexie complexe lorsque incompatibles. C'est le cas des sèmes /animé/ et /humain/. Seuls subsisteraient les

¹¹³ En théorie, il est possible qu'aucun sème inhérent ne soit virtualisé ; qu'aucun nouveau sème inhérent n'apparaisse ; qu'aucun sème afférent ne soit actualisé.

¹¹⁴ L'analyse suivante montre bien cette propension à la virtualisation : «Ainsi 'monter' comprend le trait inhérent /spatialité/, 'créneau' les traits inhérents /architecture/ /verticalité/. Ils sont actualisés dans *Le chevalier Bayard monte au créneau* mais virtualisés dans *Rocard monte au créneau*. [...] Le contenu 'Rocard', indexé dans le domaine //politique// induit une allotopie générique avec 'créneau' indexé dans le domaine //guerre//. Réglée ici par le principe d'assimilation, la lecture inhibe [virtualise] les traits qui indexent le sémème dans le domaine //guerre// pour ne laisser subsister que ceux qui sont compatibles avec l'autre domaine.» (Rastier, 1990 : 25) Dans «Le chevalier Bayard monte au créneau», il n'y aurait pas une lexie, mais un syntagme (non figé). On sait le malin plaisir que prenait un Vian à actualiser des sèmes normalement virtualisés au sein des lexies : il est donc possible qu'un texte superpose lexie complexe et syntagme, par exemple, «monter au créneau», comme syntagme (au sens «propre») et comme lexie complexe (au sens «figuré»).

¹¹⁵ D'ailleurs, les deux sémèmes se distinguent par leur dénomination (la majuscule) et par leur classe morphologique en langue (adjectif et nom propre).

¹¹⁶ Une autre possibilité de description, qui nous semble moins plausible : 'Blanc' figure dans le taxème des //montagnes alpines//, son sémantème peut être décrit par /Blanc/, plus précisément par /plus haut sommet/. Il appartient au domaine //géographie// et contient le sème macrogénérique /inanimé/.

¹¹⁷ Le mot «la» - contenant trois grammèmes (cf. «les») : «l-», «-a» et «ø» (morphème zéro pour le singulier) - n'appartient pas à la lexie : de la même façon que dans «la bergère» il y a deux unités lexicales, un article et un nom, on en trouve deux dans «la tour Eiffel» (si l'on ne prend en considération que les lexies de plus haut degré en ne les décomposant pas en lexies simples).

sèmes inhérents compatibles, par exemple, le trait mésogénérique /architecture/. Des sèmes afférents s'actualiseraient par prédication : par exemple /inanimé/ (qui virtualise justement les sèmes /animé/ et /humain/) et /verticalité/ dans le contexte 'tour'. Cependant, comme l'anthroponyme et le toponyme sont tous deux célèbres, nous dirons qu'il se trouve en langue deux sémèmes 'Eiffel'. Alors, un sème comme /inanimé/ est inhérent et non afférent dans le toponyme. La relation producteur-produit explique que ces deux sémèmes possèdent des sèmes communs. En conséquence, le principe de la propension à la virtualisation, au sein des lexies complexes (et composées) ne permet pas de rendre compte du contenu de tous les noms propres. Il ne s'appliquera qu'à défaut de pouvoir démontrer l'existence de deux sémèmes-type.

Nous voulons maintenant discuter des ensembles prénom-nom de famille, des prénoms composés et des noms de famille également prénoms. Précisons que tout ensemble prénom-nom de famille, qu'il contienne ou pas une lexie composée prénom ou nom de famille, constitue une lexie complexe. Cependant, il faut douter que ces lexies existent toutes en langue : par exemple, toutes les combinaisons prénom et nom ne sont pas prévues dans la langue fonctionnelle ; au contraire des lexies comme «Jean-Marie» ou «Marie-Claude» pourraient être répertoriées en langue.

Le prénom «Marie» (nous ne parlons pas de la mère du Christ) se décompose en «Mari-e» (à preuve «Mari-us» où '-us' contient /sexe masculin/). Ce nom spécialisé ne contient en inhérence que des sèmes macrogénériques : /animé/ et /humain/ pour 'Mari-' et /sexe féminin/ pour '-e'. Dans une lexie composée comme «Jean-Marie», le sème inhérent /sexe féminin/ de '-e' est virtualisé et remplacé en contexte par le sème afférent /sexe masculin/. A l'inverse, dans «Marie-Pierre», c'est le sème afférent /sexe féminin/ qui remplace /sexe masculin/ dans 'Pierre'. Le premier mot d'un prénom composé se trouve donc généralement à «commander» les actualisations et virtualisations.

Il faut distinguer le sème /genre masculin/ manifesté soit dans le grammème lié, soit dans le lexème libre (dans un sémème distinct à morphème zéro), des sèmes relatifs au sexe. Les sèmes du genre et du nombre participent nettement des isosémies. Un morphème comme René manifeste en réalité trois sémèmes : celui qui contient les sèmes inhérents /animé/, /humain/, /sexe masculin/, celui qui contient le sème inhérent /genre masculin/ et un autre contenant le sème inhérent /singulier/. Dans un énoncé de translation (partielle) comme «Les René sont dotés d'un caractère affectueux», le sème /singulier/ est virtualisé tandis qu'est actualisé le sème afférent /pluriel/.

Le prénom «Pascal» a pour traits inhérents /humain/ et /sexe masculin/ (cf. «Pascal-e») ; mais dans la lexie «Marie Pascal», le nom de famille ne contient que le sème /humain/. Puisque le principe de l'inhérence de ces traits macrogénériques est difficilement contestable, pour soutenir que «Pascal» prénom et nom forment deux occurrences du même type, il faudrait considérer que le sème /masculin/ est virtualisé en contexte dans le nom de famille. Nous croyons plutôt qu'il s'agit en langue de deux sémèmes dont le contenu est différent. Relativement à une classe empirique, ce sont des sens différents voire des homonymes, dans sa définition restreinte comme différence d'au moins tous les sèmes spécifiques. Généralement, au sein d'une lexie complexe prénom-nom, disons «Paul Tremblay», tous les sèmes inhérents sont actualisés ; par contre dans «Fido Tremblay», le sème inhérent /humain/ de 'Tremblay' est virtualisé tandis qu'est actualisé le sème afférent /animal/.

Synthétisons nos analyses de lexies composées et complexes par ce tableau :

SÉMÈMES-TYPE ET LEXIES COMPOSÉES OU COMPLEXES

	Sémème au sein d'une lexie simple	Sémème au sein d'une lexie composée ou complexe	1	2	3	4	5	6
1.	crén- (créneau)	crén- (monter au créneau)	=	=	=	≠	=	1
2.	blanc ¹¹⁸ (adj.)	Blanc (mont Blanc)	≠	≠	=	≠	≠	2
3.	blanc (adj.)	Blanc (lac Blanc)	=	=	=	=	=	1
4.	Blanc (nom de famille)	Blanc (mont Blanc)	=	≠	=	≠	≠	2
5.	Eiffel (anthroponyme)	Eiffel (tour Eiffel)	=	=	=	≠	≠	2
6.	Mari- (prénom Marie)	Mari- (Jean-Marie)	=	=	=	≠	=	1
7.	Paul	Paul (Paul Tremblay)	=	=	=	=	=	1
8.	Tremblay	Tremblay (Fido Tremblay)	=	=	=	≠	=	1

1. Dénominations identiques/différentes ;
2. Classes morphologiques identiques/différentes ;
3. Classes de liaison identiques/différentes ;
4. Contenus inhérents actualisés identiques/différents dans les deux lexies ;
5. Contenus inhérents identiques/différents dans les sémèmes-type ;
6. Un ou deux sémèmes-type.

NOM PROPRE ET SENS

Cette section sera brève puisque, selon la sémantique interprétative, le nom propre se comporte en contexte comme toutes les autres classes sémantiques ; que nous avons amplement discuté de la construction du sens dans le chapitre précédent ; et que nous procéderons dans le dernier chapitre à des analyses onomastiques de textes.

Pour la sémantique interprétative aucune classe morphologique n'est, en bloc, dépourvue de signification. Cependant, comme nous l'avons vu, certains noms propres n'appartiennent effectivement à aucune classe sémantique en langue et sont, de ce fait, vides de signification. En contexte, les sèmes inhérents d'un nom propre, s'il en a, seront actualisés par défaut, c'est-à-dire sauf instruction contextuelle de virtualisation. Nous avons vu que de façon générale, les lexies composées et complexes constituent des contextes propices à la virtualisation, mais seulement dans certains cas pour les noms propres. Évidemment, la lexie ne constitue pas le seul palier de l'inhibition, par exemple le trait /sexe masculin/ du nom propre sera virtualisé dans l'énoncé «Sous ses habits, Guillaume est en réalité une femme». En théorie, il est possible que tous les sèmes inhérents soient virtualisés en contexte (mais cela n'affecte en rien la signification). Par exemple dans «Guillaume n'est pas un homme mais un nouvel aspirateur», en excluant une éventuelle connexion métaphorique, les sèmes inhérents /animé/, /humain/ et /sexe masculin/ sont virtualisés en contexte 'aspirateur' (qui actualise en afférence le trait /inanimé/).

De toute façon, en contexte le nom propre contractera des sèmes afférents. Des sèmes afférents sociolectaux peuvent être actualisés, ainsi le sème /romantisme/ dans 'Venise' («Que c'est triste Venise quand on ne s'aime plus», chante Aznavour...), qui procède du topos «Venise est une ville romantique». Évidemment, le nom propre se remplira de sèmes idiolectaux. Les deux voies privilégiées des afférences idiolectales sont la qualification et la prédication et, comme le dit Rastier (1990 : 22), «Cela est clair pour les noms propres de personnes, dont le contenu (hors quelques traits génériques inhérents comme /sexe masculin/ pour 'Guillaume') n'est constitué que de sèmes afférents en contexte.» Ainsi, dans notre premier exemple, le sème afférent idiolectal /sexe féminin/ figure dans 'Guillaume'. Autre exemple, le sémème 'René' qui ne contient en inhérence que /animé/, /humain/ et /sexe masculin/ reçoit les sèmes afférents /jeune/ et /malade/ dans «René, 13 ans, mine chétive de phthisique» (Georges Bouchard, «Je m'ennuie de la terre»). Or une des caractéristiques de la textualité est que tous les sèmes contextuels seront conservés par défaut dans les autres occurrences du même sémème, par «propagation des traits» (1990 : 27)¹¹⁹. Cette propagation affecte autant des unités dans une position tactique

¹¹⁸ Pour les fins de la démonstration, nous considérons que «blanc» n'est formé que d'un morphème. Mais il est peut-être possible de le segmenter en «blan-c» (cf. «blan-che»).

¹¹⁹ Dans la terminologie de Rastier (1989 : 281), la textualité est l'«ensemble des propriétés de cohésion et de cohérence qui rendent un texte irréductible à une suite d'énoncés.» De la même façon, l'énoncé et la lexie sont irréductibles à une suite de morphèmes.

postérieure qu'antérieure¹²⁰. Encore une fois, le nom propre, sans constituer un cas particulier, rend bien compte de ce phénomène :

«Le contenu des noms propres illustre à merveille le phénomène de la propagation des traits. En effet, il ne comprend généralement que très peu de traits inhérents. Par exemple 'Augustine' ne comprend que les traits /humain/ et /sexe féminin/. Dans *l'Assommoir* 'Augustine, recevra entre autres les traits /strabisme/, /gloutonnerie/, /hypocrisie/, etc., et les conservera par défaut dans toutes ses occurrences. Au-delà, les textes constituent des molécules sémiques indépendantes de toute lexicalisation et dont les récurrences comme les transformations fondent la cohésion textuelle, bien que ces molécules n'aient pourrait-on dire de nom dans aucune langue.» (1990 : 27 ; voir aussi 1989, chap. IV)

Ces sèmes afférents par défaut peuvent bien sûr faire l'objet d'une réactualisation par d'autres contextes (Rastier, 1990) - ce serait le cas du sème /gloutonnerie/ si l'on trouvait : «Augustine manifesta encore sa gloutonnerie» -, tout comme ils peuvent être virtualisés - si l'on trouvait : «Par une de ces transformations miraculeuses du caractère, Augustine n'était plus gloutonne».

Pour terminer nous voulons discuter de la possibilité de l'absence de sens (contextuel par définition) d'un nom propre. Prenons le cas, le plus favorable, celui du nom propre néologique ou assimilé (le nom spécialisé supposerait à la fois une virtualisation des traits inhérents et l'absence de traits afférents). Un nom propre néologique, vide d'inhérence donc, peut-il également être vide d'afférence? Cela ne semble possible que si on limite le palier d'analyse au morphème ou à la lexie sans tenir compte des paliers supérieurs tels que le syntagme, l'énoncé et au-delà le texte, et qui le remplissent d'afférence (par prédication ou qualification, ou propagation des traits, ou autrement). Aussi bien dire qu'on n'étudie pas son sens, mais sa signification¹²¹.

SYNTHESE : CARREFOURS DES SÉMANTIQUES DU NOM PROPRE

Après avoir exposé séparément les positions des sémantiques classiques et de la sémantique interprétative, nous voulons maintenant présenter les divergences théoriques comme autant de voies différentes choisies aux carrefours que croise toute sémantique. Ces carrefours importants touchent : (1) la définition du sens ; (2) les unités analytiques et, enfin, (3) la classification et la sous-classification du nom propre. On dessinera surtout deux tracés : celui d'une sémantique «classique» et, le nôtre, celui d'une sémantique interprétative.

PREMIER CARREFOUR : SENS DE SENS

Une sémantique, truisme, repose sur une définition du sens. Comme nous l'avons vu, définir le sens de «sens» consiste essentiellement à privilégier un ou plusieurs des multiples phénomènes sémiotiques. En effet, on peut postuler que tout terme sémiotique, toute relation entre ces termes et tout produit d'une relation sont susceptibles d'être appelés «sens», ou d'être considérés comme des sens, par une théorie ou l'autre. Tous les phénomènes négligés seront alors considérés comme «sens» non pertinents, voire non-sens... Traditionnellement, les sémantiques sélectionnent le contenu dénotatif comme seul sens pertinent. Il constitue, en définitive, le produit rémanent de la relation entre le signifié et son référent. Certains phénomènes sémiotiques interpellent fortement les sémantiques du nom propre. Chacune doit décider, entre autres, si la motivation, l'homonymie, l'autonymie et la connotation (ce dernier phénomène englobant souvent les précédents) constituent des sens pertinents ou, à défaut, affectent le sens pertinent. Les sémantiques classiques soutiennent, en général, l'asémantisme du nom propre ; conséquemment, aucun des phénomènes précités, selon elles, ne formerait un sens pertinent ou n'affecterait le sens pertinent, le sens dénotatif.

A l'opposé, pour la sémantique interprétative sens et signification résident dans l'interaction des signifiés et non dans la relation des signifiés à leur référent. La sémantique interprétative, comme les autres, doit écarter certains «sens» pour postuler l'existence de noms propres asémantiques. Le «sens» visé ici n'est pas : le sens, la connotation, l'autonymie, la référence, la motivation et l'homonymie.

1) Le lexème nom propre possède toujours un sens, mais parfois il ne présente pas de signification.

¹²⁰ Nous dirons que les virtualisations d'inhérence sont également propagées, dans la mesure où elles sont accompagnées de l'actualisation d'un sème afférent incompatible propagé.

¹²¹ Proposons le cas-limite d'un nom propre néologique n'ayant qu'une occurrence dans le texte ; seul sémème de son énoncé ; et qui n'entreprendrait pas de relation «évidente» avec le reste du texte, une sorte de nom propre parachuté. Mais il y a fort à parier que la cohésion textuelle intègre d'une façon ou d'une autre ce corps étranger par production d'afférence isotopante.

2) La sémantique interprétative invalide l'opposition contenus dénotatifs/connotatifs et lui préfère celle de sèmes inhérents/afférents, où les termes sont départagés par le critère des systèmes producteurs : la langue (ou dialecte) pour l'inhérence, le sociolecte ou l'idiolecte pour l'afférence. La signification est constituée de l'ensemble des sèmes inhérents.

3) Pour Rey-Debove (1979), l'autonymie du nom propre est simplement métalinguistique. Au contraire, Kleiber (1981) considère que le nom possède un contenu dénotatif en langue, le prédicat de dénomination : «Goethe» désigne «un x qui s'appelle Goethe». Selon nous, ce prédicat ne constitue pas le contenu inhérent de tout nom propre, mais un contenu afférent présent seulement dans certains énoncés où ressort la propriété dénomminative du nom : «Goethe s'appelait-il vraiment *Goethe*?», par exemple. L'autonymie ne produit en soi aucun sème inhérent¹²². Cependant, elle peut sous-tendre une afférence. Dans «il s'appelle Paul», 'il' contient notamment /appelé Paul/, constitutif de la molécule de l'acteur, et 'Paul' contient entre autres /nom/. Dans «les Paul sont généreux», le sème /nom/ entre autres est actualisé.

4) La sémantique interprétative exclut de son objet l'étude de la référence, mais elle décrit volontiers les phénomènes d'impression référentielle.

5) Aucun sème inhérent n'est produit par la motivation. Évidemment, cela n'interdit pas qu'un sème afférent /motivé/ ou /arbitraire/ puisse être actualisé dans un sémème donné. Plus généralement, l'homonymie et la paronymie peuvent servir d'interprétant à l'actualisation de sèmes afférents. D'autre part, un sème comme /italianité/ dans 'Panzani' (Barthes) est afférent et socionormé.

6) L'homonymie référentielle (par exemple, le fait que deux personnes portent le nom de «Jxpty») ne suffit pas en elle-même à définir un sème inhérent. D'autre part, «l'homonymie sémantique» (au sens large, et non au sens restreint comme l'une des relations d'un paradigme empirique), fondée sur l'identité des signifiants de deux unités-type du contenu, ne produit aucun sème inhérent, bien qu'elle puisse servir d'interprétant à l'actualisation de sèmes afférents. Bien sûr, on ne trouve pas une unité-type distincte pour chaque occurrence ou référent. Par exemple, dans «Napoléon se prend pour lui», où 'Napoléon' représente un voisin légèrement dictateur et 'lui' renvoie à l'Empereur des Français, l'homonymie permettra l'afférence de /autoritaire/.

En conclusion, pour la sémantique interprétative, l'autonymie, la motivation et l'homonymie (comme la paronymie) ne peuvent affecter que la portion afférente du sens, contextuel par définition.

DEUXIEME CARREFOUR : UNITÉS ANALYTIQUES

LANGUE ET PAROLE

Nous venons d'introduire, par cet exemple, la distinction langue/parole. Aux deux statuts d'existence langue/parole (ou langue/contexte)¹²³ correspondent deux sortes d'unités (signes, signifiants ou signifiés), respectivement l'unité-type et l'unité-occurrence (ou *token*)¹²⁴. Généralement, faute d'une théorie des actualisations / virtualisations, les sémantiques considèrent que l'unité-occurrence hérite intégralement du contenu de l'unité-type. A ce sens en langue hérité en contexte peut se surajouter, selon une sémantique donnée, un sens proprement contextuel. Ce sens ajouté sera considéré ou non comme différent en nature - et pas seulement en terme de modalité d'existence - du sens en langue.

Comparons certaines théories sémantiques du nom propre à l'aide de ces quelques distinctions.

¹²² L'autonymie, en tant que relation réflexive fondée sur l'identité, peut être vue comme point de départ d'un parcours aboutissant à l'établissement de la valeur (du contenu ou de l'expression), en tant que relation non réflexive fondée sur l'équivalence. En ce sens, elle sous-tendrait le processus de définition des sèmes inhérents, et des sèmes afférents liés à l'identité (dans des paradigmes empiriques) ou l'équivalence des signifiants (dans des paradigmes paronymiques).

¹²³ Une théorie doit décider si le contexte peut intervenir en langue et non seulement en parole. Ainsi, nombre de groupes de morphèmes, les mots («ami-e») et les lexies («ami-e», «porte à porte»), pourraient posséder une existence systématique. Il s'agirait donc d'une tendance : la langue tend à l'isolement et la parole à la contextualisation. De la même façon, les notions de type et d'occurrence sont relatives, et s'inscrivent dans un processus de récursivité : le type «porte» est en occurrence dans la lexie-type «porte à porte».

¹²⁴ En vertu de l'élasticité du type à travers ses occurrences, plusieurs emplois très différents entre eux, notamment par rapport à l'emploi prototypique, relèveront malgré tout de la même unité-type.

Les sémantiques classiques ne s'intéressent vraiment qu'au sens en langue et soutiennent que tous les noms propres en sont dépourvus. Le nom propre ne relèverait donc d'aucune unité-type sémantique (ou encore son unité-type serait vide de sens)¹²⁵.

Gary-Prieur, quant à elle, oppose le contenu dénotatif du nom en langue, son prédicat de dénomination, susceptible d'être le seul activé en contexte, à d'autres contenus uniquement contextuels. Certains de ces contenus sont exclusifs au nom propre. Gary-Prieur (1994 : 39-40) distingue «sens» et «contenu». Elle entend par «sens» «une propriété qui caractérise le nom propre en tant qu'unité de la langue», et qui est représentée par le *prédicat de dénomination* de Kleiber (1981) ; quant au contenu, il s'agit «des propriétés qui caractérisent le nom propre en tant qu'il est lié à son référent initial». Le nom commun ne posséderait que du sens. Au prédicat de dénomination peuvent s'ajouter, en contexte, des connotations (au sens linguistique) (1994 : 52-57). En résumé, la spécificité du nom propre réside dans une sorte particulière de contenu en langue, le prédicat de dénomination, et dans des formes particulières de contenus contextuels.

A l'encontre de Kleiber et de Gary-Prieur, nous pensons que les noms propres ne sont dotés d'aucune sorte de contenu exclusif en langue ou en contexte. Cependant, une des trois structures sémantiques qu'ils peuvent manifester en langue leur semble propre : les noms spécialisés semblent être les seuls morphèmes ne possédant en inhérence que des sèmes macrogénériques. En langue, des éléments appartenant à d'autres classes morphologiques peuvent être vides de sens comme les noms néologiques (par exemple, un lexème verbe néologique) ou être dotés des quatre types de sèmes comme les noms à notoriété (beaucoup de noms communs).

En distinguant unité-type et unité-occurrence, une sémantique aura le loisir d'affirmer que le nom propre-type n'a pas de sens (variante : en a peu), mais que son occurrence en contracte (variante : beaucoup) en contexte.

C'est à une version faible de cette thèse que nous souscrivons, puisqu'elle ne vaut que pour une sous-classe des éléments constituant une sous-classe de noms propres, soit les lexèmes de noms néologiques. Selon la sémantique interprétative, l'unité-occurrence hérite par défaut (c'est-à-dire sauf instruction contextuelle de virtualisation) des sèmes inhérents de son type, définis en langue ; tandis que les traits afférents interviennent uniquement en contexte. Les lexèmes néologiques comme «Jxpty», dans un roman de science-fiction, ne possèdent aucun sème inhérent ; cependant, comme tous les morphèmes, ils contracteront des sèmes afférents en contexte¹²⁶.

Une sémantique pourra aussi dresser une typologie des grandes sortes d'occurrence possibles pour une même unité-type, c'est-à-dire prévoir différents emplois. La plupart du temps, on oppose un emploi habituel (général, prototypique) à des emplois spécifiques. Par exemple, Meyer et Balayin (1981) opposent l'emploi premier du nom propre à neuf emplois spécifiques. Ne nous intéresse véritablement que la typologie des structures sémantiques en langue, lesquelles déterminent le statut inhérent ou afférent des sèmes actualisés en contexte. Il faut admettre que la plupart de ses emplois possibles se retrouvent également dans d'autres classes morphologiques : selon la sémantique interprétative, l'emploi métaphorique, par exemple, s'explique de la même façon pour un verbe, un adjectif, un nom propre ou un nom commun.

Wilmet, citant Conrad, note qu'il existe une *motivation* si on désigne un CHAT par «chat». Si le nom propre est privé de signifié - c'est la thèse la plus courante - la relation signifié-référent est plus qu'arbitraire, *aléatoire* dira Wilmet (1988 : 839). Cependant, comme le remarque Wilmet (1988 : 839), sans en tirer toutes les conclusions, il y a des «concessions au déterminisme» : «les prénoms et les noms de pays véhiculent pour la plupart une indication de genre (Jacques et Jacqueline, Marcel et Marcelle, LA France ou LA Chine et LE Japon ou LE Pérou... ; mais Anne, Claude, Dominique ou Andrea sont épécènes, et Cambodge ou Mexique masculins en dépit de leur terminaison «féminine»)».

Nous emprunterons temporairement, pour les fins de la discussion, un point de vue référentiel, bien que nous souscrivions à une sémantique différentielle. «Pierre», comme tous les noms propres spécialisés, ne contient en langue que des sèmes macrogénériques, comme /humain/, /sexe masculin/. Autrement dit, appliquer «Pierre»

¹²⁵ Cette thèse exclusionniste, soutenue notamment par Saussure, peut être, dans sa version radicale, étendue du sémantique à la langue entière : le nom propre ne relèverait d'aucune unité-type de quelque ordre que ce soit (par exemple, morphologique).

¹²⁶ On peut distinguer des néologismes *de facto*, hapaxiques, et des éléments assimilables à un néologisme et qui comptent plusieurs occurrences mais ne sont pas pour autant intégrés à la langue.

pour désigner PIERRE ou, plus généralement, un HOMME n'est pas moins motivé qu'appliquer «chat» pour désigner un CHAT. Si dans un texte donné «Pierre» désigne un CHAT, il suffit simplement de virtualiser les traits inhérents incompatibles (/humain/, par exemple) et d'actualiser les sèmes afférents requis (/animal/, par exemple). Pas plus que la possibilité d'appeler ce LIVRE par l'occurrence «fourchette» n'invalide l'existence, dans l'unité type 'fourchette', des sèmes inhérents /ustensiles/, /pour piquer/, etc. ; la possibilité d'appeler «Pierre» un ticket de métro ne saurait servir de prétexte à invalider la présence des sèmes /humain/ et /sexe masculin/ dans le type. De la même façon, il est plus économique et logique de considérer que les noms épécènes, tout en contenant le sème /humain/, ne contiennent pas les traits déterminant le genre. Évidemment, il faut distinguer, bien qu'ils entretiennent des rapports moléculaires, les sèmes touchant le sexe, lexématiques, des sèmes touchant le genre, grammématiques.

Pour évaluer la sémantité d'un morphème en langue, en définitive, nous devons poser les questions suivantes : existe-t-il une unité-type sémantique susceptible de recouvrir telle occurrence ; si oui, et dans l'éventualité d'une homonymie, de quelle unité-type en particulier relève-t-elle? La deuxième question importe. En effet, la coexistence d'unités-type homonymiques, au palier morphémique ou lexical, se présente dans toutes les classes morphologiques. Par exemple, l'occurrence «faux» manifesterait soit le type «faux-instrument agricole», soit le type «faux-opposé de vrai». De même, nous considérons que le nom «Napoléon» manifesterait soit une unité-type nom spécialisé, lorsqu'il désigne un quidam, soit une unité-type nom à notoriété, lorsqu'il désigne l'Empereur des Français¹²⁷.

Si le classement des noms proches du prototype de chaque classe est relativement aisé («Jxpty», «Guy» et «Achille»), il n'en va pas de même pour d'autres, moins prototypiques, comme le montre notre analyse de «Zone» (cf. chapitre V). La première frontière difficile à tirer sépare les noms néologiques ou assimilés des noms propres spécialisés. La seconde frontière départage deux classes de noms possédant des unités-type : les noms propres spécialisés et les noms propres à notoriété¹²⁸. Cette difficulté interroge notamment la coexistence d'unités-type homonymiques en langue (Achille le héros, Achille votre voisin).

En définitive, il s'agit de distinguer entre :

- 1) Une unité uniquement contextuelle (un néologisme), sans unité-type, et une unité dotée également d'une existence systématique (manifestant un type)¹²⁹.
- 2) Deux occurrences du même type et deux occurrences relevant de deux unités-type distinctes.

Ces distinctions touchent les morphèmes, mais également les lexies simples et les lexies composées ou complexes. Par exemple, la lexie complexe «avoir frayeur» - au contraire d'«avoir peur» - est uniquement contextuelle bien que formée de lexies simples et de morphèmes attestés en langue.

Pour savoir si deux occurrences morphémiques relèvent de deux types, nous avons dégagé et invoqué plusieurs principes fondamentaux :

- 1) Les classes sémantiques ne regroupent que des sèmes participant de lexies d'une classe morphologique identique ou équivalente¹³⁰.
- 2) Le contexte minimal et suffisant de description en langue des sèmes est la lexie simple.
- 3) Un sème libre et un sème lié de même dénomination ne peuvent se retrouver dans le même taxème.

¹²⁷ Une superposition de ces deux sens est possible dans le cas d'une occurrence polysémique, poly-isotopique dans la terminologie de F. Rastier.

¹²⁸ Ce découpage est schématique : des noms à notoriété peuvent ne correspondre à aucun nom spécialisé.

¹²⁹ Dans le cas des unités sémèmes, une unité existe en langue dès qu'elle est incluse dans au moins une classe sémantique systématique. Toutefois, à quelle condition peut-elle appartenir à une classe systématique?

¹³⁰ Certaines antonomases, comme «Don Juan», ne sont plus en langue des noms propres mais des noms communs. En vertu du principe de l'homogénéité de la classe morphologique, elles doivent être décrites séparément de leur homonyme nom propre en langue.

4) Advenant une identité en langue entre tous les sèmes de deux sémèmes différents, c'est l'inclusion dans un taxème différent et/ou l'enveloppe sémémique qui assurent la coexistence de ces deux sémèmes distincts.

5) Deux sémèmes de même dénomination relèvent de sémèmes-type distincts dès que l'un des deux possède au moins un sème inhérent différent et/ou que les deux se trouvent dans des taxèmes différents.

Ces principes, pour utiles qu'ils soient, ne permettent pas d'écartier toutes les difficultés liées à l'existence des unités-types. La difficulté de tracer la première frontière est inhérente à toute sémantique : dans la mesure où toute occurrence ne fonde pas une unité-type en langue, sur quels critères se baser pour attester l'existence d'un type? Quant à la seconde frontière, elle semble encore plus délicate à dessiner. Les dictionnaires des noms propres - surtout les *petits*, qui limitent les entrées - peuvent être ici de quelque utilité, mais ils ne constituent assurément pas un critère absolu : d'une part, la sémantique ou même la lexicologie ne se confondent pas avec la lexicographie ; d'autre part, la lexicographie des dictionnaires de noms propres manque souvent de profondeur. Il faut assumer, semble-t-il, ici comme ailleurs, une part, irréductible dans l'état actuel de la sémantique, de «bricolage épistémologique».

Toujours sur la base de l'opposition langue/parole, il est possible de distinguer des classes morphologiques en langue et en contexte¹³¹. Les relations entre ces deux types de classe prendront les formes suivantes : les classes systématiques et contextuelles (1) correspondent ; (2) s'opposent ; enfin, les néologismes, par définition sans unité-type, (3) ne possèdent qu'une classe contextuelle. Une unité-occurrence peut donc ne pas appartenir à la même classe morphologique que l'unité-type dont elle relève (2). Par exemple, dans «Le doux est toujours préférable au rugueux», l'occurrence «rugueux», nom commun, manifeste une unité-type adjectif. De même, «Sémillante», désignant une chienne dans «Une vendetta» de Maupassant, possède toutes les caractéristiques définissant classiquement le nom propre : majuscule, référent unique et anthropomorphe, inutilité du déterminant et impossibilité de la marque du pluriel. Pourtant son unité-type est un adjectif, doté sans contredit d'un sens en langue. Dans ces translations synchroniques, nous dirons que le contenu de l'unité-type est transféré par défaut à l'unité-occurrence, les sèmes incompatibles étant simplement virtualisés en contexte. Il faut distinguer ces translations synchroniques des translations diachroniques, où le nom propre figure comme terme-source ou terme-but : «blanc» devenant «Blanc» ou «Don Juan» devenant «des don juans». Nous y reviendrons.

En considérant les deux classes morphologiques, en langue et en contexte, la réponse à la question initiale pourra être modulée selon qu'elle porte, par exemple seulement pour les noms propres en langue et en contexte ou seulement pour les noms propres uniquement contextuels, qu'ils soient néologiques ou translétés synchroniquement.

MOT, LEXIE, MORPHEME

Nous avons opposé unités type et occurrence à l'aide du critère langue/parole. Complétons cette typologie en faisant intervenir les différents paliers analytiques. Pour les sémantiques classiques, la grandeur d'analyse principale, voire minimale, est le mot. Nous croyons que pour comprendre le mot, il faut descendre jusqu'au véritable signe minimal, le morphème. Ce passage au palier morphémique n'est pas sans conséquences. L'atomisation du mot en morphèmes implique l'atomisation du signifié du mot (ou sémie) en signifiés de morphèmes (ou sémèmes) ; de là à atomiser le signifié morphémique en sèmes... De plus, cette remise en cause de l'unicité du mot incite, corrélativement, à relativiser le caractère complexe de certains groupes de mots. A côté de la lexie simple, le mot («porte», «Jean»), on trouve des lexies composées («porte-monnaie», «Jean-Pierre») ou complexes («porte à porte», «Napoléon Bonaparte»).

La véritable unité morphologique n'est ni le morphème ni le mot, mais la lexie (cf. Pottier, 1985)¹³². Cependant, pour comprendre les unités de ce palier, il faut le dépasser et descendre jusqu'au morphème. Cela n'indique pas que les morphèmes sont déliés du palier lexical : les classes de sémèmes sont homogènes au point de vue du statut morphologique, lequel relève de la lexie. L'analyse sémantique complète d'un nom propre commence par la décomposition de la lexie en morphèmes, passe par l'établissement du contenu de chaque morphème et aboutit sur l'étude de l'interaction des sémèmes au sein de la lexie. Dès que deux morphèmes entrent en interaction, dans une unité-type ou une unité-occurrence, des phénomènes d'actualisation/virtualisation des sèmes

¹³¹ Les combinaisons se démultiplient si l'on distingue contexte en langue et en parole. Ainsi, en langue «peur» est nom, «prendre peur» verbe ; en contexte un énoncé comme «le prendre peur est toujours néfaste», translate la lexie complexe en nom propre, etc.

¹³² Cependant, les grammèmes liés indiquent souvent la classe : «eur» annonce un nom ou un adjectif.

inhérents/afférents sont susceptibles d'intervenir¹³³. Il nous a donc fallu distinguer la signification, comme ensemble des sèmes inhérents en langue (non virtualisés par une éventuelle interaction morphémique), du contenu en langue, ensemble des sèmes inhérents (non virtualisés) et afférents (actualisés)¹³⁴.

En conséquence, et bien qu'à proprement parler les classes morphologiques n'interviennent qu'au palier de la lexie, la réponse à la question initiale peut être modulée selon qu'elle vaut pour le nom propre, une lexie, ou pour les morphèmes (grammèmes et lexèmes) le constituant. Nous avons placé notre analyse au palier du morphème, signe minimal, et de la lexie, niveau minimal d'existence des classes morphologiques.

L'analyse en morphèmes se fera selon deux axes : linéaire pour les morphèmes «normaux» et tabulaire dans les syncrétismes, où des morphèmes à signifiant zéro se superposent à un morphème normal. Pour le premier axe, prenons les prénoms masculins et féminins appariés, tel «Louis/Louise» (ou «Pierre/Pierrette»). La confrontation de «Louis» et «Louise» tend à dégager la forme «-e». S'agit-il d'un morphème, d'un signe? Le morphème grammatical lié «-e» est largement attesté, puisque la règle générale de la formation du féminin se fonde sur lui. Quel est le contenu en langue de ce morphème? D'une part, il possède assurément un «contenu» grammatical, le trait /genre féminin/. D'autre part, la paire «ami/amié» s'oppose «dénotativement» et en langue uniquement par les traits relatifs au sexe : comment ne pas remarquer une corrélation entre la présence du morphème «-e» et la présence du trait /sexe féminin/? Parmi les diverses explications possibles de cette corrélation, nous retenons celle-ci : ce trait est inhérent et localisé dans le morphème «-e»¹³⁵. En conséquence, il devient difficile de soutenir l'asémantisme en langue du mot «Louise». Apparemment, on pourrait toujours clamer celle de «Louis» et de «Louis-». Ce serait compter sans les morphèmes à signifiant zéro, dépourvus de signifiant manifeste autonome.

Selon nous, le trait /sexe masculin/ produit par un morphème zéro dans «ami» et «Louis» est aussi fonctionnel que le trait /sexe féminin/ produit par un morphème lié dans «amié» et «Louise». Des paires comme «patineur/patineuse» dégagent des morphèmes «-eur» et «-euse» qui montrent bien l'existence positive, et non pas seulement négative, d'un trait comme /masculin/¹³⁶. En d'autres mots, dans certains cas, un même trait proviendra soit d'un morphème lié soit d'un morphème à syncrétisme ; c'est le cas des traits du genre et du sexe dans les prénoms : à cet égard, on opposera le couple «Louis/Louis-e», dégageant un seul morphème lié, au couple «Lé-a/Lé-o», où le sexe est déterminé grâce à deux morphèmes liés.

Si l'on tient compte des morphèmes en syncrétisme, le mot est toujours formé d'une concaténation de morphèmes¹³⁷. Il est généralement constitué de plusieurs grammèmes et d'un ou plusieurs lexèmes. Par exemple, l'adjectif «noir» comporte des grammèmes à signifiant zéro, touchant le genre (/masculin/) et le nombre (/singulier/), et un lexème, formé des traits /couleur/, /foncé/, etc. De même, le nom propre néologique «Jxpty» ne saurait être dépourvu de grammèmes ; mais il reste à déterminer si les sèmes des grammèmes d'un néologisme sont inhérents ou afférents. Quoi qu'il en soit, pour faire abstraction du contenu des grammèmes liés ou à signifiant zéro (et de leur impact sémique, en terme d'afférence, sur le lexème), on prendra pour unité d'analyse le lexème. Le lexème «Jxpty», lui, contrairement au mot «Jxpty», ne contient assurément aucun sème inhérent.

N'abordons qu'un seul autre problème d'analyse morphémique, celui des translations diachroniques produisant un nom propre («blanc» -> «Blanc»), en particulier lorsque deux mots-source produisent un seul mot-but («du» et «pont» -> «Dupont»). Le découpage en signifiants morphémiques et le dégagement des sèmes sont fonction l'un de l'autre. Soit ces thèses : (1) le lexème «Dupont», nom spécialisé, ne contient plus aucun des traits du lexème «pont» dont il origine diachroniquement, mais plutôt des traits comme /humain/ et (2) ce lexème existe en

¹³³ Cela implique que les sèmes liés et les lexies-type (simples, composées ou complexes) contiennent en langue des sèmes afférents et éventuellement, dans le cas des lexies seulement, des sèmes inhérents virtualisés.

¹³⁴ Les sèmes inhérents lexémiques peuvent tous être virtualisés : par exemple si le lexème «Alex», qui ne possède que des sèmes inhérents macrogénériques, désigne un ordinateur.

¹³⁵ Autre explication : le trait /sexe féminin/, afférent, localisé dans «ami-», résulte de l'interaction contextuelle des morphèmes ; plus précisément, il serait actualisé par le sème /genre féminin/ de «-e».

¹³⁶ Le concept de morphèmes à syncrétisme s'impose, notamment, pour surmonter la faiblesse descriptive de l'opposition privative entre un élément marqué (par exemple, le genre ou le sexe féminins) et un élément non marqué (par exemple, le masculin).

¹³⁷ L'interaction des morphèmes, en langue ou dans un texte, ne constitue pas une simple addition de leur contenu : elle actualise des sèmes afférents ou virtualise des traits inhérents.

langue¹³⁸ ; en conséquence, le lexème «Dupont» possède un contenu en langue, et les morphèmes «du» et «pont» ne sont plus fonctionnels dans ce mot. En contexte, il arrivera parfois qu'un morphème diachronique virtualisé soit réactivé et qu'il superpose par là son sens à celui du morphème synchronique : par exemple dans «Étrange coïncidence, Dupont a sauté du pont!» ou dans «Ce Monsieur Loyal porte un air bien déloyal». Cette forme de motivation - qui n'est en définitive qu'une des formes possibles de l'homonymie et de la paronymie - est donc susceptible, selon la sémantique interprétative, d'affecter le contenu afférent.

Les théories classiques soutenant l'asémantisme du nom propre doivent envisager le baptême (au sens large en tant que processus de dénomination) comme un procès de désémantisation, synchronique si l'unité-type n'est pas nom propre («Sémillante»), et diachronique si l'unité-type est nom propre et qu'elle tire son origine d'une autre unité-type («du pont» -> «Dupont»), que celle-ci soit ou non toujours active dans la synchronie d'arrivée. Nous dirons, quant à nous, que les traits en langue sont virtualisés - et non annihilés - lorsque incompatibles dans une translation synchronique. Dans une translation diachronique, les traits compatibles sont transférés d'une unité-type à l'autre, tandis que les sèmes incompatibles sont annihilés dans la nouvelle unité-type.

L'analyse morphémique des noms propres est particulièrement compliquée par la forte intégration des morphèmes, du grand nombre des variantes attestées et possibles. Cette illisibilité du nom propre facilite l'«actualisation», par réécriture, de morphèmes diachroniquement «virtualisés». Toutefois, l'actualisation de ces «mauvais morphèmes» nécessite une instruction contextuelle et elle s'ajoute à celles des «véritables», ne l'annule pas.

TROISIEME CARREFOUR : CLASSE MORPHOLOGIQUE ET CLASSE SÉMANTIQUE

Par ailleurs, des lexies peuvent être des noms propres uniquement en contexte : par exemple «Sémillante» ou la «rue des Rosiers» (par opposition à «tour Eiffel», lexie complexe nom propre répertoriée en langue). Ce sont des noms propres par translation synchronique (par opposition à la translation diachronique opérée dans le morphème «Loyal»). Ils héritent par défaut du contenu d'origine ; les sèmes incompatibles sont simplement virtualisés. Les morphèmes qui les composent participent contextuellement d'un nom propre, sans être attachés en langue à cette classe (à moins qu'ils ne soient déjà noms propres). Enfin, nous avons démontré que le contexte minimal et suffisant de description des sémèmes en langue est la lexie simple. Il s'ensuit que les sémèmes participant d'une lexie complexe (ou composée) nom propre répertoriée en langue (par exemple, 'tour' dans «tour Eiffel») n'ont pas nécessairement à être décrits en langue séparément de leur homonyme appartenant à une autre classe morphologique.

Enfin, voyons quelques aspects du dernier problème, la classification et la sous-classification du nom propre. La classification touche les délimitations de la classe morphologique des noms propres par rapport aux autres classes et notamment celles limitrophes (par exemple, les noms communs ou les déictiques). La sous-classification touche la partition interne de la classe (par exemple en anthroponymes, toponymes, etc. ; patronymes, prénoms, etc.).

Il ne saurait y avoir *a priori* conformité exacte entre l'articulation en classes (et sous-classes) morphologiques et l'articulation en classes (et sous-classes) sémantiques¹³⁹, puisque les critères d'articulation répondent à des fonctionnalités différentes¹⁴⁰. En conséquence, une classe morphologique peut correspondre à plusieurs classes sémantiques ; de même une classe sémantique peut correspondre à plusieurs classes morphologiques. Dans l'étude des relations entre le morphologique et le sémantique, deux directionnalités se présentent : du sémantique vers le morphologique et du morphologique vers le sémantique.

¹³⁸ Les lexèmes noms spécialisés, tel «Dupont», ne contiennent que des traits macrogénériques. La seule possibilité d'une identité de sèmes inhérents entre les signes source et but réside donc dans ce type de sèmes. Par exemple, on peut se demander si un trait macrogénérique comme /concret/ est présent dans «Dupont» comme il l'est dans «pont».

¹³⁹ En sémantique interprétative, l'expression *classe sémantique* désigne les diverses sortes de paradigmes contenant les sémèmes. Nous l'employons ici dans un sens plus général.

¹⁴⁰ Ce principe est valable même si la partition en classes morphologiques repose en partie sur des critères sémantiques. Comme le résume Abeillé (1994 : 146), il s'agit du principe de *non-compositionnalité sémantique* : «les unités sémantiques ne correspondent pas forcément aux unités morphologiques ou syntaxiques. C'est le problème des morphèmes «vides» d'une part, des unités polylexicales, d'autre part.»

Illustrons la première orientation : du sémantique vers le morphologique. Pour la sémantique interprétative, deux éléments appartenant à deux classes morphologiques peuvent malgré tout relever d'une même classe sémantique : par exemple, un pronom et une conjonction se trouvent dans une même classe de structure sémantique, celle des grammèmes (ou morphèmes grammaticaux), opposés aux lexèmes par plusieurs propriétés : appartenance à un ensemble fini, indifférence aux *domaines* (médecine, astronomie, politique, etc.).

Notre question initiale relève de la deuxième direction : du morphologique vers le sémantique. Pour une sous-classe morphologique prototypique, le lexème nom propre anthroponyme, nous avons dégagé trois types de structures sémantiques en langue. Or deux de ces structures - celles du nom néologique et celle du nom à notoriété - se retrouvent dans d'autres classes morphologiques et dans d'autres sous-classes de noms propres : par exemple, un lexème nom commun ou toponyme peut être néologique et, donc, ne relever d'aucune unité-type. Par contre, comme nous l'avons déjà dit, les lexèmes anthroponymes spécialisés semblent posséder une structure exclusive relativement à toutes les classes et sous-classes morphologiques : ils ne possèdent que des sèmes macrogénériques. En somme, la réponse à la question des questions pourra varier selon qu'elle est censée valoir pour l'ensemble de la classe ou seulement pour une ou plusieurs des sous-classes morphologiques. D'autre part, la délimitation choisie pour la classe ou pour les sous-classes (par exemple, l'inclusion ou l'exclusion des toponymes ou des titres) influera sur la réponse, puisque ce sont ces délimitations qui sélectionnent le corpus dont doit rendre compte la réponse. Enfin, il est loisible, comme nous l'avons fait, de proposer plusieurs réponses pour une même classe ou sous-classe morphologiques.

CHAPITRE IV
RÉÉCRITURES PARADIGMATIQUES : HOMONYMIE, PARONYMIE ET
POLYGLOSSIE

La notion de paradigme, telle que présentée par Saussure, est capitale en sémantique et en sémiotique¹⁴¹. Son pouvoir descriptif, explicatif et heuristique est énorme, comme le prouve sa fortune, son débordement de la linguistique : on n'a qu'à penser aux fameux paradigmes scientifiques de Kuhn (1983)¹⁴².

C'est ainsi que Jakobson (1981) tenta de définir la fonction poétique comme déversement syntagmatique de paradigmes. Dans les années quatre-vingt, F. Rastier interprétera ainsi l'«intuition» du grand linguiste : (1) la prétendue projection paradigmatique est un mode de fonctionnement général de la langue, celui de l'isotopie (Rastier, 1987 : 94-96) ; en outre, (2) les sèmes, dont l'itération constitue une isotopie, sont définis relativement à des paradigmes, appelés classes sémantiques ; (3) de multiples types de paradigmes, en plus des classes sémantiques, interviennent dans le sémantique, et à tous les paliers de l'analyse :

«Il existe des paradigmes à tous les degrés de la description linguistique : morphèmes, mots, syntagmes (ex. *pommes de terre sautées* vs *pommes de terre frites*), énoncés (les phrases sont des formes paradigmatiques), textes (les genres sont aussi des formes paradigmatiques).» (Rastier, 1990 : 19)

Or la «cartographie» de ces paradigmes et la description de leur incidence sur le sens du texte restent pour une part programmatiques dans la sémantique interprétative. Ce chapitre s'inscrit dans une recherche plus vaste qui vise (1) à produire une définition générale et une typologie des paradigmes pertinents à l'étude du sémantique ; (2) à comprendre les règles régissant les relations entre paradigmes de même type (par exemple entre classes sémantiques) et/ou de même palier, ainsi qu'entre paradigmes de types et/ou de paliers différents (par exemple entre classes sémantiques et «paradigmes empiriques») ; (3) à montrer l'incidence de ces paradigmes sur le sens (contenu en contexte, composé des sèmes inhérents et afférents actualisés).

En fait, la thèse qui sous-tend cette recherche est que le sens d'un texte est produit, en définitive, par les classes sémantiques : un sème inhérent est défini par un paradigme systématique ; tandis qu'un sème afférent est le produit de l'inclusion contextuelle dans une classe sémantique donnée :

«puisque la composition d'un sémème est définie relativement à une classe de sémèmes, les variations de la structure du sémème créatrices de ses *acceptions* et de ses *emplois* résultent de son inclusion dans différentes classes, dont chacune permet de définir des composants différents.» (Rastier, 1987 : 77)

Peut-être faut-il distinguer l'actualisation d'un sème afférent par l'inclusion dans une classe contextuelle, de l'inclusion dans une classe qu'entraîne l'actualisation d'un sème afférent. D'une part, la présence d'un sème afférent indexe *ipso facto* le sémème qui le contient dans la classe produisant ce sème. D'autre part, la production de tel sème afférent pourrait - parmi d'autres possibilités - être causée par l'inclusion dans une classe contextuelle : la classe contextuelle est alors l'interprétant de l'afférence.

En partant de l'analyse des paradigmes classiques de la sémantique interprétative (par exemple les classes sémantiques), il faudrait (1) dégager les composants minimaux de tout paradigme (par exemple : élément fondateur, éléments inclus, etc.) ; (2) établir des critères descriptifs pour chaque composant (par exemple pour l'élément fondateur : signifiant ou signifié, etc.) ; (3) classer à l'aide de ces critères les paradigmes déjà exploités par la sémantique interprétative ; (4) prévoir, par la méthode déductive, de nouveaux paradigmes (par exemple, nos classes paronymiques, différentes de celles de la lexicologie traditionnelle) ; à partir de textes très courts, (5) établir la configuration paradigmatique de chaque unité de chaque palier, c'est-à-dire son inclusion ou non dans

¹⁴¹ Saussure n'emploie pas le terme de «paradigme» ; il parle plutôt de relations et de groupes «associatifs» (cf. les chapitres V et VI du *Cours*).

¹⁴² Kuhn (1983 : 238) dégage deux acceptions à son «paradigme» : «d'une part, il représente tout l'ensemble de croyances, de valeurs reconnues et de techniques qui sont communes aux membres d'un groupe donné. D'autre part, il dénote un élément isolé de cet ensemble : les solutions concrètes d'énigmes qui, employées comme modèles ou exemples, peuvent remplacer les règles explicites en tant que bases de solutions pour des énigmes qui subsistent dans la science normale.»

les différents types de paradigmes ; et (6) observer les corrélations entre le contenu et la configuration paradigmatique particulière de cette unité¹⁴³.

Nous réaliserons, dans ce chapitre, une portion seulement de ce programme, mais nous souhaitons que ses fruits hâtifs donnent un avant-goût de l'intérêt à poursuivre le travail. Plus précisément, nous atteindrons une partie des objectifs, sauf le dernier. Nous ne retiendrons ici que des paradigmes attachés aux paliers du morphème, de la lexie et du phonème/graphème (exception faite des paradigmes phémiques).

Grâce à notre étude, nous pourrons rendre compte d'opérations interprétatives particulièrement cruciales pour les études onomastiques : les réécritures d'un signe donné par un autre signe doté d'un signifiant identique (homonymie au sens large) ou équivalent (paronymie au sens large), où signe-source et signe-but peuvent appartenir à deux langues (polyglossie ou transcodage). Homonymie, c'est «Mallarmé» désignant un quidam héros du roman *La Rage* (Louis Hamelin) réécrit en |«Mallarmé»| désignant le poète ; paronymie (multiple) : c'est «William» (signe anglais) réécrit, par un Ricardou (dans *Tel Quel*, 1968 : 378) analysant Poe, en |«I am (the) will»| ; polyglossie : c'est «K», personnage-obsession de *Prochain épisode* (Hubert Aquin) réécrit en |«ka»|, dont le signifié est 'double' en égyptien... Les réécritures paronymiques, homonymiques et par transcodage peuvent se combiner : par exemple, «Lebon» réécrit en |«bon»| //qualité//, |«bon»| //banque// et |«bone»|, 'os' en anglais.

Dans toutes ces réécritures, l'identité ou l'équivalence du signifiant constituent un interprétant, un élément permettant d'actualiser des sèmes, que l'interprétation soit intrinsèque ou extrinsèque ne nous intéresse pas ici. Dans le cas où cet interprétant est une relation d'identité phonémique et/ou graphémique entre signifiants, il s'agit d'une relation au sein des «paradigmes empiriques» ; dès que la relation est l'équivalence, nous touchons aux «classes paronymiques». Une sous-classe contextuelle empirique ou paronymique constituée uniquement des éléments en relation d'interprétance - excluant tous les éléments ne participant pas de cette relation - sera dite d'interprétance.

Ces principes établis, nous serons à même d'aborder le phénomène de polyglossie ou transcodage, qu'on peut envisager comme un moyen d'augmenter l'aire des classes homonymiques et paronymiques. On trouvera à la fin de ce chapitre un tableau faisant état des caractéristiques de chaque type de paradigme évoqué. Le cinquième chapitre contient, non pas une application pratique (terme qui ferait croire à une antériorité de la théorie), mais une praxis des réécritures par identité-équivalence de signifiants de noms propres et ce, dans le cadre d'une interprétation intrinsèque.

TYPOLOGIE DES PARADIGMES

Au sens le plus large, un paradigme est un ensemble d'éléments d'un système jugés équivalents (ou similaires), et non pas identiques et non pas simplement différents¹⁴⁴. Un paradigme, nous semble-t-il, comporte au minimum les composants suivants :

1. L'élément définitoire du paradigme ;
2. Les éléments inclus dans le paradigme ;

¹⁴³ Par exemple, on comparera le contenu du morphème «pomme» ; du mot (lexie simple) «pomme» ; du syntagme (lexie complexe) «pomme de terre» ; du syntagme «pomme de terre frite». Enfin, on passera aux paliers plus spécifiques à la manifestation que sont l'énoncé et le texte (il ne s'agit que d'un exemple, bien peu littéraire...).

¹⁴⁴ *Le Dictionnaire de linguistique* (Dubois et al., 1991 : 354) donne les définitions suivantes : «En grammaire traditionnelle, un paradigme est l'ensemble typique des formes fléchies que prend un morphème lexical combiné avec ses désinences [...]. En linguistique moderne, un paradigme est constitué par l'ensemble des unités entretenant entre elles un rapport virtuel de substituabilité. F. de Saussure retient surtout le caractère virtuel de ces paradigmes. En effet, la réalisation d'un terme (= sa formulation dans l'énoncé) exclut la réalisation concomitante des autres termes. [...] On dira ainsi que les unités *a*, *b*, *c*, ...*n* appartiennent au même paradigme si elles sont susceptibles de se substituer les unes aux autres dans le même cadre typique (syntagme, phrase, morphème). Les paradigmes de flexion des langues exploitant un système flexionnel comme la déclinaison ou la conjugaison ne sont donc que des cas particuliers des rapports associatifs.» Ducrot et Todorov (1972 : 142), quant à eux, distinguent un sens large (Saussure, Jakobson) et un sens étroit : «Au sens large, on appelle paradigme toute classe d'éléments linguistiques, quel que soit le principe qui amène à réunir ces unités. En ce sens on considérera comme paradigmes les *groupes associatifs* dont parle Saussure (2e partie, V, ¶ 3), et dont les éléments ne sont guère reliés que par des associations d'idées. De même Jakobson semble parfois fonder la relation paradigmatique sur la simple similarité, sur cette «association par ressemblance» dont parlait la psychologie associationniste (qui, comme Jakobson, y incluait l'association par contraste).» Les rapports syntagmatiques serviraient, selon les auteurs, à donner quelque rigueur au concept : «en ce sens étroit, deux unités *u* et *u'* appartiennent à un même paradigme si, et seulement si, elles sont susceptibles de se remplacer l'une l'autre dans un même syntagme, autrement dit s'il existe deux syntagmes *vuw* et *vu'w*. D'où l'image devenue classique de deux bandes sécantes, l'horizontale représentant l'ordre syntagmatique des unités, la verticale, le paradigme de *u*, c'est-à-dire l'ensemble des unités qui auraient pu apparaître à sa place.»

3. Une unité analytique pertinente pour chaque plan du langage convoqué ;
4. Une relation entre l'élément définitoire et les éléments inclus ;
5. Une relation entre les éléments inclus ;
6. Un statut d'existence.

Pour décrire ces composants et donc être en mesure de produire une typologie des paradigmes linguistiques, nous utiliserons ces critères de caractérisation :

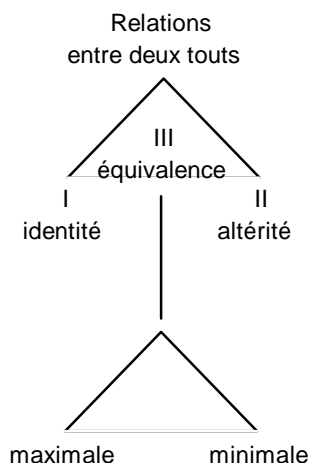
1. Plan de l'élément définitoire : monoplan (expression ou contenu) ;
2. Plan(s) des éléments inclus : monoplan (expression ou contenu)/biplan (signe) ;
3. Unité analytique pertinente au plan de l'expression : phème/phonème-graphème ;
4. Unité analytique pertinente au plan du contenu : sème ;
5. Complexité de l'élément définitoire relativement à l'unité analytique : simple/complexe ;
6. Complexité des éléments inclus, pour le plan de l'expression, relativement à l'unité analytique : simple/complexe (s'il y a un plan du contenu, l'élément inclus est toujours complexe : il contient toujours au moins deux sèmes) ;
7. Statut d'existence : en langue/en contexte ;
8. Relation(s) entre l'élément définitoire et les éléments inclus (relativement au plan de l'élément définitoire) : identité/équivalence ;
9. Relation entre les éléments inclus (en prenant en compte s'il le faut les deux plans) : équivalence.

Ces critères seront explicités au fur et à mesure. Toutefois, nous dirons immédiatement quelques mots des relations. La relation entre les éléments inclus est toujours de l'ordre de l'équivalence, conformément à la définition que nous donnons du paradigme. Nous donnerons une représentation simple de cette notion. Soit ces deux relations possibles entre parties appartenant à des touts distincts : l'identité (=) et l'altérité (≠) ; l'équivalence (+), c'est la relation établie entre deux touts analysés lorsqu'il existe 1) au moins une relation d'identité entre une partie d'un tout et une partie d'un autre tout et 2) au moins une relation d'altérité. S'ils ne répondent pas au premier critère, les touts seront en relation d'altérité ; s'ils ne répondent pas au second, en relation d'identité. Le champ des relations entre deux touts analysés s'étend donc de l'identité à l'altérité en passant par l'équivalence la plus grande - deux parties seulement contractent une relation d'altérité, par exemple - et l'équivalence la plus ténue - la relation entre deux touts n'ayant qu'une partie identique. L'équivalence se trouve à transformer la relation d'identité/altérité, catégorielle au niveau des touts inanalysés, en relation graduelle fondée sur l'analyse des touts en parties. Cependant, même analysés, les touts peuvent entretenir une relation d'altérité - dans la mesure où toutes les parties entretiennent une relation d'altérité - ou d'identité - si toutes les parties entretiennent une relation d'identité¹⁴⁵. Nous postulons que la relation d'équivalence est impossible entre parties. Si l'on établit une telle relation entre parties, c'est que ces parties sont décomposées en parties ; autrement dit, elles deviennent des touts. Cela donne la typologie suivante¹⁴⁶ :

¹⁴⁵ Il se pourrait que l'équivalence, comme l'identité et l'altérité selon Greimas et Courtés (1979), soit un indéfinissable. On dira ici simplement que l'équivalence (au sens restreint) est une identité atténuée et qui n'est ni de l'ordre de la contrariété ni de l'ordre de la contradiction. L'homologation, qui est une identité ou une équivalence de la relation constitutive de deux paires d'éléments, induit une forme d'équivalence (et non d'identité). Comme le remarquent Greimas et Courtés, la notion d'identité implique une forme d'altérité puisqu'il faut comparer *deux* touts, donc deux choses irréductibles l'une à l'autre. De la même façon, on pourrait dire que l'altérité repose sur une sourde équivalence : le fait de comparer suppose une forme de *comparabilité*.

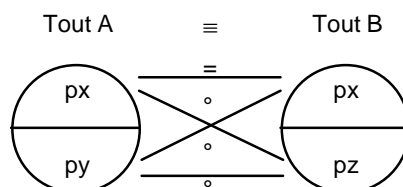
¹⁴⁶ Pour une application de cette typologie à la stylistique, voir Hébert, 1995.

TYPOLOGIE DES RELATIONS ENTRE TOUTS



Pour les besoins de notre étude, nous assimilerons les parties uniquement aux sèmes et aux graphèmes/phonèmes¹⁴⁷ (à l'exception des classes phémiques où les parties seront les phèmes), lesquels constituent les unités analytiques pertinentes. A cet égard, entre *bol* et *mal* intervient une relation d'équivalence du signifiant (à la fois phonémique et graphémique), tandis qu'entre *mal* et *épi* s'établit une relation d'altérité. De la même façon, 'chaise' et 'fauteuil' sont équivalents : ils possèdent au moins un sème commun, le sème générique de la classe sémantique (ou taxème) des //sièges// ; tandis que les sémèmes 'amour' et 'chaise' entretiennent une relation d'altérité, du moins en langue : ils n'ont aucun sème en commun. Nous représentons ainsi ce qui nous semble la situation la plus simple d'équivalence : deux tous comportant chacun deux parties, par exemple *ma* et *ta* au point de vue phonémique.

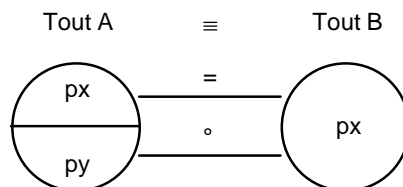
ÉQUIVALENCE INTERSECTIVE



La structure minimale d'équivalence semble plutôt être la suivante : un tout comporte deux parties et l'autre une seule, présente par ailleurs dans le premier tout (phénomène d'inclusion). Si tout et partie sont coextensifs ne sont-ils pas alors identiques? peut-on alors les distinguer? Nous croyons qu'un tout peut ne posséder qu'une partie. Par exemple, une phrase (tout) peut ne compter qu'un seul mot (partie) ; le signifiant de la lexie *a* (verbe «avoir») se décompose en un seul phonème, alors il y aura, relativement au découpage phonémique, équivalence entre les signifiants lexicaux *ma* et *a* :

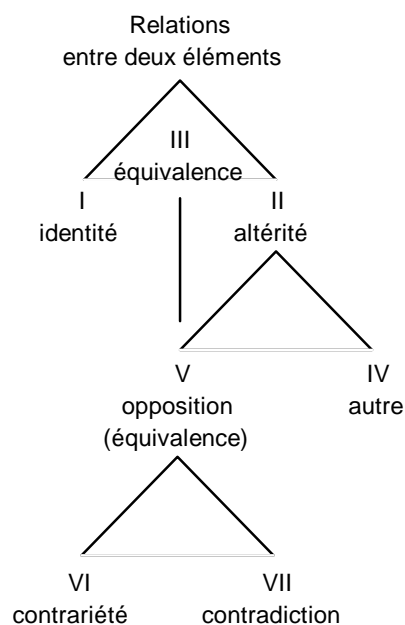
¹⁴⁷ Sous le tapis de cet apparent truisme nous balayons force problèmes. Sans même évoquer les facteurs prosodiques, d'autres critères que la simple identité/altérité des phonèmes/graphèmes jouent, à la hausse ou à la baisse, dans l'intensité de l'équivalence : par exemple, l'ordre des parties (crucial pour le signifiant), leur juxtaposition / intercalation, la majuscule / minuscule, les signes diacritiques, etc. Le nombre d'unités peut même servir en soi à établir une relation (deux mots n'ayant aucun phonème/graphème identique mais possédant le même nombre d'unités seront équivalents). Toutefois, le critère prégnant à l'oeuvre dans les paradigmes empiriques et paronymiques demeure l'identité/altérité des phonèmes/graphèmes.

ÉQUIVALENCE INCLUSIVE



On pourra préciser cette typologie en ajoutant les relations d'opposition (contrariété et contradiction). Celles-ci peuvent être vues soit comme un type d'équivalence, soit comme un type d'altérité.

TYPLOGIE ÉTENDUE DES RELATIONS ENTRE TOUTS



Convoquons maintenant certains types de paradigmes, principalement les classes sémantiques, les classes synonymiques, les classes moléculaires, les paradigmes empiriques (ou paradigmes homonymiques au sens large) et les paradigmes paronymiques d'interprétance.

PARADIGMES FONDÉS SUR LE SIGNIFIÉ

PARADIGMES FONDÉS SUR L'ÉQUIVALENCE DES SIGNIFIÉS

Les classes sémantiques (taxèmes, domaines et dimensions) sont définies par un élément monoplan et simple le sème¹⁴⁸. Elles regroupent, en langue ou en contexte, des sémèmes, éléments complexes du contenu, qui entretiennent entre eux et avec l'élément fondateur une relation d'équivalence¹⁴⁹. Par exemple, dans un taxème

¹⁴⁸ Même les grammèmes possèdent au minimum un sème générique et un sème spécifique. Les noms propres spécialisés possèdent au moins deux sèmes génériques (par exemple dans le cas des noms de famille, /animé/ et /humain/).

¹⁴⁹ Il n'est pas dit que les classes sémantiques soient les seuls paradigmes fondés sur l'équivalence du contenu, on peut notamment prévoir des paradigmes parasynonymiques. Par ailleurs, deux paradigmes peuvent entrer en relation comparative. Ainsi, les classes sémantiques de même niveau de généralité s'opposent l'une à l'autre ; cela est particulièrement clair pour les dimensions, groupées en petites catégories fermées (par exemple, //inanimé// vs //animé//). D'autre part, tout sème afférent résulte d'une interaction entre classes sémantiques.

(ou classe minimale de sémèmes), les sémèmes inclus possèdent tous le même sème, dit générique, celui qui fonde la classe et en marque l'appartenance. Mais ils contiennent également un ou plusieurs sèmes, dits spécifiques, qui les opposent à un, plusieurs ou tous les sémèmes du taxème. Le sème générique et les sèmes spécifiques assurent une relation d'équivalence (et non d'identité ou d'altérité) entre sémèmes¹⁵⁰. Dans les dimensions et les domaines - qui ne définissent pas de sèmes spécifiques - ce sont les sèmes autres que le sème générique de la classe qui assurent la non-identité entre sémèmes inclus.

Un paradigme donné (ou un type de paradigme) pourra exister en langue et/ou en contexte. Si un paradigme donné possède un double statut d'existence (en langue et en contexte), généralement il ne se déversera pas entièrement en contexte ; d'autre part sa composition contextuelle, par exemple dans les distinguos et les coq-à-l'âne, peut explicitement exclure des sémèmes présents en langue et, inversement, en inclure d'autres. Illustrons ces phénomènes.

Un énoncé comme «Place les couteaux, les cuillères et les fourchettes» se trouve à projeter syntagmatiquement l'entièreté d'une classe sémantique, le taxème des //couverts//. Cette projection exhaustive n'est possible que pour certains taxèmes contenant peu d'éléments. Elle se produit (ou tend à se produire) également pour les taxèmes d'une comptine comme «J'étais assis, couché, debout, quand un jeune vieillard entra et me dit : un jour c'était la nuit...» (exemple de Rey-Debove, 1979 : 109).

La pancarte nazie «Interdit aux juifs et aux chiens», contextuellement, exclut 'juif' de la dimension //humain/ - le sème inhérent générique /humain/ est virtualisé - et l'inclut dans la dimension //animal// - le sème afférent sociolectal (propre à la propagande nazie) /animal/ est actualisé.

Enfin, certains paradigmes, qu'on dira paradigmes uniquement contextuels, n'ont d'existence qu'en contexte. Partons du principe que tous les sèmes afférents actualisés en contexte n'ont pas nécessairement d'homologue inhérent en langue ; dans la mesure où, comme le dit Rastier, un sème afférent résulte de (ou amène) l'inclusion contextuelle dans le paradigme qui le définit, il faut prévoir des paradigmes qui n'existent qu'en contexte. Un texte de Borgès (rapporté par Foucault, 1966 : 7) cite «une certaine encyclopédie chinoise» où il est écrit que

«les animaux se divisent en : a) appartenant à l'Empereur, b) embaumés, c) apprivoisés, d) cochons de lait, e) sirènes, f) fabuleux, g) chiens en liberté, h) inclus dans la présente classification, i) qui s'agitent comme des fous, j) innombrables, k) dessinés avec un pinceau très fin en poils de chameau, l) et caetera, m) qui viennent de casser la cruche, n) qui de loin semblent des mouches».

Cette taxinomie propose des taxèmes idiolectaux dont certains sont définis par des sèmes génériques sans contrepartie en langue : tous les sèmes afférents ne sont donc pas produits en «pigeant» dans l'inventaire des sèmes inhérents de la langue. Cela implique que les sèmes afférents ne relèvent pas tous d'une relation antisymétrique avec des sémèmes d'une classe systématique.

En conclusion, il nous apparaît nécessaire de distinguer : (1) dénomination et composition d'une classe ; (2) classes systématique, contextuelle et uniquement contextuelle ; (3) actualisation d'un sème afférent par l'inclusion dans une classe et l'inclusion dans une classe suite à l'actualisation d'un sème afférent. La présence d'un sème afférent indexe *ipso facto* le sémème qui le contient dans la classe produisant ce sème : la composition contextuelle de la classe est alors modifiée. Par ailleurs, la production de tel sème afférent peut, entre autres, être causée par l'inclusion dans une classe contextuelle : la classe contextuelle est alors l'interprétant de l'afférence.

PARADIGMES FONDÉS SUR L'IDENTITÉ DES SIGNIFIÉS

Existe-t-il des paradigmes fondés sur l'identité sémémique, plus précisément sur l'identité du contenu sémique? Nous croyons, d'une part, qu'il se trouve, en langue et en contexte, des éléments dont le contenu linguistique est identique et, d'autre part, qu'ils forment paradigme.

Commençons par les *paradigmes synonymiques*, relatifs à l'identité du contenu en langue. Précisons que pour la sémantique interprétative même deux unités-occurrence (en contexte) relevant de la même unité-type (en langue) sont susceptibles d'être distinguées par des sèmes afférents, cela est valable à plus forte raison pour deux synonymes. Il s'agit du phénomène de «dissimilation», l'«actualisation de sèmes afférents opposés dans deux occurrences du même sémème, ou dans des sémèmes «parasynonymes»» (1989 : 278) Ainsi dans un

¹⁵⁰ De l'inclusion dans un paradigme peut découler la rétention d'une ou plusieurs marques. Cela se produit dans les classes sémantiques.

énoncé «tautologique» comme «Un chien est un chien» (dit, par exemple, pour justifier l'expulsion d'un animal turbulent de la paisible demeure familiale), ou «Un Kennedy est un Kennedy» (dit par Rose à ses étourdis d'enfants), la première et la seconde occurrence s'opposent, respectivement, par les sèmes afférents /spécifique/ et /générique/.

La sémantique moderne, opérant au palier morphémique et non plus au palier du mot ou lexie, peut envisager une identité de contenu avec des unités relevant de classes morphologiques différentes et avec des morphèmes liés :

«On définit ordinairement la synonymie comme une équivalence, voire une identité entre les contenus de mots qui appartiennent à la même classe morphologique. Mais si l'on se préoccupe des contenus des morphèmes (les sémèmes), on en vient à définir la synonymie indépendamment des classes morphologiques : *cercle* est ainsi synonyme de *circul-* dans *circulaire*». (Rastier, 1987 : 132).

On posera alors comme synonymes potentiels des paires telles¹⁵¹ :

1. 'automobile' vs 'voiture' ;
2. 'jaunisse' vs 'ictère' ;
3. 'ôter' vs 'enlever' ;
4. 'cercle' vs 'circul-' («circul-aire», adjectif) ;
5. 'Guy' vs 'Alexandre' ;
6. '-x' («chou-x») vs '-s' («trou-s»).

Rastier (1987 : 68 et 131-132) considère que les quatre premières paires possèdent le même contenu en langue. En contexte, toutefois, des sèmes afférents, notamment sociolectaux pour les trois premières paires, pourront distinguer les signifiés :

«Les relations synonymiques sont du même ordre que les relations entre acceptions, du moins pour les synonymes qui appartiennent au même «niveau de langue». Personne à notre connaissance n'a encore proposé deux descriptions componentielles [en langue] différentes de deux synonymes ; et pourtant, tous les auteurs conviennent peu ou prou qu'il n'est point de synonymes parfaits. C'est là une preuve qu'existent des sèmes afférents [donc contextuels] socialement codifiés : ainsi 'ictère' diffère de 'jaunisse' par le sème générique afférent /langue médicale/ ; 'automobile' de 'voiture' par le trait /officiel/ ou /technique/ ; 'ôter' de 'enlever' par /désuet/, etc.» (Rastier, 1987 : 68).

Pour que deux sémèmes aient le même contenu en langue, il faut soit qu'ils appartiennent exactement aux mêmes classes sémantiques, soit que les éventuelles classes différentes définissent malgré tout exactement les mêmes sèmes. Commençons par la seconde possibilité. Ces sémèmes appartiendraient aux mêmes dimensions (ils ont les mêmes sèmes macrogénériques), au même domaine (ils possèdent le même sème mésogénérique). Par contre, leur taxème respectif serait différent, mais il produirait le même sème générique et les mêmes sèmes spécifiques. A quelles conditions est-ce possible? Il faudrait que les deux taxèmes aient la même dénomination, pour produire le même sème générique ; il faudrait également, nous semble-t-il, qu'ils regroupent des sémèmes qui correspondent un à un, puisque les sèmes spécifiques sont fonction des éléments interdéfinis. Un des principes de la sémantique interprétative est celui de l'homogénéité de la classe morphologique des sémèmes d'une classe sémantique donnée. Ainsi, 'cercle' (nom) et 'circul-' (adjectif) appartiennent à des classes sémantiques différentes. Pour qu'ils aient le même contenu, leur taxème respectif devrait donc posséder la même dénomination, par exemple //formes géométriques//, et à chaque nom («cercle», «carré», «rectangle»...) devra correspondre un adjectif («circulaire», «carré», «rectangulaire»...) et réciproquement¹⁵².

A notre avis, les deux dernières paires constituent les exemples les moins discutables d'identité de contenu en langue. Ces paires de sémèmes appartiennent exactement aux mêmes classes sémantiques. Les grammèmes liés '-x' et '-s' ne possèdent que le même sème générique /nombre/ et le même sème spécifique /pluriel/. Nous aurions donc là un cas de taxème où n'interviennent pas de sèmes spécifiques distinguant *tous* les sémèmes

¹⁵¹ Nous faisons abstraction ici de la possibilité qu'un sémème lié et son «homonyme» libre (par exemple, 'saut-' dans «sauter» et 'saut') - malgré la description séparée commandée par le principe de l'homogénéité du statut libre/lié des classes sémantiques (cf. Rastier, 1990) - puissent posséder le même contenu en langue. Pour qu'ils soient synonymes, au sens strict, il faudrait au surplus considérer que leur signifiant est différent.

¹⁵² Certains sèmes spécifiques peuvent être communs à deux sémèmes inclus dans des taxèmes de dénomination différente : «Bolinger a par exemple souligné qu'une catégorie comme /early/ vs /late/ permettait d'opposer les paires de sémèmes 'young/'old', 'primitive/'advanced', 'fresh/'stale', 'new/'old', 'waxing/'waning', 'flood/'ebb', 'green/'ripe', 'immature/'mature', etc. Toutes ces paires appartiennent à des taxèmes et/ou à des domaines sémantiques différents.» (Rastier, 1987 : 31).

entre eux : si '-x' et '-s' s'opposent aux grammèmes du nombre singulier présents dans le même taxème, aucun sème inhérent ne vient les distinguer l'un de l'autre. De même, il faut douter qu'ils soient distingués en contexte par des sèmes afférents (sauf, par exemple, pour un poète néomallarméen qui actualiserait dans le '-x' un sème /néant/...).

Les lexèmes noms propres spécialisés, quant à eux, n'appartiennent en langue qu'à des dimensions. Les sémèmes noms propres spécialisés synonymes se distingueront en contexte par des sèmes afférents idiolectaux - 'Alexandre' /voisin/ vs 'Alexandre' /ami/, par exemple, pour les noms homonymes, à plus forte raison pour les noms synonymes - voire sociolectaux - par exemple, /mélioratif/ dans 'Alexandre' par rapport à 'Guy'. Les longues tergiversations des parents (et des auteurs!) montrent assez bien à la fois la substituabilité des anthroponymes spécialisés et la valence idiolectale et sociolectale propre à chacun.

Passons à l'identité de contenu en contexte. En contexte, un groupement sémique stable, une molécule sémique, peut être manifesté par des expressions diverses (pas nécessairement par le même sémème ou groupement de sémèmes). Ces expressions forment un *paradigme moléculaire*.

Comme pour les classes synonymiques, l'élément définitoire est monoplan et complexe (un groupement de sèmes), tandis que les éléments inclus sont biplans (ce sont des signes) et complexes au point de vue du contenu, mais pas nécessairement au plan de l'expression puisqu'une molécule, voire un synonyme, peut être manifestée par un signifiant à un seul graphème/phonème ; la relation entre les éléments inclus et l'élément définitoire sera de l'ordre de l'identité (relativement au plan de l'élément définitoire)¹⁵³.

Un type particulier de ces paradigmes est dégagé par l'analyse, au niveau macrosémantique (le niveau des acteurs et de l'action narrative), des molécules d'acteurs. Une même molécule acteur est manifestée par une chaîne anaphorique - sans coréférence obligatoire, comme le précise Rastier (1989 : 60) - constituant ce que Hamon (1977), à propos uniquement des acteurs anthropomorphes, appelle «l'étiquette du personnage». L'onomastique fait grand cas de ces chaînes anaphoriques. Dans les étiquettes, figureront éventuellement un ou plusieurs noms propres. La comparaison de la composition des étiquettes, au plan de l'expression et du contenu, révélera des identités/altérités qui serviront d'interprétant - à l'onomatourge patenté ou au lecteur «normal» - dans le cadre d'une interprétation intrinsèque ou extrinsèque. Par exemple, dans *Prochain épisode* (Hubert Aquin), l'absence de nom propre dans la chaîne du héros contraste avec la multitude des noms propres de son ennemi : «H. de Heutz» (variante : «de Heute»), «François-Marc de Saugy» (variante : «de Saudy»), «Carl von Ryndt». Cela permet - dans un faisceau d'interprétants - l'actualisation, entre autres, du sème /impuissance/ dans la molécule du héros et de /puissance/ dans la molécule de l'ennemi, etc. Certains romans «pervers», ceux d'un Robbe-Grillet ou d'un Aquin, assignent à un même désignateur-occurrence plusieurs molécules, phénomène de superposition moléculaire, homologue à la superposition sémémique des discours poly-isotopiques. Corrélativement, ils donnent des désignateurs concurrents à une même molécule, souvent des désignateurs en théorie exclusifs et suffisants, par exemple plusieurs noms propres.

Il est possible de décrire les classes synonymiques et moléculaires en se confinant au plan du contenu, notamment par l'intervention de la notion d'*enveloppe sémémique*. La conception usuelle de la synonymie fait intervenir les deux plans du langage : c'est l'équivalence, voire l'identité des signifiés, corrélative à une disparité des signifiants lexicaux (le mot) et ce, au sein d'une même classe morphologique. Si l'on veut maintenir la description au seul plan du contenu, on définira la synonymie comme l'identité en langue du contenu de deux unités-type (sémèmes ou sémies). Comment concilier alors l'identité du contenu avec l'existence de deux unités-type distinctes en langue bien qu'appartenant aux mêmes classes sémantiques? Proposons une réponse parmi d'autres possibles. Le sémème est plus que la somme de ses sèmes. Nous dirons que l'«enveloppe sémémique» suffit à distinguer un sémème d'un autre. La dénomination du sémème - qui reprend de façon conventionnelle le signifiant morphémique dans l'une ou l'autre des substances - constitue une représentation de cette enveloppe. Si 'Beaulieu' en langue n'est pas identique, comme sémème, à 'Tremblay' bien que tous leurs sèmes le soient, c'est grâce à l'enveloppe sémémique. Ainsi l'épreuve de commutation (Hjelmslev) - qui suppose qu'à un changement de signifiant correspond un changement de signifié et vice versa - n'est-elle totalement pertinente que pour le sémème en tant qu'il est formé de sèmes et d'une enveloppe et non pas pour le contenu sémique. En

¹⁵³ En réalité, dans la mesure où un sémème-occurrence pourrait manifester en même temps la molécule et d'autres sèmes, la relation entre éléments inclus et élément fondateur ne serait pas toujours l'identité dans un paradigme moléculaire. D'autre part, notamment pour les molécules d'acteurs, Rastier utilise des échelles de typicalité : plus une unité-occurrence manifeste de sèmes de la molécule-type, plus elle est typique. Cela signifie encore que la relation entre éléments inclus et élément définitoire irait de l'identité à l'équivalence au point de vue sémique.

passant de *Tremblay* à *Beaulieu*, le contenu sémique est identique, pas le sémème : on passe de 'Tremblay' à 'Beaulieu'. En contexte, ces synonymes se distingueront toujours par leur enveloppe sémémique et, normalement, par leurs sèmes afférents. L'enveloppe sémémique s'apparenterait à une rémanence de l'expression dans le contenu ; on peut postuler l'existence d'un phénomène réciproque. Cela rejoint l'esprit de certaines propositions de Hjelmslev, celle touchant le caractère biplan de l'expression d'un langage connotatif, par exemple. La distinction en langue entre deux sémèmes par leur «enveloppe» évite de recourir au plan de l'expression ou à de quelconques sèmes «autonymiques» ou «métalinguistiques» produits par le signifiant. En résumé, advenant une identité en langue entre tous les sèmes de deux sémèmes différents, c'est l'inclusion dans un taxème différent (produisant malgré tout des sèmes identiques - ce serait le cas du couple 'circul-' et 'cercle') - et/ou l'enveloppe sémémique - uniquement l'enveloppe pour les noms propres spécialisés appartenant exactement aux mêmes dimensions - qui assurent la coexistence de deux sémèmes distincts.

PARADIGMES FONDÉS SUR LE SIGNIFIANT

Le champ des relations possibles entre deux signifiants s'étend de l'identité à l'altérité, en passant par diverses intensités d'équivalence¹⁵⁴. Comme les relations se déploient sur deux substances d'expression, phonémique et graphémique, trois cas de figure de l'identité - et donc, corrélativement, de l'équivalence et de l'altérité - sont à prévoir (nous utilisons des sémèmes en relation d'homonymie au sein de classes empiriques, dont l'unité analytique pour l'expression est le phonème/graphème)¹⁵⁵ :

- 1) Identité dans les deux substances : le «faux» Picasso (//art/) et la «faux» de la Mort (//agriculture//).
- 2) Identité dans la seule substance phonémique : un «vers» de poésie (//littérature//) et un «vert» foncé (//peinture//).
- 3) Identité dans la seule substance graphémique : des «fils» emmêlés (//couture//) et les «fils» du père (//généalogie//).

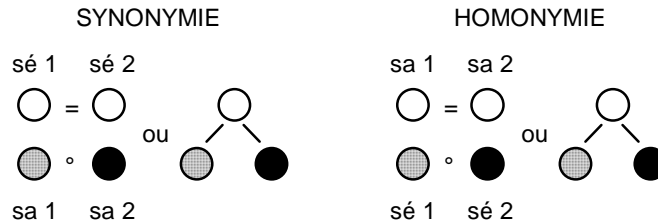
Au sens large, l'homonymie est la relation entre deux signes ou plus dont les signifiants - dans la substance phonique ou la substance graphique ou les deux - entretiennent une relation d'identité. Ce terme peut donc désigner l'homophonie (identité phonique seulement), l'homographie (identité graphique seulement) et la relation d'identité dans les deux substances. Au sens strict, en tant que l'une des relations constitutives d'un *paradigme empirique* (les autres étant la *signification*, l'*emploi*, l'*acceptation*), l'homonymie intervient entre deux unités-type (ou entre deux occurrences relevant d'unités-type) dont les signifiants sont identiques dans l'une et/ou l'autre des substances, et dont les significations sont différentes par au moins tous les sèmes spécifiques.

Schématiquement on peut représenter ainsi l'homonymie et la synonymie (sa : signifiant) :

¹⁵⁴ Si l'on décompose le signifiant en phèmes, la relation d'altérité entre signifiants devient moins probable, puisque le nombre des parties augmente, et donc les possibilités qu'il se trouve au moins une relation d'identité entre elles. Une observation se limitant à des phèmes très récurrents, comme voyelle/consonne pour la substance phonémique, augmentera les probabilités d'équivalence et diminuera d'autant les possibilités d'altérité. Par ailleurs, il est possible de concevoir la relation entre deux signifiants équivalents comme la transformation d'un des deux *relata* par une opération substantielle sur le signifiant phonémique et/ou graphémique. Ce faisant, on se trouvera à reconnaître que l'autre procède du même en un déploiement temporel (l'avant et l'après transformation). Selon la typologie du Groupe μ (1982 : 45-46), les opérations substantielles sont la suppression et l'adjonction et la suppression-adjonction (ou substitution) ; la permutation (par exemple l'anagramme) serait une opération relationnelle.

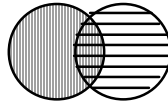
¹⁵⁵ Pour distinguer les termes nous faisons référence aux domaines, puisque l'une des propriétés de ces classes est justement de ne pas prêter à polysémie (Rastier, 1989 : 278), et donc de servir à la mettre en lumière : ainsi «canapé» peut manifester un sémème appartenant au domaine //alimentation// ou un autre appartenant au domaine //ameublement// (les deux dans le cas d'une poly-isotopie).

HOMONYMIE ET SYNONYMIE



HOMONYMIE, HOMOPHONIE ET HOMOGRAPHE

HOMOPHONIE



HOMOGRAPHE

HOMONYMIE: ■ ■ ■

PARADIGMES FONDÉS SUR L'IDENTITÉ DES SIGNIFIANTS

Une sémantique interprétative complète ne peut faire l'économie des préoccupations de la sémantique lexicale. C'est pourquoi Rastier (1987 : 65) étudie, notamment, les «paradigmes empiriques» (ou paradigmes homonymiques au sens large), fondés sur l'identité du signifiant :

«la question de la polysémie constituerait un faux problème pour une sémantique devenue autonome par rapport à une linguistique du signe [Rastier cite Stati : «Nous discutons de deux sémèmes sans tenir compte de leurs signifiants, identiques ou différents»]. Nous sommes pourtant conduits ici à passer par ce pont aux ânes de la sémantique lexicale, car l'identité et la différence des signifiants jouent précisément un grand rôle dans les textes, littéraires et autres ; la stylistique a montré de longue date que les relations entre signifiants pouvaient devenir les interprétants d'afférences sémiques locales, et une sémantique interprétative ne peut négliger ce phénomène.»

La relation d'équivalence entre sémèmes au sein d'une classe empirique se trouve spécifiée par des critères sémiques qualitatifs - sèmes inhérents / afférents (sociolectaux / idiolectaux), spécifiques / génériques - et quantitatifs - au moins un sème / tous les sèmes (cf. Rastier, 1987 : 64-70). La prégnance de ces critères va de pair avec le degré de contrainte des systèmes producteurs de sèmes, ce sont par ordre croissant : l'idiolecte - en cause dans les emplois -, le sociolecte - touchant les acceptions - et le dialecte - impliqué dans les sens («au moins un sème inhérent») et les homonymes («tous les sèmes inhérents spécifiques» ou «tous les sèmes inhérents») (Rastier, 1987 : 69). En accordant une valeur prépondérante au premier terme de chaque couple de critères qualitatifs, on classera ces relations par ordre décroissant d'équivalence des signifiés : les *emplois*, les *acceptions*, les *sens* et les *homonymes* (au sens restreint). L'équivalence du contenu sémique est à son plus faible dans l'homonymie, elle peut même atteindre (du moins en théorie) l'altérité. Voici encore une fois, pour mémoire, la typologie des relations au sein des paradigmes empiriques :

«Les emplois diffèrent par au moins un sème afférent en contexte. Sème spécifique : ex. «convoi» : suite de véhicules/suite de voitures de chemin de fer. Sème générique : ex. «cuirasse» : partie de l'armure/attitude morale. Les acceptions diffèrent par au moins un sème afférent socialement normé. Ex. «minute» : soixantième partie d'une heure/court espace de temps. Les sens diffèrent par au moins un sème inhérent ; ex. : «blaireau» : mammifère carnivore/pinceau. Les homonymes diffèrent au moins par tous leurs sèmes spécifiques inhérents [ex : «faux» instrument/opposé de vrai].» (Rastier, 1987 : 69)

Nous dirons que les paradigmes empiriques regroupent des sémèmes manifestés par des signifiants identiques dans l'une et/ou l'autre des substances de l'expression. L'inclusion de deux sémèmes au sein du même paradigme empirique peut servir d'interprétant à des relations afférentielles ou à des superpositions sémémiques dans le cadre d'une poly-isotopie, par exemple celle qu'autorisent les deux sens de 'plat', opposé de 'divertissant' et de 'bombé', dans «ce film était plat comme un trottoir». Bref, «une homophonie peut permettre de constituer une classe de sémèmes non répertoriée en langue, et qui devient le lien d'une relation sémique». (Rastier, 1987 : 55)

Relativement à l'unité analytique pertinente, le phonème/graphème, l'élément définitoire et les éléments inclus seront, en même temps, soit simples soit complexes pour une même substance. Par exemple un élément définitoire simple comme le signifiant lexical *a* (substance phonémique) fonde un paradigme regroupant des éléments simples, comme «à» (les différents «sens» de la préposition), «a» et «as» (verbes).

Les éléments inclus entretiennent une relation d'identité avec l'élément fondant le paradigme, relativement au plan de cet élément. Entre éléments biplans inclus, la relation est de l'ordre de l'équivalence : les relations d'équivalence ou d'altérité entre signifiés interdisent une relation d'identité entre ces signes ; d'autre part, l'identité entre signifiants permet aux signes dont les contenus sémiologiques entretiennent une relation d'altérité (les homonymes différents par tous leurs sèmes inhérents et éventuellement afférents) de figurer malgré tout dans le même paradigme.

Rastier (1990 : 16) suggère de distinguer la polysémie des morphèmes et celle des lexies simples. Ainsi «saut», «saut-» (dans le verbe «sauter»), «saut-» (dans le nom «sauteur»), «sot», «sot-» (dans l'adjectif et le nom), etc., se retrouvent-ils dans le même paradigme empirique de morphèmes ; toutefois seuls «sot» et «saut» appartiennent à un paradigme empirique de lexies (ou mots), le seul palier véritablement visé dans les propositions de *Sémantique interprétative* (1987). Ces deux types de paradigmes sont en principe indifférents aux classes morphologiques : «crevasse» le nom et «crevasse» le verbe («que je mourusse») se retrouvent dans le même paradigme de lexies. Le même phénomène d'interprétance par le signifiant est susceptible de se produire dans les classes empiriques de morphèmes : Rastier (1990 : 15-16) indique que les sèmes en langue de 'saut-' dans «sauter» (dans la classe //sauter', 'courir', 'marcher'//) - aussi bien que les sèmes de 'saut', ou de 'saut-' dans «sauterie» - peuvent apparaître en afférence en contexte au sein de 'saut-' dans «sauterie» (inclus dans la classe //poêle', 'faitout', 'marmite'//) sur la base de l'homophonie. Les classes paronymiques dont nous parlerons plus loin regroupent des lexies (il est bien sûr possible d'étudier des classes paronymiques morphémiques), par exemple «sauter» et «sotte», et se trouvent donc à recouper, en partie, les classes empiriques de morphèmes. En partie seulement parce que «saut» et «sot», par exemple, ne figurent pas dans une classe paronymique mais empirique : leur signifiant phonique est identique¹⁵⁶. Les classes empiriques les plus simples à analyser sont celles constituées de lexies à un seul lexème («brun», par exemple). Ce sont ces classes prototypiques que nous visons par nos propos. Il ne faut pas oublier cependant qu'un paradigme empirique se révèle beaucoup plus complexe à décrire («agri-cult-eur», «avoir peur», etc.).

Qu'en est-il du statut d'existence des paradigmes empiriques? Les relations au sein de ces classes sont décrites en termes de sèmes inhérents et afférents, ces derniers sont contextuels par définition¹⁵⁷. Conséquemment, une partie des relations au sein de ces ensembles et donc une partie des éléments inclus n'auraient alors de pertinence véritable qu'en contexte. En langue ne seront pertinentes que les relations de sens et d'homonymes. Cependant, des sèmes afférents sociolectaux particuliers peuvent être prévus en langue en tant que sèmes virtuels (ou valences, qui seraient un état atténué d'inhérence) qui seront ou non activés par le contexte. Ce serait le cas des deux acceptions de 'minute'. Les sèmes idiolectaux affectés à un sémème-occurrence s'avèrent par leur nature même, au contraire, imprévisibles dans les emplois : ces sèmes virtuels ne peuvent donc être stipulés, même comme valences.

En résumé, un paradigme empirique contient des signes de même signifiant dont le contenu se distingue par au moins un sème, inhérent ou afférent. Les sémèmes discriminés par au moins un sème inhérent ou un sème afférent socialement normé existent en langue. Les sémèmes différents par au moins un sème afférent idiolectal ne sauraient être représentés en langue de façon indépendante. En tant que différence structurelle, l'emploi constitue cependant une «place vide» définissable en langue mais saturable uniquement en contexte dans un texte donné par un sémème-occurrence donné. Précisons qu'en contexte toutes les relations prévues au sein d'un paradigme empirique donné ne seront qu'exceptionnellement réalisées dans le même texte.

¹⁵⁶ Le signifiant et/ou le signifié d'un morphème donné peuvent entrer en même temps dans plusieurs types de paradigmes et ce à différents paliers (morphème, lexie, etc.). Un élément inclus dans un paradigme peut lui-même servir à fonder un paradigme au sein du paradigme qui l'inclut. Soit, par exemple, une classe paronymique d'interprétance regroupant «fauteuil» et «faute» où la relation antisymétrique produisant l'afférence va de 'faute' à 'fauteuil' ; 'faute' participe aussi d'un paradigme empirique regroupant notamment «faute» //langue// et «faute» //morale//.

¹⁵⁷ Nous avons distingué au chapitre trois deux types de contexte : le contexte que forme en langue la lexie pour les morphèmes qui la composent, et le texte comme phénomène empirique. Ainsi, les sémèmes au sein d'une lexie simple peuvent contenir en langue des traits afférents activés par le contexte que forme la lexie (par exemple /itératif/ pour 'saut-' dans «sauter») (cf. Rastier, 1990). Nous ne parlons pas ici des sèmes afférents définis en langue par le contexte lexical, mais des sèmes afférents produits dans un texte.

Pour décrire les paradigmes empiriques et d'autres paradigmes, nous avons fait certains choix que nous voulons maintenant expliciter. En théorie, élément définitoire et éléments inclus peuvent être, indépendamment l'un de l'autre, monoplans ou biplans ; simples ou complexes. Cependant, nous considérerons que les paradigmes, du moins ceux retenus dans notre étude, possèdent toujours un élément fondateur monoplane. L'élément définitoire ne peut être monoplane de l'expression si en même temps les éléments inclus sont monoplans du contenu, et vice versa. Toutefois, il est possible que les éléments contenus soient biplans et l'élément définitoire monoplane. Plusieurs types de paradigmes présentent des difficultés, si l'on veut à la fois maintenir la description sémantique sur le seul plan du contenu, et respecter (1) le principe d'une relation d'équivalence ou d'identité entre l'élément fondateur et un élément inclus ainsi que (2) le principe d'une équivalence entre éléments inclus. D'une part, avec ces contraintes, on ne peut considérer qu'un paradigme fondé par un élément monoplane de l'expression puisse inclure des éléments monoplans du contenu (et vice versa), puisqu'il n'y aurait alors aucune équivalence ou identité possible entre l'élément fondateur et un élément inclus. Prenons les paradigmes empiriques. Le principe premier ne supporte pas la définition que donne Rastier (1987 : 64) des paradigmes empiriques comme «les classes de sémèmes manifestés par un même signifiant» : élément fondateur et éléments inclus ne peuvent être ni identiques ni équivalents puisqu'ils appartiennent à deux plans distincts. D'autre part, comme un paradigme empirique contient aussi les homonymes (au sens restreint) et que ceux-ci peuvent ne posséder aucun sème commun, le principe deuxième n'est plus respecté : les homonymes contracteraient alors une relation d'altérité entre eux. Plusieurs solutions sont possibles. Pour simplifier les choses, nous retiendrons l'approche suivante : nous conférerons un statut biplan aux éléments inclus dans les types de paradigmes problématiques. Alors seule la relation d'équivalence devient possible entre l'élément fondateur - toujours monoplane - et un élément inclus biplan, signe; à moins - et c'est ce que nous ferons - de considérer que la relation entre éléments fondateur et inclus procède uniquement du plan de l'élément définitoire, en quel cas l'identité devient possible. D'autre part, ni l'identité ni l'altérité ne peuvent maintenant intervenir entre éléments inclus, dans la mesure où l'on tient compte des deux plans (sauf dans le cas limite suivant, possible grâce au jeu des actualisations/virtualisation en contexte : une même molécule sémique manifestée par deux signifiants identiques relevant de deux unités-type distinctes). Autrement dit, dans ces paradigmes problématiques, la relation entre l'élément fondateur et un élément inclus est monoplane, tandis qu'une relation biplane s'instaure entre éléments inclus. En définitive, s'il n'apparaît pas absolument nécessaire de considérer le caractère biplan des éléments répertoriés dans nos paradigmes, ce raccourci permet d'alléger l'appareillage requis pour la description. Par ailleurs, l'existence de paradigmes biplans - remplissant des fonctions linguistiques particulières et irréductibles à des paradigmes monoplans - est hautement plausible.

PARADIGMES FONDÉS SUR L'ÉQUIVALENCE DES SIGNIFIANTS

Le pendant des classes sémantiques, sur le plan de l'expression, se trouve dans ces paradigmes où s'interdéfinissent les phonèmes/graphèmes sur la base des traits distinctifs, ou phèmes, si l'on veut bien considérer les phonèmes/graphèmes comme homologues des sémèmes interdéfinis au sein d'ensembles produisant les traits génériques et spécifiques. Appelons ces paradigmes *classes phémiques*¹⁵⁸.

Soumettons au passage quelques hypothèses heuristiques sur la base du postulat d'isomorphie (Hjelmslev), qui veut que les connaissances acquises sur un plan (expression ou contenu) soient applicables *mutatis mutandis* sur l'autre. Ces hypothèses pourraient servir de point de départ à une étude des corrélations des isotopies de l'expression, fondées sur le phème, et celles du contenu, définies par un sème. Il conviendra bien sûr d'atténuer ce que ces transpositions exploratoires ont de trop symétriques. En tant que le phème est l'homologue du sème, il faudra se demander si quelque chose comme un trait spécifique peut exister au niveau phémique. Un phonème/graphème, contrairement à un sémème, ne tire sans doute sa particularité que d'une combinaison distinctive de traits génériques, et non pas également d'un ou plusieurs traits spécifiques. Par ailleurs, on présumera que la composition d'une classe phémique variera éventuellement en contexte sous la pression de normes idiolectales voire sociolectales ; cela implique que la valeur d'un phonème/graphème puisse être modifiée par des phénomènes homologues à la virtualisation des inhérences et à l'actualisation afférentielle. Le concept de molécule sémique, l'un des apports les plus originaux de la sémantique interprétative, pourra être mis à contribution : on observera la récurrence des groupements de phèmes - ou *molécules phémiques* - non nécessairement réductibles à un phonème/graphème existant dans une langue donnée. Etc.

Aux niveaux morphémique et lexical, qui procèdent par le phonème/graphème, si l'identité des signifiants fonde des paradigmes empiriques (ou homonymiques au sens large), nous dirons qu'il en va de même pour

¹⁵⁸ Les classes monoplans de l'expression intéressent particulièrement la phonématique et la «graphématique».

l'équivalence. Appelons de telles classes *paradigmes paronymiques*. Ces classes s'avèrent particulièrement difficiles à dégager. Aussi nous attarderons-nous surtout aux *paradigmes paronymiques d'interprétance*, sous-espèce de paradigme paronymique contextuel.

Les éléments inclus dans un paradigme paronymique ne se bornent pas aux «paronymes» de la lexicologie traditionnelle. En lexicologie, «Sont dits paronymes deux mots presque semblables par la forme, mais tout à fait différents par le sens, donc quasi homonymes : *conjoncture/conjecture*. En fait, parmi des milliers de paronymes possibles on ne signale que ceux qu'un usage fautif confond, ou qui s'associent dans des expressions proverbiales : «*traduttore, traditore*» (Mounin, 1993 : 249-250). Nous nous éloignons sensiblement de cette définition en ce que la limite théorique absolue de la relation entre signifiants paronymiques est l'équivalence par un seul phonème/graphème (par opposition à «presque semblables par la forme»). Si le critère de l'identité limite considérablement les éléments-type pouvant entrer dans la composition d'un paradigme empirique (du moins pour les éléments distingués par les traits inhérents et afférents socionormés), le seul critère de l'équivalence produit des paradigmes paronymiques d'étendue indéfinie *a priori*, peu importe que l'élément fondateur soit simple ou complexe. Ainsi, un paradigme fondé par un élément simple comme *a* (pour le signifiant graphémique) pourrait regrouper «enfant», «travesti», etc. ; mais ces éléments pourraient également se retrouver dans un paradigme défini par *anticonstitutionnellement*... Pour préciser l'aire des paradigmes paronymiques on fera intervenir la notion d'intensité de l'équivalence (ou de typicalité)¹⁵⁹. Par exemple, relativement à l'élément fondateur «a» (toujours pour le signifiant graphémique), «as» est plus typique que «travesti». De plus, nous ne limitons pas les relations entre signifiés à une équivalence faible ou à une altérité (par opposition à «tout à fait différents par le sens») : à la différence des paradigmes empiriques, les relations entre signifiés au sein d'une classe paronymique sont *a priori* indéfinies en langue et en contexte.

La lexicologie traditionnelle a bien démontré l'incidence possible, en diachronie, de l'équivalence des signifiants sur le contenu : elle tend à induire une identité du contenu inhérent, c'est l'*attraction paronymique*¹⁶⁰. En synchronie, elle perturbe la dissimilation sémémique (entre «conjonctures» et «conjectures» par exemple). En contexte, comme pour les éléments d'un paradigme empirique, les paronymes *tendent*, sous la pression de la ressemblance des signifiants, à posséder le même contenu : la similitude des signifiants constituera souvent l'interprétant d'une relation sémique entre paronymes. Le critère d'interprétance par équivalence du signifiant (dans l'une ou l'autre des deux substances) permet de composer des sous-paradigmes contextuels regroupant chacun, dans un texte donné, seulement le ou les signes actualisant un ou plusieurs sèmes afférents et le ou les signes dans lesquels ces sèmes sont actualisés par cet interprétant¹⁶¹. Ce sont des *paradigmes paronymiques d'interprétance*. Postulons qu'on peut bâtir des paradigmes d'interprétance à partir de plusieurs types de classe, dont les classes empiriques : on ne retiendra d'un paradigme empirique donné que les sémèmes manifestés dans le texte analysé et qui entretiennent une relation d'interprétance. Tout comme un paradigme empirique d'interprétance procède d'un paradigme empirique (tout court), on pourrait penser que les paradigmes paronymiques d'interprétance présupposent des paradigmes paronymiques contextuels plus larges et ceux-ci, des paradigmes paronymiques systématiques. Comme nous l'avons dit, la composition et la fonction des paradigmes paronymiques autres que d'interprétance restent à préciser.

L'élément définitoire d'un paradigme paronymique d'interprétance sera monoplan et formé des phonèmes/graphèmes communs aux *relata* d'une interprétance donnée ; il ne correspond donc pas nécessairement à un signifiant morphémique ou lexical existant. Ce groupe d'éléments communs est l'homologue, sur ce palier de l'expression, à l'archisémème : ensemble des sèmes communs à plusieurs sémèmes (Pottier, 1985 : 320). Il est par ailleurs homologue à un élément du palier phémique, l'archiphémème, «résultat de l'intersection des phémèmes d'un ensemble donné de phonèmes» (Pottier, 1985 : 320) Le phémème, dans la terminologie de Pottier (1985 : 328) est l'«ensemble des phèmes caractérisant un phonème.»

Nous étendrons les remarques suivantes de Rastier (1987 : 69) à la paronymie telle que nous la définissons. On a vu que les homonymes (au sens restreint) ne possèdent aucun sème inhérent (du moins spécifique) commun : «Notons cependant qu'en contexte les homonymes peuvent être le lieu d'une afférence locale dont l'interprétant

¹⁵⁹ La typicalité repose sur des critères quantitatifs et qualitatifs.

¹⁶⁰ «On appelle attraction paronymique le phénomène d'étymologie populaire par lequel on donne les mêmes emplois ou des emplois équivalents à des mots qui à l'origine ne se rapprochaient que par la forme : le sens de «remarquable» qu'on donne souvent à «émérite» est dû à l'attraction paronymique de «mérite.» (Dubois et al., 1991 : 57)

¹⁶¹ La paronomase («utilisation de paronymes pour un effet de style» (249)), par exemple «traduttore, traditore», s'avère une mise en abyme de la réécriture paronymique d'interprétance. A l'opposé, il se peut qu'un seul des deux termes de la réécriture soit lexicalisé dans le texte.

est précisément le signifiant commun (dans les jeux de mots, par exemple).» Le sémanticien concède qu'aucune homophonie ou homographie n'est à négliger par principe, leur rôle pouvant même être crucial (chez Lautréamont, Queneau, etc.). «Mais, dans la mesure où elle est utilisée pour transformer le contenu du texte, la fonction d'interprétant qu'on lui attribue doit être justifiée.» Ainsi, il critique Finas (1974) qui, dans «Salut» de Mallarmé, lit, notamment, [«verre»] caché dans «vers» (1987 : 223-224)¹⁶². Or le poème contient le signe «coupe», dont le sémème appartient au même taxème que 'verre' ; qui plus est, Rastier a lui-même démontré la présence d'une isotopie mésogénérique /alimentation/ dont l'interprétant est cette note de la *Bibliographie* rédigée par Mallarmé pour l'édition Deman : «Ce sonnet, en levant le verre, récemment, à un Banquet de *La Plume*, avec l'honneur d'y présider» (cité dans Rastier 1989 : 227)... Dans ces conditions, nous croyons qu'il est tout à fait possible d'actualiser le sème afférent /alimentation/ au sein de 'vers' par le biais de son homonyme. Ce sème mésogénérique étant incompatible avec celui de /littérature/, il y a poly-isotopie et superposition sémémique. Rastier (1989 : 228) indexe bien le sémème 'vers' sur l'isotopie /alimentation/, mais par la glose suivante touchant la situation déictique du banquet : «celui [le vers] que l'orateur énonce» durant le banquet. En procédant par la réécriture [«verre»], on arrive au même résultat. Mais on obtient alors un faisceau d'interprétants qui augmente la plausibilité et la cohésion de la lecture. Cela dit, nous sommes tout à fait d'accord pour l'essentiel de la critique de Rastier, et ne voyons pas, par exemple, comment on peut, comme le fait Finas, réécrire «sirènes» par les paronymes [«si-reïnes»] dans ce texte, sauf à «sombrier» dans une interprétation extrinsèque donnant sur une lecture productive.

Le tableau suivant représente la typologie des paradigmes que nous venons de dresser :

TYPOLOGIE DES PARADIGMES

Nom du paradigme	1	2	3	4	5	6	7	8	9								
	E x p r e s s i o n	C o n t e n u	E x p r e s s i o n	C o n t e n u	P h è m e / g r a p h. /	P h o n è m e	S è m e	S i m p l e	C o m p l e x e	S i m p l e	C o m p l e x e	L a n g u e	C o n t e x t e	I d e n t i t é	É q u i v a l e n c e	É q u i v a l e n c e	
Classes sémantiques		+		+			+	+					+	+		+	+
Classes de synonymes		+	+	+			+		+	?	+	+		+			+
Classes moléculaires		+	+	+			+		+				+	+			+
Classes empiriques	+		+	+		+	+	+	+	+	+	+	+	+		+	+
Classes phémiques	+		+		+			+			+	+	+			+	+
Classes paronymiques d'interprétance	+		+	+		+	+	+	+	+	+		+			+	+

LÉGENDE :

1. Plan de l'élément définitoire : monoplan (expression ou contenu) ;
2. Plan(s) des éléments inclus : monoplan (expression ou contenu)/biplan (signe) ;
3. Unité analytique pertinente au plan de l'expression : phème/phonème-graphème ;
4. Unité analytique pertinente au plan du contenu : sème ;
5. Complexité de l'élément définitoire relativement à l'unité analytique : simple/complexé ;

¹⁶² Il cite également Kristeva (1974) lisant [«l-père-bole»] dans «Hyperbole» («Prose pour des Esseintes», Mallarmé).

6. Complexité des éléments inclus, pour le plan de l'expression, relativement à l'unité analytique : simple/complexe (s'il y a un plan du contenu, l'élément inclus est toujours complexe : il contient toujours au moins deux sèmes) ;
7. Statut d'existence : en langue/en contexte ;
8. Relation(s) entre l'élément définitoire et les éléments inclus (relativement au plan de l'élément définitoire) : identité/équivalence ;
9. Relation entre les éléments inclus (en prenant en compte s'il le faut les deux plans) : équivalence.

TRANSCODAGE

Tout signe réside dans la relation entre un élément sensible et un code par lequel cet élément acquiert sa valeur de signifiant et sa valeur de signifié. Ainsi, un signe n'est jamais qu'un signe-pour-un-code. En cela résident les possibilités de réécriture par changement de code que nous appellerons transcodage : par exemple «love» (du verbe «se lover»), dont le sémème appartient au taxème des //mouvements//, peut aisément être réécrit par |«love»|, morphème anglais dont le sémème appartient au taxème des //sentiments//. Des sèmes de l'un des signes pourront être actualisés en afférence chez l'autre avec comme interprétant l'identité ou l'équivalence des signifiants en cause. Nous escamoterons le problème des relations entre sèmes, par définition non métalinguistiques, appartenant à des langues différentes. Une paire de «faux amis» illustrera simplement comment il faut tenir compte du sens des morphèmes dans leur langue. Une lexie anglaise comme «versatile» présentée comme telle dans un texte français (à l'aide d'italiques par exemple) ne contiendra pas en inhérence le sème /péjoratif/, contrairement à son homographe français. Toutefois, ce sème sera éventuellement actualisé en afférence en raison justement d'un transcodage en français.

Dans la sémiotique greimassienne, le transcodage est «l'opération (ou l'ensemble des opérations) par laquelle un élément ou un ensemble signifiant sont transposés d'un code dans un autre, d'un langage dans un autre langage.» (Greimas et Courtés, 1979 : 399). Rastier (1987 : 232) utilise le terme dans le même sens dans sa typologie des interprétations, pour qualifier par exemple une réécriture d'un texte en braille (voir le chapitre II). Notre définition s'éloigne de celle-ci dans la mesure où le transcodage greimassien maintient le «même» signifié d'un code à l'autre en ajustant le signifiant ; tandis que notre transcodage peut maintenir le «même» signifiant et l'inscrire dans des codes différents.

Schématiquement, le transcodage, tel que nous l'entendons, est une opération de réécriture mettant en cause trois facteurs :

1. La langue du signe ;
2. La langue du signe réécrit ;
3. La langue du contexte (le contexte peut être d'une dimension inférieure au texte).

Les relations entre ces trois langues peuvent être de l'ordre de l'identité (=) ou de l'altérité (≠) :

TYPLOGIE DES TRANSCODAGES

	LANGUE DU CONTEXTE	LANGUE DU SIGNE	LANGUE DU SIGNE RÉÉCRIT
LANGUE DU CONTEXTE	∅	= OU ≠	= OU ≠
LANGUE DU SIGNE	= OU ≠	∅	= OU ≠ (si ≠ alors transcodage I)
LANGUE DU SIGNE RÉÉCRIT	= OU ≠ (si ≠ alors transcodage II)	= OU ≠	∅

Le transcodage, au sens strict (transcodage I), n'intervient que lorsque langue du signe et langue de réécriture sont en relation d'altérité. Dans ce cas, la langue du contexte pourra ou non être la même que celle du signe ; elle pourra être la même que celle du signe réécrit seulement si la langue du signe est différente.

La détermination de la langue d'un signe - condition pour évaluer s'il y a transcodage - ne va pas toujours de soi, même en écartant les phénomènes de polyglossies littéraires complexes d'un Joyce, par exemple. Aussi, nous donnerons ce principe général : par défaut, on présume qu'un morphème appartient à la langue qui domine le contexte où il se trouve. Considérons deux types d'emprunts :

1. Les emprunts lexicalisés, par définition, appartiennent à la langue d'accueil (« rendez-vous » est anglais dans un texte anglais, bien qu'un sème afférent /français/ puisse y être actualisé en contexte). Nous plaçons ici les morphèmes des « langues-mères » intégrés à la « langue-fille » (éléments grecs et latins pour le français).
2. Les emprunts non lexicalisés, évidemment, n'appartiennent pas à la langue d'accueil ; il y aura transcodage uniquement si on les décode dans une langue autre que la leur.

Les noms propres posent des problèmes particuliers. « Les noms propres n'ont, dit-on, ni orthographe ni prononciation » (Molino, 1982 : 8), ce qui ne simplifie pas la tâche. Par ailleurs, c'est notoire, généralement « les noms propres ne se traduisent pas ». La détermination de la langue d'un nom propre suppose une connaissance du stock des morphèmes libres et liés, des lexies et des particularités morphologiques de cette langue. Bien sûr, des noms appartenant à deux langues différentes peuvent partager le même signifiant, surtout relativement à la substance graphique : « Robert » existe en français et en anglais. Les sèmes « nationaux » ou « ethniques » actualisés en contexte dans un nom propre peuvent servir à établir la langue de ce nom, mais ils n'en sont pas un indicateur sûr¹⁶³. D'ailleurs plusieurs théoriciens considèrent les noms propres comme translinguistiques, c'est le cas de Rey-Debove :

« Le nom propre est interlingual, sauf les quelques traductions et assimilations dont on a parlé, et la connaissance parfaite du français (la compétence lexicale idéale) ne requiert la connaissance d'aucun nom propre. » (1978 : 138)

« Le nom propre n'appartient pas au code d'une langue, mais à un autre code. Cependant, toute phrase contenant des noms propres est acceptable. Le signifié de *Orcutt*, c'est « *Orcutt* comme on l'appelle (ainsi nommé, ainsi dit) » ou « Ce qui est appelé *Orcutt* ». Le nom propre a statutairement le signifié connotatif des mots inconnus E1 (? (E1(?))). Le contexte, comme toujours, est susceptible de combler plus ou moins le signifié dénotatif inconnu, et ici non codé dans la langue ». (1978 : 270)

Aussi proposons-nous - pour les noms propres seulement - que la notion de transcodage s'applique dès que la langue utilisée pour comprendre une réécriture est différente de la langue contextuelle (transcodage II). Illustrons ces deux types de transcodages. Si dans *La cantatrice chauve*, dont le code est français, j'extrais du signe anglais « Bobby Watson » le sème /fils/ à partir de la réécriture |«-son»| (sème qui s'indexe au propos généalogique de la pièce), il n'y a pas là transcodage au sens strict, bien qu'il y ait réécriture paronymique puisque ce morphème n'est pas fonctionnel dans cette lexie dans la langue d'origine ; cependant, comme il s'agit d'un nom propre nous dirons qu'il y a transcodage (transcodage II). De cette façon, nous ferons l'économie de problèmes souvent insolubles : quelle est la langue des signes « K », « H. de Heutz-Heute », « Hamidou Diop », etc. ?

Il arrivera que les deux signifiants participant au transcodage soient « identiques » au point de vue des substances phonémique et graphémique, c'est le cas de « love ». En réalité, l'« identité » phonémique dans un transcodage est toujours une « abstraction empirique » :

« Deux phonèmes appartenant à deux langues différentes ne peuvent jamais être semblables, puisque chacun se définit par rapport aux autres phonèmes de la langue à laquelle il appartient. Ainsi, le /s/ français est défini comme consonantique, non-vocalique, dental (diffus et aigu), fricatif (continu), non voisé ; en espagnol, le phonème /s/ est défini par les mêmes caractéristiques sauf la dernière, puisqu'il n'y a pas dans cette langue de sifflante voisée comme en français ; le phonème /s/ est réalisé en espagnol tantôt comme non-voisé [s] tantôt comme voisé [z] en fonction du contexte. » (Dubois et al., 1991 : 373)

La même règle vaut pour les sèmes, valables par définition à l'intérieur d'une seule langue. On peut donc prévoir une unité phonémique ou phémique translinguistique, homologue au noème. Le transcodage par identité de

¹⁶³ Remarquons que la rentabilité du transcodage tend à indexer un nom dont le code est difficilement stipulable dans la langue de transcodage, c'est le cas de « Godot » qui appelle, dans la pièce de Beckett, la réécriture anglaise |« God »|.

signifiants est plutôt restreint. On adjoindra éventuellement des phonèmes (voire des graphèmes) inexistant dans la langue de départ et supprimera ceux qui ne se retrouvent pas dans la langue d'arrivée. Un phonème inexistant peut être «émulé» par un phonème approchant - Jakobson (1973 : 434) parle par exemple de «prothèse vocalique» - mais non pas identique, c'est le cas du phonème /o/ dans *love*.

L'identité pourra aussi ne résider que dans l'une des substances, par exemple la substance graphémique dans «coin» (d'une rue) et «coin» (pièce de monnaie en anglais). Bien sûr la relation peut être de l'ordre de l'équivalence dans la substance phonémique et/ou graphémique, auquel cas il y aura paronymie et transcodage ; c'est le cas de figure le plus usuel. Enfin, le signifiant produit par transcodage peut n'exister que dans la langue d'arrivée, par exemple si on réécrit *fauteuil* en *[faucet]* (prononcer *faucit*) auquel on associera le sémème 'robinet' par transcodage en anglo-américain.

Comme il est possible *a priori* de transcoder, avec ou sans manipulation substantielle, dans l'une ou l'autre des quelque 6000 langues répertoriées (selon Leclerc, 1986 : 54), on comprendra qu'il faille justifier la fonction d'interprétance! Rastier (1987 : 224) donne un exemple de lecture intrinsèque et un autre de lecture extrinsèque impliquant tous deux un transcodage :

«Quand Apollinaire, dans une lettre d'amour en forme de poème, écrit que la fumée de sa pipe «se love en belle anglaise» on est fondé à estimer que *love* réalise aussi le sémème 'aimer' dans le contexte *anglaise*, d'autant plus que le texte mentionne non loin de là un «jeu de mots bilingue». En revanche quand L. Finas [1972] lit dans Bataille «le coin de la rue» et interprète *coin* au sens anglais pour 'pièce de monnaie', la légitimité de cette traduction paraît nulle, du moins pour qui ne se satisfait pas d'un jeu dépourvu de règles. Sans négliger *a priori* les homophonies ou les homographies, retenons qu'une lecture doit *d'abord* identifier les morphèmes en fonction de la langue à l'oeuvre dans le texte.»

Voici quelques éléments pouvant servir à valider un transcodage, mais il faut se rappeler qu'ils ne sont ni suffisants ni nécessaires : la présence d'au moins un signe appartenant clairement à la langue de transcodage, par exemple l'anglais dans le poème québécois «Speak White» ; ou encore la présence d'un sème touchant cette langue, par exemple la présence de «Nil» (/Égypte/) servira (dans un faisceau d'interprétants) à valider le transcodage de l'anthroponyme «K» en *[ka]* («double», en égyptien) dans *Prochain épisode*.

CHAPITRE V
PRAXIS ONOMASTIQUE

La description que chacune de nos trois analyses de textes littéraires propose est fonction d'objectifs propres. La première se veut une application de notre typologie des noms propres dans un texte poétique où ils sont fort nombreux, «Zone» d'Apollinaire ; la typologie sert, notamment, à préciser le statut inhérent ou afférent des sèmes d'un nom propre donné. La seconde vise à montrer comment, de façon générale, l'analyse onomastique s'intègre dans une interprétation intrinsèque. Pour ce faire, nous avons choisi un texte court relevant d'un genre généralement peu enclin à des «jeux» onomastiques «sauvages», le récit du terroir¹⁶⁴ «Je m'ennuie de la terre» de Georges Bouchard (1917)¹⁶⁵. La dernière analyse montre plus particulièrement comment les réécritures par glissement au sein d'une classe empirique ou d'une classe paronymique, avec ou sans transcodage, peuvent relever d'une interprétation intrinsèque¹⁶⁶. Le texte choisi, au contraire du second, met à l'avant-plan son réseau onomastique : il s'agit de *Prochain épisode* d'Hubert Aquin (1965).

«ZONE»

«Zone»

1. *À la fin tu es las de ce monde ancien*
2. *Bergère ô tour Eiffel le troupeau des ponts bêle ce matin*
3. *Tu en as assez de vivre dans l'antiquité grecque et romaine*
4. *Ici même les automobiles ont l'air d'être anciennes*
5. *La religion seule est restée toute neuve la religion*
6. *Est restée simple comme les hangars de Port-Aviation*
7. *Seul en Europe tu n'es pas antique ô Christianisme*
8. *L'Européen le plus moderne c'est vous Pape Pie X*
9. *Et toi que les fenêtres observent la honte te retient*
10. *D'entrer dans une église et de t'y confesser ce matin*
11. *Tu lis les prospectus les affiches qui chantent tout haut*
12. *Voilà la poésie ce matin et pour la prose il y a les journaux*
13. *Il y a les livraisons à 25 centimes pleines d'aventures policières*
14. *Portraits de grands hommes et mille titres divers*
15. *J'ai vu ce matin une jolie rue dont j'ai oublié le nom*
16. *Neuve et propre du soleil elle était le clairon*
17. *Les directeurs les ouvriers et les belles sténo-dactylographes*
18. *Du lundi matin au samedi soir quatre fois par jour y passent*
19. *Le matin par trois fois la sirène y gémit*
20. *Une cloche rageuse y aboie vers midi*

¹⁶⁴ Comme le texte analysé est exemplaire du genre auquel il appartient, nous voulons contribuer un tant soit peu à la connaissance des structures sémantiques et idéologiques du récit du terroir.

¹⁶⁵ Chroniqueur, essayiste et conteur, diplômé et professeur en agriculture, Georges Bouchard (1888-1956) occupe plusieurs postes politiques (député fédéral, sous-ministre de l'agriculture à Ottawa, etc.). Il signe des articles scientifiques et publie sporadiquement une chronique agricole dans *L'Action catholique* et *Le Soleil* de 1915 à 1922. *Premières semailles* est justement un recueil de chroniques, mais c'est *Vieilles Choses... Vieilles Gens* (1926), recueil de récits, qui connaît un grand succès. «Je m'ennuie de la terre» est d'abord publié dans *L'Action nationale*, sous la rubrique «Billet agricole», le 12 février 1916, p. 8. Les vingt-huit chroniques de *Premières semailles* «empruntent habituellement la forme du récit. Un narrateur pourvu d'une science indubitable rencontre un personnage imbu de fausses idées sur la culture et sur la vie à la campagne. Cette mise en scène n'est rien d'autre qu'une dialectique qui permet au narrateur d'exposer sa science.» (Lucie Desaulniers, *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec*, Montréal, Fides)

¹⁶⁶ Dans les deux dernières analyses, nous présenterons quelques éléments dont le statut intrinsèque n'est pas totalement attestable. D'autres, surtout en note infrapaginale, relèvent carrément d'une interprétation extrinsèque.

21. *Les inscriptions des enseignes et des murailles*
 22. *Les plaques les avis à la façon des perroquets criaillent*
 23. *J'aime la grâce de cette rue industrielle*
 24. *Située à Paris entre la rue Aumont-Thiéville et l'avenue des Ternes*
25. *Voilà la jeune rue et tu n'es encore qu'un petit enfant*
 26. *Ta mère ne t'habille que de bleu et de blanc*
 27. *Tu es très pieux et avec le plus ancien de tes camarades René Dalize*
 28. *Vous n'aimez rien tant que les pompes de l'Église*
 29. *Il est neuf heures le gaz est baissé tout bleu vous sortez du dortoir en cachette*
 30. *Vous priez toute la nuit dans la chapelle du collègue*
 31. *Tandis qu'éternelle et adorable profondeur améthyste*
 32. *Tourne à jamais la flamboyante gloire du Christ*
 33. *C'est le beau lys que tous nous cultivons*
 34. *C'est la torche aux cheveux roux que n'éteint pas le vent*
 35. *C'est le fils pâle et vermeil de la douloureuse mère*
 36. *C'est l'arbre toujours touffu de toutes les prières*
 37. *C'est la double potence de l'honneur et de l'éternité*
 38. *C'est l'étoile à six branches*
 39. *C'est Dieu qui meurt le vendredi et ressuscite le dimanche*
 40. *C'est le Christ qui monte au ciel mieux que les aviateurs*
 41. *Il détient le record du monde pour la hauteur*
42. *Pupille Christ de l'oeil*
 43. *Vingtième pupille des siècles il sait y faire*
 44. *Et changé en oiseau ce siècle comme Jésus monte dans l'air*
 45. *Les diables dans les abîmes lèvent la tête pour le regarder*
 46. *Ils disent qu'il imite Simon Mage en Judée*
 47. *Ils crient s'il sait voler qu'on l'appelle voleur*
 48. *Les anges voltigent autour du joli voltigeur*
 49. *Icare Énoch Élie Apollonius de Thyane*
 50. *Flottent autour du premier aéroplane*
 51. *Ils s'écartent parfois pour laisser passer ceux que transporte la Sainte-Eucharistie*
 52. *Ces prêtres qui montent éternellement élevant l'hostie*
 53. *L'avion se pose enfin sans refermer les ailes*
 54. *Le ciel s'emplit alors de millions d'hirondelles*
 55. *À tire-d'aile viennent les corbeaux les faucons les hiboux*
 56. *D'Afrique arrivent les ibis les flamants les marabouts*
 57. *L'oiseau Roc célébré par les conteurs et les poètes*
 58. *Plane tenant dans les serres le crâne d'Adam la première tête*
 59. *L'aigle fond de l'horizon en poussant un grand cri*
 60. *Et d'Amérique vient le petit colibri*
 61. *De Chine sont venus les pihis longs et souples*
 62. *Qui n'ont qu'une seule aile et qui volent par couples*
 63. *Puis voici la colombe esprit immaculé*
 64. *Qu'escortent l'oiseau-lyre et le paon ocellé*
 65. *Le phénix ce bûcher qui soi-même s'engendre*
 66. *Un instant voile tout de son ardente cendre*
 67. *Les sirènes laissant les périlleux détroits*
 68. *Arrivent en chantant bellement toutes trois*
 69. *Et tous aigle phénix et pihis de la Chine*
 70. *Fraternisent avec la volante machine*
71. *Maintenant tu marches dans Paris tout seul parmi la foule*
 72. *Des troupes d'autobus mugissants près de toi roulent*
 73. *L'angoisse de l'amour te serre le gosier*
 74. *Comme si tu ne devais jamais plus être aimé*
 75. *Si tu vivais dans l'ancien temps tu entrerais dans un monastère*
 76. *Vous avez honte quand vous vous surprenez à dire une prière*

77. *Tu te moques de toi et comme le feu de l'Enfer ton rire pétille*
78. *Les étincelles de ton rire dorent le fond de ta vie*
79. *C'est un tableau pendu dans un sombre musée*
80. *Et quelquefois tu vas le regarder de près*
81. *Aujourd'hui tu marches dans Paris les femmes sont ensanglantées*
82. *C'était et je voudrais ne pas m'en souvenir c'était au déclin de la beauté*
83. *Entourée de flammes ferventes Notre-Dame m'a regardé à Chartres*
84. *Le sang de votre Sacré-Coeur m'a inondé à Montmartre*
85. *Je suis malade d'ouïr les paroles bienheureuses*
86. *L'amour dont je souffre est une maladie honteuse*
87. *Et l'image qui te possède te fait survivre dans l'insomnie et dans l'angoisse*
88. *C'est toujours près de toi cette image qui passe*
89. *Maintenant tu es au bord de la Méditerranée*
90. *Sous les citronniers qui sont en fleur toute l'année*
91. *Avec tes amis tu te promènes en barque*
92. *L'un est Nissard il y a un Mentonasque et deux Turbiasques*
93. *Nous regardons avec effroi les poulpes des profondeurs*
94. *Et parmi les algues nagent les poissons images du Sauveur*
95. *Tu es dans le jardin d'une auberge aux environs de Prague*
96. *Tu te sens tout heureux une rose est sur la table*
97. *Et tu observes au lieu d'écrire ton conte en prose*
98. *La cétoine qui dort dans le coeur de la rose*
99. *Épouvanté tu te vois dessiné dans les agates de Saint-Vit*
100. *Tu étais triste à mourir le jour où tu t'y vis*
101. *Tu ressembles au Lazare affolé par le jour*
102. *Les aiguilles de l'horloge du quartier juif vont à rebours*
103. *Et tu recules aussi dans ta vie lentement*
104. *Et montant au Hradchin et le soir en écoutant*
105. *Dans les tavernes chantent des chansons tchèques*
106. *Te voici à Marseille au milieu des pastèques*
107. *Te voici à Coblenz à l'hôtel du Géant*
108. *Te voici à Rome assis sous un néflier du Japon*
109. *Te voici à Amsterdam avec une jeune fille que tu trouves belle et qui est laide*
110. *Et doit se marier avec un étudiant de Leyde*
111. *On y loue des chambres en latin Cubicula locanda*
112. *Je m'en souviens j'y ai passé trois jours et autant à Gouda*
113. *Tu es à Paris chez le juge d'instruction*
114. *Comme un criminel on te met en état d'arrestation*
115. *Tu as fait de douloureux et de joyeux voyages*
116. *Avant de t'apercevoir du mensonge et de l'âge*
117. *Tu as souffert de l'amour à vingt et trente ans*
118. *J'ai vécu comme un fou et j'ai perdu mon temps*
119. *Tu n'oses plus regarder tes mains et à tous moments je voudrais sangloter*
120. *Sur toi sur celle que j'aime sur tout ce qui t'as épouvanté*
121. *Tu regardes les yeux pleins de larmes ces pauvres émigrants*
122. *Ils croient en Dieu ils prient les femmes allaitent des enfants*
123. *Ils emplissent de leur odeur le hall de la gare Saint-Lazare*

124. *Ils ont foi dans leur étoile comme les rois-mages*
 125. *Ils espèrent gagner de l'argent en Argentine*
 126. *Et revenir dans leur pays après avoir fait fortune*
 127. *Une famille transporte un édreton rouge comme vous transportez votre coeur*
 128. *Cet édreton et nos rêves sont aussi irréels*
 129. *Quelques-uns de ces émigrants restent ici et se logent*
 130. *Rue des Rosiers ou rue des Écouffes dans des bouges*
 131. *Je les ai vus souvent le soir ils prennent l'air dans la rue*
 132. *Et se déplacent rarement comme les pièces aux échecs*
 133. *Il y a surtout des Juifs leurs femmes portent perruques*
 134. *Elles restent assises exsangues au fond des boutiques*
135. *Tu es debout devant le zinc d'un bar crapuleux*
 136. *Tu prends un café à deux sous parmi les malheureux*
137. *Tu es la nuit dans un grand restaurant*
138. *Ces femmes ne sont pas méchantes elles ont des soucis cependant*
 139. *Toutes même la plus laide a fait souffrir son amant*
140. *Elle est la fille d'un sergent de ville de Jersey*
141. *Ses mains que je n'avais pas vues sont dures et gercées*
142. *J'ai une pitié immense pour les coutures de son ventre*
143. *J'humilie maintenant à une pauvre fille au rire horrible ma bouche*
144. *Tu es seul le matin va venir*
 145. *Les laitiers font tinter leurs bidons dans les rues*
 146. *La nuit s'éloigne ainsi qu'une belle Métive*
 147. *C'est Ferdine la fausse ou Léa l'attentive*
148. *Et tu bois cet alcool brûlant comme ta vie*
 149. *Ta vie que tu bois comme une eau-de-vie*
150. *Tu marches vers Auteuil tu veux aller chez toi à pied*
 151. *Dormir parmi tes fétiches d'Océanie et de Guinée*
 152. *Ils sont des Christ d'une autre forme et d'une autre croyance*
 153. *Ce sont les Christ inférieurs des obscures espérances*
154. *Adieu Adieu*
155. *Soleil cou coupé*

Pour l'analyse des noms de ce texte (voir le tableau plus bas), nous avons procédé en plusieurs étapes :

1. La constitution du corpus onomastique du texte ;
2. L'analyse en morphèmes ;
3. La détermination de l'existence en langue des lexies nom propre de plus haut degré ;
4. Le classement, dans les trois types de noms, des lexies simples autonomes ou ressaisies dans une lexie de plus haut degré, c'est-à-dire composée ou complexe.

Convenons que tout nom propre est marqué par la majuscule, mais que toutes les lexies majusculées ne sont pas nom propre. Dans un premier temps, nous retenons toutes les lexies dont au moins l'un des éléments est majusculé, sauf les lexies en position initiale d'un vers qui n'appartiennent manifestement pas, même contextuellement, aux noms propres (par exemple «Bergère» (v. 2), mais pas «Icare» (v. 49)). Certains des éléments répondant à ce premier critère s'éloignent trop du nom propre prototypique pour que l'on puisse les considérer comme des noms propres ou assimilés. C'est le cas des noms dont la majuscule sert à dégager, dans

un paradigme empirique, un sens particulier à partir d'un nom commun, par exemple «Sauveur» (v. 4) vs «sauveur» et «Est» (v. 6) vs «est»¹⁶⁷ ; c'est le cas également des noms d'ethnies («Juifs», v. 133) et de ceux dérivés d'un toponyme («Européen» (v. 8), «Nissard» (v. 92)), généralement considérés comme des noms communs. Toutes ces lexies n'appartiennent pas, même contextuellement, à la classe des noms propres.

Le corpus onomastique ainsi constitué rassemble des lexies de degrés divers : certaines sont simples, d'autres complexes ou composées. Les lexies complexes ou composées sont susceptibles de deux analyses différentes : celle qui classe la lexie complexe ou composée et celle qui classe les lexies simples formant cette lexie de degré supérieur¹⁶⁸. Ce principe est valable pour la détermination de l'existence en langue des lexies. C'est ainsi qu'un nom propre lexie complexe comme «René Dalize» (v. 27) n'appartient pas au système fonctionnel de la langue, l'ami d'Apollinaire n'étant pas assez connu pour revendiquer cette gloire... A l'opposé, des lexies complexes comme «Apollonius de Thyane»¹⁶⁹ (v. 49) ou «Simon Mage» (v. 46) relèvent sans doute de la langue (notamment elles sont attestées dans le *Petit Robert des noms propres*). On peut - avec plus de certitude - considérer que les lexies simples «Léa» (v. 147) ou «Ferdine», noms spécialisés, sont dotées d'une existence systémique ; de la même façon, les lexies simples «René», «Simon» et «Apollonius», constitutifs de lexies complexes, possèdent une unité-type en langue, cependant ils ne relèvent pas de la même sorte de noms. Si «René» et «Dalize» sont des noms spécialisés, cela n'implique nullement que la lexie complexe qu'ils forment possède une unité-type en langue : la langue ne saurait enregistrer toutes les combinaisons possibles d'un nom et d'un prénom spécialisé. «Simon» et «Apollonius» - qui peuvent être des noms spécialisés - participent ici de la classe des noms à notoriété. Ces deux noms nous forcent à résoudre quelques problèmes :

1. Un lexème ou une lexie simple à notoriété peuvent-ils ne pas exister en langue comme nom spécialisé?
2. Dans une lexie complexe ou composée existant en langue, une lexie simple ou un morphème peuvent-ils ne pas être dotés d'une existence systémique?
3. Dans une lexie complexe ou composée à notoriété, une lexie simple ou un morphème relèvent-ils tous d'un type, et si oui les noms propres lexies simples et les lexèmes qui la composent sont-ils *de facto* des noms à notoriété?

Soit les énoncés suivants :

- «Aristote était le précepteur d'Alexandre» ;
- «Blaise Pascal est l'homme au roseau pensant» ;
- «Napoléon Bonaparte avait cinq cents soldats».

Le premier énoncé touche la première question. Postulons qu'«Aristote» - contrairement à «Alexandr-e» (cf. «Alexandr-a») - ne se trouve en langue qu'en tant que nom à notoriété (du moins en français). Lorsqu'il sert à désigner un autre individu, les sèmes incompatibles sont virtualisés.

«Blaise», contrairement à «Pascal», n'est pas une lexie simple ni un lexème à notoriété. Dans une phrase comme «Blaise est l'homme au roseau pensant», des sèmes comme /littérature/, inhérents dans «Pascal», seront afférents dans «Blaise». *A contrario*, «Napoléon» et «Bonaparte», phénomène de synonymie, figurent tous deux en langue comme noms à notoriété (on peut dire aussi Bonaparte ou Napoléon «avait cinq cents soldats»). Voilà qui touche au deuxième volet de la troisième question.

Pour répondre aux autres interrogations, retournons aux noms «Simon Mage» et «Apollonius de Thyane». Nous dirons, dans le premier cas, que seul «Simon» est une lexie (et un lexème) à notoriété. «Mage» relèverait d'une translation synchronique. Nous analyserons ainsi la seconde lexie complexe : «Apollonius» est une lexie simple à notoriété contenant le lexème à notoriété «Apollon-» désignant le thaumaturge) ; «de» est translaté en synchronie ; quant à «Thyane», lieu de naissance présumé du philosophe néopythagoricien, il est assimilable aux néologismes (c'est ainsi qu'il ne figure pas dans le *Petit Robert des noms propres*). «Thyane» constituerait une sorte de *morphème unique* : «on parlera de *morphèmes uniques* pour désigner les unités minimales significatives

¹⁶⁷ Au moins un de ces noms peut servir d'interprétant à une réécriture produisant un nom propre : «Sauveur» --> [Jésus Christ']. Une réécriture de ce type peut gonfler le stock onomastique d'un texte donné ou augmenter le nombre d'occurrences du nom.

¹⁶⁸ Un troisième classement est possible, touchant les morphèmes.

¹⁶⁹ Il est tentant de réécrire «Apollonius» par [«Apollinaire»], augmentant du même coup le stock onomastique du texte.

qui n'entrent que dans une seule combinaison. Il s'agit en fait d'éléments faisant partie de locutions figées, provenant d'états de langue antérieurs. On en prendra pour exemple *fur* dans *au fur et à mesure*, *for* dans *dans son for intérieur*.» (Dubois et al., 1991 : 325)

Quelques mots touchant les lexies de translation. Des lexies complexes ou composées comme «Port-Aviation» (v. 6) et «rue des Rosiers» (v. 130) n'appartiennent pas, à l'évidence, au système fonctionnel de la langue (contrairement à «tour Eiffel» ou «avoir peur»), bien que les lexies simples qui les constituent fassent partie de ce système. Ces lexies simples, ayant subi une translation synchronique par leur intégration dans un nom propre, relèvent contextuellement seulement de la classe des noms propres. Les sèmes de ces lexies simples sont maintenus ou virtualisés, selon qu'ils sont compatibles ou non dans la lexie composée ou complexe.

Le tableau suivant présente les résultats de notre analyse. Dans la première colonne se trouvent les lexies de plus haut degré. Elles sont découpées en morphèmes, figurent entre parenthèses des morphèmes justifiant ce découpage. Le classement de ces lexies de plus haut degré figure dans la seconde colonne (classement 1), tandis que dans la troisième colonne chaque lexie simple est classée. Dans la quatrième colonne figurent certaines définitions qui proviennent, sauf indication contraire, de Décaudin (1993). Voici la légende des types que nous avons utilisés pour les deux classements :

CLASSEMENT DES LEXIES DE PLUS HAUT DEGRÉ (C. 1)

1. Existence systématique de la lexie de plus haut degré
 2. Existence uniquement contextuelle de la lexie de plus haut degré (lexie néologique ou assimilée, à ce palier)
 3. Non-appartenance de la lexie de plus haut degré à la classe des noms propres et ce, même contextuellement.
- () : indique une deuxième possibilité de classement

CLASSEMENT DES LEXIES SIMPLES (C.2)

- 1 : nom propre à notoriété ;
2 : nom propre spécialisé ;
3 : nom propre néologique ou assimilé, c'est-à-dire doté d'une existence uniquement contextuelle ;
4 : signe translaté contextuellement en nom propre, et donc doté d'une existence systématique mais dans une classe morphologique autre que celle des noms propres.

CLASSEMENT DES NOMS PROPRES DE «ZONE»

LEXIE	C. 1	C. 2	VERS	DÉFINITION
Adam	1	1	58	
Adieu	3		154	
Adieu	3		154	
Américain (Américain)	1	1	60	
Amsterdam	1	1	109	
Apollonius de Thyane (du)	1	1,4,3	49	Philosophe pythagoricien du 1 ^{er} siècle après J.-C., qui passait pour être magicien et avoir le pouvoir de s'élever dans les airs.
Argentin-e	1	1	125	
Aumont - Thiéville, ru-e (village, ruelle)	2	3,3,4	24	
Auteuil	2	3	150	
Chartr-es (-ain)	1	1	83	
Chin-e (-ois)	1	1	61	
Chin-e	1	1	69	
Christ	1	1	32	
Christ	1	1	40	
Christ	1	1	42	
Christ	1	1	152	
Christ	1	1	153	
Christ-ian-isme	3		7	
Coblenc-e?	2	3	107	
Cubi-cul-a	3		111	
Dieu	1	1	39	
Dieu	1	1	122	
É-couffe-s, ru-e d-e-s (du, de)	2	4,4,4	130	
Église	3		28	
Eiffel, tour	1	1,4	2	
Élie	1	1	49	Prophète biblique, qui fut enlevé au ciel dans un tourbillon.
Enfer	3		77	
Énoch	1	1	49	Patriarche qui, à cause de sa piété, fut transporté au ciel sans connaître la mort.
Est	3		6	
Europ-éen	3		8	
Europ-e	1	1	7	
Ferdin-e (Ferdinand)	1	2	147	
Géant, hôt-el d-u (hôt-e)	2	4,4,4	107	
Gouda	2	3	112	
Guiné-e (-en)	1	1	151	
Hradchin	2	3	104	Le château royal de Prague (orthographié <i>Hradschin</i> par Décaudin).
Icar-e (-ien)	1	1	49	Fils de Dédale, il s'enfuit du Labyrinthe avec des ailes faites de plumes d'oiseau collées par de la cire ; mais il s'approcha trop près du soleil, la cire fondit et il fut précipité dans la mer Égée.
Japon	1	1	108	
Jers-ey? (-ais, île de Jersey)	2	3	140	
Jésus	1	1	44	
Ju-dé-e (Juif, judaïque)	1	1	46	
Ju-if-s (Ju-ive)	3		133	
Lazare	1	1	101	Ressuscité par Jésus
Lé-a (Léo)	1	2	147	
Leyd-e?	2	3	110	
Marseill-e (-ais)	1	1	106	
Méditerrané-e (-en)	1	1	89	
Menton-asque	3		92	Originaire ou habitant de Menton.
Mét-ive	3	3	146	Métisse ; les deux mots ont été employés également jusqu'à la fin du XVIII ^e siècle. Selon le <i>Grand Larousse</i> , Il s'agit du «Nom ancien de la moisson dans l'ouest de la France» ou le «Contrat aux termes duquel une équipe d'ouvriers migrants (métiviers) faisaient la moisson pour une part fixe de la récolte (1/7, 1/10, etc.)». Le <i>Robert historique de la langue</i> précise que c'est aussi le nom de l'ouvrier
Montmartr-e (-ois)	1	1	84	

Niss-ard	3		92	De Nice. Ajoutons qu'il n'est pas indifférent de choisir «Nissard» plutôt que «Niçois».
No-tre - Dame (no-s)	1(2)	4,1	83	
Océan-ie (-ien)	1	1	151	
Pap-e Pi-e X (pap-al, pi-eux)	?	4,1,4	8	Pape de 1903 à 1914 ; si Apollinaire qualifie d'«Européen le plus moderne» ce pape aux idées conservatrices, c'est parce qu'en 1911 il donna sa bénédiction à un aviateur, Beaumont, vainqueur de la course Paris-Rome.
Paris	1	1	24	
Paris	1	1	71	
Paris	1	1	81	
Paris	1	1	113	
Port - Avia-tion	2	4,4	6	Aérodrome situé à Juvisy-sur-Orge, d'où partit en 1911 la course Paris-Rome (voir <i>Pie X</i>).
Pragu-e (la pargu-erie)	1	1	95	
René Dalize	2	2,2	27	Pseudonyme de René Dupuy, condisciple d'Apollinaire au collège Saint-Charles à Monaco. Il devint écrivain et journaliste après une brève carrière d'officier de marine et participa à la fondation des <i>Soirées de Paris</i> .
Roc	1 (2)	1	57	Oiseau fabuleux que chevauche Sindbad dans les contes des <i>Milles et Une Nuits</i> .
Rom-e (-ain)	1	1	108	
Ros-ier-s, rue d-e-s (ros-e, d-u)	2	4,4,4	130	
Sacr-é - Coeur (sacrement)	1 (2)	4,1	84	
Saint - Lazare, gar-e (gar-er)	2	4,1,4	123	
Saint - Vit	2	4,3	99	Ou Saint -Guy, cathédrale de Prague. Selon le <i>Grand Larousse</i> , Saint-vit est une commune du Doubs, près du Doubs, à 18 km au S.-O. de Besançon.
Saint-e - Eucharist-ie (eucharistique)	3		51	
Sauv-eur	3		94	
Simon Mag-e (mag-ie)	1	1,4	46	Magicien qui, selon la légende, aurait voulu rivaliser avec les miracles des apôtres Pierre et Jean et, en particulier, se serait élevé dans les airs sur un char de feu. Voir le conte «Simon mage» dans <i>L'Hérésiaque et Cie</i> .
Terne-s, avenue d-e-s	2	4,4,4	24	Selon le <i>Grand Larousse</i> , les Ternes est un quartier de Paris «qui doit son nom à une ancienne maison de campagne (Villa externa) des évêques de Paris.»
Turbi-asque-s	3		92	

«JE M'ENNUIE DE LA TERRE»

«JE M'ENNUIE DE LA TERRE»

A. M. le juge Pouliot

(1) René, 13 ans, mine chétive de phtisique. (2) Sa main décharnée se pose sur sa poitrine comme pour empêcher la vie de s'exhaler dans les spasmes de la toux. (3) Sa bouche laisse glisser ces mots faiblement articulés :

(4) «Je m'ennuie de la terre.»

(5) Pauvre petite fleur de la campagne étiolée à la ville! (6) Son père avait abandonné la culture depuis cinq ans pour venir travailler aux usines de Victoriaville.

(7) — Tu n'es pas seul, mon petiot, à éprouver ce sentiment...

(8) Il me regardait fixement avec de grands yeux alanguis par la souffrance et portant déjà des reflets d'éternité.

(9) «Je m'ennuie de la terre.»

(10) C'est le cri inavoué, étouffé par l'orgueil, qui monte du fond des âmes torturées par la misère des villes. (11) La guerre met encore plus [début de la p. 71] d'émoi dans ce remords qui se change en une détresse comme jamais on n'en connaît à la campagne.

(12) «Je m'ennuie de la terre.»

(13) C'est l'aveu ingénu de ces enfants assoiffés d'air et de lumière et qui étouffent dans les courettes minuscules des habitations urbaines. (14) Pour ces petits le souvenir des champs vastes, des coteaux verdoyants, des bancs de neige témoins des premiers ébats est un supplice incessant.

(15) «Je m'ennuie de la terre.»

(16) C'est la meurtrissure profonde mise au coeur de l'ouvrier des villes, quand il réfléchit sur la liberté de l'homme des champs. (17) La gaieté, la tendresse, l'intimité, la paix familiale sont des produits ruraux qui ne résistent pas toujours à l'exportation.

(18) «Je m'ennuie de la terre.»

(19) C'est la vérité qui émane des oeuvres de plusieurs écrivains célèbres qui ont fait leurs demeures au milieu des champs et des bois, comme Botrel, Mercier, Bazin, etc.

(20) «Je m'ennuie de la terre.»

(21) C'est la plainte nostalgique qui enveloppe les âmes délicates, nobles et pleines d'idéal... sans que parfois cette plainte monte aux lèvres.

(22) Mon gars, tu t'ennuies de la terre, mais tu iras bientôt habiter les jardins du paradis...

(23) Tu t'ennuies de la terre... (24) Moi aussi.

Nous voulons montrer comment, de façon générale, l'analyse onomastique s'intègre dans une interprétation sémantique générale (et intrinsèque). Pour ce faire, nous avons choisi un texte court relevant d'un genre généralement peu enclin à des «jeux» onomastiques «sauvages», le récit du terroir «Je m'ennuie de la terre» de Georges Bouchard (1917)¹⁷⁰. Comme le texte analysé est exemplaire du genre auquel il appartient, nous voulons

¹⁷⁰ Chroniqueur, essayiste et conteur, diplômé et professeur en agriculture, Georges Bouchard (1888-1956) occupe plusieurs postes politiques (député fédéral, sous-ministre de l'agriculture à Ottawa, etc.). Il signe des articles scientifiques et publie sporadiquement une chronique agricole dans *L'Action catholique* et *Le Soleil* de 1915 à 1922. *Premières semailles* est justement un recueil de chroniques, mais c'est *Vieilles*

également contribuer un tant soit peu à la connaissance des structures sémantiques et idéologiques du récit du terroir.

Pour analyser ce texte, nous proposons d'abord de dégager, en vertu d'une interprétation intrinsèque¹⁷¹, les différents sémèmes de «terre» au sein d'une classe empirique dans l'énoncé litanique et titre du récit¹⁷². Ensuite, nous étudierons les isotopies liées à l'espace et au statut existentiel. Enfin, nous verrons comment les noms propres s'indexent sur ces isotopies, ou sur d'autres, ou encore permettent d'actualiser des sèmes dans d'autres signes¹⁷³.

«TERRE»

Soit ces définitions de «terre» dans le *Petit Robert*¹⁷⁴ :

1. «L'élément où poussent les végétaux ; étendue de cet élément.»
2. «LA TERRE : symbole des activités de la campagne, de la vie paysanne.»
3. «*Relig.* Le lieu où l'homme passe sa vie matérielle, charnelle (opposé à *ciel*, à *vie éternelle*).¹⁷⁵»

Nous procéderons aux réécritures suivantes en vue de bien dégager les différents sémèmes 'terre' du texte :

RÉÉCRITURES DE «TERRE»

DÉFINITION	RÉÉCRITURE
1.	--> 'lopin'
2.	--> 'terreau'
3.	--> 'campagne'
4.	--> 'monde'

On dégagera immédiatement plusieurs domaines, dont certains sont contextuellement soumis à une hiérarchie évaluative avec un autre domaine : //campagne// (vs //ville//¹⁷⁶), //agriculture// (vs //industrie//), //religion//.

ESPACE

Nous distinguerons quatre espaces principaux. D'abord, la campagne et la ville, clairement manifestés par les sémèmes et les isotopies du même nom¹⁷⁷. Le paradis constitue un troisième espace. La structure fortement

Choses... Vieilles Gens (1926), recueil de récits, qui connaît un grand succès. «Je m'ennuie de la terre» est d'abord publié dans *L'Action nationale*, sous la rubrique «Billet agricole», le 12 février 1916, p. 8. Les vingt-huit chroniques de *Premières semailles* «empruntent habituellement la forme du récit. Un narrateur pourvu d'une science indubitable rencontre un personnage imbu de fausses idées sur la culture et sur la vie à la campagne. Cette mise en scène n'est rien d'autre qu'une dialectique qui permet au narrateur d'exposer sa science.» (Lucie Desaulniers, *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec*, Montréal, Fides)

¹⁷¹ Nous présenterons aussi quelques éléments dont le statut intrinsèque n'est pas totalement attestable. D'autres, surtout en note infrapaginale, relèvent carrément d'une interprétation extrinsèque et s'affichent comme tel.

¹⁷² Les titres d'oeuvres sont souvent considérés comme des noms propres.

¹⁷³ Pour simplifier, nous ne représentons généralement pas les sémèmes à l'aide de leur véritable signifiant morphémique. Ainsi, si l'on vise le contenu du lexème de «terre», on parlera du sémème 'terre' plutôt que de 'terr-', bien qu'à proprement parler la lexie «terre» se décompose en morphèmes «terr-» et «-e» (cf. «terr-oir») et donc en sémèmes 'terr-' et '-e'. Par 'agriculteur', pour prendre un autre exemple, on visera soit 'agri-', soit '-cult-', soit '-eur', selon les sèmes convoqués.

¹⁷⁴ Les lexicographes du *Petit Robert* dégagent trois regroupements de sens apparentés : 1. «L'élément solide qui supporte les êtres vivants et leurs ouvrages, et où poussent les végétaux.» 2. «Le milieu où vit l'humanité dans son ensemble ; notre monde.» 3. «*Philo. et Sc., Techn.* Matière, substance particulière extraite du sol ou considérée comme caractéristique de l'élément solide de notre globe (dans l'ancienne science).» Parmi les multiples définitions (la rubrique occupe presque une pleine page), nous ne retenons que celles qui, selon nous, relèvent d'une interprétation intrinsèque du texte. Pour simplifier l'analyse, nous ne séparerons pas les grammèmes, sauf lorsque la démonstration l'exigera. Par exemple, il n'y a pas intérêt ici à séparer «terre» en «terr-e» (cf. «terrier», «terrien»), ni plus loin à segmenter «Victoria» en «Victor-ia».

¹⁷⁵ La bipartition ciel/terre n'est évidemment pas la seule articulation possible. C'est ainsi que dans l'Antiquité gréco-latine, on concevait généralement trois espaces : les lieux, les enfers et la terre au milieu. «En revanche, dans la tradition indo-iranienne, il existe un monde intermédiaire entre le ciel et la terre. Pour les Grecs, la mer peut faire figure de monde intermédiaire ; cf. le partage de l'Univers entre les trois frères : Zeus, Poséidon et Hadès.» (Rastier, 1989 : 140).

¹⁷⁶ Rastier (1987 : 181) considère que //campagne// et //ville// sont des domaines.

manichéenne du texte incite à inférer un quatrième espace : l'enfer¹⁷⁸. Cet espace n'est pas manifesté par un sémème lexicalisé, mais des interprétants comme «âmes torturées» ou «supplice incessant», permettent d'établir une connexion symbolique (puisque 'enfer' n'appartient qu'à la lecture du texte) entre 'ville' et 'enfer'¹⁷⁹.

Nous dégagerons donc les isotopies suivantes : /paradis/, /campagne/, /ville/, /enfer/. Des sémèmes comme 'campagne', 'terre', etc., seront en connexion métaphorique avec 'paradis'. Des sémèmes comme 'ville', 'Victoriaville' sont en connexion symbolique avec 'enfer'. Ces isotopies peuvent être classées deux à deux, selon qu'elles forment un faisceau isotopique avec le sème /temporel/ ou avec le sème /spirituel/ (nous dirons que l'isotopie /temporel/ ou /spirituel/ est présupposée par l'isotopie avec laquelle elle apparaît en faisceau). On forme ainsi une homologation où A est à B ce que C est à D (A : B :: C : D). Les quatre isotopies spatiales sont soumises à une hiérarchie évaluative deux par deux ; il en va de même pour les isotopies macrogénériques /spirituel/ et /temporel/ : dans l'idéologie agriculturiste, le spirituel domine le temporel. Nous représenterons ainsi ces relations (où + et - indiquent respectivement une évaluation positive et une évaluation négative) :

ÉVALUATION DES ISOTOPIES SPATIALES

/temporel/ -	A /campagne/ +	B /ville/ -
/spirituel/ +	C /paradis/ +	D /enfer/ -

Il est possible de déployer les deux paires homologuées sur une même échelle en tenant compte de l'évaluation des sèmes /spirituel/ et /temporel/ (on se trouve ainsi à étudier l'évaluation d'un faisceau et celle des espaces). Le spirituel ayant la primauté sur le temporel, nous aurons dans l'ordre décroissant d'euphorie : /paradis/, /campagne/, /ville/, /enfer/¹⁸⁰. Le tableau suivant fait ressortir cette primauté :

ÉVALUATION DU FAISCEAU SPATIAL

Statut spatial			
+		-	
/Spirituel/		/Temporel/	
+	-	+	-
/Paradis/	/Enfer/	/Campagne/	/Ville/

La valorisation du «jardin du paradis» et de la terre laisse transparaître une préférence pour une nature dominée par l'homme : nous sommes loin de la forêt et pour cause! La forêt, lieu de trappage et de bûchage, est perçue dans l'idéologie du terroir comme source d'errance et de perte morale (pensons à au bûcheron-trappeur François Paradis dans *Maria Chapdelaine*). Le récit, le genre et l'idéologie qui le sous-tend valorisent donc la nature, mais une nature ordonnée par l'homme, une nature-culture. Notons que René passera d'une «fleur de la campagne», c'est-à-dire sauvage, à une fleur des «jardins du paradis», c'est-à-dire cultivée (dans le sens anthropologique aussi). La terre (et le jardin) occupe simultanément la position de culture par rapport à la forêt et de nature par rapport à la ville. Ces deux dyades peuvent être fondues dans un carré sémiotique : la terre et le jardin constituent relativement à la forêt non de simples contraires, mais des termes complexes, à la fois nature et culture. Le contraire absolu de la ville, c'est la forêt.

L'enjeu idéologique principal du texte sera le positionnement de René dans l'un des quatre espaces (la mort, bien sûr, permet le passage des espaces temporels aux spirituels). Le passage d'un espace positif à un espace négatif prend la forme ici du motif de l'exil. L'opposition rester/partir, propre à l'espace premier, se transforme en rester/retourner dans le second espace (le retour d'exil). Ce n'est pas le changement spatial qui est dysphorique

¹⁷⁷ Ces isotopies sont soit mésogénériques soit spécifiques, par exemple 'ville' contient le sème mésogénérique /ville/ et son sémantème peut être représenté par /ville/.

¹⁷⁸ On ne tient pas compte du purgatoire dans ce texte. Sur le carré sémiotique, le purgatoire constituerait le terme neutre (ni paradis ni enfer). Le monde temporel ne figurerait tout simplement pas sur ce carré.

¹⁷⁹ La présence du sémème 'enfer' permet d'actualiser le sème afférent sociolectal /maléfique/ dans le chiffre «13», l'âge où mourra René. Une citation du père de la définition linguistique moderne de la connotation : «Dans le cas de termes scientifiques, nous essayons de débarrasser le sens des facteurs connotatifs, bien que là aussi nous puissions échouer ; le nombre *treize*, par exemple, a pour beaucoup de gens une forte connotation.» (Bloomfield, 1970 : 144)

¹⁸⁰ On parle bien des demeures au milieu «des bois», mais, semble-t-il, pas dans l'acception québécoise de 'bois' qui en fait un «synonyme» de 'forêt', comme dans «coureur des bois». Tout se passe comme si le terme était utilisé dans le sens «littéraire» d'étendue boisée de plus petite dimension que la forêt (cf. le *Petit Robert*). Et d'ailleurs, on parle de «demeures» dans les bois, non du nomadisme de la vie en forêt.

en soi - bien que le nomadisme soit dysphorique dans le récit du terroir -, rester, quitter ou retourner seront euphoriques ou dysphoriques selon les points de départ et d'arrivée envisagés. L'exil temporel n'est pas sans rappeler l'exil spirituel. Rappelons que le paradis terrestre dont furent chassés Adam et Eve (figure féminine néfaste) est décrit comme un jardin. Double exil donc : de l'habitant de la campagne, de l'homme du paradis.

Le temps dialectique (les isotopies temporelles sont appelées *isochronies*) est associé aux espaces (et aux divers statuts existentiels) de la façon suivante :

ÉVALUATION DES ISOCHRONIES

/passé/	/présent/	/futur/
/campagne/ +	/ville/ -	/paradis/ ++

En employant la terminologie de la sémiotique narrative la plus en vue, on peut dire que René, au début conjoint avec l'objet terre, doté des quatre sens dégagés plus haut, se voit, par son arrivée en ville, privé de toutes les valeurs de l'objet, sauf celle de monde, qu'il ne perdra que dans la mort. Cependant il entrera alors en conjonction avec un objet homologue et de valeur supérieure : «les jardins du paradis»¹⁸¹. D'une certaine façon, le père prend (il enlève la terre), le Père donne. On peut cependant considérer qu'il s'agit plutôt d'un échange d'objets à valeur différente en ce sens que la vie éternelle (ou les jardins) échoit à René en échange d'une courte vie droite ou innocente. Par opposition, dans la vision janséniste, la grâce est un pur don divin qui ne se monnaie pas par les «oeuvres».

Est-il possible, dans le cadre d'une interprétation intrinsèque, de réécrire «Je m'ennuie de la terre» par «Je m'ennuie du monde»? La question se pose. En effet, René n'est pour ainsi dire plus de ce monde tout en n'étant pas tout à fait de l'autre : ses yeux portent «déjà des reflets d'éternité». L'énoncé suivant validerait cette réécriture, en contexte «paradis», tout en indiquant malgré tout la supériorité évaluative du paradis : «Tu t'ennuies de la terre, **mais** tu iras bientôt habiter les jardins du paradis». René s'ennuie du monde sublunaire... On rejoindrait par là le topos d'un paradis ennuyant à mourir : pensons, par exemple, à certains chérubins de Raphaël, les yeux aux ciels et qui soupirent. Cette réflexion du théologien T. Harpur confirme la consistance du topos : «Que dire d'autre d'un paradis peuplé d'anges assis sur un nuage pour l'éternité? C'est très joli, mais très ennuyeux.» (*L'actualité*, 15 juin 1992 : 18) Cet ennui proviendrait, entre autres, du désœuvrement associé au paradis et à sa métaphore, le jardin (qui contient le sème /agrément/ par opposition à 'terre'). D'ailleurs l'enfer est souvent représenté comme un lieu de travail éprouvant (pensons à Sisyphé). Au niveau temporel, entre le travail déshumanisant de la ville et le pur désœuvrement (souvent associé au péché!), il y a un juste milieu : la terre.

EXISTENCE

Les isotopies /vie/ et /mort/ parcourent le texte. René, moribond, tant bien que mal, «empêche la vie de s'exhaler». Ces isotopies participent elles aussi des faisceaux dont nous avons parlé. Ainsi, le sème afférent /mort/ est actualisé dans 'ville' et associé au sème /ville/ : la tuberculose est (à tort ou à raison) considérée comme une maladie urbaine («Pauvre petite fleur de la campagne étiolée à la ville!»). A l'opposé, 'campagne' s'indexe par afférence sur l'isotopie /vie/.

La connaissance de l'idéologie agriculturiste et la présence attestée du domaine //religion// (notamment pour 'paradis') permettent de lire 'vie' dans ce domaine et de dégager ainsi un deuxième sémème : il existe deux vies, l'une temporelle et l'autre spirituelle (la vie éternelle). Corrélativement, à la mort temporelle correspond la mort spirituelle (*Le Petit Robert* donne cette définition : «La mort éternelle, de l'âme : la condamnation du pécheur aux peines de l'enfer»). Ces différents statuts existentiels peuvent eux aussi être homologués :

ÉVALUATION DES ISOTOPIES EXISTENTIELLES

¹⁸¹ Il existe des relations syntaxiques (au sens sémiotique) non polémiques et polémiques. Parmi les premières on peut considérer le don, le don/contre-don et l'échange. Qu'est-ce qu'un don/contre-don? «Dans la civilisation scandinave et dans nombre d'autres, les échanges et les contrats se font sous la forme de cadeaux, en théorie volontaires, en réalité obligatoirement faits et rendus» (Mauss dans Courtés, 1991 : 82). Quant à l'échange il peut être basé sur des objets de valeurs identiques ou différentes : dans la plus-value, par exemple, l'employé cède en dessous de sa valeur réelle le produit de son travail (selon l'idéologie marxiste). On le voit bien, l'échange à valeur différente est à la base des relations syntaxiques polémiques, puisque, en quelque sorte, l'appropriation, par exemple, constitue un «échange» procédant avec un objet de valeur nulle. Bien sûr, les modalités véridictoriales peuvent se surajouter : ainsi, comme le dit Courtés (1991 : 82), Aladin sera floué par le traître qui obtiendra la vieille lampe magique, placée sous le signe de l'illusoire (ce qui ne paraît pas (magique), mais qui est), contre une neuve.

/temporel/ -	A /vie/ +	B /mort/ -
/spirituel/ +	C /vie/ +	D /mort/ -

On représentera ainsi la hiérarchie évaluative du faisceau¹⁸²

ÉVALUATION DU FAISCEAU EXISTENTIEL

Statut existentiel			
+		-	
Spirituel		Temporel	
+ Vie	- Mort	+ Vie	- Mort

Enfin, le temps dialectique s'associe de la façon suivante aux divers statuts existentiels :

ÉVALUATION DES ISOTOPIES TEMPORELLES ET EXISTENTIELLES

/passé/	/présent/	/futur/
/vie/ +	/mort/ -	/vie/ ++

Il faut distinguer existence et vie. L'âme du pécheur possède l'existence spirituelle, mais pas la vie spirituelle, éternelle. La mort temporelle est à la fois ponctuelle (ou durative mais de faible étendue) comme processus et durative comme état. Au sein de l'idéologie étudiée, dans l'autre monde, la mort semble uniquement durative : dès l'entrée dans l'existence spirituelle, on est projeté soit dans la vie éternelle soit dans la mort éternelle (hormis la période transitoire du jugement par saint Pierre!). La mort ne présuppose plus la vie comme dans le monde temporel. La mort temporelle peut être envisagée, selon qu'on adopte le point de vue temporel ou spirituel, comme une mort ou une naissance : on sait que dans bien des philosophies orientales, l'opposé de la mort n'est pas la vie mais la naissance. Ces deux processus seraient les deux versants d'une même action : on dira, en recourant à la sémiotique narrative greimassienne, que les deux programmes narratifs sont en relation paradigmatique, tout comme l'appropriation et la dépossession, par exemple (cf. Courtés, 1991). A l'opposé, on peut envisager une succession de programmes narratifs, un enchaînement syntagmatique : la naissance spirituelle présupposant la mort temporelle. Dans la doctrine catholique, l'homme (contrairement à Jésus) peut passer du plan temporel au plan spirituel, mais pas l'inverse ; à preuve cet anathème du deuxième Concile de Constantinople en 553 : «Quiconque soutiendra la doctrine mythique de la préexistence de l'âme et en conséquence l'opinion surprenante de son retour, qu'il soit anathème» (dans *Le Bardo Thödol : Livre des morts tibétain*, Paris, Librairie d'Amérique et d'Orient, 1987, p. 205). En tant que passage vers l'existence spirituelle, la mort est euphorique. Cependant, nul n'a le droit de devancer son heure : la conjonction volontaire avec la mort temporelle est répréhensible, hormis des formes particulières de sacrifice comme le don christique. Le père, comme la ville, a justement détourné le cours naturel des choses en «tuant» un jeunot : on peut opposer la mort naturelle à la mort du fait de l'homme. En tant que fin de la vie temporelle, la mort est dysphorique, bien sûr. Ces deux valeurs de la mort, comme passage et comme fin, sont illustrées par cette perle de sagesse populaire : «Tout le monde veut aller au ciel, mais personne ne veut mourir»!

Entrons maintenant dans l'onomastique du texte.

«LE JUGE POULIOT»

Le nom du dédicataire, par prédication, contient le sème mésogénérique /justice/¹⁸³. Il constitue par là un interprétant permettant d'indexer plusieurs sémèmes sur cette isotopie : 'aveu', 'inavoué', 'remords', 'supplice',

¹⁸² Proposons un modèle pour rendre compte de l'interaction des évaluations au sein d'un faisceau (qui n'a peut-être de pertinence que dans le cas de structures dyadiques). (1) La valeur qualitative de l'évaluation des isotopies présupposées est transformée en valeur quantitative. (2) L'évaluation positive est convertie en valeur quantitative supérieure à celle de l'évaluation négative (par exemple deux contre un). (3) Cette valeur quantitative multiplie la valeur qualitative affectée aux isotopies présupposantes. Par exemple, /spirituel/ et /vie/ = 2+ ; /temporel/ et /vie/ = 1+ ; /temporel/ et /mort/ = 1- ; /spirituel/ et /mort/ = 2-.

¹⁸³ Faut-il voir «Pouliot» et «petiot» au sein d'une classe paronymique *ad hoc* induisant entre eux des afférences? Le nom de l'auteur affleure-t-il dans «bouche»? Le «etc.» concluant l'énumération d'écrivains «célèbres», cache-t-il, ruse narcissique grossière, le nom de l'auteur (qui contient lui aussi en contexte le sème /écrivain/)?

'torturé', 'vérité', 'témoins'¹⁸⁴. Fondamentalement, le texte illustre la délinquance de l'homme face aux lois divines, naturelles. On distinguera donc une justice temporelle, administrée par le dédicataire, et une justice spirituelle (le dédicataire devient l'homologue de Dieu...). Le sème /temporel/ sera actualisé dans les sémèmes énumérés plus haut ; le sème incompatible /spirituel/ dégagera des sémèmes de même appellation mais allotopes (c'est-à-dire opposés).

«BOTREL», «MERCIER», «BAZIN»

Les personnages historiques servent d'argument d'autorité. Présentons-les.

René Bazin (1853-1932) est un romancier traditionaliste français. Ses deux romans les plus célèbres sont *La terre qui meurt* (1899) et *Le blé qui lève* (1907). Pour Bazin, selon M.-O. Germain, «toutes les crises de la société moderne trouvent leur solution dans cet attachement à la terre, ou dans le recours aux valeurs de tradition qu'elle incarne : travail, famille, patrie et catholicisme intransigeant.» (*Dictionnaire des littératures de langue française*, Paris, Bordas, 1987)

Chansonnier breton, Botrel (1868-1925) est devenu célèbre au Chat-Noir. La plupart de ses 900 chansons ont été écrites à Port-Blanc, «où il devient l'ami des chanteurs et pêcheurs locaux, ne quittant sa province que pour se produire au Tabarin ou en tournée à l'étranger (Belgique, Canada, etc.)» (*Dictionnaire des littératures de langue française*, Paris, Bordas, 1987)¹⁸⁵.

Quant à Honoré Mercier (1840-1894) il sera orateur, journaliste et homme politique. Aux élections de 1866, en tant que chef du Parti libéral, il devient Premier ministre et procureur général du Québec. «Il demeure l'un des hommes politiques les plus intéressants du XIX^e siècle. Mais ses idées libérales, exprimées dans des écrits qui sont des discours à forte résonance politique, étaient trop avancées pour son temps.» (*Dictionnaire des auteurs de langue française en Amérique du Nord*, Montréal, Fidès, 1989)

Nous avons proposé une typologie à trois classes des lexèmes d'anthroponymes : les noms néologiques («Jxpty» est sans sèmes inhérents), les noms spécialisés («René» contient des sèmes inhérents macrogénériques comme /humain/, /masculin/), les noms à notoriété («Pascal» contient les quatre types de sèmes inhérents lorsqu'il désigne le célèbre penseur). Au point de vue sémantique, les trois noms de familles relèvent des noms spécialisés et non pas des noms à notoriété (leur notoriété est insuffisante). Le sème mésogénérique afférent de ces trois noms, /littérature/, complète les principaux domaines de l'activité humaine soumis à une hiérarchie évaluative dans ce texte. Ce sont, dans l'ordre : l'agriculture, la littérature et l'industrie, auxquels correspondent «l'homme des champs», les «écrivains célèbres»¹⁸⁶ et «l'ouvrier des villes». La littérature, tout comme l'agriculture, s'avère supérieure à l'industrie : des oeuvres littéraires «émane» la même «vérité» que de la bouche de René¹⁸⁷.

«VICTORAVILLE»

¹⁸⁴ Des réécritures sur la base de signifiants équivalents, c'est-à-dire paronymique au sens large, pourraient mettre en évidence le sème /justice/ : ['meurtre] («meurtrissure»), ['pécher] («empêcher»), ['tort'] («Victoriaville» et «âmes torturées»). Mais nous croyons qu'elles relèvent d'une interprétation extrinsèque. On sait que Mercier fut avocat, cependant nous croyons que le sème /justice/ n'est pas actualisé dans ce sémème dans ce texte.

¹⁸⁵ On connaît l'importance de ce type de littérature au Québec. On pourrait dire que si la littérature agriculturiste véhicule l'idéologie de la terre dans le contenu, la chanson traditionnelle le fera aussi, mais à travers une forme «moins culturelle», mimétique du contenu. Le récit semble d'ailleurs tendre vers la chanson par l'utilisation d'un «refrain».

¹⁸⁶ Le statut du travail humain varie de la terre au jardin : ce dernier implique le dégagement des nécessités temporelles, l'abondance. En effet le jardin, contrairement à la terre, sert à cultiver des végétaux utiles ou d'agrément, nous dit le *Petit Robert*. En contexte 'fleur', le sème /agrément/ sera actualisé dans 'jardin'. Un facteur d'intensité vient affecter le sème /utilité/ ou /travail/, opposé à /agrément/. Ainsi la ville apparaît-elle encore plus que la terre du côté de l'utilité : à preuve, les comparaisons effectuées entre «homme des champs» et «ouvrier des villes» ou encore entre «avait abandonné la terre» et «venir travailler» (les allitérations en *v* viennent conforter au niveau du signifiant le bien-fondé des associations sémantiques : le sème afférent /travail/ vient gonfler le sémème 'ville'). La ville est le lieu du **faire** ; la campagne, celui de l'**être**. L'opposition campagne/ville est donc homologue à celle d'enfant/adulte, en ce que la ville accentue la fonction productive de l'adulte, opposée à la fonction ludique de l'enfant («les premiers ébats»). Si l'homme exilé du paradis doit désormais «se nourrir à la sueur de son front», à la ville c'est encore pire, semble indiquer le texte.

¹⁸⁷ On indexera sans trop de difficultés «émane» et «vérité» dans l'isotopie /religion/.

Le sème mésogénérique /ville/ dans «Victoriaville» est manifesté par un morphème distinct («vill-»), ce qui n'eût pas été le cas avec disons «Trois-Rivières». Nous dirons que ce morphème constitue un interprétant permettant d'actualiser le sème /générique/ dans ce toponyme : Victoriaville est le symbole de toute ville (le même signifiant manifestera donc deux sémèmes allotopes opposés par les sèmes /générique/ et /spécifique/).

Par glissement au sein d'un paradigme empirique, on passera de «Victoria-» à «Victoria», anthroponyme à notoriété, nom de la reine britannique (décédée en 1901, le texte date de 1916). Le règne de Victoria fut marqué par l'industrialisation : l'Angleterre est encore vue à cette époque comme le symbole de l'industrialisation dont elle est le berceau ; il fut marqué également par la tuberculose, à preuve cette prose journalistique : «La tuberculose a refait son apparition dans certains quartiers de la capitale britannique, comme aux pires heures de l'ère victorienne, a-t-on appris hier de source médicale.» (*Le Devoir*, le jeudi 29 juillet 1993) Bien sûr «Victoria» est aussi un anthroponyme spécialisé. De ce fait, il pourrait servir à actualiser les sèmes /humain/ et /sexe féminin/ (virtualisés dans un premier temps par l'application de l'anthroponyme à une ville) et /tentatrice/, dans le cadre du motif prisé par le récit du terroir, à savoir le tentateur lié aux espaces maléfiques (par exemple François Paradis (la forêt) et Lorenzo Surprenant (la ville) dans *Maria Chapdelaine*) : le père a «abandonné» la culture, séduit par la beauté du péché d'une femme fatale, la ville, Victoria... Remarquons qu'aucun des acteurs anthropomorphes n'est une femme (on présume que le narrateur est masculin).

En conformité avec le «topos de la mère morte» (Lafortune, 1985 : 50), inhérent aux récits du terroir québécois, la mère de René n'est même pas évoquée : «Il est un fait étonnant à remarquer dans le roman paysan : après avoir mis au monde tous les enfants que Dieu lui a envoyés, la femme meurt, et cela dans une proportion de 45 % selon les chiffres de Boynard-Frot.» En passant par la phraséologie, on pourrait considérer, sans doute dans une interprétation extrinsèque, une forme de mère temporelle (la mère spirituelle étant Marie) : en quittant la terre, le père et René «abandonnaient» la mère, «notre mère la terre». On sait combien le topos de la terre-femme est constitutif du récit du terroir (Lafortune, 1985 : 40). On retrouverait ainsi la connexion impliquant le végétal et l'humain présente dans René-fleur : l'enfant est comme le blé... En définitive, à la terre-femme s'opposerait la ville-femme...

L'anthroponyme sert à actualiser bien d'autres traits. Ainsi en va-t-il des sèmes /Anglais/ et /protestant/, incompatibles avec les sèmes /Français/ et /catholique/. Ces oppositions sont typiques de l'idéologie agriculturiste québécoise¹⁸⁸. D'autre part, on actualisera le sème /noble/ dans 'Victoria-' en contexte «âmes nobles» ; puisqu'on dégagera dans 'nobles' deux sémèmes : celui inclus dans la classe sémantique des classes sociales et celui inclus dans une classe de qualités personnelles. 'Victoria-' contiendra donc deux sèmes /noble/ représentant le sémantème de deux sémèmes distincts. Corrélativement, par la réécriture |«vil»|, on actualisera dans «ville» le sème /vil/, comme on oppose par exemple les métaux nobles aux vils. Alors, au sein de la lexie toponymique, les sèmes /noble/ et /vil/ s'opposeront. Ce contexte pourra servir à distinguer une noblesse temporelle et une noblesse spirituelle (et/ou une noblesse factice opposée à la vraie noblesse).

La réécriture en |«victoire»| permet d'indexer le sémème dans l'isotopie /guerre/, établie en inhérence par le sémème 'guerre'. Fera également partie du domaine //militaire// le sémème 'paix' dégagé de son homonyme «civil» dans «paix familiale». Dans l'idéologie anticonscriptionniste, la guerre, c'est celle des Anglais, associés comme on le sait à l'urbanité : n'oublions pas que la publication du récit se fait en pleine guerre mondiale. De plus, cette réécriture vient appuyer le motif de la tentation dans le récit du terroir : c'est la victoire (temporaire et temporelle) du Mal sur le Bien. Elle souligne également l'élément même de la tentation : la ville promet, symbolise la réussite. Cette même réécriture servira à actualiser le sème /orgueil/ au sein de l'anthroponyme : la ville possède ainsi le même défaut que les citoyens, dont le cri de détresse est «étouffé par l'orgueil» (tandis que les enfants se laissent aller à un «aveu ingénu»¹⁸⁹). Rappelons que, dans la typologie catholique, l'orgueil est le

¹⁸⁸ D'un point de vue onomastique, et dans une interprétation intrinsèque, l'opposition croyant/impie (superposable à catholique/protestant) pourrait être homologuée à la catégorie toponymes théophraste/non théophraste (dont le premier terme n'est pas présent dans le texte). On connaît l'importance des toponymes théophrastes au Québec (Saint-Ci, Saint-Ça)... «Victoriaville», comme nom satanique...

¹⁸⁹ L'ouvrier des villes n'accède pas spontanément à la vérité, il ne la trouve que «quand il réfléchit sur la liberté de l'homme des champs», de plus il n'avouera pas spontanément son erreur. Chez René cette «réflexion» se transforme en «reflets d'éternité», et la difficulté émotive de l'aveu commute en difficulté physique du dire : «ces mots faiblement articulés». Bien sûr, cette difficulté s'explique par une cause vraisemblable, la maladie, mais elle n'en contribue pas moins à une part d'indiscernabilité de René et des véritables orgueilleux. Par ailleurs, se manifeste dans le texte toute une mythologisation de la profondeur (opposée au superficiel) et du centre (opposé à la périphérie) : «fond des âmes», «milieu des champs et des bois», «meurtrissure profonde mise au coeur de l'ouvrier». Évidemment, la vérité réside dans la profondeur et le centre. Le corps, l'âme reçoivent des attributs spatiaux. Et de ces profondeurs sourd le dire : le cri «monte du fond des âmes», «monte aux lèvres». Le profond, le centre, l'élevé comme métaphores du spirituel.

premier des péchés capitaux. De plus, on affectera cette victoire du sème /factice/, puisque la ville qui promet le bonheur apporte la «misère».

«RENÉ»

Le sémème 'René' est en connexion métaphorique avec 'fleur', sur la base de l'incompatibilité des sèmes macrogénériques /humain/ et /végétal/ et de l'identité de sèmes spécifiques comme /fragile/ : «Pauvre petite fleur», dit-on du jeunôt. La même incompatibilité se présente dans la chute du texte : «tu iras bientôt habiter les jardins du paradis», où 'habiter' peut être réécrit par |fleurir|. Alors on réécrira «je m'ennuie de la terre», par |«je m'ennuie du terreau»|. Syllogisme simple, l'homme est, comme une plante, un être organique, il a besoin de (la) terre ; la ville et l'enfer constituent des lieux inorganiques (on leur affectera le sème afférent /inorganique/). On ne s'étonnera pas, sachant que Bouchard fut agronome et que le texte fut publié dans une rubrique d'agronomie, de trouver également dans le texte les autres éléments vitaux, eau, air, lumière et espace : on plaindra «ces enfants assoiffés [eau] d'air et de lumière et qui étouffent dans les courettes minuscules [espace vital]»¹⁹⁰. Le caractère animé de l'homme, nié par le modèle machine de l'industrialisation («les usines de Victoriaville»), se trouve rappelé par la connexion métaphorique. Le sème /animé/ est ainsi mis en saillance.

Paradoxalement, la phraséologie permet d'actualiser le sème /mort/ dans 'terre'. En effet, tout homme vient de la terre et doit «retourner à la terre». Ce topos est fortement lié au catholicisme. Nous aurons donc deux lectures incompatibles puisque «terre» manifeste à la fois /vie/ et /mort/. En ce sens «Je m'ennuie de la terre», prend un sens particulier dans la bouche d'un moribond. Cette version interne du récit où est valorisée la mort s'appuierait sur l'axiologie ambiguë de la mort temporelle (positive en tant que passage vers le spirituel, négative en tant que fin du temporel).

L'anthroponyme «René» contient le sème afférent /vie/, mais également le sème /mourant/ (comme dirait Lapalice, il n'est pas mort celui qui est encore vivant). Qui plus est, on peut le réécrire en |«rené»| (participe passé du verbe «renaître») par glissement au sein d'une classe empirique. Le moribond porte alors un nom doublement marqué par la vie... La naissance n'étant pas considérée comme un phénomène itératif dans l'idéologie catholique, le préfixe autorise cette lecture : René «naîtra de nouveau», conformément aux paroles du Christ (à la phraséologie), pour entrer au paradis et jouir ainsi de la vie éternelle. La mort temporelle commute donc en naissance spirituelle. Cette réécriture est d'autant plus plausible que «remords» se réécrit en |«re-mort»| et, dans le même énoncé, «connaît» en |«naît»|. Enfin la réécriture de «Victoria-» et «-vill-e» en |«vie»| rendrait compte du caractère déceptif de la ville : tout se passe comme si ce toponyme projetait par répétition morphémique, dans son double |«vie»|, l'itérativité contenue dans le préfixe de |«re-né»| (d'autant plus que le phonème *v* participe d'une allitération : «venir travailler aux usines de Victoriaville») ¹⁹¹. Tous ces éléments, à notre avis, tissent un «faisceau de présomptions» (Rastier, 1989 : 132), et se valident ainsi les uns les autres.

¹⁹⁰ «Étouffent» contient le sème /espace/, tout comme 'courette', mais également le sème /air/, tout comme 'air'. René souffre, rappelons-le, d'une maladie des voies respiratoires. On tiendra compte de ce qui précède dans la description du contenu de «étouffé par l'orgueil».

¹⁹¹ D'autres phénomènes marqués de «répétition» : dans l'hypocoristique «peti-ot» (désignateur de René), les deux morphèmes contiennent /petit/ (il s'agit, comme dirait Rastier, d'une isotopie minimale) ; même chose pour deux des morphèmes de «cour-ette minus-cul-e» ; enfin, le refrain «je m'ennuie de la terre».

PROCHAIN ÉPISODE

SYLVIE : Un nom, ça ne se dit pas...

NICOLAS : Pourquoi?

SYLVIE : C'est sacré un nom... Ça ne se dit pas!

NICOLAS : Si tu ne me dis pas son nom, je te frappe!

Hubert Aquin, *Neige Noire*

L'oeuvre d'Hubert Aquin se prête admirablement bien à une analyse onomastique. *Prochain épisode*, en particulier, constitue un texte-école extraordinaire : les noms propres y foisonnent et forment l'un des enjeux majeurs du texte (cf. Cardinal, 1993, Cliche, 1992 et l'auteur, 1993)¹⁹². On trouvera à la fin du livre une annexe énumérant tous les signes majuscules du roman (noms propres, noms de lettre, etc.).

Les réécritures paronymiques et homonymiques possèdent, dans ce roman, une forte propension au statut d'interprétation intrinsèque, en particulier pour les noms propres. Le texte contient plusieurs instructions de réécriture paronymique : certains noms possèdent des variantes (de Heutz - de Heute ; de Saugy - de Saudy) ; d'autres s'intègrent dans des annominations («Hamidou joue double»). Surtout, il y a le cryptogramme de l'Hôtel de la Paix, véritable fête de la réécriture paronymique :

«CINBEUPERFLEUDIARUNCOBESCUBEREBESCUAZURANOCTIVAGUS» (p. 21).

Devant une telle résistance à l'assimilation morpho-sémantique (il s'agit d'un néologisme), la machine s'emballa : le héros du roman tente bien une vaine cryptanalyse (un transcodage au sens greimassien et rastiérien du terme) en comptant les occurrences des phonèmes-graphèmes, mettant ainsi à l'avant-plan les unités de la deuxième articulation, par lesquelles procèdent les jeux paronymiques.

Comme nous l'avons annoncé au début de ce chapitre, nous voulons surtout montrer par cette analyse comment intégrer les réécritures homonymiques et paronymiques à l'interprétation intrinsèque. Ces réécritures tourneront principalement autour des noms propres des acteurs suivants : K (l'amante du héros, que nous appellerons JE) ; H. de Heutz (l'ennemi à abattre de JE) et Hamidou Diop (qui, en théorie, est un allié de JE). H. de Heutz possède plusieurs identités (dont certaines ont des variantes) : «H. de Heutz» (variante : «de Heute»), «Carl von Ryndt», «François-Marc de Saugy» (variante : «de Saudy»).

Même en limitant ainsi les signes-sources, il faut admettre que d'autres réécritures intrinsèques sur la base de l'identité/équivalence des signifiants sont possibles. De même, les sèmes actualisés par une réécriture ne se limitent pas à ceux que nous mentionnons, nous les retenons en fonction de la cohésion de l'analyse.

Précisons certains phénomènes entourant ce type de réécritures. Le sème actualisé par une réécriture sera afférent, bien que, théoriquement, une telle réécriture puisse annuler une instruction contextuelle de virtualisation d'un sème inhérent. Ce sème se retrouvera (en inhérence ou en afférence) ou non dans le signe de réécriture¹⁹³. Par exemple, la réécriture de «K» en |«Madame Hanska»| permettra d'actualiser dans JE le sème /impuissance/ (en vertu de l'homologation K : JE : : Madame Hanska : Balzac), qui ne se trouve pas dans le signe de réécriture. En tant qu'interprétant, l'équivalence (ou l'identité) des signifiants participe souvent d'un faisceau, mais cela ne constitue pas une raison suffisante pour l'exclure du processus interprétatif. Aucun interprétant au sein d'un faisceau n'est oiseux en soi : bien qu'il puisse ne pas être essentiel, il renforce la plausibilité et la cohésion d'une lecture¹⁹⁴. De plus, il peut renforcer la saillance du sème actualisé : «Une fois que les sèmes, inhérents comme afférents, sont actualisés, ils sont susceptibles de revêtir au moins divers degrés de saillance, en fonction des activations supplémentaires qu'ils reçoivent du contexte proche ou lointain» (Rastier, 1994 : 70). Enfin, le principe

¹⁹² Nous avons proposé ailleurs (cf. l'auteur 1993) une analyse onomastique de *Prochain épisode*. Nous reprenons ici quelques-unes des réécritures de cette analyse en les inscrivant cette fois dans la sémantique interprétative et dans la perspective d'une description intrinsèque.

¹⁹³ On prendra soin de se maintenir à un niveau microsémantique. Au palier macrosémantique, un trait peut faire partie de la molécule de l'acteur sans figurer nécessairement dans chaque sémème manifestant cette molécule au palier microsémantique. C'est pourquoi un sème actualisé, par exemple, dans «H. de Heutz» ne l'est pas nécessairement et automatiquement dans «François-Marc de Saugy» (il n'y a pas propagation des traits par défaut comme c'est le cas d'une occurrence d'un sémème à une autre au palier microsémantique). Par ailleurs, la fusion des molécules acteurs, à un certain niveau analytique (H. de Heutz = Hamidou = JE, etc.), favorise les réécritures des noms propres d'une molécule en noms propres d'une autre molécule.

¹⁹⁴ Un interprétant peut être dit oiseux s'il sert à produire des «sèmes extrinsèques» et que le type de lecture visé est une lecture descriptive.

de récursivité s'applique aux réécritures. Ainsi on réécrira «K» en |«Kaputt»|, et ce dernier en |«pute»|, pour actualiser le sème /infidélité/ : K est aussi l'amante de l'ennemi de JE (cf. «l'étreinte vénérienne» (p. 33) entre JE et K qui forme isotopie quelques lignes plus loin avec «la maladie honteuse du conspirateur» (p. 35)).

Nous avons procédé de la façon suivante pour évaluer s'il y avait transcodage : les noms propres sont considérés, par défaut, comme français. S'il y a réécriture d'un nom propre à un autre, il n'y a donc pas transcodage (transcodage II). S'il y a réécriture entre un nom propre et un élément qui ne l'est pas (ou entre deux éléments qui ne le sont pas), il y aura transcodage seulement si les deux langues en cause sont différentes, par exemple : «K.» (français) --> |«ka»| (égyptien) ou «Kaputt» (allemand) --> |«pute»| (français). En cas de transcodage, la lexicalisation dans le texte du signe réécrit constitue plus ou moins un élément de validation de cette réécriture, étant donné la latitude dans les traductions : par exemple |«heute»| signifie bien «aujourd'hui» en allemand, mais on pourrait tout aussi bien le retrouver dans «ce jour-ci», etc.

«K»

La forte validité des réécritures paronymiques, dont l'unité analytique est le phonème/graphème ; le grand nombre d'acronymes (dont chaque lettre peut être réécrite par une lexie) et de «lettres solitaires» (les noms de lettres dans l'analyse du cryptogramme, «H.», «K», «M», «l'heure H», les virages en doubles «S», etc.) ; tout cela incite à réécrire «K» et «H.» en noms de lettres au sein d'un même paradigme empirique¹⁹⁵. L'isotopie /alphabet/ ainsi dégagée entre en faisceau avec l'isotopie /nombre/ dans des noms comme «Henri II», «Louis XV», «M15», etc.¹⁹⁶, mais également dans le cryptogramme, mise en abyme de l'illisibilité du roman. En effet, ce message (peut-être) codé sera analysé, comme un objet alphanumérique, par décompte des lettres, ce qui le fera comparer à une «équation à multiples inconnues» (21). K, elle, possède la «peau d'une inconnue». Ainsi on prendra au pied de la lettre, pour ainsi dire, le nom de l'aimée : «Je t'écris. Écrire est un grand amour. Écrire, c'était t'écrire» (p. 70). JE écrit (à) K. De la même façon, l'Ennemi tendant à JE le cryptogramme incriminant dira : «Et ça, c'est une lettre d'amour peut-être?» (p. 63) Plus tard JE spéculera sur la correspondance de H. de Heutz : «des débris de correspondances avec des inconnues qui ne signent jamais leurs lettres d'amour que d'une initiale» (p. 135). Encore ici l'équation inconnues féminines et mathématiques (tandis que K s'inscrit comme amoureuse possible de l'Ennemi). Une telle correspondance ne peut être signée que d'une initiale, pour peu qu'on veuille actualiser un sens alphabétique à «lettre d'amour»...

La propension à utiliser «les mots des autres» (pour emprunter le titre de l'ouvrage d'André Lamontagne (1992)) n'est plus à démontrer chez Aquin. Intertextualité patente, on réécrira «K» en |«K.»|, nom du célèbre personnage de Kafka, notamment dans *Le château* (inversement, en supprimant le point on peut réécrire «H.» en |«H»|, comme dans l'heure «H»). La notoriété du personnage suffit, croyons-nous, à valider la réécriture homonymique. Ajoutons d'autres arguments incidents. D'abord, l'importance accordée au château de H. de Heutz. Le dialogue suivant entre JE séquestré et son ennemi pourrait être vu comme un renvoi intertextuel : «- Où suis-je? - Au château. - Mais quel château? - Au château de Versailles, imbécile» (p. 57). D'autres rapprochements : l'image d'un H. de Heutz puissant et protéiforme - pendant d'un Klamm aux attributs incompatibles -, la panoplie des personnages doubles - pendants des deux aides inénarrables et indiscernables de l'arpenteur -, et l'impuissance du narrateur à accomplir sa «mission». Autre réécriture, liée à l'impuissance, celle de «K» en |«Madame Hanska»| (p. 52). JE saisit une conversation où on évoque la thèse soutenue par Simenon d'un Balzac «impuissant» dans sa liaison avec Madame Hanska. Cette impuissance sexuelle n'est pas sans rappeler celle, générale (et peut-être par là sexuelle), de JE. Enfin, «K» peut être réécrit en |«Carl von Ryndt»| (p. 39), et l'on sait que l'initiale «K.» dans les trois romans posthumes et inachevés de Kafka désignait, dans *l'Amérique*, Karl Rossman.

Le roman invite au transcodage, encore une fois nous en voulons pour preuve la cryptanalyse : ainsi à propos de la haute fréquence du «u» dans le cryptogramme, JE dira : «Je ne connais pas de langue où l'épiphanie de cette voyelle soit aussi nombreuse» (p. 21). Voici l'un des transcodages intrinsèques les plus étonnants du roman : la réécriture de «K» en |«ka»|, «double analogue au pénétrant des occultistes» pour les Égyptiens (Chevalier et Gheerbrant, 1982 : 551). Quelques arguments. L'isotopie /spiritisme/ est avérée dans le texte : on y parle de «médiu» (p. 100), d'«extra-lucide» (p. 8), d'«ombre métépsychée» (p. 87), de «fantôme» (p. 25), d'«occulte» (p. 128), d'existences et de vies «antérieures» (p. 69 et 93). Quelques sèmes s'indexent sur l'isotopie /Égypte/,

¹⁹⁵ Ces paradigmes empiriques incluraient donc un signe néologique, doté d'une existence uniquement contextuelle.

¹⁹⁶ Le livre en entier est lui-même marqué d'une notation numérique : «je perçois mon livre à venir comme prédit et marqué d'avance, selon la notation Dewey, d'un coefficient infime d'individuation» (p. 92).

comme «hiéroglyphe» (à propos du cryptogramme) (p. 22), «Sphinx» (p. 8) ou «Nil» (p. 119). Le nom d'Hamidou subit une annomination qui le transforme en |«double»| : «Hamidou joue double» (p. 19), ce qui l'indexe alors tant dans le domaine //espionnage// que dans le domaine //spiritisme// (on peut aussi le réécrire en |«di-»| --> |«double»| avec, indirectement, le même résultat). Sa réécriture en |«Hamlet»| mettra également en évidence le sème /spiritisme/, par le biais du père «spectral» (p. 25). Aquin, on le sait, est fasciné par cette pièce. *Neige noire* (1978) se fonde en entier sur elle et le nom d'Hamlet y subit de multiples réécritures. Par exemple, on nous raconte que dans la version Saxo Grammaticus, Amlethus (Hamlet) a un frère jumeau, Amlethe qui n'est autre que Fortinbras : «[Nicolas] rêve encore, lui, à Amlethus, Ammelhede, Amlaidhe, Amlødi, Amlairh, Hamnet, Hamlett, Anleifr, Hamblet, Amlaigh, Anlaf». (1978 : 202) Et dans *Prochain épisode*, le narrateur veut «s'ophéliser dans le Rhône¹⁹⁷» (p. 22) pour commettre le «meurtre» qu'on lui a demandé, comme à Hamlet, et qui, lui aussi, se retournerait en suicide. Enfin cette citation se suffit à elle-même : «Ferragus me hantait, ce soir-là, dans cette ville injuste au romancier ; le vengeur fictif et sibyllin inventé par Balzac entrainait lentement en moi, m'habitait à la façon d'une société secrète qui noyautait une ville pourrie pour la transformer en citadelle.» (p. 53)

Tournons encore un peu autour de K. Il faut réécrire 'K' en |'Québec'|, puisqu'une connexion symbolique s'établit nettement entre ces signes tout au long du roman. C'est ainsi que K dira : «depuis ma séparation» (p. 40), où 'séparation' recèle les sèmes microgénériques /statut matrimonial/ et /statut politique/, phénomène de poly-isotopie. Mais encore en réécrivant ce mot par |«dédoublement»|, on actualisera /spiritisme/, et /«duplicité»/ (K est aussi «l'associée» de l'ennemi H. de Heutz). La réécriture en |«Canada»| permet elle aussi l'actualisation du sème /duplicité/¹⁹⁸. Ces réécritures par translation de toponyme à anthroponyme (et vice versa) sont fort nombreuses dans le roman. Ainsi JE dira : «Simon Goulart lui-même a le temps de ressusciter et la Banque Arabe de sauter en l'air avant que je retourne sur ce petit square encombré d'Alpes [la Place Simon-Goulart]» (p. 127). D'autres réécritures impliquent les toponymes «Chénier», «Papineauville», etc.

«H. DE HEUTZ»

Dans «H. de Heutz», le point abrégatif fonctionne comme une instruction très nette de réécriture. On le réécrira en |«Hamidou»|, nom du «cher» Sénégalais. Le nom de l'agent wolof est transcodage : en wolof «Diop» signifie «guerrier»¹⁹⁹. Le caractère guerrier de H. de Heutz, qu'on pense à la décoration de son château (les deux guerriers de sa commode (p. 127)), à ses études sur César ou Scipion l'Africain, ne fait pas de doute. De surcroît, «Hamidou» forme l'une des nombreuses variantes de |«Mohamed»|, et les initiales surimprimées de l'ex-libris nébuleux de H. de Heutz - véritable écho au cryptogramme - ressemblent aux «majuscules enluminées» qui commencent les sourates du Coran : «je crois discerner les lettres de l'alphabet arabe [...] je vois bien que, contre toutes les apparences, ce ne sont pas là les lettres de l'écriture arabe, mais les initiales de [H. de Heutz]» (p. 131). Carl von Ryndt, l'une des couvertures de H. de Heutz, est président de la Banque Commerciale Saharienne (p. 43) ; Hamidou, Envoyé Spécial «auprès des grandes compagnies suisses enclines à faire des placements mobiliers dans le désert» (p. 9). Un autre réseau de réécriture fait ressortir le lien entre l'Ennemi et la religion. «François-Marc de Saugy», l'un des noms de H. de Heutz, a comme variante «de Saudy» (p. 80), qu'on réécrira en |«Gaudy»|, nom du chef suprême du réseau contre-révolutionnaire (p. 41). Or ce nom à son tour se réécrit en |«God»| ou - par intertextualité et pour aboutir au même résultat - en |«Godot»|, nom du personnage transcendant mais absent de la pièce de Beckett. Le terme de «Dieu» est associé à la fois à Hamidou qui ne sera «ni Sphynx, ni Tarzan extralucide, ni Dieu, ni Saint-Esprit» (p. 8) et à H. de Heutz dont le quartier général est situé «Dieu sait où» (p. 136). Après tout, l'arrestation (finale?) de JE ne se produit-elle pas dans une église?

Prochain épisode, c'est un suicide transformé en homicide par dédoublement de JE en H. de Heutz : les instances agent (mais agit-il seulement?) et patient du «meurtre de soi» ne relèvent tout simplement plus d'un même acteur, mais de deux. Des attributs identiques sont affectés aux ennemis : même rapport amoureux avec

¹⁹⁷ «Ophélie», paradoxe qu'ont sans doute vu les exégètes shakespeariens, contient la racine grecque «phellos» qui veut dire «liège», nom étrange qui montre assez le caractère non accidentel de la noyade de l'héroïne... Beauté des «coincidences» textuelles, François-Marc de Saugy vient de Liège et voulait se "saugier" dans la Meuse (p. 104)...

¹⁹⁸ Peut-être faut-il songer à une classe paronymique d'interprétance regroupant «K», |«Kanada»| et |«Kébec»| (orthographes anciennes actualisant des sèmes tels /possession française/, etc.).

¹⁹⁹ La caste des guerriers est une caste supérieure s'opposant à celle des roturiers, on actualisera donc le sème /noblesse/, présent également dans «Carl von Ryndt» et «H. de Heutz» en vertu des particules nobiliaires (et bien sûr d'interprétants : H. de Heutz habite un château, etc.). Cette noblesse fait bien ressortir le sentiment d'infériorité de JE, anonyme, vis-à-vis de H. de Heutz. Une étudiante de l'Université du Québec à Rimouski, Mme Nicole Otis, a effectué les recherches sur le wolof et a attiré notre attention sur le transcodage de «Heute» en allemand.

K, même parade du faux (?) suicidaire voleur de banque, etc. JE dira : «me suicider partout et sans relâche, c'est là ma mission» (p. 25) ou encore «je me déguise en victime du meurtre foudroyant que je vais commettre» (p. 116). Il s'agit, textuellement, de cette «mission-suicide». Le nom de la «victime» semble même receler l'ordre de cette mission réflexive : «H. de Heutz» se réécrit en |«Tuez H. de H.»| : «Je n'ai pas tué H. de Heutz» (p. 155), «j'allais tuer H. de Heutz» (p. 115) ou encore, parole d'un H. de Heutz jouant jusqu'au bout la parade du suicidaire, «Tuez-moi!» (p. 86) (|«Tu es moi»?)²⁰⁰.

Le plus riche peut-être des filons de réécritures du nom de l'Ennemi touche le temps. Il faut actualiser dans «H. de Heutz» le sème /temps/, pour plusieurs raisons. D'abord la réécriture en |«heure»| par l'entremise de «l'heure H» (p. 54) - syntagme dont le contexte immédiat se trouve saturé de «H. de Heutz» - et de «Je suis ce livre d'heure en heure au jour le jour» (p. 92). Ressort ainsi le double «H», validant encore plus la réécriture en |«Henri H»| (p. 129). Au fait, est-ce «de Heutz» ou «de Heute» (p. 39)? Le texte propose, incidemment en apparence, ces deux orthographes. Il se trouve qu'en allemand «heute» est un adverbe signifiant «aujourd'hui». K dira, en faisant référence à la mission : «Dans les vingt-quatre heures, il faut régler ce problème...» (p. 42). Coïncidence? Plusieurs termes du texte sont allemands («Kaputt» (p. 63)) ou font référence à la Suisse allemande. Pourquoi ne pas le dire : «tuer H. de Heutz», c'est «tuer le temps» (p. 137). Cette expression plaît à H. Aquin, qu'on pense seulement à «Désormais je ne suis plus intéressé à tuer le temps» annonçant le suicide dans la nouvelle «De retour le 11 avril» (1971 : 145). En relation avec la situation d'énonciation du JE prisonnier, on peut dire que l'histoire d'espionnage sert simplement à tuer le temps. Ainsi lorsque JE dit : «j'avais une heure à tuer» (p. 161), c'est littéralement l'heure H qu'il doit tuer, pour rendre le «temps mort» (p. 13). Tuer le temps est clairement associé à tuer : JE s'est promis «d'aller tuer le temps à Genève en tuant quelques milliers d'Helvètes» (p. 12). La montre qui se détraque lorsqu'il est en guet-apens dans le Château rend impossible de «tuer le temps». H. de Heutz vivra, la conjonction temporelle du rendez-vous avec K est impossible.

L'action (ou l'inaction) du roman se déroule en Suisse. Ce sémème contiendra en contexte les sèmes /anonymat/, c'est le royaume de l'article 47B (p. 81), et /neutralité/, la neutralité opposée tant au révolutionnaire qu'au contre-révolutionnaire. Mais il recèle également le sème /temps/ (sociolectal) : «Il n'y a pas d'horloge ici et je suis au cœur de la Suisse!» (p. 135). Le signifiant même du toponyme est d'une importance capitale. Ainsi pourraient s'expliquer les redoutables virages en «double «S»» d'une route scripturaire aux «courbes manuscrites» (p. 120). Remarquez l'intrication de la littérature et de l'automobile : «De parabole en ellipse et en double «S», j'ai dégradé ainsi jusqu'au Sepey» (p. 49). Mais plus encore, la mission d'autodestruction se déroule dans cette terre utopique de Suisse...

Le roman comme le suicide ne peut être achevé. Ce n'est que dans le hors-texte complétif du roman, le prochain épisode, que, tels des projectiles meurtriers, «les mots siffleront au-dessus de nos têtes» (p. 173) et que le narrateur trouvera «peut-être le temps de mettre un point final à ce livre et de tuer H. de Heutz une fois pour toutes» (p. 173). Trouver le temps pour tuer H. de Heutz : tuer le temps. Le geste du point final et du meurtre ne sont pas que concomitants, il s'agit d'un seul et même geste. Le point permettrait de clore l'agonie («Je rêve d'apposer un point final à ma noyade» (p. 36)) et de mettre fin à l'itérativité de la mort («tuer une fois pour toutes», les «mille suicides de Tchernychevski» (p. 96))²⁰¹. On réécrira donc «point» en |«mort»|, mais également (.) en |«fin»| et en |«mort»|. La chute du roman va alors produire une isotopie /terminatif/ entre «Fin» et (.) : «C'est ce que je dirai dans la dernière phrase du roman. Et, quelques lignes plus bas, l'inscrirai en lettres majuscules le mot FIN.» (p. 174) Le point abrégatif est aussi homicide-suicide : le «H» suivi d'un point équivaut alors à la réalisation de «Tuez H. de H.»

Intertextuel, le roman est aussi autobiographique. Nous croyons que le nom même de l'auteur doit y être lu : «J'écris d'une écriture hautement automatique et pendant tout ce temps que je passe à **m'épeler**, j'évite la lucidité homicide» (p. 13), «Je n'écris pas, je suis écrit» (p. 89). Nous réécrivons «H.», prénom de la «victime», en |«Hubert»| : «H» suivi d'un point c'est donc Hubert mort. L'intertextualité nous invite à extraire encore du sens du nom d'Hamidou Diop et de H. de Heutz, comme le montre bien Lamontagne (1992 : 73):

«l'espion sénégalais Hamidou Diop renvoie à Birago Diop, poète nationaliste sénégalais, alors que H. de Heutz n'est pas sans parenté avec un personnage de Nabokov, H.H., Humbert Humbert, le narrateur et pédophile de *Lolita* rédigeant son

²⁰⁰ Cette réécriture en |«Tu es moi»| est d'autant plus plausible que M, chef du réseau de JE, peut se réécrire en |«Moi»|. JE et M se rencontrent dans l'église où ils (il) se font (fait) arrêter. Cette arrestation peut être vue comme la cause de la situation d'enfermement de l'écrivain, et non seulement comme la fin de l'histoire d'espionnage produite par cet écrivain. C'est au moment de cette arrestation que l'histoire et l'histoire dans l'histoire se rejoignent définitivement.

²⁰¹ Dans le titre *Point de fuite*, on réécrira «point» //peinture// en |«point»| //typographie// et en |«pas»|.

manuscrit depuis sa cellule d'un institut psychiatrique. Dans *Trous de mémoire*, derrière Olympe Ghezso-Quénum se cache, à peine, Olympe Bhêly-Quénum, autre écrivain africain militant.²⁰²»

Cette intertextualité - assez plausible: Humbert est Suisse, impuissant total, son psychiatre se nomme Byron, etc. (Lamontagne, 1992 : 91) - mène au biographique ; car nous ajouterons que «Humbert» est bien près de «Hubert». Le roman recèle encore une autre inscription du prénom, dans le cryptogramme.

Depuis les travaux de C. Doyon (1979), on sait que pour produire le texte du cryptogramme, remis à JE par Hamidou l'Africain, Aquin a recopié, avec quelques suppressions, une inscription en latin vernaculaire trouvée en Afrique et exposée au Louvres. De plus, Lamontagne (1992 : 113-114) montre bien que le contexte originel de la citation s'intègre au sémantisme du roman (cf. la reproduction de la tablette dans Cardinal, 1993). En effet le cryptogramme, sorte de formule magique indéchiffrable, «figure, sur la tablette, à côté d'un démon se tenant debout dans une barque funéraire. Dès lors une analogie se dessine avec l'acte d'écrire du scripteur, associé à l'élément aquatique de la mort : «Encaissé dans ma barque funéraire je n'ai plus qu'à continuer ma noyade écrite.» Ce passage de *Prochain épisode* se trouve dans le voisinage du cryptogramme (p. 21). L'origine intertextuelle n'infirme pas les réécritures que nous effectuerons. Invoquons quelques arguments généraux : le cryptogramme se donne explicitement comme le modèle réduit du roman ; la tentative de décryptage de JE constitue une instruction de réécriture ; le cryptogramme peut très bien avoir eu une incidence génétique sur le texte ; mais, en définitive, la fameuse «conscience» de l'auteur ne nous est pas indispensable, dans la mesure où les réécritures renforcent la cohésion d'une interprétation intrinsèque.

A partir du cryptogramme

«CINBEUPERFLEUDIARUNCOBESCUBEREBESCUAZURANOCTIVAGUS» (p. 21)

on peut procéder à plusieurs réécritures très plausibles : |«Azur»| («Côte d'Azur» (p. 157)), |«diar-»|/|«nocti-»| (jour/nuit), |«Ferragus»| (p. 16) (sur la base de «AGUS»), |«Cuba»| (premier mot du roman), etc. Mais celle-ci nous intéresse particulièrement : |«Hubert»|, sur la base de «UBER», qui fait ressortir la lettre «H» absente ici et pourtant doublement présente dans les initiales de l'ennemi. Alors au K. de Kafka correspond le H. de Hubert. Allons plus loin. On sait l'importance de l'isotopie /eau/ dans le roman (s'il faut s'en convaincre, relire l'incipit). Peut-être faut-il voir alors dans le double «H» le déploiement de la formule chimique H₂O : «H. de Heutz», on l'a vu, peut être réécrit en |«Henri II»| (l'un des styles de son château)²⁰³. Une isotopie /chimie/ assez importante se trouve dans le roman («oxygène» (p. 15), «Beta-Chlor» (p. 25), «je me suis précipité à travers tout ce monde agglutiné» (p. 20), «molécules», (p. 36) «boisson nitrique» (p. 36), etc.). Toujours est-il que JE, en plongeant (dans tous les sens du mot) dans le texte, devient un être d'eau : «Je m'ophélise dans le Rhône. Ma longue chevelure manuscrite se mêle aux plantes aquatiques et aux adverbes invariables, tandis que je glisse, variable, entre les deux rives échanquées du fleuve cisalpin.» (p. 22) Ultimement, faut-il voir l'aquosité jusque dans le nom même de l'auteur, véritable mise en aby(i)me?

* * *

Nous présentons ci-dessous un tableau faisant état des principales réécritures auxquelles nous nous sommes livré... Les sèmes retenus le sont notamment en fonction de la cohésion du tableau (ils ne correspondent pas nécessairement à ceux indiqués dans le corps de notre analyse). Par exemple, plutôt que de répertorier le sème /suicide/ de |«suicide»|, on mentionne le sème microgénérique /mort/ partagé aussi par la réécriture |«tuez»|. Dans les deux premières colonnes figurent les noms en relation d'interprétance. Lorsque la relation entre les signifiants est hétéropositionnelle (les sémèmes-source et but occupant deux positions dans le texte) nous indiquons la page où se trouve le signe réécrit. Les réécritures procédant par paradigme empirique sont indiquées par la troisième colonne. S'il y a transcodage nous le mentionnons dans la colonne quatre. Les sèmes actualisés retenus sont présentés dans la colonne cinq.

²⁰² Le roman comporte un ensemble assez élaboré des «figures littéraires ou historiques qui ont mené des luttes de libération nationale (Byron, Mazzini, Bonnavard, Bakounine, Tchernychevski, Birago Diop)» (Lamontagne, 1992 : 111).

²⁰³ A partir de «K» on produira |«potassium»|, mais les «preuves» sont minces...

RÉÉCRITURES PAR IDENTITÉ OU ÉQUIVALENCE DES SIGNIFIANTS

LEXIE	RÉÉCRITURE	EMPIR.	TRANSC.	EXEMPLE DE SEMES
François-Marc de Saudy (80)	Gaudy (41)			/chef/
Gaudy (41)	god (Dieu : 8)		anglais	/religion/
H. de Heute (39)	heute	+	allemand	/temps/
H. de Heutz	Hamidou (8)			/duplicité/
H. de Heutz	Henri II (129)			/noblesse/ /spiritisme/
H. de Heutz	heure «H» (54)			/temps/ /lettre/
Hubert Aquin	aquatile (22)			/aquosité/
H. de Heutz	Hubert Aquin			/réel/
H. de Heutz	tuez H. de H.			/mort/
H. de Heutz	H ₂ O			/aquosité/
Hamidou Diop	Mohamed			/religion/
Hamidou Diop	Hamlet			/spiritisme/
Hamidou Diop	double (19)			/duplicité/ /spiritisme/
Hamidou Diop	diop (guerrier : 124)		wolof	/guerre/
K	Canada (145)			/duplicité/
K	Hanska (52)			/impuissance/ (dans 'JE')
K	Québec (25)			/pays/
K	K. (chez Kafka)	+		?
K	k	+		/lettre/
K	ka	+	égyptien	/spiritisme/
K	Kaputt (63) --> pute		all.,fr.	/duplicité/ /infidélité/
K	Carl von Ryndt			/duplicité/
Place Simon-Goulart (54)	Simon Goulart (127)			/humain/
Suisse	suicide (96)			/mort/

BIBLIOGRAPHIE

Cette bibliographie comprend les articles et ouvrages cités ou mentionnés ainsi que certains textes jugés importants. Nous ne répertorions pas ici les innombrables analyses onomastiques de textes littéraires ; pour une bibliographie sur le sujet, on consultera Baudelle (1989) et Bonnefis et Buisine (1981).

- ALGEO, J. (1973), *On defining the Proper Name*, University of Florida Press.
- APOLLINAIRE, G., (1965) [1913], *Alcools*, dans *Oeuvres poétiques*, Paris, Gallimard, Bibl. de la Pléiade, p. 39-44.
- AQUIN, H. (1965), *Prochain épisode*, Montréal, Le Cercle du livre de France, 174 p.
- AQUIN, H. (1971), «De retour le 11 avril», *Point de fuite*, Montréal, Le Cercle du livre de France, 161 p.
- AQUIN, H. (1978), *Neige Noire*, Montréal, Le Cercle du livre de France, 264 p.
- AQUIN, H. (1995), *Prochain épisode, Édition critique de l'oeuvre d'Hubert Aquin*, Tome III, vol. 3, établie par J. Allard, Montréal, Bibliothèque québécoise, I-LXXXIV, 1-291 p.
- ARMENGAUD, F. (1990), «Nom propre», *Encyclopédie philosophique universelle : II : Les notions philosophiques : dictionnaire*, tome 2, Paris, P.U.F., p. 1753-1754.
- ASHLEY, L., R. N. (1989), *What's in a Name?*, Baltimore, Genealogical Publishing Co, 257 p.
- BAR-HILLEL, Y. (1954), «Indexical Expressions», *Mind*, p. 359-379.
- BARTHES, R. (1965), *Sur Racine*, Paris, Seuil.
- BARTHES, R. (1966), *Critique et vérité*, Paris, Seuil, 79 p.
- BARTHES, R. (1972), «Proust et les noms», *Le degré zéro de l'écriture suivi de Nouveaux essais critiques*, Paris, Seuil, p. 121-134.
- BARTHES, R. (1974), «Analyse textuelle d'un conte d'E. Poe», *Sémiotique narrative et textuelle*, Paris, Larousse.
- BARTHES, R. (1985), «Éléments de sémiologie», *L'aventure sémiologique*, Paris, Seuil, 1985, p. 17-84.
- BAUELLE, Y. (1989), *Sémantique de l'onomastique littéraire*, thèse de doctorat de 3e cycle de l'Université de Lille III, Lille, 1989.
- BAYLON, C. et P. FABRE (1978), *La sémantique*, Paris, Nathan, 334 p.
- BÉNARD, J. (1994), M. LÉONARD et É. NARDOUT-LAFARGE, «Nom propre et roman : une problématique», *Les noms du roman*, numéro de *Paragraphes*, Montréal, Université de Montréal, 10, printemps, p. 5-20.
- BENVENISTE, É. (1966), *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- BLOOMFIELD (1970) [1933], *Le langage*, Paris, Payot, 525 p.
- BOUCHARD, G. (1917), «Je m'ennuie de la terre», *Premières semelles*, Québec, Imprimerie de l'Action Sociale, p. 70 et 71.
- BOULLE, J. (1990), «Description définie», *Encyclopédie philosophique universelle : II : Les notions philosophiques : dictionnaire*, tome 1, Paris, P.U.F., p. 602.
- BRÉAL, M. (1982) [1897], *Essai de sémantique*, Brionne, Gérard Monfort, 372 p.
- BÜHLER, K. (1933), «Die Axiomatik der Sprachwissenschaft», *Kant Studien*, 38, Berlin.
- BUYSENS, E. (1973), «Les noms singuliers», *Cahiers Ferdinand de Saussure*, Genève, Droz, 28, p. 25-34.
- CARDINAL, J. (1993), *Le roman de l'histoire : Politique et transmission du nom dans Prochain épisode et Trou de Mémoire de Hubert Aquin*, Montréal, Balzac.
- CARNAP, R. (1975), *Meaning and Necessity*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press.
- CHEVALIER, J. et A. GHEERBRANT (1982), *Dictionnaire des symboles*, Paris, Robert Laffont, 1060 p.
- CLICHE, A. H. (1992), *Le désir du roman*, Montréal, XYZ, 214 p.
- CORBLIN, F. (1983), «Les désignateurs dans les romans», *Poétique*, 54, p. 199-211.
- CORBLIN, F. (1987), *Indéfini, défini et démonstratif ; constructions linguistiques de la référence*, Genève, Droz, 263 p.
- COURTÉS, J. (1991), *Analyse sémiotique du discours : de l'énoncé à l'énonciation*, Paris, Hachette, 302 p.
- DAUZAT, A. (1956), *Les Noms de Personnes*, Librairie Delagrave, 208 p.
- DEBON, C. (1988), *Apollinaire: glossaire des oeuvres complètes*, Paris, publications de la Sorbonne nouvelle, 147 p.
- DÉCAUDIN, M. (1993), «Lexiques d'Alcools» *Michel Décaudin présente Alcools de Guillaume Apollinaire*, Paris, Gallimard, 199-209.
- DONNELLAN, K. S. (1972), «Proper Names and Identifying Descriptions», dans D. Davidson et G. Harman (éd.), *Semantics of Natural Language*, Dordrecht, Reidel Publishing, p. 356-379.
- DOYON, C. (1979), *L'art de la narration dans Prochain Épisode d'Hubert Aquin*, mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval.
- DUBOIS, J. et al. (1991), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 516 p.
- DUCROT, O. et T. TODOROV (1972), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris, Seuil, 470 p.
- DUPRIEZ, B. (1980), *Gradus : Les Procédés littéraires. Dictionnaire*, Paris, Union générale d'éditions, 543 p.
- ECO, U. (1988), *Le signe*, Bruxelles, Labor, 283 p.
- EEGEL, P. (1985), «La théorie des noms propres de Frege et Kripke», *Identité et références*, Pr. de l'Ens, Pens.
- FINAS, L. (1972), *La crue*, Paris, Gallimard.
- FINAS, L. (1974), «Salut», *Esprit*, 42, 871-901.
- FOLKART, B. (1986), «Traduction et remotivation onomastique», Montréal, *Meta*, 30, 3, p. 233-252
- FOUCAULT, M. (1966), *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 400 p.
- FREGE, G. (1971), «Sens et dénotation» [Über Sinn und Bedeutung, 1892], *Écrits logiques et philosophiques*, Paris, Seuil, 237 p.
- GARDINER, A. (1940), *The Theory of Proper Names*, Oxford.
- GARDINER, A. (1989) [1932], *Langage et acte de langage : aux sources de la pragmatique*, Lille, Presses universitaires de Lille, 308 p.
- GARY-PRIEUR, M. N. (1994), *Grammaire du nom propre*, Paris, P.U.F., 252 p.
- GARY-PRIEUR, M. N. (éd.) (1991), *Syntaxe et sémantique des noms propres, Langue française*, Paris, Larousse, 92, décembre.
- GARZA-CUARON, B. (1991), *Connotation and Meaning*, Mouton de Gruyter, New York, 286 p.
- GIL, F. (1971), *La logique du nom*, Paris, L'Herne, 252 p.
- GRANGER, G. (1982), «A quoi servent les noms propres?», *Langages*, Paris, Didier, juin, p. 21-36.
- GREIMAS, A. J. (1986) [1966], *Sémantique structurale*, Paris, P.U.F., 262 p.
- GREIMAS, A. J. et J. COURTÉS (1979), *Sémiotique : dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, Paris, Hachette Université, 423 p.
- GREIMAS, A. J. et J. COURTÉS (1986), *Sémiotique : dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, tome 2, Paris, Hachette Université, 270 p.
- GRIMAUD, M. (1990), «Les onomastiques : Champs, méthodes et perspectives», *Nouvelle Revue d'onomastique*, 15-16, p. 5-23.
- GRIVEL, Ch. (1973), «Système du nom propre», *Production de l'intérêt romanesque*, Paris, Mouton, p. 128-138

- GRIZE, J.-B. (1982), «Introduction à la logique naturelle et approche logique du langage», dans *Approches formelles de la sémantique naturelle*, Toulouse, L.L.S.I., 20 p.
- GROUPE μ (1982), *Rhétorique générale*, Paris, Seuil, 233 p.
- GUIRAUD, P. (1972), «Étymologie et *etymologia* : Motivation et rétro-motivation», *Poétique*, XI, p. 406.
- HAMON, P. (1977), «Pour un statut sémiologique du personnage», *Poétique du récit*, Paris, Seuil, p. 115-180.
- HÉBERT, L. (1993), «Analyse et modernité [post-]. Fragments de Prochain épisode», *Protée*, Université du Québec à Chicoutimi, 21, 1, p. 109-118.
- HÉBERT, L. (1994), «Conditions pour les théories de l'asémantisme du nom propre», *Protée*, Université du Québec à Chicoutimi, XXII, 3, automne, p. 93-101.
- HÉBERT, L. (1995), «Paradigme, sens et style», *Protée*, Université du Québec à Chicoutimi, à paraître.
- HÉBERT, Louis (1995), *Nom propre et sémantique interprétative: sens et signification du nom propre dans le texte littéraire*, Thèse de doctorat, Université Laval.
- HJELMSLEV, L. (1971) [1943], *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Minuit, 235 p.
- JACQUES, F. (1977), «Les conditions dialogiques de la référence», *Les études philosophiques*, no 3, p. 267-305.
- JAKOBSON, R. (1973), «Une microscopie du dernier «Spleen» dans *Les fleurs du mal*», *Questions de Poétique*, Paris, p. 420-435, p. 434-435
- JAKOBSON, R. (1981), «Linguistique et poétique», *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, 1963, p. 209-248.
- JAKOBSON, R. (1981), *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, chap. IX et XI.
- JESPERSEN, O. (1971) [1924], *La Philosophie de la grammaire*, Paris, Minuit.
- JONASSON, K. (1994), *Le nom propre : Constructions et interprétations*, Louvain, Duculot.
- KAPLAN, D. (1977), *Demonstratives*, miméographié, University of California.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (1990), «Connotation», *Encyclopédie philosophique universelle, II Les notions philosophiques, dictionnaire*, tome I, Paris, P.U.F., 425-426.
- KLEIBER, G. (1981), *Problèmes de référence, descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck, 538 p.
- KLEIBER, G. (1990), *La sémantique du prototype : catégories et sens lexical*, Paris, P.U.F., 199 p.
- KRIPKE, S. (1972), «Naming and Necessity» dans D. Davidson et G. Harman (éd.), *Semantics of Natural Language*, Dordrecht, Reidel Publishing, p. 253-355.
- KRIPKE, S. (1982), *La logique des noms propres [Naming and Necessity, 1972]*, Paris, Minuit.
- KRISTEVA, J. (1974), *La révolution du langage poétique*, Paris, Seuil, 643 p.
- KUHN, T. S., (1983) [1962], *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 285 p.
- KURYLOWICZ, J. (1960), «La position linguistique du Nom Propre», *Esquisses linguistiques*, Wrocław.
- LAFORTUNE, M. (1985), *Le Roman québécois, reflet d'une société*, Montréal, Mondia, 336 p.
- LAMONTAGNE, A. (1992), *Les mots des autres : La poétique intertextuelle des oeuvres romanesques de Hubert Aquin*, Sainte-Foy, Presses de l'université Laval, 311 p.
- LAUGENSEN, A. T. (1974), «Quelques remarques sur la valeur stylistique des noms propres», *Revue Romane*, Copenhague, Institut d'études romanes de l'Un. de Co., 9, 1, p. 1-6.
- LAURIER, D. (1993), *Introduction à la philosophie du langage*, Liège, Pierre Mardaga, 322 p.
- LE BIHAN, M. (1974), *Le Nom Propre : Étude de grammaire et de rhétorique*, thèse de troisième cycle, Rennes.
- LE HUENEN, R. et P. PERRON (1980), *Balzac : sémiotique du personnage romanesque : l'exemple d'Eugénie Grandet*, Montréal, les Presses de l'Université de Montréal, 283 p.
- LECLERC, J. (1986), *Langue et société*, Laval, Mondia, 530 p.
- LEMIRE, Maurice (éd.) (1984), *Dictionnaire des oeuvres littéraires du Québec*, Montréal, Fides, tome IV, 1960-1969.
- LERAT, P. (1983), *Sémantique descriptive*, Paris, Hachette, 128 p.
- LÉVI-STRAUSS, C. (1962), *La pensée sauvage*, Plon, chap. VI et VII.
- LOTMAN, Y. M. et B. A. OUSPENSKI (1976), «Mythe - Nom - Culture», *Travaux sur les systèmes de signes : École de Tartu*, Bruxelles, Éditions Complexes, 249 p.
- LYONS, J. (1978), *Éléments de sémantique*, Paris, Larousse, chap. 7.5, 296 p.
- MAINGUENEAU, D. (1986), *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Bordas, 158 p.
- MARTIN, R. (1987), «La notion d'univers de croyance dans la définition du nom propre», *Langage et croyance*, Liège, Pierre Mardaga, p. 137-156.
- MEYER, B. et J. D. BALAYN (1981), «Autour de l'antonomase de nom propre», *Poétique*, Paris, Seuil, 46, avril, p. 183 à 199.
- MILL, John (STUART) (1988) [1843], *Système de logique déductive et inductive [A System of Logic Ratiocinative and Inductive, 1843]*, Liège, Pierre Mardaga.
- MOLINO, J. (1982), «Le nom propre dans la langue», *Langages*, Paris, Didier, juin, p. 5-20.
- MONTAGUE, R. (1974), *Formal Philosophy*, New Haven, Yale University Press.
- MORRIS, Ch. (1938), *Foundations of the Theory of Signs*, Chicago University Press.
- MORRIS, Ch. (1946), *Signs, Language and Behavior*, New York, Prentice Hall.
- MORRIS, Ch. (1971), *Writings on the General Theory of Signs*, Den Haag, Mouton.
- MOUNIN, G. (sous la dir. de) (1993) [1974], *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, P.U.F., 340 p.
- NEF, F. (1990), «Désignateur rigide», *Encyclopédie philosophique universelle : II : Les notions philosophiques : dictionnaire*, tome 1, Paris, P.U.F., p. 606-607.
- NICOLE, E. (1983), «L'onomastique littéraire», *Poétique*, 54, p. 233-253.
- OGDEN, C. K. et I. A. RICHARDS (1923), *The Meaning of Meaning*, Londres, Routledge et Kegan Paul.
- ONOMASTIQUE
- PARIENTE, J.-C. (1973), *Le langage et l'individuel*, Paris, Colin, 304 p.
- PEIRCE, Ch. S. (1931-1935), *Collected Papers*, Cambridge, Harvard University Press.
- PICARD, R. (1965), *Nouvelle critique ou nouvelle imposture*, Paris, J. J. Pauvert, 149 p.
- POTTIER, B. (1964), «Vers une sémantique moderne», *Trav. ling. litt.*, p. 107-138.
- POTTIER, B. (1980), «Comment dénommer les sèmes?», *Bulletin du G.R.S.L.*, 14, p. 21-29.
- POTTIER, B. (1985) [1974], *Linguistique générale : théorie et description*, Paris, Klincksieck, 339 p.
- POTTIER, B. (1992), *Théorie et analyse en linguistique*, Paris, Hachette, 240 p.
- RASTIER, F. (1973) *Essais de sémiotique discursive*, Mame, 230 p.
- RASTIER, F. (1987), *Sémantique interprétative*, Paris, P.U.F., 277 p.

- RASTIER, F. (1988), «Problématiques sémantique», dans Bénézech, J.-P. et al. (éd.), *Hommage à Bernard Pottier*, II, Paris, Klincksieck, p. 671-686.
- RASTIER, F. (1989), *Sens et textualité*, Paris, Hachette, 287 p.
- RASTIER, F. (1990a), «La triade sémiotique, le trivium, et la sémantique linguistique», *Nouveaux actes sémiotiques*, 9, 55 p.
- RASTIER, F. (1990b), «Sens, signification et référence du mot», *Hermès* (Arhus), 4, p. 9-29.
- RASTIER, F. (1991), *Sémantique et recherches cognitives*, Paris, P.U.F., 262 p.
- RASTIER, F. (1994b), «Tropes et sémantique linguistique», *Langue française*, Paris, Larousse, 101, février, p. 80-100.
- RASTIER, F. (1994c), «Sur l'immanence en sémantique», *Genève, Cahiers de linguistique française*, 15, p. 325-335.
- RASTIER, F., M. CAVAZZA et A. ABEILLÉ (1994), *Sémantique pour l'analyse*, Paris, Masson, 240 p.
- RECANATI, F. (1983), «La sémantique des noms propres : Remarques sur la notion de «désignateur rigide»», *Langue française*, 57, p. 106-118.
- REY-DEBOVE, J. (1978), *Le métalangage*, Paris, Robert, 318 p.
- REY-DEBOVE, J. (1979), *Lexique : Sémiotique*, Paris, P.U.F., 156 p.
- RIFFATERRE, M. (1971), «Le formalisme français», *Essais de stylistique structurale*, Paris, Flammarion, p. 261-285.
- RIGOLOTT, F. (1976), «Rhétorique du nom poétique», *Poétique*, Paris, Seuil, 28, p. 466-483.
- RIGOLOTT, F. (1977), *Poétique et onomastique ; l'exemple de la Renaissance*, Genève, Droz, 269 p.
- RUSSELL, B. (1989), «De la dénotation» [«On Denoting», 1905], *Écrits de logique philosophique*, Paris, P.U.F., 1989, 201-218.
- SAUSSURE, F. de (1986) [1916], *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot, 520 p.
- SEARLE, J. R. (1972) [1969], *Les actes de langage*, Paris, Hermann, chap. IV et VII, 261 p.
- SØRENSEN, H. S. (1963), *The Meaning of Proper Names*, Copenhagen, Gad.
- STAROBINSKI, J. (1971), *Les Mots sous les mots*, Paris, Gallimard, 167 p.
- STRAWSON, P. F. (1974), *Subject and Predicate in Logic and Grammar*, London, Methuen.
- TAMBA-MECZ, I. (1991), *La sémantique*, Paris, P.U.F., 127 p.
- TEL QUEL (1968), *Théorie d'ensemble*, Paris, Seuil, 1968, 415 p.
- THOM, R. (1983), *Paraboles et catastrophes*, Paris, Flammarion, 191 p.
- ULLMAN, S. (1959), *Précis de sémantique française*, 2^{éd}, Berne, Francke, 352 p.
- VUILLEMIN, J. (1980), «Qu'est-ce qu'un nom propre?», *Fundamenta Scientiae*, Pergamon Press, vol. 1, p. 261-273.
- WILMET, M. (1988), «Arbitraire du signe et nom propre», dans Bénézech, J.-P. et al. (éd.), *Hommage à Bernard Pottier*, II, Paris, Klincksieck, p. 833-842.
- ZABEEH, F. (1968), *What is in a proper name? An inquiry into the Semantics and Pragmatics of Proper Names*, La Haye, Nijhoff, 88 p.
- ZONABEND, F. (1980), «Le nom de personne», *L'homme*, oct.-déc., 20, 4, p. 7-23.

ANNEXE A : ANALYSE MORPHÉMIQUE DE «JE M'ENNUIE DE LA TERRE»

MOT	JUSTIFICATION ET ?	PHRASE
13 (treiz-e)	treiz-ième	1
à (4)		5,7,11,17
a-langu-i-s	langu-ir	8
a-ssoif(f)-é-s		13
abandon(n)-é	aban-don(n)-é (étym: a. fr. à bandon)?	6
air		13
âme-s (2)	âm-e?	10,21
an-s (2)		1,6
articul-é-s		3
au (2)	a-u (à les)?	16,19
au-x (2)	a-u-x (à les)?	6,21
aussi		24
av-ai-t	av-oir av-ai-s	6
avec		8
aveu	av-eu (av-ou-er) f-eu?	13
banc-s	b-anc (fl-anc)?	14
Bazin		19
bien-tôt		22
bois	b-ois?	19
Botrel		19
bouch-e		3
c-' (5)	c-e ç-a c-e-la ce-ci	10,13,16,19,21
c-e (2)	c-et c-e c-es c-et-e?	7,11
c-e-s (3)	c-et c-e c-es c-et-e?	3,13,14
c-ette	c-et c-e c-es c-et-e?	21
campagn-e (2)	campagn-ard	5,11
célébr-e-s	célébr-ité	19
champ-s (3)		14,16,19
chang-e		11
chét-ive	chét-if	1
cing		6
coeur	co-eur (cordi-al)?	16
comme (3)		2,11,19
conn-ai-t	conn-u conn-ai-s	11
cot-eau-x	étym: côt-e	14
cour-ette-s	cour-et-te?	13
cri		10
cult-ure	cult-iv-er	6
d-' (4)		8,11,13,21
d-e (20)	d-u d-es	1,2(2),4,5,6,8,9,12,13(2),14,15,16(2),18,19,20,22,23
d-e-s (14)	d-u d-e	8,10(2),13,14(4),16(2),17,19(3)
d-u (2)	d-e d-e-s	10,22
dans (3)		2,11,13
dé-charn-é-e	charn-u	2
déjà		8
délic-at-e-s	pl-at (adj.)	21
demeur-e-s	demeur-er	19
depuis	de-puis?	6
détr-esse	fin-esse dé-tr-esse?	11
é-bat-s	étym.: é-batt-re é-bats (touj. plur.)?	14
é-prouv-er	prouv-er (é-preuv-e)	7
écri-vain-s	é-cri-vain?	19
éman-e	é-man-e?	19
émoi	é-moi?	11
empêch-er	em-pêch-er?	2
en (2)		11(2)
encore		11
enfant-s		13
ennui-e (6)	ennuy-er en-nui?	4,9,12,15,18,20
ennui-e-s (2)	ennuy-er en-nui?	22,23
envelopp-e	en-velopp-e (étym.: a. fr. voloper)?	21

es		7
es-t (6)	es	10,13,14,16,19,21
et (5)		8,13(2),19,21
etc.		19
étern-ité	étern-el	8
étiol-é-e	é-tiol-é?	5
étouff-é	é-touff-é?	10
étouff-ent	é-touff-ent?	13
ex-hal-er	ex-hal-aison	2
ex-port-ation	ex-port-er	17
fai-t	fai-re	19
faible-ment	faibl-e-ment (faibl-esse)?	3
famili-al-e	famili-aux famili-al	17
fixe-ment	fix-e-ment (fix-er)?	8
fleur		5
fond	f-ond (bon-d)?	10
gai-té	gai gai-e beau-té	17
gar-s		22
gliss-er		3
grand-s		8
guerr-e	guerr-ier	11
habit-at-ion-s	habit-er habit-at	13
habit-er		22
homm-e	homm-asse	16
idé-al	idé-al-e	21
il (2)		8,16
in-avou-é		10
in-cess-ant		14
ingénu	in-gén-u?	13
intim-ité	intim-e	17
ir-a-s	i-r-on-s?	22
jamais		11
jardin-s	jard-in (<i>étym.: a. fr. gart, jart</i>)	22
je (6)		4,9,12,15,18,20
l-' (6)	l-e l-a l-es	10,13,16(2),17(2)
l-a (24)	l-e l-a l-es	2(2),4,5(5),6,8,9,10,11(2),12,15,16(2),17(3),18,19,20,21,22,23
l-e (2)	l-a l-es	10,14
l-es (4)	l-a l-e	2,13,21,22
laiss-e		3
leur-s		19
lèvre-s		21
libér-té	libér-er liber-t-in?	16
lum-ière	sal-ière	13
m-' (6)	m-oi m-e m-on	4,9,12,15,18,20
m-e	m-oi m-e m-a	8
m-on (2)	m-oi m-e m-a	7,22
main	p-ain?	2
mais		22
Mercier		19
met		11
meurtr-issure	sal-issure	16
mi-lieu	mi-li-eu (f-eu)?	19
mine	min-e?	1
minus-cule-s	homon-cule monti-cule (-cule /petit/)	13
mis-e		16
misèr-e	misér-able misér-eux	10
moi	m-e m-a	24
mont-e (2)		10,21
mot-s		3
n' (2)		7,11
ne		17
neig-e	neig-er	14
nobl-e-s	nobl-esse	21
nost-alg-ique	énerg-ique <i>étym.: gr. nostos</i>	21
oeuvr-e-s	oeuvr-er	19
on		11
on-t	av-on-s v-on-t	19

orgueil	recu-eil?	10
ouvr-ier	ouvr-age	16
paix	p-aix?	17
par (3)		8,10(2)
par-fois		21
paradis	parad-is?	22
pas (2)		7,17
pauvr-e	pauvr-esse pauvr-eté	5
père	pèr-e?	6
peti-ot		7
petit-e	peti-t (peti-ot)?	5
petit-s	peti-t (peti-ot)?	14
phtis-ique	phtis-ie	1
plaint-e (2)	plaint-if	21(2)
plein-es		21
plus		11
plusieurs	plus-ieurs?	19
poitr-ine	poitr-ail poitr-in-e?	2
port-ant	port-an-ce	8
pos-e		2
pour (3)		2,6,14
prem-ier-s		14
produi-t-s	produ-i-re? produ-i-t-e?	17
profond-e	pro-fond?	16
qu-i (7)	qu-e qu-oi	10,11,13,17,19(2),21
quand		16
que	<i>conjonction</i>	21
ré-fléch-i-t	fléch-it?	16
re-flet-s	ré-flét-er	8
regard-ait	re-gard (<i>étym.</i> : re-gard-er)?	8
remords	re-mords (<i>étym.</i> : re-mord-re)?	11
René		1
résist-ent		17
rur-aux	rur-au-x?	17
s-'	se soi son	2
s-a (3)	s-e s-on	2,2,3
s-e (2)	s-on s-a	2,11
s-on	s-e s-a	6
s-ont	s-uis s-on-t (av-on-s)?	17
sans		21
senti-ment	sent-i-ment?	7
seul		7
souffr-ance	espér-ance souffr-an-t?	8
souven-ir	souven-ance	14
spasm-e-s	spasm-o-phil-ie	2
supplice	supplic-ier suppl-ic-e (<i>étym.</i> : supplicum = suppli-cation)	14
sur (2)		2,16
t-' (2)	t-oi t-on t-es t-e	22,23
t-u (4)	t-oi t-es t-e	7,22(2),23
témoin-s	té-moin?	14
tendr-esse		17
terr-e (8)	terr-oir	4,9,12,15,18,20,22,23
tortur-é-e-s	tort-ur-e?	10
tou-jours	tou-jour-s?	17
tou-x	tou-ss-er?	2
travail-er		6
un		14
un-e		11
urbain-e-s	urban-isme	13
usin-e-s	usin-er	6
vaste-s	vast-e?	14
ven-ir		6
verd-oy-ant-s	verd-ure foudr-oy-ant	14
vérit-é	vérit-able	19
Victoria-vill-e	vill-age	6
vi-e	vi-able	2
vill-e	vill-age	5

vill-e-s	vill-age	10,16
yeu-x		8

ANNEXE B : SIGNES MAJUSCULÉS DE PROCHAIN ÉPISODE

Note : Les conventions typographiques sont plutôt variables dans l'édition de *Prochain épisode* (1965). De même on trouve plusieurs erreurs. Nous avons respecté ces incohérences et erreurs. Comme le critère est celui de la majusculation, nous avons exclu - en l'absence de majuscule - les signes provenant d'une translation diachronique («encre de chine» (20)) ou synchronique («je m'ophélise», «l'alpe» (125), «mon proche orient» (151)) à partir d'un nom propre. Parmi les signes répondant au critère, plusieurs ne sont pas assimilables à des noms propres. Cependant, pour l'essentiel, dans l'idiolecte aquinien tous les signes majusculés forment un seul paradigme.

SIGNE	PAGE
47 B (article)	42
47B (article)	81
300 SL	48, 173
300SL	19, 45
A	21
Acton Vale	10 (4) 71, 90, 142, 143
Africain	19
Aigle	45, 46, 49 (3), 110 (2)
Aiguille du Druz	111
Aiguille du Géant	64
Aiguilles Rouges	145
Aldred	163
Alger	154
Allaman	41
Alpes	7, 11, 30, 38 (2), 39, 69, 111, 118, 127, 131, 155, 164, 172, 173
Alpes Bernoises	108
Alpes de Savoie	20, 152
Alpes Pennines	108
Angleterre	162
Angleterre (hôtel d')	32 (3), 33 (2), 34 (2), 37, 38, 43, 45, 57, 60, 68, 69, 72, 75 (2), 88, 96, 104, 135, 137, 138, 139, 141 (2), 149, 151 (2), 153, 155 (2), 156 (2), 157, 164, 166 (2), 170, 171, 174
Angleterre (terrasse d')	155
Anvers	159
Arve	146
Auberge des Émigrés	108 (2), 126 (2), 142
Aubonne	116 (2)
B	21
Babylone	154
Bakounine	73
Bâle	39 (2), 82 (2), 83
Bâle (université de)	11
Balzac	13, 14, 16, 51, 52 (3), 53 (3)
Banque Arabe	68, 102, 103, 127, 133
Banque Cantonale Vaudoise	8
Banque Commerciale Saharienne	42 (2), 43, 48
Barre des Écrins	137
Bas-Canada	145
Beaver Club	118
Belge	39
Belges (quai des)	37
Belgique	82, 104
Benjamin Constant (cinéma, cinéma de la place, cinéma)	19, 20, 29
Benjamin Constant (place)	19, 20
Benjamin Constant	76
Benjamin West	128, 129 (2)
Bergues (quai des)	49, 54
Berne	40 (2), 73, 152
Beta-Chlor	25
Bonnivard	32, 33, 34
Bonnivard (rue)	42 (2)
Boston Tea Party	96
Bouddha	80
Bourg (rue de)	19
Bourguiba	154
Bourse de Montréal	161
Bouzoukias	145

Brême	159
Bruxelles	40
Buckingham (palais de)	128
Bureau	21, 75
Busigny	130
Bye Bye	15
Byron	32 (2), 33, 34, 35, 72, 170
C	21
Café du Globe	50 (2), 51, 52, 60
Café Martin	118
Café Vaudois	11
Calumet	78
Camp de la Misère	96
Canadian Press	51
Canton de Vaud	169
Canton de Zurich	42-3
Cantons de l'Est	90, 143
Carillon	78
Carl von Ryndt	39, 42, 51, 80, 87, 129
Carl Von Ryndt	116
Carouge	55 (2), 104, 110, 125
Carthage	154
Cartierville (pont de)	47
Casimir Delavigne	127
César	12, 49, 113, 131, 157
César et les Helvètes	11, 50
CG19 (cellule)	25
Chamosaire	69
Chardonnets	111
Charles-André Junker	80
Charles-Ferdinand Ramuz	112
Charmilles	49
Château	76, 113
Château d'Echandens	98
Château d'Oex	45 (3), 47, 48, 51 (3), 59, 110 (2), 125
Château d'Ouchy	38, 45, 59, 97, 110
Château de Chillon	34 (2), 49
Château de Coppet	75, 76, 90, 97
Château Puidoux	109
Chemins de Fer Fédéraux	126
Chénéville	78
Chénier	10, 71, 90
Chillon (château de)	32
Chinois	9 (4), 19
CIA	9, 42, 81, 135
CINBEUPERFLEUDIA RUNCOBESCUBERE BESCUAZURANOCTI VAGUS	21
CINBEUPERFLEUDIA RUNCOBESCUBERE BESCUAZURARANO CTIVAGUS	63
Clarence Gagnon	31
Clarens	35, 41, 110
Colborne	161
Colt 38	25, 46
Colt spécial	104
Coppet	75, 76, 88, 89, 96, 98 (2), 104, 105, 106, 107 (2), 108 (2), 110, 111, 112 (3), 116, 125, 126 (2), 141
Coppet (château de)	129, 142
Coppet (gare de)	75
Coran	131

Cornettes de Bise	37, 111
Côte d'Azur	158
Côtes du Rhône	111
Côtes-des-Neiges	10
Cour du Banc de la Reine	79
Craig (rue)	161, 162
Crête de Linges	111
Cuba	7, 72
Cubains	172
Cutty Sark	118
Dakar	154
Damas	137
Danville	10
Dauphine	76
DC8	159
de Heute	39, 40
de Heutz	39, 40, 50, 80
de Saudy	80
de Saugy	80 (2)
Dent de Morcles	107
Dent du chat	109
Dents (sombres) du Midi	145
Dents du Midi	106, 111, 115
Derborence	112
Desafinado	29, 32, 33, 76, 89, 151, 152, 153, 155
Dewey	92
Diable (lac du)	25
Diablerets	46
Dieu	8, 48, 136, 163
Diodati (villa)	34 (2), 35
Dorval	159
Drummond (rue)	160
Durham-sud	10 (3)
Durham-Sud	143, 145
E	21
Éboulements (aux)	143
Echandens	66, 67 (2), 101 (2), 102, 110, 116 (2), 117, 118, 119, 120, 125, 142, 153, 170, 173
Echandens (château d')	82, 86, 103, 115, 119, 120, 134, 151, 164
Empire	13
Envoyé Spécial	8
Escaliers-du-Marché (rue des)	29, 151
Esterhazy	128
Etibaz	45
Europe	41
Eurydice	20 (2)
Evolène	83, 97, 142
F	21
F.M. de Saugy	84
Fabrique Nationale	41
Feldschlossen	51
Felicidade	20
Ferragus	16 (2), 53 (4), 87, 145
Feuille d'Avis	11
FIN	174
FLN	20
Florence	80
FLQ	20, 143
France	116, 128
François-Marc de Saugy	80, 87, 116, 129
FS	80
Furka	107

Fusillers Mont-Royal	14-15, 15
G	21
Galenstock	33
Gaudy	41 (2)
Gaule (chevelue)	12
Gaulle	12
Gazette de Lausanne	30, 111
Genaba	12, 131
Général-Guisan (quai du)	50, 53, 54
Gênes	146
Genève	8, 12 (2), 34, 40, 42, 49, 50, 51 (2), 52 (3), 59, 60, 61, 66, 67, 68, 75, 80, 90, 96, 102 (2), 105, 110 (2), 115, 125, 127, 131, 133, 142, 170,
Genève (lac de)	34
Georges III	128
Gin Tonic	39
Globe	50
GM	114
Gouvernement cantonal	30
Graal	92
Grand Combin	72
Grand Muveran	111
Grand-Rue	108 (2), 111, 112, 113, 126, 142
Grande Chartreuse	109
Grande Eau (pont de la)	46
Grande-Casse	25
Grandes-Jorasses	142
Grèce	34
Grecs	170
Greene	113
Grosvenor Gallery	128
Guide bleu	112
Guide bleu de la Suisse	112
H	54
H. de Heutz	11, 12, 49, 51 (3), 54 (4), 55 (2), 60 (2), 61, 62 (2), 63, 64 (3), 65 (2), 67 (2), 68 (2), 75, 77, 79, 80, 82 (2), 84 (4), 86 (2), 87 (2), 88, 89, 90, 96, 97, 98, 99 (4), 100 (4), 101 (4), 102, 103, 104 (2), 105 (4), 106 (5), 107 (2), 108, 109, 111, 112, 113 (3), 114, 115 (4), 116, 123, 124 (2), 125, 126 (2), 126-127, 127 (3), 128 (3), 129 (2), 130, 131, 132 (4), 133 (3), 134 (3), 135, 136, 137, 138, 139 (2), 141 (4), 142, 146, 147 (2), 148 (5), 151, 155, 156 (2), 157, 165 (2), 166 (3), 169 (4), 170 (2), 171, 173 (4)
Hamidou	8, 9 (4), 10, 19 (2), 21, 63 (2), 64, 154, 171
Hamidou D.	158
Hamidou Diop	8, 19
Hathaway	159
Haut de Cry	107
Haut-Valais	107
Hautes Alpes	97
Helvètes	12 (2), 49, 113, 131
Henri II	129, 146, 161, 165, 173
Héremence	142
Hérens (haute vallée d')	97
Hérens (val d')	83

Heutz (ce nom de)	113
Histoire de César	146
Histoire de Jules César, Guerres Civiles	127
Histoire des Treize	13, 53
Holiday Inn	118
Hongrie	129
Hôtel d'Angleterre	97, 110
Hôtel d'Angleterre (terrasse de l')	114
Hôtel de l'Arc	53
Hôtel de la Paix	20 (2), 21, 63
Hôtel-de-Ville (place de l')	29
Ile Jésus	15
Imefbank	80
Institut	25
Italie	51
IX (tome)	13
Jacques-Dalcroze	11-2
James-Frazy (boulevard)	51
Jean-Jacques Ollier	161
Jean-Jacques Rousseau (pont)	125
Jérusalem	92
Johannisberg	69
Journal Intime de Benjamin Constant	76
Juifs	30
Jumelles	111
Jura	117, 118, 159
K	30 (2), 32, 33 (2), 37 (2), 38, 39 (2), 41, 42, 43, 45, 60 (2), 67, 68, 75, 76, 88, 107, 114, 130, 137 (2), 151, 152 (3), 156, 157 (2), 158, 159 (2), 166, 169 (2), 170 (2), 171 (2)
K(.)	158
Kaputt	63
Karlsruhe	170
King's Ransom	160 (2)
L	21
L'Histoire de Jules César, guerres civiles	131
la Nation	145
La Beauté sur la Terre	112
La Malbaie	143
La Minerve	78
La mort du général Wolfe	128 (2), 129, 132, 145
La Nation	78 (7), 79 (5)
Laboratoire de Recherches Pharamacologiques SA	43
Lausanne	8 (2), 9, 14, 19, 29, 31, 41, 49, 66 (2), 75 (2), 77, 97, 130, 151, 154, 155, 157, 159, 164, 170 (2)
Lausanne Palace	8, 9, 11, 19, 21
Léman	159
Léman (lac)	7, 10, 11, 12, 30, 37, 66, 69, 74, 89, 92, 103, 111, 132, 167
Lerida	135
Leysin	69
Leysin	111
Liège	80, 83 (2), 96, 124, 157
Londres	40
Lord Simcoe	153, 154
Louis XIII	123 (2), 134, 136

Louis XV	59, 127
M	160 (4), 163 (3)
M15	9
Madame	50, 157
Madame de Staël	112
Madame Hanska	52
Malton	154
Manchester	40
Manfred	34
Martigny	107
Mauser	83, 88, 120
Mauves (lac des)	78
Mayfair Hospital	160
Mazzini	96
Melbourne	10
Menndellsohn	161
Mercédès 300 SL	39, 42
Meuse	96, 104
Missolonghi	35, 153
Monsieur	50, 157, 158
Monsieur Bullinger	50
Monsieur de Heutz	84
Mont Maudit	103
Mont Noir	109
Mont-Blanc (rue du)	54
Montebello	77 (2), 79
Montréal	30, 41, 42, 81, 120, 158, 159 (2), 170
Montréal (prison de)	151
Montreux	45 (3), 48, 51 (2), 59
Montreux-Vevey	49
Morgan	118
Morges	67 (2)
Mosses	45, 46, 47 (2), 48, 49, 59, 110, 125
Multivox	32
Musée de Québec	128
MVD section Afrique	8
N'Gor (hôtel)	154
Necker	112, 114
Necker (château des)	76
Neiman	121
Nesbitt Thompson	160
Neuchâtel (vapeur)	37, 38
Nil	30, 119
Notre Agent à la Havanne	113
Notre-Dame (église)	161
Notre-Dame (rue)	163 (2)
Nussbaumer	48 (2), 49, 51 (2)
O	21
Oka	78
Opel	48, 50, 51, 53 (2), 54 (2), 65 (2), 67, 68, 75, 99, 100 (2), 102, 103, 105, 106, 112, 114 (2), 115 (2), 116, 117 (2), 120, 121, 130, 138, 166
Orfeu Negro	19
Orient	10
Ottawa	42, 81
Ouchy	35, 37, 125, 156, 173
Ouchy (château d')	151, 155
Ouchy (port d')	32
Ouchy (quai d')	151, 164
Outaouais	77 (2), 78
P	21
Palais de Justice	79
Palais fédéral	40
Papineau	161

Papineauville	77, 78, 79 (2)
Paris	13, 26, 127
Pasteurs de l'Église Nationale	48
Pasteurs de l'Église Nationale (villa des)	48
Pays-Bas autrichiens	104
Pays-Bas Autrichiens	96
Peel (rue)	118
Petitot	80
Philosophes (boulevard des)	80
Pic Chaussy	111
Picadilly	160
Piccadilly	160
Pierre	39, 170 (2)
Pins (avenue des)	14, 160
Places d'Armes	162
Pointe-au-Chêne	77 (2), 78 (2)
Pointe-Claire	30, 145
Polytechnique	30
Portage-de-la-Nation	78, 79
Préalpes	89, 117
Prince-Arthur	145
Prison de Montréal	14, 16, 20, 24, 34, 47, 160
Prisonnier de Chillan	32
Provinces-Unies des Pays-Bas	96
Pully	35
Québec	25, 146
Québecair	160
R	21
Rallye des Alpes	49
Rashid Avenue	154
RCMP	42, 81, 135, 160
Régence	59, 129
Reine Marie (chemin de la)	30
Renens	116 (2)
République du Sénégal	9
Réserve du Vidôme	108, 126
Rhône	10, 11, 12, 22, 31, 38, 49 (2), 53, 107, 108 (2), 152
Richmond	10, 142, 143
Rimouski	143
Ripon	78
Riponne (place de la)	29 (2), 35, 38, 109, 110, 151, 153
Riponne (Place de la)	30, 32
Roc d'Enfer	105
Rochers de Naye	45, 51
Rochers de Naye (hôtel des)	59
Rolle	116 (2)
Rolls Royce	159
Rubattel	45
S	21
S	49
Saanen	46
Saint-André-Avelin	79
Saint-Charles	145
Saint-Denis	143
Saint-Esprit	8
Saint-Eustache	78, 79, 139, 143
Saint-François	145
Saint-François (place)	19
Saint-François-Xavier (rue)	161

Saint-Jacques (rue)	160
Saint-Laurent	25
Saint-Liboire	10
Saint-Ours	145
Saint-Placide	78
Saint-Prex	101
Saint-Sulpice (rue)	163
Saint-Urbain (rue)	162
Saint-Zotique-de-Kotska	143
Sainte-Hélène (île)	31
Salisbury	63
Sarine	146
Savoie	111
Schwub (pharmacie)	45
Scipion l'Africain	39, 40, 48 (2), 51, 54, 87, 109, 129
Sedan	96
Sepey	46, 49
Sept Ans (guerre de)	95
Services Secrets de Berne	42
Sherbrooke	143, 159
Simenon	52 (2)
Simon (lac)	78 (2)
Simon Goulart	127
Simon-Goulart (place)	54, 68 (2), 102 (2), 103, 127 (2), 133, 142
Société d'Histoire de la Suisse Romande	11, 49-50, 51 (2)
Solgen	41
Sonderbund	48
Sphinx	8
St-Prex	41
Staël (baronne de)	126
Stellazin	10
Stoffel	127 (2), 130, 131, 149, 165
Suisse	39, 42, 48, 51, 57, 58, 76, 83, 112, 135 (2), 152, 157, 169
Suisse (romande)	8
Sûreté	35
Sûreté Municipale	14
Swissair	159
Tarzan	8
Tchernychevski	96
Temple (chemin du)	45
Tessin	29
Thièle	151
Tingwick	10, 71, 90
Tornettaz	47 (2)
Toronto	30, 153, 154
Toronto-Dominion Bank	160
Totem	25, 26
Tottenham Court Road	164
Tour d'Aï	25
Tour de Peilz	110
Tour Noir	111
Toussaint Louverture	96
Troie	115, 117
Trois Rois (hôtel des)	45
Trumpler	111
U	21 (4)
UBS	42 (2)
Union Africaine et Malgache	8
Union des Banques Suisses	42

Union fribourgeoise de Cr�dit	45, 46, 48
Upton	10
Uxellodunum	149, 165
V	21
Valais	75, 142
Vaud	142
Venise	31 (3)
Versailles (ch�teau de)	57
Vevey	11, 41, 45, 50
Vi�ge	107 (2)
Viller�ge	135
Volvo	45 (2), 46, 47, 49, 51 (2), 54, 55, 68 (2), 75 (2), 103 (2), 127
von Ryndt	40 (3), 41 (2), 42 (3), 45 (2), 46, 51 (2), 67, 80, 84
von Ryndt-de Heutz	76
Von Ryndt	39
Von Ryndt (d�b. phrase)	42
Westminster (marquis de)	128 (2)
Williamine	111, 142
Windsor (h�tel)	25
Wolfe	146
Wolof (adj.)	8
Wolofs	8
XVI�me	161
Yvorne	45, 108, 110
Z	21
Zurich	39, 147, 152, 156, 173
Zurich-Gen�ve	77

GLOSSAIRE

Les termes de ce glossaire sont tirés principalement des glossaires de *Sens et textualité* (Rastier, 1989 : 277-281) et *Sémantique interprétative* (1987 : 273-276). N'y figurent que les définitions susceptibles d'aider à la compréhension de notre recherche. Nous avons ajouté çà et là quelques termes et complété quelques définitions.

- ACCEPTION : «sémème dont la signification comprend des sèmes afférents socialement normés.» (1989 : 277)
- ACTANT : «unité de l'énoncé pourvue d'un cas sémantique.» (1989 : 277)
- ACTEUR : «unité du niveau événementiel de la dialectique, composée d'une molécule sémique à laquelle est associé un ensemble de rôles.» (1989 : 277)
- ACTUALISATION : «opération interprétative permettant d'identifier un sème en contexte.» (1989 : 277) Ex. : dans «L'aube allume la source» (Éluard), le sème inhérent /inchoativité/ (ou /commencement/) est actualisé dans 'aube', 'allume' et 'source'.
- AFFÉRENCE : «inférence permettant d'actualiser un sème afférent.» (1989 : 277)
- ALLOTOPIE : «relation contextuelle de disjonction exclusive entre deux sémèmes (ou deux groupes de sémèmes) comprenant des sèmes incompatibles.» (1989 : 277) Ex. : dans «Achille est un lion», 'Achille' et 'lion' forment une allotopie en ce que les sèmes /humain/ d'"Achille" et /animal/ de 'lion' sont incompatibles. On peut indiquer l'allotopie par un trait vertical entre les deux éléments incompatibles (|).
- ANISOTOPE : «se dit, relativement à une isotopie, d'un sémème dépourvu du sème de cette isotopie, et de tout sème incompatible avec lui.» (1989 : 277)
- ASSIMILATION : «actualisation d'un sème par présomption d'isotopie.» (1989 : 277)
- CLASSEME : «ensemble des sèmes génériques d'un sémème.» (1989 : 277)
- COHÉRENCE : «unité d'une suite linguistique, définie par ses relations avec son entour.» (1989 : 277)
- COHÉSION : «unité d'une suite linguistique, définie par ses relations sémantiques internes.» (1989 : 277)
- COMPOSANTE : «instance systématique qui, en interaction avec d'autres instances du même ordre, règle la production et l'interprétation des suites linguistiques.» (1989 : 277)
- CONNEXION MÉTAPHORIQUE : «connexion entre sémèmes lexicalisés, telle qu'il y ait une relation d'incompatibilité entre au moins un de leurs traits génériques, et une relation d'identité entre au moins un de leurs traits spécifiques.» (1989 : 277)
- CONNEXION SYMBOLIQUE : «connexion entre deux sémèmes (ou groupes de sémèmes) telle qu'à partir d'un sémème (ou d'un groupe) lexicalisé, on puisse lexicaliser un autre sémème (ou groupe de sémèmes).» (1989 : 277)
- CONNEXION : «relation entre deux sémèmes appartenant à deux isotopies génériques différentes.» (1989 : 277)
- DIALECTE : «langue fonctionnelle (par opposition à langue historique).» (1989 : 278)
- DIALECTIQUE : «composante sémantique qui articule la succession des intervalles dans le temps textuel, comme les états qui y prennent place et les processus qui s'y déroulent.» (1989 : 278)
- DIALOGIQUE : «composante sémantique qui articule les relations modales entre univers et entre mondes.» (1989 : 278)

DIMENSION : «classe de sèmes de généralité supérieure, indépendante des domaines. Les dimensions sont groupées en petites catégories fermées». (1989 : 278) Les dimensions sont articulées entre elles par des relations de disjonction exclusive (contrairement aux autres classes sémantiques) (ex. : //animé// vs //inanimé//).

DISCOURS : «ensemble d'usages linguistiques codifiés attaché à un type de pratique sociale. Ex. : discours juridique, médical, religieux.» (1989 : 278)

DISSIMILATION : «actualisation de sèmes afférents opposés dans deux occurrences du même sème, ou dans des sèmes «parasynonymes».» (1989 : 278)

DOMAINE : «groupe de taxèmes, lié à l'entour socialisé, et tel que dans un domaine déterminé il n'existe pas de polysémie.» (1989 : 278)

DOMINANCE : «une isotopie en domine une autre si elle contient les marques de l'énonciation représentée et/ou si elle détermine l'impression référentielle.» (1987 : 274)

EMPLOI : «sème dont le sens comprend des sèmes afférents localement normés ou idiolectaux.» (1989 : 278)

ENCLOSURE : «opérateur réduisant le degré d'allotopie des sèmes d'une séquence. Les enclosures participent à la connexion des isotopies génériques.» (1987 : 274)

ÉNONCÉ : «prédication considérée dans son contexte linguistique, et relativement à son entour situationnel.» (1989 : 278)

ENTOUR : «ensemble des phénomènes sémiotiques associés à une suite linguistique ; plus généralement, contexte non linguistique, dit parfois pragmatique.» (1989 : 278)

ENTRELACÉES : «se dit d'isotopies lexicalisées dont les sèmes alternent dans des suites inférieures à la dimension de l'énoncé.» (1989 : 278)

FAISCEAU : «ensemble d'isotopies induites par la récurrences d'une même molécule sémique.» (1989 : 278)

GENRE : «programme de prescription positives ou négatives (et de licences) qui règlent la production et l'interprétation des textes. Tout texte relève d'un genre et tout genre d'un discours. Les genres n'appartiennent pas au système de la langue au sens strict, mais à d'autres normes sociales.» (1989 : 278)

GRAMMÈME : «morphème appartenant à une classe fermée, dans un état synchronique donné.» (1989 : 278)
Ex. : «donc», grammème libre, et «-ir» (dans «courir»), grammème lié.

HIÉRARCHIE : «évaluation relative, dans un univers sémantique, des diverses classes définissant des isotopies génériques.» (1989 : 278)

HYPOTEXTE : «représentation partielle d'un texte, dotée d'une cohésion propre.» (1989 : 278)

IDIOLECTE : «usage d'une langue et d'autres normes sociales propres à un énonciateur.» (1989 : 279)

IMAGISATION : «appariement entre un signifié et une image mentale.» (1989 : 279)

INTERPRÉTANT : «élément linguistique ou sémiotique permettant d'établir une relation sémique.» (1989 : 279)

INTERPRÉTATION EXTRINSEQUE : «interprétation produisant des sèmes non actualisés dans une suite linguistique.» (1989 : 279)

INTERPRÉTATION INTRINSEQUE : «interprétation mettant en évidence les sèmes (inhérents et afférents) actualisés dans une suite linguistique.» (1989 : 279)

INTERPRÉTATION : «assignation d'un sens à une suite linguistique.» (1989 : 279)

ISOSÉMIE : «isotopie prescrite par le système fonctionnel de la langue (ex. : accord, rection).» (1989 : 279)

- ISOTOPANT : «se dit d'un sème dont la récurrence induit une isotopie.» (1989 : 279)
- ISOTOPIE SÉMANTIQUE : «effet de la récurrence syntagmatique d'un même sème. Les relations d'identité entre les occurrences du sème isotopant induisent des relations d'équivalence entre les sémèmes qui les incluent.» (1989 : 279)
- LECTURE : «texte produit par transformation d'un texte-source, qu'il est censé décrire, scientifiquement ou non.» (1989 : 279)
- LEXEME : «morphème appartenant à une ou plusieurs classes ouvertes.» (1989 : 279) Ex. : «amour», «cour-» (dans «courir»).
- LEXIE : «groupement stable de morphèmes, constituant une unité fonctionnelle.» (1989 : 279)
- MACROGÉNÉRIQUE : «relatif à une dimension sémantique.» (1989 : 279)
- MÉSOGÉNÉRIQUE : «relatif à un domaine sémantique.» (1989 : 279)
- MICROGÉNÉRIQUE : «relatif à un taxème.» (1989 : 279)
- MOLÉCULE SÉMIQUE : «groupement stable de sèmes non nécessairement lexicalisé, ou dont la lexicalisation peut varier.» (1989 : 279)
- MORPHEME : «signe minimal, indécomposable dans un état synchronique donné.» (1989 : 279)
- MOT : «groupement intégré de morphèmes.» (1989 : 279)
- OPÉRATION INTERPRÉTATIVE ÉLÉMENTAIRE : v. actualisation, virtualisation, assimilation, dissimulation.
- PARCOURS INTERPRÉTATIF : «suite d'opérations cognitives permettant d'assigner un sens à une séquence linguistique.» (1989 : 280)
- PHRASE : «structure syntaxique d'un énoncé ou d'une suite d'énoncés enchâssés ou coordonnés.» (1989 : 280)
- POLY-ISOTOPIE : «au sens restreint, propriété d'une suite linguistique comportant plusieurs isotopies génériques dont les sèmes isotopants sont en relation d'incompatibilité ; au sens large, propriété d'une suite comportant plus d'une isotopie.» (1989 : 280)
- RÉSEAU ASSOCIATIF : «ensemble des relations qui permettent d'identifier la récurrence d'une molécule sémique.» (1989 : 280)
- RYTHME SÉMANTIQUE : «correspondance réglée entre une forme tactique et une structure thématique, dialectique ou dialogique.» (1989 : 280)
- SÉMANTEME : «ensemble des sèmes spécifiques d'un sémème.» (1989 : 280)
- SEME AFFÉRENT : «extrémité d'une relation antisymétrique entre deux sémèmes appartenant à des taxèmes différents.» (1989 : 280) Ex. : /mort/ pour 'noir'. Un sème afférent est actualisé par instruction contextuelle.
- SEME GÉNÉRIQUE : «élément du classème, marquant l'appartenance du sémème à une classe sémantique.» (1989 : 280)
- SEME INHÉRENT : «sème que l'occurrence hérite du type, par défaut. Ex. : /noir/ pour 'corbeau'.» (1989 : 280)
- SEME SPÉCIFIQUE : «élément du sémantème opposant le sémème à un ou plusieurs sémèmes du taxème auquel il appartient. Ex. : /sexe féminin/ pour 'femme'.» (1989 : 280)

SEME : «élément d'un sémème, défini comme l'extrémité d'une relation fonctionnelle binaire entre sémèmes.» (1989 : 280) On représente les sèmes entre deux barres obliques (/sème/). Il existe des sèmes inhérent/afférent ; spécifique/générique (micro-, méso- ou macrogénérique). Par exemple le sème inhérent spécifique /avec accoudoirs/ de 'fauteuil' distingue les sémèmes 'fauteuil' et 'chaise' inclus dans le taxème //siège// (mais pas 'fauteuil' et 'trône') lui-même inclus dans le domaine //habitation//. Le sème générique /siège/ note l'appartenance des deux sémèmes au même taxème. Les sèmes inhérents (ou dénotatifs) relèvent du système fonctionnel de la langue ou *dialecte* ; les sèmes afférents (ou connotatifs), des deux autres systèmes impliqués dans l'interprétation : les sociolectes (dans notre culture 'noir' pourra contenir le sème /mort/) et les idiolectes (chez tel auteur 'noir' pourra contenir /vie/ ou /amour/, etc.).

SÉMÈME : «contenu d'un morphème.» (1989 : 280) On représente le sémème à l'aide d'apostrophes ('sémème').

SENS : «contenu d'une unité linguistique, défini relativement au contexte et à la situation de communication.» (1989 : 280)

SIGNE : unité constituée par la relation entre un signifiant (ou expression) et un signifié (ou contenu). Le signe linguistique peut être de diverses dimensions, du morphème au texte entier. On représente le signe avec des guillemets («signe»).

SIGNIFIANT : forme sensible d'un signe. Pour un signe textuel donné, on trouve un signifiant graphique et un signifiant phonique. Les unités minimales d'un phonème ou d'une lettre sont les phèmes. On peut représenter les phèmes par les barres obliques inversées (\phème\). Pour désigner précisément le signifiant d'un signe donné, on peut parler du signifiant d'un mot, d'un morphème, d'un lexème, d'un grammème, etc. On représente le signifiant par des caractères italiques (*signifiant*).

SIGNIFICATION : «contenu d'une unité linguistique, défini en faisant abstraction des contextes et des situations de communication. Toute signification est un artefact.» (1989 : 280)

SOCIOLECTE : «usage d'une langue propre à un groupe social déterminé.» (1989 : 280)

SUCCESSIVES : «se dit d'isotopies lexicalisées alternant dans des suites égales ou supérieures à l'énoncé.» (1989 : 280)

SUPERPOSÉES : «se dit d'un ensemble d'isotopies génériques dont une est lexicalisée et dont une au moins n'est pas lexicalisée. La construction des isotopies non lexicalisées s'opère en établissant des connexions symboliques.» (1989 : 280)

TACTIQUE (DU CONTENU) : «composante qui règle la disposition linéaire des unités sémantiques.» (1989 : 281)

TAXÈME : «classe de sémèmes minimale en langue, à l'intérieur de laquelle sont définis leurs sémantèmes, et leur sème microgénérique commun.» (1989 : 281)

TEXTE : «suite linguistique autonome (orale ou écrite) constituant une unité empirique, et produite par un ou plusieurs énonciateurs dans une situation de communication donnée. Les textes sont l'objet empirique de la linguistique.» (1989 : 281)

TEXTUALITÉ : «ensemble des propriétés de cohésion et de cohérence qui rendent un texte irréductible à une suite d'énoncés.» (1989 : 281)

THÉMATIQUE : «étude des contenus investis et de leurs structures paradigmatiques.» (1989 : 281)

TOPIQUE : «secteur sociolectal de la thématique.» (1989 : 281)

TOPOS : «axiome normatif sous-tendant une afférence socialisée.» (1989 : 281)

VARIATION : «hypotexte relatif à une isotopie générique.» (1989 : 281)

VERSION (INTERNE) : «hypotexte d'un récit. Si sur une même isotopie générique (c'est-à-dire à l'intérieur d'une même variation) plusieurs structures narratives peuvent être construites, elles définissent autant de versions internes.» (1989 : 281)

VIRTUALISATION : «neutralisation d'un sème, en contexte.» (1989 : 281)